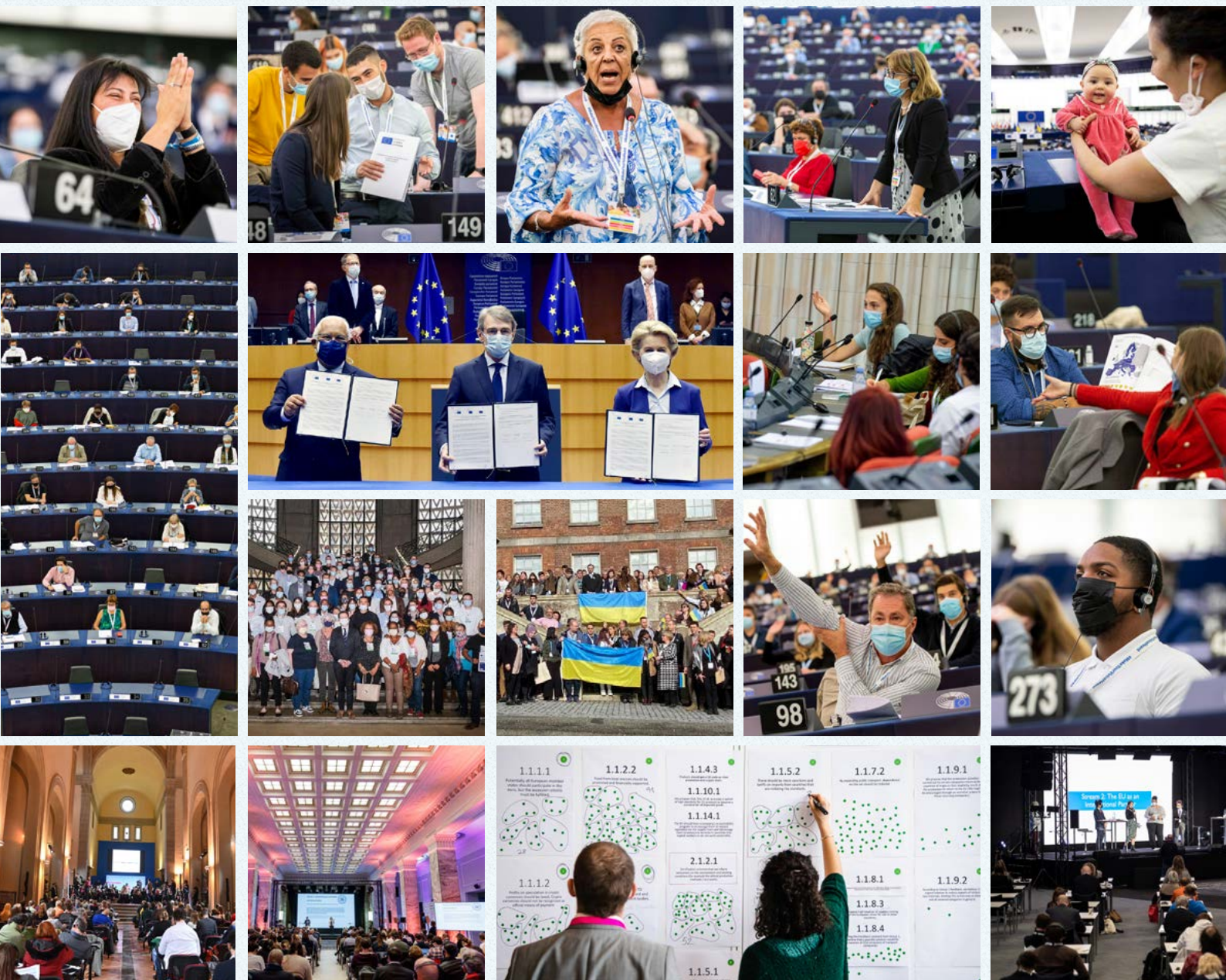


Conférence sur l'avenir de l'Europe

RAPPORT SUR LES RÉSULTATS FINAUX

mai 2022



**L'avenir est
entre vos mains**



Conférence
sur l'avenir
de l'Europe

Obtenu pour vous par
Got for you by

 **agence europe**



Table des matières

Introduction	5
I. L'architecture de la conférence	6
II. Les contributions des citoyens à la conférence	10
A. Plateforme numérique multilingue	11
B. Panels de citoyens	15
1. Panels de citoyens européens	15
2. Panels de citoyens nationaux	23
C. Événements organisés dans le cadre de la conférence	27
1. Événements nationaux	27
2. Rencontre des jeunes Européens	33
3. Autres événements	33
III. L'assemblée plénière de la conférence	36
A. Rôle et fonctionnement de l'assemblée plénière	37
B. Groupes de travail	38
C. Résumé chronologique	39
IV. Les propositions de l'assemblée plénière	44
Considérations finales du conseil exécutif	98
Annexes	106
I – Recommandations des quatre panels de citoyens européens	
II – Recommandations des panels de citoyens nationaux	
III – Renvois aux résultats des événements nationaux	
IV – Renvoi au rapport de la plateforme numérique multilingue	



Introduction

Le 10 mars 2021, le président du Parlement européen, David Sassoli, le Premier ministre portugais, António Costa, au nom du Conseil de l'UE, et la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, ont signé la déclaration commune sur la conférence sur l'avenir de l'Europe. L'engagement qu'ils ont pris était simple: il s'agissait, au moyen d'un exercice axé sur les citoyens et fondé sur une approche ascendante, de faire en sorte que tous les Européens aient leur mot à dire sur ce qu'ils attendent de l'Union européenne et qu'ils jouent un rôle accru pour façonner l'avenir de l'Union. Leur tâche, en revanche, a été extrêmement ardue: il s'agissait d'organiser, pour la première fois, un exercice transnational, multilingue et interinstitutionnel de démocratie délibérative, associant des milliers de citoyens européens ainsi que des acteurs politiques, des partenaires sociaux, des représentants de la société civile et les principales parties prenantes au sens de l'article 16 du règlement intérieur de la conférence.

Le 9 mai 2022, après des mois de délibérations intenses, la conférence a achevé ses travaux, présentant aux trois institutions de l'UE un rapport sur ses résultats finaux comprenant 49 propositions. Ces propositions correspondent aux attentes des citoyens européens sur neuf thèmes: Une économie plus forte, justice sociale et emploi; Éducation, culture, jeunesse et sport; Transformation numérique; Démocratie européenne; Valeurs et droits, État de droit, sécurité; Changement climatique et environnement; Santé; L'UE dans le monde; et Migration. Tous ces thèmes sont exposés dans le présent rapport final, qui vise également à donner un aperçu des différentes activités entreprises dans le cadre de ce processus unique qu'a été la conférence sur l'avenir de l'Europe.

Dirigée par trois coprésidents (Guy Verhofstadt pour le Parlement européen; Ana Paula Zacarias, Gašper Dovžan et Clément Beaune, successivement, pour le Conseil de l'UE; et Dubravka Šuica pour la Commission européenne) et pilotée par un conseil exécutif (composé, sur un pied d'égalité, de représentants des trois institutions ainsi que d'observateurs des principales parties prenantes), la conférence a constitué une expérience sans précédent de démocratie délibérative transnationale. Elle a également démontré sa pertinence et son importance historiques dans le contexte de la pandémie de COVID-19 et de l'agression russe contre l'Ukraine. La conférence sur l'avenir de l'Europe a donné lieu à la mise en place d'une plateforme numérique multilingue permettant aux citoyens européens d'apporter des contributions dans les 24 langues de l'UE et à l'organisation de quatre panels de citoyens européens, de six panels de citoyens nationaux, de milliers d'événements nationaux et locaux ainsi que de sept assemblées plénières de la conférence. Elle est le résultat d'une volonté sans précédent des institutions de l'UE, des États membres, mais également et surtout des citoyens européens, de débattre des priorités de l'Union européenne et des défis auxquels elle est confrontée, et d'adopter une nouvelle approche à l'égard du projet européen.

Ce n'est cependant qu'un début. Conformément au texte fondateur de la conférence, les trois institutions vont maintenant rapidement examiner comment donner suite efficacement au présent rapport, chacune dans le cadre de ses compétences et conformément aux traités. La détermination dont feront preuve les trois institutions à cet égard est primordiale.

I. L'architecture de la conférence

La conférence sur l'avenir de l'Europe¹ a constitué un processus nouveau et innovant, qui a ouvert un nouvel espace de débat avec les citoyens, permettant d'examiner les priorités de l'Europe et les défis auxquels elle est confrontée, en vue d'asseoir la légitimité démocratique du projet européen et de favoriser l'adhésion des citoyens à nos valeurs et objectifs communs. La conférence a été un exercice axé sur les citoyens et fondé sur une approche ascendante, visant à ce que les Européens aient leur mot à dire sur ce qu'ils attendent de l'Union européenne. C'était une initiative commune du Parlement européen, du Conseil et de la Commission européenne, agissant sur un pied d'égalité conjointement avec les États membres de l'Union européenne.

¹ <https://futureu.europa.eu/>.

1. Déclaration commune

Le 10 mars 2021, la déclaration commune sur la conférence sur l'avenir de l'Europe (la «déclaration commune») a été signée par feu le président du Parlement européen, David Sassoli, le Premier ministre portugais, António Costa, au nom du Conseil de l'UE, et la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, ouvrant la voie à cet exercice démocratique européen sans précédent, ouvert et inclusif, qui accorde une place centrale aux citoyens.

La conférence a été placée sous l'autorité des présidents des trois institutions, agissant en qualité de présidence conjointe. La présidence conjointe était assistée par un conseil exécutif, coprésidé par un membre de chacune des trois institutions de l'UE.

Conformément à la déclaration commune, les structures ci-après ont été mises en place:

- un conseil exécutif, qui a supervisé l'organisation de la conférence. Il était composé de représentants des trois institutions de l'UE (respectivement trois membres et quatre observateurs), ainsi que d'observateurs de la troïka présidentielle de la Conférence des organes spécialisés dans les affaires communautaires (COSAC) des parlements nationaux de l'Union européenne. Le Comité des régions, le Comité économique et social européen ainsi que des représentants des partenaires sociaux ont été invités en qualité d'observateurs;
- un secrétariat commun, assurant une représentation égale des trois institutions, qui a prêté son concours aux travaux du conseil exécutif. En particulier, l'équipe – dirigée par trois coprésidents des trois institutions – a supervisé l'organisation et les préparatifs des réunions du conseil exécutif, des assemblées plénières de la conférence et des panels de citoyens européens. En coopération avec des prestataires de services, elle a été chargée de gérer la plateforme numérique multilingue et de faire rapport sur les grandes étapes tout au long du processus. La composition unique de cette équipe a permis une collégialité constante des travaux et a assuré des synergies et des gains d'efficacité dans tous les domaines;
- une assemblée plénière de la conférence (voir le chapitre III pour en savoir plus), qui a permis de débattre des recommandations formulées par les panels de citoyens nationaux et européens, regroupées par thèmes, dans le plein respect des valeurs de l'UE et de la charte de la conférence¹¹, et sans que l'issue des débats soit déterminée à l'avance ou que leur portée soit limitée à des domaines d'action prédéfinis. Les contributions recueillies sur la plateforme numérique multilingue ont également été débattues, le cas échéant. Neuf groupes de travail thématiques ont été créés afin d'apporter des contributions destinées à préparer les débats et les propositions de l'assemblée plénière.

¹¹ https://futureu.europa.eu/uploads/decidim/attachment/file/4595/Conference_Charter_fr.pdf



2. Règlement intérieur

Le 9 mai 2021, le conseil exécutif a approuvé le règlement intérieur de la conférence, établi conformément à la déclaration commune sur la conférence sur l'avenir de l'Europe, qui fixe les fondements et les principes de la conférence.

Le règlement intérieur a défini le cadre applicable aux travaux des différentes structures de la conférence et à leurs interactions.

3. Événements liés à la conférence

Conformément à la déclaration commune, chaque État membre de l'UE ou chaque institution pouvait organiser des événements sous les auspices de la conférence, en fonction de ses spécificités nationales ou institutionnelles, et apporter d'autres contributions à la conférence (voir le chapitre II.C pour en savoir plus).

Les institutions et organes de l'UE, les États membres, les autorités régionales et locales, la société civile organisée, les partenaires sociaux et les citoyens ont dès lors été invités à organiser des événements en partenariat avec la société civile et les parties prenantes aux niveaux européen, national, régional et local, dans des formats très variés à travers l'Europe, et à publier les résultats de ces événements sur la plateforme numérique. Plusieurs milliers d'événements de ce type ont eu lieu, auxquels ont pris part quelque 650 000 participants.

4. Mise en place de la plateforme numérique multilingue

La plateforme numérique multilingue (voir le chapitre II.A pour en savoir plus) a été mise en place afin de permettre aux citoyens de partager leurs idées et d'envoyer des contributions en ligne, conformément à la déclaration commune. Elle a constitué le pôle

principal pour les contributions et l'information des citoyens quant aux différentes parties de la conférence et un outil interactif pour partager les idées et les contributions de la multitude d'événements organisés dans le cadre de la conférence et en débattre. La plateforme a été officiellement lancée le 19 avril 2021. Plus de 17 000 idées ont été publiées sur la plateforme. Tout au long de la conférence, des rapports ont été établis sur les contributions présentées sur la plateforme.

Les contributions recueillies par l'intermédiaire de la plateforme ont été prises en compte par les panels de citoyens européens et ont fait l'objet de débats et de discussions au sein de l'assemblée plénière de la conférence.

5. Panels de citoyens européens

Conformément à la déclaration commune, les panels de citoyens européens, organisés autour des principaux thèmes de la conférence, ont constitué un élément central et particulièrement innovant de la conférence (voir le chapitre II.B pour en savoir plus).

Au total, 800 citoyens sélectionnés de manière aléatoire, représentatifs de la diversité sociologique et géographique de l'UE et regroupés en quatre panels de 200 citoyens, se sont réunis à l'occasion de trois sessions délibératives par panel. Les panels de citoyens européens ont formulé des recommandations qui sont venues alimenter les délibérations générales de la conférence, en particulier lors des assemblées plénières de la conférence.

Les coprésidents du conseil exécutif ont établi conjointement les modalités pratiques de l'organisation des panels de citoyens européens, conformément à la déclaration commune et au règlement intérieur, et en ont préalablement informé le conseil exécutif.

Le conseil exécutif a été régulièrement informé des avancées liées à la création et à l'organisation des panels de citoyens européens.

6. Panels de citoyens nationaux

Conformément à la déclaration commune, les États membres pouvaient organiser des panels nationaux. Pour aider les États membres projetant d'organiser des panels de citoyens nationaux, des orientations ont été approuvées par les coprésidents et transmises au conseil exécutif le 26 mai 2021 afin de veiller à ce que les panels nationaux soient organisés selon les mêmes principes que les panels de citoyens européens. Ces orientations comprenaient des principes de bonne délibération, fondés sur les principes de l'OCDE.¹¹¹ Chaque État membre pouvait décider d'organiser ou non un panel de citoyens national. Au total, six États membres en ont organisé un (Allemagne, Belgique, France, Italie, Lituanie et Pays-Bas).

Conformément à la déclaration commune, les recommandations des panels de citoyens nationaux ont été présentées et débattues lors d'assemblées plénières de la conférence, parallèlement aux recommandations des panels de citoyens européens.

¹¹¹ OCDE, Participation citoyenne innovante et nouvelles institutions démocratiques, 2020 - <https://www.oecd.org/gov/open-government/innovative-citizen-participation-new-democratic-institutions-catching-the-deliberative-wave-highlights.pdf>.

II.

Les contributions des citoyens à la conférence

A. Plateforme numérique multilingue

La plateforme numérique multilingue a été lancée le 19 avril 2021 et a été le point de contact central de la conférence. Par son intermédiaire, tout le monde a pu participer à la conférence: tous les citoyens de l'UE et d'ailleurs, la société civile, les partenaires sociaux et diverses autres parties prenantes.

La plateforme a été développée spécifiquement pour la conférence, à l'aide de Decidim, un logiciel libre européen dédié à la participation des citoyens. À une telle échelle et un tel niveau d'interactivité et de multilinguisme, cette réalisation était une première, non seulement européenne mais aussi mondiale. Toutes les contributions étaient disponibles dans les 24 langues officielles de l'UE grâce à la traduction automatique. Le débat était articulé autour de dix thèmes: «Changement climatique et environnement», «Santé», «Une économie plus forte, justice sociale et emploi», «L'UE dans le monde», «Valeurs et droits, État de droit, sécurité», «Transformation numérique», «Démocratie européenne», «Migration», «Éducation, culture, jeunesse et sport», et «Autres idées».

Il était possible de participer sur la plateforme de plusieurs manières différentes.

Quiconque le voulait pouvait faire part de ses idées concernant un des dix thèmes. Il était également possible de commenter les idées des autres. La plateforme a ainsi rendu possible un vrai débat paneuropéen entre les citoyens. Les participants pouvaient aussi approuver des idées, en indiquant qu'ils appuyaient la contribution émanant d'un autre utilisateur.

Une autre modalité importante de contribution à la conférence consistait à organiser des événements (virtuels, présentiels ou hybrides), les annoncer sur la plateforme, rendre compte de leurs résultats et les relier à des idées. Des [guides](#) et du [matériel d'information](#) avaient été mis à la disposition des organisateurs sur la plateforme pour favoriser le caractère participatif et inclusif des événements.

La plateforme a joué un rôle fondamental dans la transparence de l'ensemble du processus et

concernant l'accès de tous aux informations relatives à la conférence. C'est là que chacun pouvait trouver des informations relatives aux méthodes de travail et à l'organisation proprement dite de la conférence, par exemple sur le processus de la conférence elle-même ([assemblée plénière de la conférence et ses groupes de travail](#), les [panels de citoyens européens](#), les [panels et événements nationaux](#) et le [conseil exécutif](#)). Les débats de la plénière et de ses groupes de travail étaient diffusés en direct sur internet, tout comme les réunions des panels de citoyens européens. Toutes ces informations resteront disponibles sur la plateforme.

Tout au long des travaux, des améliorations ont été apportées à la plateforme chaque fois que cela était possible, par l'ajout de fonctionnalités ou de supports visuels, par exemple. Au fil du temps, la plateforme a également été rendue plus accessible aux personnes porteuses d'un handicap.

Toutes les contributions sur la plateforme étaient publiques: chacun pouvait y accéder, ainsi qu'aux fichiers de données ouvertes liés à la plateforme numérique, ce qui garantissait une transparence totale. Afin de faciliter la collecte et l'analyse des contributions, le Centre commun de recherche de la Commission avait mis au point un outil automatisé d'analyse textuelle et une plateforme d'analyse, qui ont permis l'interprétation multilingue et l'analyse approfondie du contenu de la plateforme. La plateforme d'analyse est un outil qui s'est avéré essentiel pour fournir des rapports réguliers d'un niveau de qualité uniforme dans toutes les langues. En outre, un «datathon» organisé en mars 2022 par la Commission européenne a encouragé de nouvelles approches dans l'analyse de la série de données ouvertes et contribué à la transparence du processus d'analyse des données.

Afin de fournir une vue d'ensemble des contributions sur la plateforme, un prestataire de services externe a élaboré des rapports, qui ont été publiés sur la plateforme elle-même. Un [premier rapport intermédiaire](#) a été publié

en septembre: il portait sur les contributions présentées jusqu'au 2 août 2021. À la mi-octobre 2021 est paru le [deuxième rapport intermédiaire](#), qui portait sur les contributions présentées jusqu'au 7 septembre 2021. Le [troisième rapport intermédiaire](#) a été publié en décembre 2021 et couvrait les contributions jusqu'au 3 novembre 2021. Au moment où les travaux sur la conférence entraient dans leur dernière phase, le dernier [rapport](#) devant inspirer les travaux des assemblées plénières de la conférence a été publié à la mi-mars 2022, compte tenu des contributions présentées sur la plateforme numérique jusqu'au 20 février 2022. Ce calendrier était clairement annoncé sur la plateforme et ailleurs, ce qui a entraîné une augmentation des contributions en janvier et février 2022. Les contributions reçues jusqu'au 9 mai seront traitées dans le rapport additionnel. Des rapports supplémentaires sur les contributions présentées sur la plateforme, par État membre, ont également été mis à disposition en même temps que les rapports de septembre et décembre 2021 et de mars 2022.

Ces rapports mettaient principalement l'accent sur une analyse qualitative des contributions publiées sur la plateforme, afin de donner un aperçu général de l'ampleur et de la diversité des idées proposées sur la plateforme et

examinées lors des événements. À cette fin, une analyse textuelle manuelle et un regroupement des contributions ont été réalisés par une équipe de recherche, à l'aide des outils analytiques fournis par le Centre commun de recherche de la Commission. Cela a permis d'identifier des sujets communs et des sous-catégories de sujet, qui ont été décrits en détail sous chaque thème et synthétisés dans des schémas conceptuels permettant de les visualiser rapidement. Afin de compléter cette approche qualitative par des éléments quantitatifs, des thèmes, des sous-thèmes ou des idées qui revenaient souvent ou qui étaient très commentés ou soutenus ont été mentionnés dans chacun des rapports. Le but était de refléter l'état des discussions à différentes étapes de la conférence, y compris le niveau élevé d'intérêt ou de débat suscité par certaines idées. Les rapports ont également fourni une vue d'ensemble des données sociodémographiques des participants. Les contributeurs étaient invités à fournir des informations sur leur pays de résidence, leur niveau d'études, leur âge, leur sexe et leur statut professionnel; toutefois, le caractère facultatif de ces renseignements limite l'éclairage que l'on peut en tirer quant au profil des participants. Par exemple, 26,9 % de l'ensemble des contributions émanaient de participants qui n'ont pas indiqué leur pays de résidence.



Depuis le lancement de la plateforme, le thème «Démocratie européenne» est celui pour lequel le plus grand nombre de contributions (idées, commentaires et événements) a été enregistré. En deuxième lieu venait le thème «Changement climatique et environnement». Les contributions présentées sous «Autres idées» arrivaient en troisième position, devant «Valeurs et droits, État de droit, sécurité» et «Une économie plus forte, justice sociale et emploi».

Les rapports sur les contributions recueillies sur la plateforme, y compris les schémas conceptuels, ont apporté une contribution précieuse aux travaux des panels de citoyens européens. Au début de chacune des trois sessions des panels, les principales conclusions du rapport et les schémas conceptuels ont été présentés aux panels, qui ont reçu les liens vers les rapports complets. C'est ainsi que de nombreuses idées qui figuraient sur la plateforme se retrouvent dans les recommandations formulées par les panels de citoyens européens.

Les rapports ont également été examinés lors des assemblées plénières de la conférence, dès la plénière du 23 octobre 2021, ainsi qu'au cours des réunions antérieures des groupes de travail. Les contributions de la plateforme ont donc continué à enrichir les propositions

élaborées au sein de l'assemblée plénière de la conférence.

À la date du 20 avril 2022, près de cinq millions de visiteurs uniques avaient visité la plateforme numérique multilingue, sur laquelle plus de 50 000 participants étaient actifs, 17 000 idées débattues et plus de 6 000 événements enregistrés. Derrière ces chiffres, ce sont des milliers de citoyens engagés qui partagent et débattent de nombreuses idées et organisent une multitude d'événements originaux et innovants dans les différents États membres.

Afin de faire en sorte que la plateforme soit un espace où les citoyens issus de tous les horizons et des quatre coins de l'Europe se sentent à l'aise et encouragés à contribuer au débat, chaque personne utilisant la plateforme a dû souscrire à la [charte de la conférence](#) et aux [règles de participation](#). Une équipe de modération a été mise en place et travaille tout au long de la conférence sous la supervision du secrétariat commun au nom du conseil exécutif, pour veiller au respect de la charte et des règles de participation. Aucune modération préalable du contenu n'a eu lieu. Lorsqu'une contribution était masquée, l'utilisateur recevait un message de l'équipe de modération qui en expliquait la raison. Des détails sur les principes et le processus de modération ont été

Que se passe-t-il à la conférence sur l'avenir de l'Europe?

52 346

Participants
à la plateforme

652 532

Participants
à l'événement

17 671

Idées

21 877

Commentaires

6 465

Événements

72 528

Approbations

État de la participation au 20 avril 2022 (source: [Conférence sur l'avenir de l'Europe \(europa.eu\)](#))

mis à disposition dans la rubrique [«Foire aux questions \(FAQ\)»](#) de la plateforme.

Entre le 19 avril 2021 et le 20 avril 2022, 430 idées (2,4 %), 312 commentaires (1,4 %) et 396 événements (6,0 %) ont été masqués. Environ 71 % des idées ont été masquées parce qu'elles ne contenaient pas de propositions, qu'il s'agissait de spams, de demandes d'utilisateurs ou parce qu'elles contenaient des informations à caractère personnel ou une image associée inadaptée. À peu près 17 % des idées masquées étaient des doublons. 11 % seulement des idées masquées l'ont été en raison de leur contenu offensant. La grande majorité des événements, à savoir 76 %, ont été masqués parce qu'il s'agissait de doublons ou parce que les informations sur l'événement étaient incomplètes, à la demande des organisateurs ou parce qu'ils n'étaient pas liés à la conférence.

La possibilité de faire des contributions sur la plateforme est restée ouverte jusqu'au 9 mai 2022. Un rapport supplémentaire est prévu après cette date afin de compléter le récapitulatif de toutes les contributions reçues pendant la conférence.

La participation sur la plateforme n'a cessé d'augmenter tout au long de la conférence, mais elle est restée inégale selon les États membres et les profils sociodémographiques des participants. De manière générale, la plateforme a offert un espace de délibération innovant, qui a permis à plusieurs milliers de citoyens et à divers acteurs de l'ensemble l'Europe et au-delà de participer à un débat multilingue en ligne sur des questions européennes dans tous les États membres. Il s'est ainsi avéré qu'elle était un précieux outil de démocratie délibérative au niveau de l'UE.



B. Panels de citoyens

1. Panels de citoyens européens

Les panels de citoyens européens ont constitué l'un des principaux piliers de la conférence, avec les panels nationaux, la plateforme numérique multilingue et l'assemblée plénière de la conférence. Ils sont au cœur de la conférence sur l'avenir de l'Europe et ont rassemblé quelque 800 citoyens issus de tous les milieux et de toutes les régions de l'Union européenne. Si le concept de panels ou d'assemblées de citoyens est utilisé depuis des décennies au niveau communal et est de plus en plus visible à l'échelle nationale ou régionale, la dimension paneuropéenne restait largement inexplorée dans ce domaine. Les panels de citoyens européens ont constitué la première expérience transnationale et multilingue d'une telle ampleur et d'un tel niveau d'ambition. Le remarquable système d'interprétation qui accompagnait le processus a permis d'instaurer un dialogue inclusif, respectueux et efficace entre les intervenants, garantissant ainsi le respect du multilinguisme.

Les panels de citoyens européens ont été organisés par les trois institutions sur la base de la déclaration commune, du règlement intérieur et des modalités établies par les coprésidents, sous la supervision du conseil exécutif. Ils ont été soutenus par un consortium de prestataires de services externes composé de divers experts dans le domaine de la démocratie délibérative et d'une équipe de soutien logistique. Le conseil exécutif a été tenu informé des travaux des panels, les modalités pratiques actualisées lui ont été communiquées et il a adapté le calendrier provisoire des sessions des panels de citoyens européens au cours du processus, en fonction des besoins.

Les participants aux panels de citoyens européens ont été sélectionnés durant l'été 2021. Des citoyens de l'Union européenne ont été sélectionnés de manière aléatoire (ils ont principalement été contactés par téléphone par les 27 instituts de sondage nationaux,

coordonnés par un prestataire de services extérieur), dans le but de constituer des «panels» qui soient représentatifs de la diversité de l'UE, sur la base de cinq critères: le genre, l'âge, l'origine géographique (la nationalité ainsi que le milieu urbain/rural), le milieu socio-économique et le niveau d'éducation. Le nombre de citoyens par État membre a été calculé selon le principe de la proportionnalité dégressive appliqué à la composition du Parlement européen, en tenant compte du fait que chaque panel devait comprendre au moins une citoyenne et un citoyen par État membre. Étant donné que la conférence a accordé une attention spécifique aux jeunes, un tiers des citoyens composant chaque panel avait entre 16 et 24 ans. Pour chaque groupe de 200 personnes, 50 citoyens supplémentaires ont été sélectionnés pour constituer une réserve.

Quatre panels de citoyens européens ont été organisés. Pour chacun d'entre eux, les sujets de discussion correspondaient aux thèmes recensés sur la plateforme numérique multilingue et étaient regroupés de la manière suivante:

1. Une économie plus forte, justice sociale et emploi; éducation, culture, jeunesse et sport; transformation numérique;
2. Démocratie européenne; valeurs et droits, État de droit, sécurité;
3. Changement climatique et environnement; santé;
4. L'UE dans le monde; migration.

Chaque panel s'est réuni pendant trois week-ends. La première série de sessions s'est tenue à Strasbourg, la deuxième en ligne et la troisième dans quatre villes (Dublin, Florence, Varsovie/Natolin et Maastricht), dans des établissements publics d'enseignement supérieur et avec le soutien des collectivités locales.

PREMIÈRE SÉRIE DE SESSIONS DES PANELS

Pour la première session de chacun des panels, les participants se sont réunis physiquement à Strasbourg. L'objectif de la session était de définir l'ordre du jour des délibérations. Les citoyens participant aux panels ont commencé par réfléchir et développer leur vision de l'Europe, en partant d'une page blanche et en recensant les questions à débattre, dans le cadre des principaux thèmes du panel. Ils ont ensuite trié par ordre de priorité les thèmes sur lesquels ils souhaitaient se concentrer de manière plus approfondie en vue de formuler des recommandations spécifiques à l'intention des institutions de l'Union européenne afin que celles-ci y donnent suite. Les discussions et les travaux collectifs se sont déroulés selon les deux formats suivants:

- dans des sous-groupes composés de 12 à 14 citoyens. Quatre à cinq langues étaient parlées dans chaque sous-groupe, au sein duquel les citoyens pouvaient s'exprimer dans leur propre langue. Les travaux des sous-groupes étaient guidés par des facilitateurs professionnels sélectionnés par le consortium de prestataires de services externes.
- en plénière, avec l'ensemble des participants. Les sessions de l'assemblée plénière étaient dirigées par deux modérateurs principaux. Les thèmes

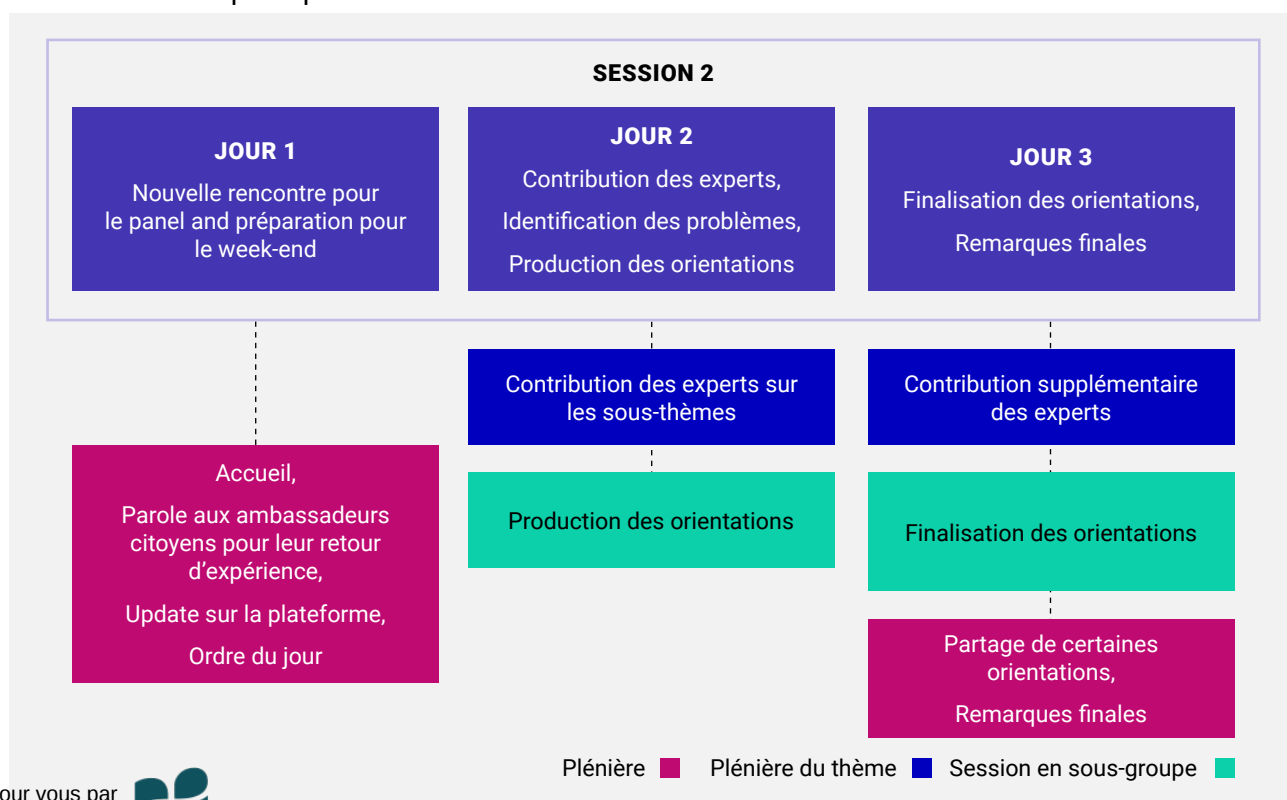
prioritaires résultant des discussions ont été subdivisés en «axes» (correspondant aux pôles thématiques) et «sous-axes», et ont servi de base à la deuxième série de sessions. À cette fin, les participants ont reçu des informations de base sur les thèmes, ainsi que les contributions pertinentes, y compris des analyses et des schémas conceptuels, provenant du premier rapport intermédiaire de la plateforme numérique multilingue et des présentations d'experts externes de haut niveau.

Au cours des premières sessions, les 20 personnes appelées à représenter chacun des panels à l'assemblée plénière ont été sélectionnées parmi les citoyens volontaires; ce faisant, il a été veillé à la diversité d'âge et de genre.

DEUXIÈME SÉRIE DE SESSIONS DES PANELS

Les panels de citoyens européens ont poursuivi leurs travaux en se réunissant en ligne tout au long du mois de novembre. Un dispositif avait été spécialement mis en place à cet effet: un studio à Bruxelles a accueilli la modération principale et les plénières, tandis que les citoyens participants de toute l'UE pouvaient intervenir grâce à un système de connexion et d'interprétation.

Lors de la deuxième série de sessions, avec le soutien d'experts et de vérificateurs des faits,



les citoyens ont recensé une série de questions spécifiques et en ont discuté, et ils ont élaboré des orientations pour chacun des axes thématiques qu'ils avaient déterminés au cours de la première session. Il a tout particulièrement été veillé à l'équilibre sur le plan du genre et de la diversité géographique au sein du groupe d'experts, et à ce que chacun de ces experts, par ses contributions, informe les citoyens de manière approfondie en leur communiquant des faits et/ou l'état d'avancement du débat et en s'abstenant de donner des avis personnels. Les citoyens se sont également vu communiquer les rapports intermédiaires de la plateforme numérique multilingue.

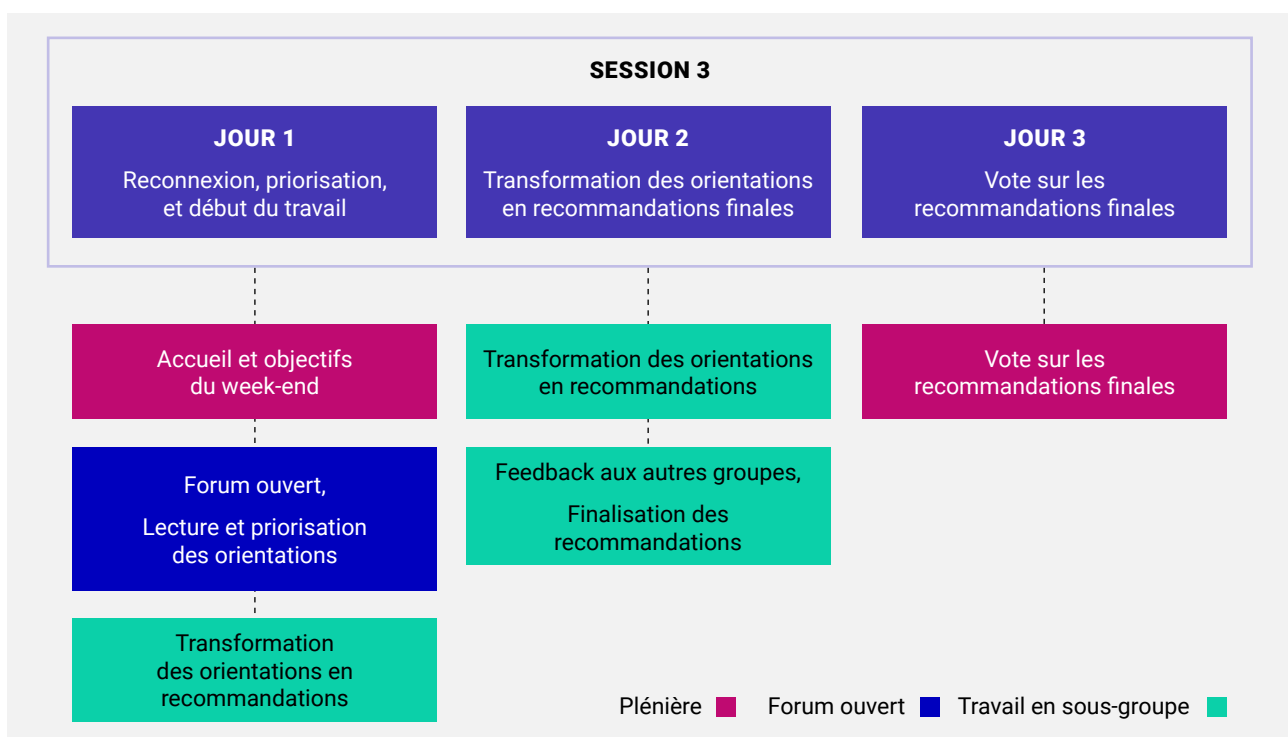
Ils ont ainsi pu recenser les problématiques liées aux thèmes qui leur avaient été attribués et en discuter, en s'appuyant sur la contribution apportée par les experts concernant les thèmes abordés et sur leurs propres connaissances et expériences, durant les délibérations tenues au cours de la deuxième série de sessions. Les problématiques ont été définies comme des problèmes appelant des solutions ou comme des situations appelant des changements.

Les citoyens ont ensuite abordé ces problématiques en élaborant des orientations, première étape vers la formulation de recommandations, qui était l'objectif de la troisième série de sessions. Les citoyens

ont par ailleurs été invités à justifier ces orientations.

Les discussions et les travaux collectifs se sont déroulés selon trois formats:

- en sous-groupes. Chacun des quinze sous-groupes était composé de douze à quatorze citoyens. Quatre à cinq langues étaient utilisées dans chaque sous-groupe, afin de permettre aux citoyens de s'exprimer dans leur propre langue ou dans une langue dans laquelle ils se sentaient à l'aise. Chaque sous-groupe disposait d'un facilitateur professionnel, issu du consortium de prestataires de services externes.
- en session plénière consacrée à un axe de travail. Chaque session plénière consacrée à un axe de travail réunissait les sous-groupes travaillant sur un même axe thématique. Les sessions plénières consacrées à un axe de travail étaient animées par des facilitateurs professionnels, l'interprétation couvrant toutes les langues nécessaires aux participants.
- en plénière, avec l'ensemble des citoyens participants, pour présenter et clôturer la session. Les séances plénières étaient dirigées par deux principaux modérateurs du consortium, avec une interprétation dans les 24 langues officielles de l'UE.



TROISIÈME SÉRIE DE SESSIONS DES PANELS

La troisième et dernière série de sessions des panels a eu lieu en présentiel dans des établissements d'enseignement de quatre États membres. En raison de la pandémie de COVID-19 et des mesures connexes en Irlande et aux Pays-Bas, la troisième session des panels 1 (Une économie plus forte, justice sociale et emploi; éducation, culture, jeunesse et sport; transformation numérique) et 4 (L'UE dans le monde; migration) a dû être reportée à février 2022, en consultation avec les autorités nationales et les partenaires associés.

Les discussions et les travaux collectifs se sont déroulés selon les formats suivants:

- en plénière avec l'ensemble des participants, au début de la session pour présenter le programme et à la fin de la session, comme expliqué ci-dessous. Les séances plénières ont été dirigées par deux principaux modérateurs du groupe de délibération, avec une interprétation dans les 24 langues officielles de l'UE.
- Les citoyens ont commencé par examiner l'ensemble des orientations élaborées par le panel au cours de la session 2 dans le cadre d'un «forum ouvert». Chaque citoyen a ensuite accordé une priorité à un maximum de dix orientations par axe de travail. Une fois achevé ce processus de hiérarchisation par ordre de priorité au niveau du panel, les citoyens ont rejoint le sous-groupe au sein duquel ils avaient déjà travaillé au cours de la session 2 et ont collectivement pris acte des orientations de leur groupe ayant été jugées prioritaires par le reste du panel – ce qui a été l'occasion de comparer ce choix à leur propre évaluation. Pour l'élaboration des recommandations, chaque sous-groupe a reçu une fourchette indicative du nombre de recommandations à rédiger: de une à trois, avec un maximum de cinq.
- Chacun des 15 sous-groupes s'est employé à développer les orientations pour en faire des recommandations. Les citoyens ont discuté des orientations qui avaient reçu le plus de soutiens (dans leur ordre de priorité) et ont entamé le processus de rédaction des recommandations.

Au cours de la troisième série de sessions, l'expertise et les informations n'ont pas été apportées en interaction directe avec les citoyens, mais par l'intermédiaire d'un système spécialement conçu, un «Point Ressources et informations». Ce système a permis de centraliser sur place toutes les demandes d'information et de vérification des faits et de transmettre aux sous-groupes des réponses succinctes et factuelles des experts et des vérificateurs des faits. Ce système a été conçu pour veiller à ce que les contributions des experts et des vérificateurs des faits soient préparées dans le respect des normes de qualité les plus élevées et de manière à éviter toute influence indue à ce stade du processus. Les citoyens se sont également vu communiquer les rapports intermédiaires de la plateforme numérique multilingue.

Au cours des travaux en sous-groupes, des séances de retour d'informations ont été organisées afin d'aider les participants à comprendre le travail accompli dans les autres sous-groupes et de renforcer leurs recommandations.

Les recommandations de chaque sous-groupe ont ensuite fait l'objet d'un vote par le panel le dernier jour de la session. Préalablement au vote, tous les participants ont reçu un document contenant l'ensemble des projets de recommandations produits la veille afin qu'ils puissent les lire dans leur propre langue (traduction automatique à partir de l'anglais). Chaque recommandation a été lue en anglais en plénière afin de permettre aux citoyens d'entendre l'interprétation simultanément. Les recommandations ont, l'une après l'autre, été soumises au vote des participants au moyen d'un formulaire en ligne. En fonction des résultats des votes finaux, les recommandations ont été classées comme suit:

les recommandations ayant reçu 70 % ou plus des suffrages exprimés ont été adoptées par le panel; les recommandations n'ayant pas atteint ce seuil ont été considérées comme non validées par le panel. Au total, les panels de citoyens européens ont adopté 178 recommandations.

La procédure de vote a été supervisée par un comité de vote composé de deux citoyens qui s'étaient proposés pour remplir ce rôle.

LES REPRÉSENTANTS DES PANELS DE CITOYENS EUROPÉENS AU SEIN DE LA PLÉNIÈRE

Les recommandations adoptées par les quatre panels de citoyens européens ont ensuite été présentées et débattues par les 80 représentants des panels de citoyens européens lors de l'assemblée plénière de la conférence et au sein des groupes de travail, les 21 et 22 janvier 2022 (panels 2 et 3) et les 11 et 12 mars 2022 (panels 1 et 4). Les 80 représentants des panels de citoyens européens (à raison en moyenne de 70 sur place et 10 en ligne) ont ensuite continué à promouvoir et expliquer les recommandations des panels de citoyens européens lors de trois réunions consécutives de l'assemblée plénière et des groupes de travail (les 25 et 26 mars, les 8 et 9 avril et les 29 et 30 avril). Ils ont également procédé à des échanges de vues réguliers lors de réunions relevant de la «composante citoyenne» (lors de réunions préparatoires en ligne et à l'occasion de réunions de l'assemblée plénière, sur place), entre eux et avec les 27 représentants d'événements nationaux et/ou de panels nationaux. Le 23 avril, les représentants des panels de citoyens européens se sont réunis

en ligne avec l'ensemble de leurs homologues pour expliquer comment les recommandations avaient été débattues puis intégrées dans les propositions de la plénière, et recevoir un retour d'informations de la part des autres participants aux panels. Un groupe composé de membres du secrétariat commun et du consortium a apporté son appui à la composante citoyenne lors de la plénière.

TRANSPARENCE DU PROCESSUS

L'ensemble du processus a été mené en toute transparence. Les réunions plénières des panels de citoyens européens ont été retransmises en direct, tandis que les documents issus de leurs discussions et de leurs délibérations ont été mis à la disposition du public sur la plateforme numérique multilingue. Le rapport final de chacune des sessions du panel est disponible sur la plateforme, de même que les recommandations. Ces rapports contiennent également des informations sur tous les experts qui ont appuyé les travaux des panels.

En tant que véritable innovation démocratique, les panels de citoyens européens ont reçu beaucoup d'attention de la part de la communauté scientifique. Les chercheurs ont pu assister aux réunions des panels de citoyens européens et en observer le déroulement, dans le respect de certaines règles, des travaux menés et de la vie privée des participants.



Panel 1**Une économie plus forte, justice sociale et emploi; éducation, culture, jeunesse et sport; transformation numérique**

La première session du panel sur le thème «Une économie plus forte, justice sociale et emploi; éducation, culture, jeunesse et sport; transformation numérique» s'est tenue du 17 au 19 septembre 2021 à Strasbourg. Ce panel a traité de l'avenir de nos économies et de nos emplois, en particulier après la pandémie, en prêtant toute l'attention voulue aux questions connexes relatives à la justice sociale. Il a également abordé les possibilités et les défis liés à la transformation numérique, l'un des plus importants thèmes de discussion parmi ceux qui concernent l'avenir. Ce panel a aussi traité de l'avenir de l'Europe dans les domaines de la jeunesse, du sport, de la culture et de l'éducation. Les citoyens participant au panel ont été accueillis par le coprésident Guy Verhofstadt. Les travaux de la première session se sont achevés sur l'approbation des cinq axes de travail que sont «Travailler en Europe», «Une économie pour l'avenir», «Une société juste», «Apprendre en Europe» et «Une transformation numérique éthique et sûre».

Du 5 au 7 novembre 2021, le panel 1 s'est réuni pour la deuxième fois, cette fois en format virtuel, et a poursuivi les délibérations de la première session. Au cours de cette deuxième session, les intervenants ont établi des «orientations» en vue d'élaborer des recommandations concrètes (lors de leur troisième session) pour chacun des cinq axes qu'ils avaient déterminés lors de la première

session. Au total, les citoyens participant au panel 1 ont produit 142 groupes d'orientations.

Du 25 au 27 février 2022, les citoyens participant au panel 1 se sont réunis pour la troisième fois, poursuivant les délibérations qui s'étaient tenues durant les sessions 1 et 2. Pour cette session finale, les participants au panel 1 ont été accueillis au château de Dublin par l'Institut des affaires internationales et européennes (IIEA), avec la possibilité de participer en ligne. À partir des orientations qu'ils avaient élaborées lors de la session 2 pour servir de base à leurs travaux, les citoyens ont élaboré et approuvé 48 recommandations finales.

Panel 2**Démocratie européenne; valeurs et droits, État de droit, sécurité**

La session 1 du panel sur le thème «Démocratie européenne; valeurs et droits, État de droit, sécurité» s'est tenue du 24 au 26 septembre à Strasbourg. Ce panel a porté sur les thèmes liés à la démocratie, tels que les élections, la participation en dehors des périodes électorales, la distance perçue entre les citoyens et leurs représentants élus, la liberté des médias et la désinformation. Il a également abordé les questions liées aux droits et valeurs fondamentaux, à l'État de droit et à la lutte contre toutes les formes de discrimination. Dans le même temps, il s'est intéressé à la sécurité intérieure de l'UE, concernant par exemple la protection des Européens contre les actes de



Photographie: panel 1 de citoyens européens



Photographie: panel 2 de citoyens européens

terrorisme et d'autres crimes. Les intervenants ont été accueillis par le coprésident Gašper Dovžan. Les travaux de cette première session se sont achevés sur l'approbation des cinq axes de travail que sont «Assurer le respect des droits et la non-discrimination», «Protéger la démocratie et l'état de droit», «Réformer l'UE», «Construire l'identité européenne» et «Renforcer la participation des citoyens».

Du 12 au 14 novembre 2021, le panel 2 s'est réuni pour la deuxième fois, en format virtuel, et a poursuivi les délibérations de la première session. Au cours de cette deuxième session, les intervenants ont établi des «orientations» en vue d'élaborer des recommandations concrètes (lors de leur troisième session) pour chacun des cinq axes qu'ils avaient déterminés lors de la première session. Au total, les citoyens participant au panel 2 ont produit 124 groupes d'orientations.

Du 10 au 12 décembre 2021, les citoyens participant au panel 2 se sont réunis pour leur session finale organisée à l'Institut universitaire européen de Florence, avec la possibilité de participer en ligne. À partir des orientations qu'ils avaient élaborées lors de la session 2 pour servir de base à leurs travaux, les citoyens ont élaboré et approuvé 39 recommandations finales.

Panel 3

Changement climatique et environnement; santé

Le panel sur le thème «Changement climatique et environnement; santé» a tenu sa première session du 1^{er} au 3 octobre à Strasbourg. Ce panel a porté sur les effets du changement climatique, les questions environnementales et les nouveaux défis sanitaires pour l'Union européenne. Il a également eu trait aux objectifs et aux stratégies de l'UE, tels que l'agriculture, les transports et la mobilité, l'énergie et la transition vers des sociétés post-carbone, la recherche, les systèmes de santé, les réponses aux crises sanitaires, la prévention et les modes de vie sains. Les travaux de cette première session se sont achevés sur l'approbation des cinq axes de travail que sont «De meilleurs modes de vie», «Protéger notre environnement et notre santé», «Réorienter notre économie et notre consommation», «Vers une société durable» et «Des soins pour tous». Le rapport final de la session est disponible sur la plateforme numérique multilingue.

Du 19 au 21 novembre 2021, le panel 3 s'est réuni pour la deuxième fois, cette fois en format virtuel, pour poursuivre les délibérations de la première session. Au cours de cette deuxième session, les intervenants ont établi des «orientations» en vue d'élaborer des recommandations concrètes (lors de leur troisième session) pour chacun des cinq axes qu'ils avaient déterminés lors de la première session. Au total, les citoyens participant au panel 3 ont produit 130 groupes d'orientations.

Du 7 au 9 janvier 2022, les citoyens du panel 3 se sont réunis pour la session finale qu'ils ont organisée au Collège d'Europe à Natolin et au Palais de la culture et de la science, avec le soutien de la ville de Varsovie. Il était possible de participer en ligne. À partir des orientations qu'ils avaient élaborées lors de la session 2 pour servir de base à leurs travaux, les citoyens ont élaboré et approuvé 51 recommandations finales.

Panel 4



Photographie: panel 3 de citoyens européens

L'UE dans le monde; migration

Le quatrième panel, sur le thème «L'UE dans le monde; migration» s'est réuni pour la première fois du 15 au 17 octobre à Strasbourg, au cours de laquelle les participants ont notamment discuté du rôle de l'UE sur la scène internationale. Il a notamment été question des objectifs et des stratégies de l'UE en matière de sécurité, de défense, de politique commerciale, d'aide humanitaire et de coopération au développement, de politique étrangère, de politique de voisinage de l'UE et d'élargissement, ainsi que de la manière dont l'UE devrait faire face aux migrations. Les



Photographie: panel 4 de citoyens européens

citoyens ont été accueillis par le coprésident Dubravka Šuica. Les travaux de cette première session se sont achevés sur l'approbation des cinq axes de travail que sont «Autosuffisance et stabilité», «L'UE en tant que partenaire international», «Une UE forte dans un monde en paix», «La migration d'un point de vue humain» et

«Responsabilité et solidarité dans l'ensemble de l'UE». Le rapport final de la session est disponible sur la plateforme numérique multilingue.

Du 16 au 28 novembre 2021, le panel 4 a tenu sa deuxième session en ligne, sur la base des travaux réalisés lors de la première session. Au cours de cette deuxième session, les intervenants ont établi des «orientations» en vue d'élaborer des recommandations concrètes (lors de leur troisième session) pour chacun des cinq axes qu'ils avaient déterminés lors de la première session. Au total, les citoyens participant au panel 4 ont produit 95 groupes d'orientations.

Du 11 au 13 février 2022, des citoyens du panel 4 se sont réunis pour leur session finale, organisée au Maastricht Exhibition and Conference Centre (MECC) par Studio Europa Maastricht, en coopération avec l'université de Maastricht et l'Institut européen d'administration publique (IEAP). Il était possible de participer en ligne. À partir des orientations qu'ils avaient élaborées lors de la session 2 pour servir de base à leurs travaux, les citoyens ont élaboré et approuvé 40 recommandations finales.

2. Panels de citoyens nationaux

Conformément à la déclaration commune, l'assemblée plénière de la conférence a débattu des recommandations émanant des panels de citoyens nationaux et européens, regroupées par thème. Pour aider les États membres projetant d'organiser des panels de citoyens nationaux, des [orientations](#) ont été approuvées par les coprésidents et transmises au conseil exécutif le 26 mai 2021. Elles suivaient les mêmes principes que les panels de citoyens européens et incluaient des principes de bonne délibération, sur la base d'un rapport de l'OCDE^{IV}.

Six États membres - l'Allemagne, la Belgique, la France, l'Italie, la Lituanie et les Pays-Bas - ont organisé des panels de citoyens nationaux respectant les principes énoncés dans ces orientations. Les recommandations émises par ces panels de citoyens nationaux ont été présentées et débattues lors des assemblées plénières de janvier et de mars, ainsi qu'au sein des groupes de travail de l'assemblée plénière, en

parallèle avec les recommandations des panels de citoyens européens portant sur les mêmes sujets.

1) BELGIQUE



Photographie: panel de citoyens belge

^{IV} OCDE, Participation citoyenne innovante et nouvelles institutions démocratiques, 2020 - <https://www.oecd.org/gov/open-government/innovative-citizen-participation-new-democratic-institutions-catching-the-deliberative-wave-highlights.pdf>.

En octobre 2021, un panel de citoyens a réuni pendant trois week-ends 50 citoyens sélectionnés de manière aléatoire, représentatifs de la population générale, pour débattre du thème de la démocratie européenne et de la manière dont les citoyens pourraient être davantage associés aux affaires européennes.

Ce panel a été organisé sous les auspices de M^{me} Sophie Wilmès, vice-Première ministre belge et ministre des affaires étrangères et européennes.

Les citoyens ont formulé des recommandations autour de cinq thèmes qu'ils avaient choisis, à savoir:

- améliorer la communication sur l'Union européenne,
- identifier et combattre la désinformation sur l'UE,
- les panels de citoyens comme outil de participation,
- le référendum dans les affaires européennes,
- améliorer les instruments participatifs déjà existants dans l'Union européenne.

Les travaux du panel de citoyens belge ont donné lieu à 115 recommandations, qui ont été élaborées, débattues et votées par les 50 citoyens belges sélectionnés de manière aléatoire.

2) ALLEMAGNE

En janvier 2022, le ministère allemand des affaires étrangères a organisé un panel de citoyens national. Cent citoyens sélectionnés de manière aléatoire, représentatifs de la population, ont participé à ce panel en ligne.

Les 5 et 8 janvier 2022, cinq ateliers de lancement ont été organisés en ligne, chacun réunissant 20 participants autour des thèmes suivants:

- le rôle de l'Europe dans le monde,
- le climat et l'environnement,
- l'État de droit et les valeurs,
- une économie plus forte et la justice sociale.

Les cent citoyens sélectionnés de manière aléatoire se sont réunis les 15 et 16 janvier 2022



Photographie: panel de citoyens allemand

pour discuter des défis liés à ces questions et des solutions possibles, et ont adopté leurs recommandations. Les participants ont élaboré deux propositions spécifiques pour chacun des thèmes susmentionnés.

Les résultats ont été présentés le 16 janvier lors d'une conférence finale en ligne à laquelle ont participé M^{me} Annalena Baerbock, ministre allemande des affaires étrangères, et M^{me} Anna Lührmann, ministre adjointe pour l'Europe et le climat.

3) FRANCE

Des panels de citoyens ont été organisés en France par le ministère français de l'Europe et des affaires étrangères, avec le soutien du ministère chargé des relations avec le Parlement et de la participation citoyenne.



Photographie: panel de citoyens français

Dix-huit panels de citoyens ont été organisés en septembre et début octobre 2021 dans toutes les régions de France, métropolitaines et d'outre-mer. Chaque panel a réuni entre 30 et 50 citoyens sélectionnés de manière aléatoire, représentatifs de la diversité de la population des régions. Au total, plus de 700 citoyens ont participé aux panels. Les travaux des panels régionaux ont donné lieu à une liste de 101 aspirations, avec 515 amendements et 1 301 propositions spécifiques.

Au total, cent citoyens représentant les panels se sont réunis à Paris les 16 et 17 octobre 2021 à l'occasion de la conférence nationale de synthèse, afin de rédiger et d'adopter les recommandations. En tout, quatorze recommandations prioritaires ont été définies dans le cadre de ce processus. Couvrant les neuf thèmes de la conférence, les recommandations ont été soumises au gouvernement français, y compris au secrétaire d'État Clément Beaune, et constituaient la contribution du gouvernement français à la conférence.

4) ITALIE

Un panel de citoyens a été organisé en mars 2022 par un tiers indépendant, sous la supervision du département italien des politiques européennes de la présidence du Conseil des ministres.

Un total de 55 citoyens sélectionnés de manière aléatoire, représentatifs de la société italienne et de ses régions, y ont participé. Les participants ont été sélectionnés de manière aléatoire afin de garantir la présence de

personnes de genre, âge, origine sociale, lieu de résidence et statut professionnel différents.

Les citoyens se sont réunis en ligne les 11 et 12 mars 2022 pour débattre de deux thèmes de la conférence:

- «Une économie plus forte, justice sociale et emploi», et
- «L'Europe dans le monde».

Le 12 mars 2022, le panel a adopté un total de 58 recommandations, dont 33 sur le thème «Une économie plus forte, justice sociale et emploi» et 25 sur «L'Europe dans le monde». Le dernier jour, les participants ont procédé à la vérification et à la validation du premier projet des recommandations formulées au cours de la première phase des travaux.

5) LITUANIE



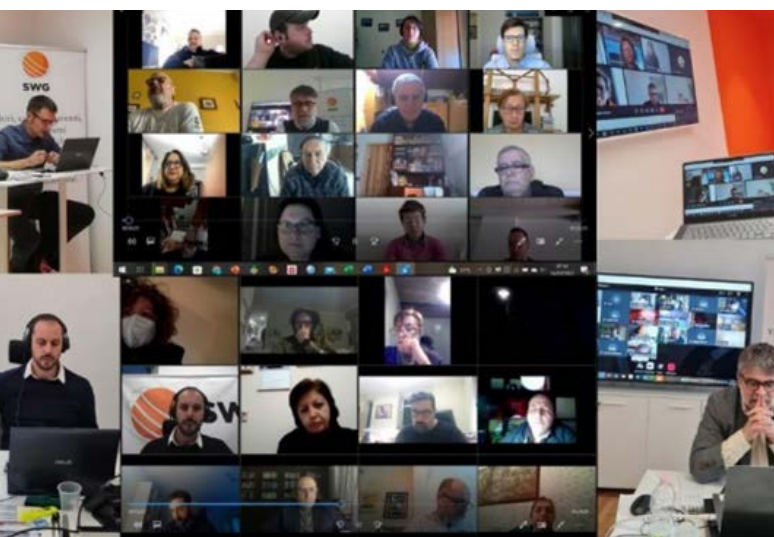
Photographie: panel de citoyens lituanien

Au nom du ministère des affaires étrangères, un panel de citoyens national a été organisé par un tiers indépendant en janvier 2022.

Il a réuni un total de 25 citoyens sélectionnés de manière aléatoire, âgés de 18 à 65 ans, représentatifs des différents groupes socio-économiques et régions de Lituanie.

Le 4 janvier 2022, une séance d'ouverture a été organisée en ligne et les citoyens ont débattu de deux thèmes:

- le rôle et les compétences de l'UE en matière de politique étrangère,
- le rôle économique de l'UE.



Photographie: panel de citoyens italien

Le 15 janvier 2022, les participants se sont rencontrés en personne pour formuler les principales conclusions de leurs discussions. Le 25 janvier 2022, ils ont adopté 21 recommandations lors d'une session virtuelle, dont 10 portaient sur le rôle et les compétences de l'UE en matière de politique étrangère et 11 sur le rôle économique de l'UE.

6) PAYS-BAS

Le panel de citoyens a été organisé par un tiers indépendant, les dialogues intitulés «Visions de l'Europe» ayant débuté le 1^{er} septembre. Ils étaient scindés en plusieurs parties.

Lancée le 1^{er} septembre 2021, la partie en ligne comprenait un questionnaire et un outil de sélection simplifié permettant aux citoyens d'exprimer leurs préférences, leurs souhaits et leurs recommandations sur les neuf thèmes de la conférence. Le questionnaire a été distribué à un groupe représentatif et inclusif sélectionné comptant 4 000 citoyens.

En octobre et novembre 2021, des débats approfondis ont été organisés en ligne et hors ligne avec les citoyens, notamment



Panel de citoyens néerlandais

pour toucher les jeunes et les groupes cibles difficiles à atteindre.

Deux rapports ont été publiés, portant le titre «Notre vision de l'Europe; avis, idées et recommandations» («Onze kijk op Europa; meningen, ideeën en aanbevelingen») et réunissant les 30 recommandations formulées par les citoyens sur les neuf thèmes de la conférence.



C. Événements organisés dans le cadre de la conférence

1. Événements nationaux

Les États membres ont contribué à la conférence par un large éventail d'événements et d'initiatives. Plusieurs milliers de citoyens de toute l'UE ont participé à ces événements. Une [rubrique spécifique](#) de la plateforme numérique multilingue fournit une vue d'ensemble des principales activités que les autorités des États membres ont organisées ou soutenues. Les événements ont été présentés lors des assemblées plénières de la conférence du 23 octobre 2021 et du 25 mars 2022 par les représentants des événements nationaux et/ ou par des panels de citoyens nationaux, mais ils ont également contribué à la conférence au moyen de [rapports de la plateforme](#), enrichissant ainsi le débat au niveau européen.

L'objectif principal de ces événements et initiatives consistait à écouter les citoyens et à les faire participer à des débats sur l'Union européenne. L'inclusion et le dialogue avec les citoyens étaient également une priorité, des efforts ayant été déployés pour inclure les personnes qui ne sont habituellement pas associées aux débats portant sur l'UE.

Différents types d'événements ont eu lieu, combinant des approches centralisées et décentralisées, y compris avec diverses formes de soutien aux initiatives ascendantes. Les activités et les événements dans les États membres ont été organisés par différentes institutions et acteurs, notamment des autorités nationales, régionales et locales, des organisations de la société civile, des partenaires sociaux, des associations et des citoyens. Dans certains cas, des organisations non gouvernementales, des institutions culturelles, des groupes de réflexion, des universités et des instituts de recherche ont également participé activement à l'organisation d'événements sur la conférence. Dans bon nombre de ces activités et événements, une importance particulière a été accordée à la participation de la jeune génération.



Aperçu des principaux événements et initiatives dans les États membres:

1

Belgique

Plusieurs événements ont été organisés par les autorités fédérales et régionales. Plusieurs débats avec les citoyens ont eu lieu, par exemple sur l'UE dans le monde et sur le changement climatique et l'environnement. Un dialogue structuré avec les citoyens sur le thème «Vivre dans une région frontalière», ainsi qu'un hackathon sur «l'impact des modes de vie sains et du changement climatique sur la qualité de la vie» et «les barrières à l'emploi de jeunes» ont également eu lieu. En outre, un événement sur la numérisation et l'économie durable a été organisé, et une série de débats entre les jeunes et des responsables politiques a été menée sur le thème «L'Europe t'écoute».

2

Bulgarie

L'exercice bulgare a été lancé lors d'une cérémonie intitulée «Comment entendre la voix des citoyens grâce à la conférence sur l'avenir de l'Europe?», associant des autorités publiques et des représentants des citoyens. Dans le cadre des événements organisés, un dialogue sur la démographie et la démocratie a été mis en place. Plusieurs événements locaux ont eu lieu dans des grandes villes universitaires, avec l'aide des centres Europe Direct.

3

République tchèque

La République tchèque a organisé des discussions au niveau central avec le grand public et des événements d'information à l'intention des parties prenantes concernées. Ces événements ont été complétés par des événements destinés aux jeunes et des événements à participation internationale. En particulier, un événement transnational avec des citoyens allemands et tchèques a été organisé. Plusieurs débats régionaux ont eu lieu dans tout le pays, ainsi que des séminaires régionaux destinés aux élèves du secondaire et ayant pour thème «prendre des décisions sur l'Europe» («Decide on Europe»).

4

Danemark

Un débat national large et inclusif, dans lequel la société civile et d'autres acteurs non gouvernementaux ont joué un rôle central, a été organisé. Une réserve de fonds publics désignée a été accordée à un groupe d'organisations variées, y compris des ONG, des médias, des organisations de jeunesse, des institutions culturelles, des groupes de réflexion et des instituts de recherche pour soutenir les débats et les initiatives mis en place par des organisations non gouvernementales. Plus de 180 débats ont eu lieu, dont la moitié environ s'adressait spécifiquement aux jeunes. En outre, le gouvernement et le parlement ont organisé une série d'événements officiels, tels que des consultations citoyennes et des débats.

5

Allemagne

Les événements organisés en Allemagne ont associé le gouvernement fédéral, le Bundestag, les États fédéraux et la société civile. Outre les événements mis en place par le gouvernement fédéral, plus de 50 manifestations régionales ont été organisées par les seize États fédéraux de l'Allemagne et environ 300 par la société civile. Les événements transfrontières et les dialogues avec les étudiants et les jeunes ont constitué un élément central de nombreuses initiatives, plaçant les jeunes au premier plan des discussions visant à façonner l'avenir de l'Europe.

6

Estonie

Divers événements, séminaires et débats ont été organisés par la chancellerie d'État en collaboration avec la représentation de la Commission européenne en Estonie, le ministère des affaires étrangères et d'autres ministères, ainsi que par la société civile et des organisations de jeunesse, entre autres. En particulier, une discussion à l'intention de lycéens a été menée sur les questions essentielles relatives au changement climatique, aux politiques énergétiques et à la conférence en général. Une discussion

sur «la diplomatie estonienne au service de la réalisation des objectifs climatiques» a également été engagée.

7

Irlande

L'inclusion et le dialogue avec l'ensemble de la population, en particulier les jeunes, étaient le thème central des activités organisées en Irlande. En coopération avec le Mouvement européen Irlande (EMI), un programme d'engagements régionaux et sectoriels a été lancé en 2021 et 2022. La première phase des réunions régionales s'est déroulée en juin et en juillet sous la forme de consultations virtuelles. La deuxième phase des événements régionaux a pris la forme de réunions publiques en présentiel pour le début de l'année 2022. Depuis juillet, un programme d'événements menés par le gouvernement est en cours.

8

Grèce

Le ministère des affaires étrangères était chargé de la coordination du dialogue national. Les agences gouvernementales centrales et locales et la société civile ont été vivement encouragées à organiser des discussions et d'autres événements. Par exemple, des événements ont eu lieu sur la coopération euro-méditerranéenne, les Balkans occidentaux, le défi démographique, les migrations et la démocratie, associant des citoyens et diverses parties prenantes.

9

Espagne

Le cadre espagnol a compris six événements au niveau national (par exemple, une consultation de citoyens espagnols sur l'avenir de l'Europe) et environ 20 au niveau régional. Un événement a également été organisé avec des citoyens portugais et espagnols afin d'aborder les thèmes clés présentant un intérêt pour l'avenir de leurs régions et pour l'UE. Aux niveaux régional et local, des événements ont été organisés par les autorités sur plusieurs sujets, par exemple la coopération transfrontière, l'impact des changements démographiques, les transports et la mobilité durables, le changement climatique, les migrations et l'avenir des régions ultrapériphériques.

10

France

Le gouvernement français a mené une vaste consultation en ligne pour les jeunes, de mai à juillet 2021. Cinquante mille jeunes Français ont exprimé leur point de vue, approuvant seize idées principales pour l'avenir de l'Europe. Les résultats de cet exercice ont été compilés, avec les résultats du panel français de citoyens, dans un rapport final, qui constitue la contribution de la France à la conférence. Le gouvernement français a également encouragé tous les acteurs français qui le souhaitaient (associations, autorités locales, élus, représentants de la société civile) à organiser des événements.

11

Croatie

Un groupe de travail pour la coordination des activités a été créé, et il a rassemblé des idées et des plans pour mener des activités au niveau national. Les ministères, bureaux centraux de l'État, agences de développement régional, universités, ONG et instituts ont organisé des événements sous la forme de conférences, de dialogues citoyens et de débats avec les citoyens, de discussions publiques et d'ateliers éducatifs, en mettant l'accent en particulier sur les jeunes. Parmi les thèmes abordés figurent la migration, la démographie, la neutralité climatique et l'économie circulaire. Certains événements ont été organisés avec d'autres États membres et des pays voisins non membres de l'UE.

12

Italie

Plusieurs événements, axés en particulier sur les jeunes, ont été mis en place pour toucher le plus grand nombre de citoyens possible, notamment avec le soutien actif des autorités locales. Une campagne médiatique a été lancée pour faire connaître ces événements le plus possible. Parmi ces activités figurent le forum des jeunes UE-Balkans, organisé avec des jeunes des Balkans occidentaux, le forum de la jeunesse «Med Dialogues», faisant intervenir des jeunes du voisinage méridional, ainsi que des concours destinés aux élèves du secondaire et aux étudiants universitaires intitulés «L'Europe est entre vos mains».

13

Chypre

Plusieurs activités axées sur les jeunes ont été organisées, associant de nombreux acteurs. Un événement de lancement a eu lieu, comprenant une discussion avec la jeune génération sur ses attentes, ses préoccupations et sa vision pour l'Europe et Chypre au sein de l'UE. Un dialogue ouvert a également été mené sur le rôle des jeunes dans le débat sur l'Europe et les problèmes auxquels ils sont confrontés aux niveaux national et européen. Un événement a également eu lieu pour débattre de l'avenir de la sécurité et de la défense européennes.

14

Lettonie

Plusieurs événements ont été organisés, y compris une discussion en ligne à l'échelle nationale avec des étudiants, intitulée «L'avenir est entre vos mains», portant sur les questions économiques, sociales et de sécurité. Un sondage national et des discussions au sein de groupes de réflexion ont été mis en place pour recueillir des données d'opinion publique sur les avis des citoyens quant aux futures priorités de l'Union européenne concernant l'ensemble des thèmes de la conférence. Des discussions régionales en présentiel ont eu lieu pour faire mieux connaître la conférence aux personnes âgées de 55 ans ou plus et des discussions en présentiel ont été menées avec des élèves de l'enseignement secondaire.

15

Lituanie

Les événements ont principalement été organisés selon une approche décentralisée et l'accent a été mis sur les différentes régions de Lituanie et les jeunes (par exemple dans le cadre du débat entre jeunes des États baltes). Une série de dialogues citoyens (sur la démocratie, la numérisation, le changement climatique, etc.), de dialogues transnationaux (par exemple avec la France, l'Irlande et l'Italie) et des événements émanant de la société civile ont eu lieu. En outre, les écoles ont été encouragées à aborder la question de l'avenir de l'Europe.

16

Luxembourg

Un certain nombre d'événements ont été organisés au niveau national selon une approche ouverte, inclusive et transparente. Par exemple, le parlement a organisé un certain nombre d'événements selon de nouveaux formats, tels que les «bistrot talks». Un hackathon destiné aux étudiants et aux jeunes entrepreneurs a également été organisé pour débattre de la boussole numérique et de la stratégie industrielle de l'UE. En outre, un échange trinational a eu lieu entre des lycéens allemands, français et luxembourgeois.

17

Hongrie

Un large éventail d'événements à travers la société (plus de 800) ont été organisés. Parmi les événements institutionnels figurent des conférences internationales de haut niveau organisées par plusieurs ministères (par exemple sur l'élargissement et la stratégie numérique de l'UE) et des tables rondes avec des étudiants et des organisations de jeunesse (par exemple sur l'intégration européenne). Plusieurs organisations ont tenu des panels pour discuter des thèmes suivants: les institutions de l'UE; une économie plus forte, la justice sociale et l'emploi, la transformation numérique, l'éducation, la culture, la jeunesse et le sport; les valeurs et les droits, l'État de droit et la sécurité; les ONG; la migration; ainsi que la démographie, la famille, la santé, le changement climatique et l'environnement.

18

Malte

À la suite d'un événement de lancement, un comité national de coordination a été créé pour promouvoir l'initiative sur différents canaux de communication et a permis d'orienter le débat grâce à des événements nationaux et locaux. Des dialogues publics thématiques (par exemple sur la santé, les valeurs européennes et l'avenir du travail pour une société équitable), des conférences de presse, des consultations avec les acteurs des secteurs concernés et des sessions interactives avec des enfants et des étudiants ont été organisés en format physique ou hybride.

19**Pays-Bas**

Aux Pays-Bas, l'accent a été mis sur l'organisation du panel de citoyens nationaux «Visions de l'Europe - Kijk op Europa», qui s'est déroulé tant en ligne qu'en présentiel. Celui-ci reposait sur une approche en deux phases: la première consistait à recueillir les réflexions et les avis des citoyens sur le «quoi», à savoir ce qu'ils attendaient et souhaitaient; la deuxième phase visait à comprendre ensuite leur avis sous-jacent (le «pourquoi» et le «comment») au moyen de dialogues de groupe.

20**Autriche**

Des débats ont eu lieu selon différents formats, aux niveaux fédéral, régional et local. Des «laboratoires de l'avenir» et des «dialogues sur l'avenir» ont permis de mener des échanges approfondis avec des experts de haut niveau sur différents sujets et de rechercher des solutions plus globales pour l'avenir. En outre, un certain nombre d'événements ont été organisés par et pour les conseillers municipaux autrichiens chargés des affaires européennes. Plusieurs événements s'adressaient directement aux jeunes et aux élèves.

21**Pologne**

Les événements ont principalement été organisés dans le cadre d'une approche décentralisée. Au niveau régional, les centres régionaux de débat international ont organisé des événements publics dans les 16 régions polonaises en format physique et virtuel. Les sujets de discussion ont couvert les domaines thématiques de la conférence, comme la solidarité en temps de crise, l'agriculture et les nouvelles technologies. Un débat national a également été organisé sur le climat, la numérisation, le marché intérieur, la santé, l'UE dans le monde et la migration.

22**Portugal**

À la suite du premier événement destiné aux citoyens à Lisbonne, qui a donné le coup d'envoi

à la participation des citoyens à la conférence, de nombreux événements ont été organisés en partenariat avec les autorités locales, les universités, les écoles, les partenaires sociaux, les organisations de jeunesse et les organisations locales de la société civile, entre autres. Par exemple, un événement transnational a été organisé avec l'Espagne pour discuter de thèmes clés présentant un intérêt pour l'avenir des régions de ces deux pays et de l'UE. En outre, des événements nationaux décentralisés ont eu lieu sur différents sujets tels que la migration et les partenariats internationaux, l'avenir de la démocratie européenne et la transformation numérique.

23**Roumanie**

Les événements ont principalement été organisés ou coorganisés par l'administration et des instituts en particulier, avec la participation active d'organisations de la société civile et de jeunesse. Les débats ont porté sur un large éventail de sujets, tels que la transition numérique, l'éducation, la santé, l'environnement, le développement durable, l'économie, l'agriculture et les partenariats stratégiques de l'UE. Les événements se sont déroulés dans la capitale et au niveau local, et tous les groupes d'âge y ont participé.

24**Slovénie**

L'idée était d'encourager un vaste débat au sein duquel la société civile jouait un rôle central, ainsi que la participation des jeunes en particulier. Le gouvernement a organisé un événement de lancement, qui a été suivi de plusieurs initiatives, telles que le forum stratégique de Bled, dont le thème principal était l'avenir de l'Europe, avec un accent particulier sur l'élargissement de l'UE et les Balkans occidentaux. D'autres événements ont porté sur des sujets tels que la politique monétaire, la neutralité climatique, la jeunesse et le rôle de l'UE dans un environnement international multipolaire.

25**Slovaquie**

Les événements organisés se sont articulés autour de deux grands piliers. Le premier pilier était le projet «WeAreEU», axé sur le grand public,

comprenant des discussions avec les étudiants et des consultations publiques, et comportant une série d'événements régionaux organisés dans le cadre du «WeAreEU Road Show». Le deuxième pilier était la convention nationale sur l'UE, axée sur des contributions d'experts et des analyses sur des thèmes tels que le marché unique, la désinformation et le populisme, et les transitions numérique et écologique.

26

Finlande

Une série de consultations régionales, y compris «l'événement de la conférence le plus septentrional de l'UE», a été organisée par le gouvernement sur différents sujets, comme sur la croissance durable, l'éducation et l'État de droit par exemple. Un sondage a également été mis en place pour alimenter la discussion. Des événements ont été organisés par le gouvernement en coopération avec les villes, les autorités locales, les universités, les ONG et les organisations finlandaises de jeunesse, ainsi qu'avec le parlement finlandais, le Parlement européen et les bureaux d'information de la Commission européenne en Finlande.

27

Suède

Les événements ont principalement été organisés selon une approche décentralisée en tant qu'exercice conjoint entre le gouvernement, le parlement national, les partis politiques, les partenaires sociaux, les représentants locaux et régionaux, les organisations de la société civile et d'autres acteurs concernés de la société. Par exemple, le ministre suédois des affaires européennes a discuté de l'avenir de l'Europe avec des élèves de différentes écoles et participé à des réunions au niveau municipal afin d'aborder la question de l'avenir de l'Europe et de la démocratie avec les citoyens. Les médias numériques ont également été utilisés pour participer à des dialogues avec les citoyens au moyen, par exemple, de sessions de questions-réponses.

Les descriptions susmentionnées ne sont pas exhaustives. De plus amples informations sur les événements nationaux sont disponibles dans une [rubrique spécifique](#) de la plateforme numérique multilingue.



2. Rencontre des jeunes Européens

La [Rencontre des jeunes européens \(EYE 2021\)](#) s'est déroulée les 8 et 9 octobre 2021 et a réuni 10 000 jeunes en ligne et au Parlement européen à Strasbourg pour façonner l'avenir de l'Europe et échanger des idées à ce sujet. *L'EYE a été une occasion unique pour les jeunes de 16 à 30 ans d'interagir en personne et en ligne, de s'inspirer mutuellement et d'échanger leurs points de vues avec des experts, des militants, des influenceurs et des décideurs, au cœur même de la démocratie européenne.*

Depuis mai 2021, en collaboration avec des organisations de jeunesse paneuropéennes, plus de 2 000 propositions de jeunes citoyens de toute l'Union européenne ont été recueillies en ligne. En outre, plusieurs sessions, tant en ligne avant l'événement que pendant l'EYE à Strasbourg, ont mis l'accent sur la conférence sur l'avenir de l'Europe. Après l'événement, les 20 idées principales parmi celles ayant été soulevées par les participants, soit deux idées par thème de la conférence, ont été

rassemblées dans le [Rapport sur les idées des jeunes](#) pour la conférence sur l'avenir de l'Europe, publié en 23 langues.

Le Rapport sur les idées des jeunes a été présenté à l'assemblée plénière de la conférence le 23 octobre par des jeunes participants des panels de citoyens européens qui avaient aussi pris part à l'EYE 2021. Toutes les idées recueillies sont disponibles sur: search.youthideas.eu.

3. Autres événements

En plus des événements susmentionnés, beaucoup d'autres institutions et parties prenantes ont réuni des citoyens dans le but de débattre de l'avenir de l'Europe.^v

Tout au long de la conférence sur l'avenir de l'Europe, le Comité économique et social européen (CESE) s'est employé à la faire connaître et à aider son vaste réseau d'organisations de la société civile dans les États membres à organiser des consultations nationales. Au total, il a soutenu le déploiement

^v Rendez-vous sur la plateforme numérique multilingue afin d'accéder à toutes les informations relatives à ces événements.



de 75 événements, dont 33 au niveau national et 42 au niveau central. Parmi ces événements, 60 % ont publié des rapports sur la plateforme de la conférence et ces 45 événements ont rassemblé à eux seuls plus de 7 300 participants. En particulier, le CESE a lancé ses activités en juin 2021 avec une grande conférence – «[Bringing the European project back to citizens](#)» (Rapprocher le projet européen des citoyens), et a organisé le séminaire «[Connecting EU](#)» à Lisbonne en novembre 2021 ainsi qu'un événement de haut niveau à Bruxelles en février 2022 «[Donner forme à l'Europe ensemble](#)». Le Comité a également encouragé l'utilisation de la plateforme en ligne, où il a téléchargé 60 nouvelles idées, et a lancé une vaste campagne de communication sur les médias sociaux, avec un public potentiel de 32 millions de personnes rien que sur Twitter, pour promouvoir les événements nationaux en anglais et dans la langue locale et il a communiqué des informations avant et après chaque assemblée plénière et réunion liée à la conférence.

Le Comité européen des régions (CdR) a organisé des débats thématiques au sein de ses commissions et sessions plénières, ainsi que 140 événements aux niveaux local, transfrontière et interrégional auxquels ont participé 10 000 citoyens et 200 responsables politiques locaux. En outre, la toute première [enquête menée auprès de 1,2 million de responsables politiques locaux](#) dans l'EU-27 sur leurs points de vue sur l'avenir de l'Europe a été publiée en octobre 2021. Par ailleurs, le CdR a proposé [44 idées](#) sur la plateforme numérique multilingue. Début 2022, un [groupe indépendant de haut niveau sur la démocratie européenne](#) a présenté des idées sur la manière d'améliorer la démocratie dans l'UE. Une [résolution](#) contenant des propositions pour le rapport final de la conférence a été adoptée par le CdR et un [manifeste](#) en 12 points rédigé au nom du million de responsables politiques locaux et régionaux dans l'UE a été approuvé lors du [Sommet européen des régions et des villes](#) en mars 2022. Un rapport intitulé «[Citizens, local politicians and the future of Europe](#)» (Citoyens, responsables politiques locaux et avenir de l'Europe) (mars 2022) résume toutes les activités du CdR dans le cadre de la conférence.

Les trois organisations d'employeurs associées au partenariat social de l'UE, [BusinessEurope](#), [SGI Europe](#) et [UEAPME](#), ont toutes publié leurs priorités et leurs contributions sur la plateforme numérique et les ont présentées devant les groupes de travail pertinents et l'assemblée plénière. En outre, toutes ont promu la conférence, tant en interne qu'auprès d'acteurs externes, et ont organisé des événements et noué un dialogue avec des parties prenantes dans différentes enceintes. La Confédération européenne des syndicats ([CES](#)) s'est mobilisée pour contribuer à la conférence et a participé aux réunions de l'assemblée plénière et des groupes de travail. La CES a défini des propositions des syndicats pour un avenir plus équitable pour l'Europe et les a publiées sur la plateforme en ligne (ces propositions ont été parmi les propositions les plus soutenues). La CES et ses affiliés ont organisé des événements et des activités de communication afin de présenter et d'examiner les propositions des syndicats.

Les représentants de la société civile – la [Civil Society Convention for the Conference on the Future of Europe](#) (Convention de la société civile pour la conférence sur l'avenir de l'Europe) et le [Mouvement européen international](#) – ont organisé [de nombreux événements](#) dans toute l'Europe et ont été [actifs au niveau de l'assemblée plénière](#). La société civile a associé des centaines d'organisations de la société civile, dans le cadre d'une approche ascendante grâce à des [groupes thématiques](#) pour élaborer des propositions communes et globales dans divers [domaines d'action couverts par la conférence](#). Les idées ont alimenté la conférence par l'intermédiaire de la plateforme, des groupes de travail, des réunions de l'assemblée plénière et en contact direct avec le conseil exécutif, les coprésidents et le secrétariat commun.

Les représentations de la Commission européenne dans les États membres, les centres Europe Direct, les centres de documentation européens ainsi que les bureaux de liaison du Parlement européen ont informé de manière active les citoyens à propos de la conférence sur l'avenir de l'Europe. Les représentations de la Commission européenne ont rapporté 1400 activités ayant aidé à communiquer et à mettre en œuvre

la conférence à travers l'Europe. Elles ont organisé ou activement participé à plus de 850 événements, desquels environ 65% visaient les jeunes et les femmes afin d'encourager leur participation à la conférence de manière générale. Les bureaux de liaison du Parlement européen ont organisé plus de 1300 activités promotionnelles à travers les États membres. Des ateliers thématiques sur les sujets principaux de la conférence ont également été organisés en présence de députés européens, de citoyens, de parties prenantes, d'autorités nationales et régionales ainsi que de médias

locaux, afin d'accroître le rayonnement de la conférence. Les centres de documentation européens ont rapporté plus de 120 actions relatives à la communication de la conférence. Les centres Europe Direct ont rapporté plus de 1000 événements thématiques sur la conférence et plus de 600 activités de promotion, incluant un large éventail de groupes et d'organisations de jeunesse. Les centres de documentation européens ont rapporté plus de 120 actions relatives à la communication de la conférence.

III.

L'assemblée plénière de la conférence

A. Rôle et fonctionnement de l'assemblée plénière

Une assemblée plénière de la conférence a été mise en place pour débattre des recommandations formulées par les panels de citoyens nationaux et européens, regroupées par thèmes, et sans que l'issue des débats soit déterminée à l'avance ou que leur portée soit limitée à des domaines d'action prédéfinis. Les contributions recueillies sur la plateforme multilingue ont également été débattues, le cas échéant. L'assemblée plénière avait une composition unique: elle comprenait, pour la première fois, des citoyens représentant les événements et panels de citoyens européens et nationaux, des représentants des institutions de l'UE et de ses organes consultatifs, des représentants élus aux niveaux national, régional et local, ainsi que des représentants de la société civile et des partenaires sociaux. Les recommandations ont été présentées par les citoyens et discutées avec eux; ensuite, l'assemblée plénière a dû présenter ses propositions sur une base consensuelle^{vi} au conseil exécutif. L'assemblée plénière de la conférence s'est réunie sept fois entre juin 2021 et avril 2022.

L'assemblée plénière de la conférence était composée de 108 représentants du Parlement européen, 54 du Conseil et trois de la Commission européenne^{vii}, ainsi que de 108 représentants de tous les parlements nationaux sur un pied d'égalité, et de citoyens. Quatre-vingts représentants des panels de citoyens européens, dont au moins un tiers avait moins de 25 ans, le président du Forum

européen de la jeunesse et 27 représentants^{viii} d'événements nationaux et/ou de panels de citoyens nationaux ont également participé. Dix-huit représentants du Comité des régions et dix-huit représentants du Comité économique et social, six représentants élus d'autorités régionales et six représentants élus d'autorités locales, douze représentants des partenaires sociaux et huit représentants de la société civile ont aussi participé. Le haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité a été convié lorsqu'il était question du rôle international de l'UE. Des représentants des principales parties prenantes, tels que des représentants des partenaires des Balkans occidentaux, d'Ukraine, de groupes religieux, philosophiques et non-confessionnels ont également été invités.

Les réunions de l'assemblée plénière étaient présidées conjointement par les coprésidents de la conférence. Les assemblées plénières de la conférence ont eu lieu dans les bâtiments du Parlement européen à Strasbourg. En raison de la réglementation applicable en matière de santé et de sécurité, les cinq premières réunions de l'assemblée plénière de la conférence se sont déroulées dans un format hybride, tandis que les deux dernières se sont tenues en présentiel. Les réunions de l'assemblée plénière de la conférence ont été retransmises en direct et tous les documents des réunions ont été mis à la disposition du public sur la plateforme numérique multilingue.

^{vi} Un consensus devait intervenir entre, a minima, les représentants du Parlement européen, du Conseil, de la Commission européenne, et les représentants des parlements nationaux, sur un pied d'égalité. Si la position des représentants des citoyens des événements nationaux et/ou des panels de citoyens européens ou nationaux était manifestement divergente, cette position devait figurer dans le présent rapport.

^{vii} D'autres membres de la Commission européenne ont été conviés à l'assemblée plénière, en particulier lorsque des questions relevant de leur portefeuille étaient débattues.

^{viii} Un par État membre.

B. Groupes de travail

Conformément au règlement intérieur de la conférence, les coprésidents ont proposé à l'assemblée plénière de la conférence que neuf groupes de travail thématiques soient créés, sur la base des thèmes de la plateforme numérique multilingue, afin d'apporter des contributions destinées à préparer les débats et les propositions de l'assemblée plénière de la conférence, dans le respect des paramètres de la déclaration commune. En octobre 2021, les coprésidents se sont mis d'accord sur le mandat applicable aux groupes de travail. Les différents groupes de travail ont couvert les thématiques suivantes: Changement climatique et environnement; Santé; Une économie plus forte, justice sociale et emploi; L'UE dans le monde; Valeurs et droits, État de droit, sécurité; Transformation numérique; Démocratie européenne; Migrations; et Éducation, culture, jeunesse et sport.

Les groupes de travail ont présenté leur contribution à l'assemblée plénière de la conférence en examinant les recommandations des panels de citoyens nationaux et européens respectifs, ainsi que les contributions publiées sur la plateforme numérique multilingue concernant les neuf thèmes rassemblés dans le cadre de la conférence. Les membres de l'assemblée plénière de la conférence étaient répartis comme suit entre les neuf groupes de travail: douze membres par groupe de travail pour le Parlement européen et les parlements nationaux, six pour le Conseil, trois pour les représentants des panels de citoyens nationaux ou des événements nationaux, deux pour le Comité des régions et deux pour le Comité économique et social, un ou deux pour les partenaires sociaux, un pour la société civile et un pour les membres élus des autorités locales et régionales, ainsi

que des représentants des panels de citoyens européens. Les représentants des panels de citoyens européens ont participé aux travaux du groupe de travail compétent pour leur panel. De plus, des dispositions spécifiques ont été prises pour permettre aux membres du collège des commissaires de participer à des groupes de travail en fonction de leur portefeuille.

Les groupes de travail ont tenu des débats animés et travaillé sur des projets de propositions élaborés sous la conduite du président et du porte-parole, sélectionnés parmi les représentants des panels de citoyens européens au sein du groupe de travail, avec l'aide du secrétariat commun. Les groupes de travail devaient travailler sur la base du consensus défini à l'article 17 du règlement intérieur de la conférence. Le président et le porte-parole ont ensuite présenté les résultats du groupe de travail devant l'assemblée plénière. Le président du groupe de travail était assisté par le secrétariat commun. Le secrétariat commun de la conférence a préparé les rapports de synthèse de chaque réunion du groupe de travail sous la direction du président et en consultation avec les membres du groupe de travail.

Les groupes de travail se sont réunis en marge des réunions de l'assemblée plénière de la conférence entre octobre 2021 et le 8 avril 2022, ainsi qu'en ligne en décembre 2021. Certains groupes de travail ont tenu des réunions supplémentaires. Les réunions des groupes de travail ont été retransmises en direct à partir du 20 janvier 2022. Leurs rapports de synthèse ont été dûment publiés dans la rubrique «Assemblée plénière de la conférence» sur la plateforme numérique multilingue.

C. Résumé chronologique

ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE INAUGURALE DE LA CONFÉRENCE, 19 JUIN 2021

L'assemblée plénière inaugurale de la conférence s'est tenue le 19 juin 2021 dans un format hybride.^{IX} Elle a permis aux membres de l'assemblée plénière d'écouter une présentation et de tenir un débat général consacré à l'objectif de la conférence et aux attentes à l'égard de celle-ci. Les coprésidents ont souligné la nature sans précédent de cet exercice de démocratie délibérative au niveau de l'UE, qui a renforcé la démocratie représentative, en plaçant les citoyens au cœur de l'élaboration des politiques dans l'Union européenne. Les coprésidents ont également exposé le fonctionnement des trois piliers de la conférence: la plateforme numérique multilingue, les panels de citoyens européens et nationaux et l'assemblée plénière.

En outre, les membres de l'assemblée plénière ont été informés de l'intention de créer neuf groupes de travail thématiques ainsi que du calendrier de la conférence. Lors du débat qui a suivi, au cours duquel plus de 150 participants ont pris la parole, une grande variété de sujets ont été abordés. La sélection des participants aux panels de citoyens européens n'ayant pas encore été achevée, le président du Forum européen de la jeunesse et 27 représentants d'événements nationaux et/ou de panels de citoyens nationaux y ont participé pour représenter la composante citoyenne.

DEUXIÈME ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DE LA CONFÉRENCE, 22 ET 23 OCTOBRE 2021

La deuxième assemblée plénière de la conférence s'est tenue les 22 et 23 octobre 2021 dans un format hybride, avec la participation, pour la première fois, de représentants des panels de citoyens européens. Les membres de l'assemblée plénière ont eu l'occasion d'écouter une présentation sur l'état d'avancement des travaux des quatre panels de citoyens européens et de tenir un débat. En outre, les représentants des événements et panels nationaux ont pu présenter les événements organisés au niveau national. Un rapport sur la Rencontre des jeunes européens (EYE) a été présenté à l'assemblée plénière de la conférence; il contenait un aperçu

des 20 idées concrètes sélectionnées par les jeunes citoyens ayant participé à cette rencontre. Lors du débat qui a suivi, l'accent a été mis sur le caractère innovant de la plateforme numérique multilingue, qui a donné aux citoyens voix au chapitre et un lieu pour débattre dans toutes les langues officielles de l'UE. Ce débat s'est basé sur le deuxième rapport intermédiaire sur la plateforme. Les partenaires des Balkans occidentaux ont été invités à participer à cette réunion de l'assemblée plénière en tant que principales parties prenantes.

TROISIÈME ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DE LA CONFÉRENCE, 21 ET 22 JANVIER 2022

La troisième assemblée plénière de la conférence, qui s'est tenue les 21 et 22 janvier 2022, était la première consacrée à la présentation officielle de recommandations émanant des panels de citoyens européens, ainsi que des panels de citoyens nationaux liés. Cette plénière était en effet la première à avoir lieu après la mise au point finale des recommandations de certains panels de citoyens européens, à savoir: les panels 2 (Démocratie européenne; valeurs et droits, État de droit, sécurité) et 3 (Changement climatique et environnement; santé). La plénière s'est tenue dans un format hybride, avec la participation de plus de 400 membres de l'assemblée plénière de la conférence soit sur place, soit à distance.

Cette assemblée plénière a également été marquée par le décès, peu de temps auparavant, du président du Parlement européen, David Maria Sassoli. Les coprésidents ont rendu hommage à sa mémoire lors de l'ouverture de la réunion.

Les débats de cette plénière ont été organisés par thème, sur les sujets couverts par les panels de citoyens européens 2 et 3.

Les discussions se sont déroulées dans un format interactif novateur, comprenant des moments consacrés au retour d'information des citoyens ainsi qu'un système spécial de questions «carton bleu» qui a permis des échanges spontanés et animés sur les recommandations formulées par les citoyens.

^{IX} Un premier événement dédié aux citoyens européens s'est déroulé le 17 juin 2021 à Lisbonne en format hybride, en amont de la plénière inaugurale du 19 juin, afin de lancer la participation des citoyens à la conférence.

QUATRIÈME ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DE LA CONFÉRENCE, 11 ET 12 MARS 2022

La quatrième assemblée plénière de la conférence était également consacrée à la présentation de recommandations émanant des panels de citoyens européens, ainsi que des panels de citoyens nationaux liés. Cette plénière a eu lieu après la mise au point finale des recommandations des deux panels de citoyens européens restants, à savoir: les panels 1 (Une économie plus forte, justice sociale et emploi; éducation, culture, jeunesse et sport; transformation numérique) et 4 (L'UE dans le monde; migration).

Comme lors de l'assemblée plénière de janvier, les débats de cette plénière ont été organisés par thème. Les sujets abordés étaient cette fois ceux des panels de citoyens européens 1 et 4. Les discussions sur les recommandations formulées par les citoyens ont de nouveau donné lieu à des échanges animés et approfondis, soutenus par un format interactif novateur.

CINQUIÈME ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DE LA CONFÉRENCE, 25 ET 26 MARS 2022

La cinquième assemblée plénière a marqué l'entrée de la conférence dans sa phase suivante, avec le lancement du processus visant à définir les propositions de l'assemblée plénière sur la base des recommandations formulées par les citoyens. Par conséquent, les membres de la plénière, après s'être préparés dans le cadre thématique plus restreint des groupes de travail, ont tenu, pour la première fois, des débats sur les neuf thèmes de la conférence: une économie plus forte, justice sociale et emploi; éducation, culture, jeunesse et sport; transformation numérique; démocratie européenne; valeurs et droits, État de droit, sécurité; changement climatique et environnement; santé; l'UE dans le monde; migration. Cette plénière a également été l'occasion pour les représentants des événements nationaux organisés dans les 27 États membres de l'UE de présenter les résultats de leurs initiatives.

SIXIÈME ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DE LA CONFÉRENCE, 8 ET 9 AVRIL 2022

Lors de la sixième assemblée plénière de la conférence, la mise au point des projets de propositions de la plénière a été achevée. Une fois les dernières réunions des groupes de travail thématiques terminées, tous les membres de l'assemblée plénière ont, au moyen de neuf débats de fond, exprimé une dernière fois leurs points de vue et commentaires sur les projets de propositions qu'ils avaient élaborés au cours des derniers mois. Cet échange a également été l'occasion pour eux de réfléchir au processus unique d'élaboration des propositions de l'assemblée plénière, sur la base des recommandations des citoyens, et aux travaux réalisés depuis la formulation de celles-ci. Les citoyens, en particulier, ont souligné l'expérience humaine unique et la valeur ajoutée de ce processus de délibération, qui les a unis autour de ce projet commun. Ce débat a alimenté les projets finaux de propositions qui devaient être soumis à la toute dernière assemblée plénière de la conférence.

SEPTIÈME ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DE LA CONFÉRENCE, 29 ET 30 AVRIL 2022

La septième et dernière assemblée plénière de la conférence sur l'avenir de l'Europe a constitué une étape importante, clôturant un processus d'intenses délibérations qui a duré plusieurs mois par la formulation de 49 propositions.

Les 49 propositions ont été présentées et formulées par l'assemblée plénière au conseil exécutif sur une base consensuelle. Ce consensus est intervenu entre les représentants du Parlement européen, du Conseil, de la Commission européenne et des parlements nationaux.

Les représentants du Comité des régions et du Comité économique et social européen, les élus régionaux et locaux ainsi que les représentants des partenaires sociaux et de la société civile se sont également exprimés de manière favorable quant au processus, et ont apporté leur soutien aux propositions.

La composante citoyenne a présenté sa position finale sur les propositions (voir messages clés ci-dessous).

Lors de la plénière de clôture (29-30 avril 2022), les 108 citoyens membres de la composante citoyenne ont présenté leur position finale sur les propositions de la plénière. Leur présentation a été conçue collectivement et présentée par 17 d'entre eux sous la forme d'un discours narratif, lors du débat final. Le texte ci-dessous est un résumé des messages clés de leurs interventions.

Nous commençons par remercier le Parlement européen, le Conseil et la Commission de nous avoir donné l'opportunité de contribuer à façonner l'avenir de l'Europe. Nous avons rencontré des collègues européens de toute l'Union, de différents panels et événements, avec des représentants politiques et des acteurs sociaux, et avons élargi nos horizons. Nous avons grandi en tant qu'Européens. Pour cela, nous avons tous fait des sacrifices: nous avons été sortis de notre vie quotidienne, pris des jours de congé et passé, pour les membres des panels de citoyens européens, neuf week-ends loin de nos familles. Mais nous avons vécu une expérience incroyable et unique. Pour nous, ce n'était pas une perte de temps.

Il y a eu des hauts et des bas en cours de route. Nous n'avons pas toujours obtenu de réponse à nos questions. Nous savons qu'il faudra du temps pour que les propositions soient mises en œuvre. Mais nous sommes convaincus que vous ferez ce qu'il faut pour y parvenir, par respect pour notre travail commun. Si nous, les citoyens, avons pu dépasser nos différences, les barrières linguistiques, pour travailler ensemble et nous hisser à votre niveau, vous le pouvez aussi.

Nous avons tous parcouru un long chemin et maintenant que notre travail en plénière est terminé, nous pouvons en être fiers. Nous voyons 8 thèmes transversaux qui donnent un mandat clair et fort pour l'avenir de l'Europe.

Premièrement, une Union européenne fondée sur la solidarité, la justice sociale et l'égalité. En effet, une grande préoccupation des citoyens est de trouver des conditions et des droits égaux dans différents domaines: soins de santé, services sociaux, éducation et formation tout au long de la vie, égalité des chances pour les habitants des zones rurales et urbaines, prise en compte des considérations démographiques. À l'avenir, les Européens, dans tous les États membres et toutes les régions, ne devraient plus subir de discrimination en raison de leur âge, de leur lieu de résidence, de leur nationalité, de leur sexe, de leur religion ou de leurs préférences politiques. Ils devraient se voir offrir des niveaux de vie, des salaires et des conditions de travail décentes. L'UE doit être plus qu'une union économique. Les États membres doivent faire preuve de plus de solidarité les uns envers les autres. Nous sommes une famille et nous devons nous comporter comme telle dans les situations de crise.

Deuxièmement, l'UE doit oser et agir rapidement pour devenir un leader en matière d'environnement et de climat, en accélérant la transition vers les énergies vertes, en améliorant son réseau ferroviaire, en encourageant les transports durables et une économie véritablement circulaire. Il n'y a pas de temps à perdre. L'UE doit conduire le changement dans de nombreux domaines d'action: agriculture, biodiversité, économie, énergie, transports, éducation, santé, transformation numérique et diplomatie climatique. Nous avons les capacités de recherche, la force économique et le levier géopolitique pour le faire. Si nous faisons du climat une priorité, nous pouvons espérer un avenir prospère.

Troisièmement, l'Europe a besoin d'une Union plus démocratique. Les citoyens européens aiment l'UE, mais soyons francs: ce n'est pas toujours facile. Vous avez fait appel à nous pour vous aider et vous nous avez demandé: À quoi devrait ressembler la démocratie européenne à l'avenir? Et nous vous avons répondu: Nous, les citoyens, voulons une Europe dans laquelle les décisions sont prises de manière transparente et rapide, où le principe d'unanimité est reconsidéré et dans laquelle nous, les citoyens, sommes régulièrement et sérieusement impliqués.

Quatrièmement, l'UE a besoin de plus d'harmonisation dans certains domaines, et de se rapprocher en tant qu'Union. La guerre frappe à nos portes à l'Est, ce qui nous appelle à être plus unis que jamais et à accorder à l'UE davantage de compétences en matière d'affaires étrangères. Cette conférence peut servir de base à la création d'une Europe plus unie et politiquement plus cohérente. Tout se résume à ce mot: Union. Nous ne pouvons pas nous décrire comme tels si nous ne parvenons pas à la collaboration que cette conférence a illustrée.

Cinquièmement, l'UE doit gagner en autonomie et assurer sa compétitivité mondiale. Tout au long de ce processus, nous avons parlé d'atteindre cet objectif dans des secteurs stratégiques clés: agriculture, énergie, industrie, santé. Nous devons éviter d'être dépendants de pays tiers pour de nombreux produits sensibles. Nous devons miser sur le talent de notre main-d'œuvre, empêcher la fuite des cerveaux et offrir une formation aux compétences adéquates aux citoyens à tous les stades de leur vie, et quel que soit leur lieu de résidence dans l'UE. Nous ne pouvons pas avoir d'énormes disparités au sein de l'UE et des jeunes sans perspective dans un pays, obligés de partir dans un autre.

Sixièmement, l'avenir de l'UE repose sur ses valeurs. Celles-ci ont guidé notre travail. Lorsque nous avons commencé, personne n'aurait pu imaginer qu'une guerre éclaterait sur notre continent. Ce combat pour la liberté nous fait prendre conscience de la chance que nous avons de vivre dans une union pacifique. Derrière toutes nos propositions, ces valeurs s'expriment: un accueil humain et digne des migrants, l'égalité d'accès à la santé, la lutte contre la corruption, l'appel à la protection de la nature et de la biodiversité, et à une Union plus démocratique.

Septièmement, à l'avenir, les citoyens devraient se sentir plus européens et mieux connaître l'UE. Il s'agit d'une question transversale qui a sous-tendu les travaux de tous les panels. La transformation numérique, l'éducation, la mobilité et les échanges peuvent donner corps à cette identité européenne, qui complète, sans les remettre en cause, nos identités nationales. Beaucoup d'entre nous ne se sentaient pas européens avant cette Conférence: elle a émergé ici, lentement, en échangeant les uns avec les autres. Nous avons eu la chance d'avoir cette opportunité, mais beaucoup ne l'ont pas. C'est pourquoi l'information, la communication et la sensibilisation sont si importantes.

Enfin, un **huitième** thème transversal, extrêmement important pour nous, est l'éducation et l'autonomisation des citoyens en général. Pour cette conférence, vous avez décidé d'inviter des citoyens dès l'âge de 16 ans. Nous vous en sommes reconnaissants car, plus que jamais, il est nécessaire de responsabiliser les jeunes. Le taux d'abstention élevé des jeunes nous montre qu'il faut renouer le lien entre la jeunesse et la politique. Il faut aussi les responsabiliser économiquement et socialement: il est encore trop difficile d'entrer sur le marché du travail, de faire valoir ses droits sociaux. Pendant la pandémie de - Covid-19, ils se sont sentis abandonnés et beaucoup en subissent encore les conséquences sur leur santé mentale. Mais tous les Européens doivent être responsabilisés, et pas seulement les jeunes: grâce à des programmes de mobilité et à l'apprentissage tout au long de la vie, nous devons élargir les horizons de tous les Européens. Nous devons également former les citoyens à la démocratie, à la participation civique et à l'éducation aux médias. Nous avons besoin d'une approche véritablement holistique.

★★

Personne ne savait quel serait le résultat. 27 pays, 24 langues, des âges différents. Et pourtant, lorsque nous avons travaillé ensemble, nous nous sommes sentis connectés: nos cerveaux, nos pensées, nos expériences. Nous ne sommes pas des experts de l'UE ou de l'un des thèmes de la conférence, mais nous sommes des experts de la vie réelle, et nous avons nos histoires. Nous allons au travail, nous vivons à la campagne et en banlieue, nous travaillons de nuit, nous étudions, nous avons des enfants, nous prenons les transports publics. Nous pouvons nous appuyer sur notre diversité. Un consensus a été trouvé sur les propositions entre les quatre différentes composantes, et au sein de la composante citoyenne. Nous sommes d'accord et soutenons toutes les propositions qui sont maintenant entre vos mains. Nous exprimons une position divergente sur la mesure 38.4, troisième point, car elle n'émane ni des panels européens ni des panels nationaux et n'a pas été suffisamment discutée au sein du groupe de travail plénier. C'est pourquoi nous ne nous exprimons pas sur le fond ni sur la pertinence de cette mesure. Dans cette optique, nous vous invitons à considérer ces propositions dans leur ensemble, à les mettre en œuvre, et pas seulement celles qui vous arrangent le plus et qui sont facilement applicables. Faites-le en toute transparence. Nous avons travaillé sur ces propositions avec dévouement et passion, nous sommes fiers de notre travail: respectez-le.

La Conférence sur l'avenir de l'Europe a traversé une pandémie et a été témoin d'une guerre en Europe, démontrant sa pleine solidarité avec le peuple ukrainien. L'année a été mouvementée pour les participants, et pour tous les Européens. Mais la Conférence a poursuivi son travail, contre vents et marées. Au nom des citoyens de la Conférence, permettez-nous de conclure en vous adressant un message simple: nous nous sentons européens, nous nous sentons engagés et écoutés dans le processus de démocratisation, nous croyons en l'UE et nous voulons continuer à y croire. Alors, du fond du cœur, lisez bien les propositions et mettez-les en œuvre, pour le bien de l'avenir de l'Europe.

Les représentants de la composante Conseil de l'assemblée plénière se sont abstenus de commenter le fond des propositions, mais ont plutôt soutenu et encouragé les activités des citoyens et pris note de leurs recommandations. Après le 9 mai 2022, le Conseil déterminera comment donner suite aux résultats de la conférence, dans les limites de sa propre sphère de compétences et conformément aux traités.

Le conseil exécutif de la conférence sur l'avenir de l'Europe prend note des propositions formulées par l'assemblée plénière et les présente comme résultats finaux de la conférence. Fournissant des orientations concernant l'avenir de l'Europe, ces propositions ont été obtenues après près d'un an de délibérations, dans le cadre fixé par la Déclaration commune et le règlement intérieur de la conférence.



IV.

Les propositions de l'assemblée plénière



«Changement climatique et environnement»

1. Proposition: Agriculture, production alimentaire, biodiversité et écosystèmes, pollution

Objectif: Une production alimentaire sûre, durable, juste, responsable sur le plan climatique et abordable qui respecte les principes de durabilité et l'environnement et qui protège la biodiversité et les écosystèmes tout en assurant la sécurité alimentaire.

Mesures:

1. Amener les notions d'économies verte et bleue sur le devant de la scène en encourageant une agriculture et une pêche efficaces et respectueuses de l'environnement et du climat dans l'Union européenne et dans le monde, dont l'agriculture biologique ainsi que d'autres formes innovantes et durables d'agriculture, telles que l'agriculture verticale, qui permettent de produire davantage avec moins d'intrants tout en réduisant les émissions et les incidences sur l'environnement, mais en continuant de garantir la productivité et la sécurité alimentaire (panel 3 – recommandations 1, 2 et 10; panel 2 – recommandation 4).
2. Réorienter les subventions et renforcer les incitations en faveur d'une agriculture biologique et d'une agriculture durable qui respectent des normes environnementales précises et qui contribuent à atteindre les objectifs mondiaux en matière de climat (panel 3 – recommandations 1 et 12).
3. Appliquer les principes de l'économie circulaire à l'agriculture et encourager les mesures de lutte contre le gaspillage alimentaire (débat au sein du GT, plateforme numérique multilingue – PNM).
4. Réduire notablement le recours aux pesticides et aux engrais chimiques, conformément aux objectifs existants, tout en continuant d'assurer la sécurité alimentaire, et soutenir la recherche visant à mettre au point des alternatives plus durables et fondées sur la nature (panel 3 – recommandation 10, débat au sein du GT).
5. Introduire une certification des absorptions de carbone fondée sur une comptabilité carbone robuste, solide et transparente (débat en plénière).
6. Accroître la recherche et les innovations, notamment dans les solutions technologiques relatives à la production durable, à la résistance aux organismes nuisibles et à l'agriculture de précision, ainsi que la communication, les systèmes de conseil et la formation des agriculteurs et par les agriculteurs (panel 3 – recommandation 10, débat au sein du GT, débat en plénière).
7. Éliminer le dumping social et favoriser une transition écologique juste vers de meilleurs emplois dans le secteur agricole, assortis de conditions de sécurité, de santé et de travail de haute qualité (débat au sein du GT).
8. Discuter d'aspects tels que l'utilisation de plastique dans les films agricoles et les moyens de réduire la consommation d'eau dans l'agriculture (PNM).
9. Élevage et production de viande raisonnés axés sur le bien-être animal et la durabilité au moyen de mesures telles qu'un étiquetage clair, une qualité élevée et des normes communes d'élevage et de transport d'animaux, renforcement du lien entre élevage et alimentation (panel 3 – recommandations 16 et 30).

2. Proposition: Agriculture, production alimentaire, biodiversité et écosystèmes, pollution

Objectif: Protéger et restaurer la biodiversité, le paysage et les océans, et éliminer la pollution.

Mesures:

1. Créer des zones protégées, les restaurer, mieux les gérer et les élargir en vue de la conservation de la biodiversité (recommandation FR, panel 3 – recommandation 11).
2. Mettre en place un système de coercition et de récompense pour lutter contre la pollution qui applique le principe du pollueur-payeur, lequel devrait également être intégré aux mesures fiscales et assorti d'une meilleure sensibilisation et de mesures d'incitation (panel 3 – recommandation 32, recommandation FR, débat en plénière).
3. Élargir le rôle des municipalités dans l'urbanisme et la construction de nouveaux bâtiments favorables aux infrastructures bleues et vertes, éviter la poursuite de l'imperméabilisation des terres et y mettre fin, espaces verts obligatoires pour les nouvelles constructions afin de favoriser la biodiversité et forêts urbaines (panel 3 – recommandation 5, panel 1 – recommandation 18, recommandation FR).
4. Protéger les insectes, en particulier les espèces indigènes et pollinisatrices, notamment par la protection contre les espèces envahissantes et une meilleure application des règles existantes (panel 1 – recommandation 18).
5. Soutenir le boisement et le reboisement, notamment des forêts détruites par le feu, appliquer la gestion responsable des forêts et encourager une meilleure utilisation du bois pour remplacer d'autres matériaux. Fixer des objectifs nationaux contraignants dans tous les États membres de l'Union pour le reboisement par des arbres indigènes et la flore locale, en tenant compte des différentes situations et spécificités nationales (panel 3 – recommandation 14, panel 1 – recommandation 18).
6. Faire respecter et étendre l'interdiction des plastiques à usage unique (PNM).
7. Protéger les sources d'eau et lutter contre la pollution fluviale et océanique, notamment par la recherche et la lutte contre la pollution aux microplastiques, et promouvoir le transport respectueux de l'environnement en utilisant les meilleures technologies disponibles et en mettant en place une recherche et un financement de l'Union pour les carburants et technologies maritimes de substitution (PNM, débat au sein du GT).
8. Limiter la pollution lumineuse (débat au sein du GT).

3. Proposition: Changement climatique, énergie, transports

Objectif: Accroître la sécurité énergétique européenne et réaliser l'indépendance énergétique de l'Union tout en assurant une transition juste et en fournissant aux Européens une énergie durable et abordable en quantité suffisante. Lutter contre le changement climatique en dotant l'Union d'un rôle de leader mondial dans la politique énergétique durable et en respectant les objectifs mondiaux de protection du climat.

Mesures:

1. Réaliser et, dans la mesure du possible, accélérer la transition écologique, notamment en investissant davantage dans les énergies renouvelables, afin de réduire la dépendance énergétique extérieure, en reconnaissant également le rôle des collectivités locales et régionales dans la transition écologique (débat au sein du GT).
2. Examiner, au sein des politiques énergétiques, les implications géopolitiques et sécuritaires de tous les fournisseurs d'énergie de pays tiers, notamment en termes de droits de l'homme, d'écologie, de bonne gouvernance et d'état de droit (débat au sein du GT).
3. Réduire les dépendances à l'égard des importations de pétrole et de gaz par des projets d'efficacité énergétique, par le soutien aux transports publics abordables, par un réseau ferroviaire à grande vitesse de transport de marchandises et par l'élargissement de la fourniture d'énergie propre et renouvelable (panel 4 – recommandation 2, panel 1 – recommandation 10, recommandations FR et DE).
4. Améliorer la qualité et l'interconnectivité, assurer la maintenance et transformer l'infrastructure électrique et les réseaux électriques afin de renforcer la sécurité et de permettre la transition vers les sources d'énergie renouvelables (panel 1 – recommandation 10, débat au sein du GT).
5. Investir dans les technologies à même de produire des énergies renouvelables, comme la production efficace de l'hydrogène vert, notamment dans les secteurs difficiles à électrifier (panel 3 – recommandation 31, débat au sein du GT).
6. Investir dans l'exploration de nouvelles sources d'énergie et de nouvelles méthodes de stockage respectueuses de l'environnement et, dans l'attente d'une solution tangible, réaliser des investissements supplémentaires dans des solutions optimales existantes en matière de production et de stockage d'énergie (panel 3 – recommandations 9 et 31).
7. Rendre les filtres à CO₂ obligatoires dans les centrales électriques à combustibles fossiles et fournir une aide financière aux États membres qui ne disposent pas de ressources financières pour mettre en œuvre les filtres à CO₂ (panel 3 – recommandation 29).
8. Garantir une transition juste, en protégeant les travailleurs et les emplois grâce à un financement suffisant de la transition et de la poursuite des recherches, par la réforme du régime d'imposition au moyen d'une fiscalité plus juste et de mesures de lutte contre la fraude fiscale et en garantissant une approche inclusive de la gouvernance dans la définition des politiques à tous les niveaux (par exemple, mesures ambitieuses de reconversion et de perfectionnement, protection sociale forte, maintien des services publics aux mains de l'État, maintien des règles de santé et de sécurité au travail) (débat en plénière, débat au sein du GT, PNM).
9. Introduire un train de mesures d'investissement en faveur de technologies et d'innovations respectueuses du climat, qui devrait être financé par des droits à l'importation liés au climat et des prélèvements d'ajustement carbone liés au climat (recommandation DE).

10. Au terme d'une période de transition, les combustibles fossiles ne devraient plus recevoir de subventions et aucun financement des infrastructures gazières traditionnelles ne devrait plus avoir lieu (débat au sein du GT).
11. Accroître la prééminence de l'Union ainsi que son rôle et sa responsabilité afin de promouvoir une action ambitieuse en faveur du climat et une transition juste et de contribuer à apporter une réponse aux pertes et aux dommages sur la scène internationale, où les Nations unies doivent être au cœur de l'action (recommandation NL, débat au sein du GT).

4. Proposition: Changement climatique, énergie, transports

Objectif: Proposer une infrastructure moderne, sûre, écologique et de qualité garantissant la connectivité, y compris dans les zones rurales et insulaires, notamment grâce à un transport public abordable.

Mesures:

1. Soutenir les transports publics et développer un réseau public européen de transport, en particulier dans les zones rurales et insulaires, qui soit efficient, fiable et abordable, au moyen de mesures d'incitation supplémentaires à l'utilisation des transports publics (panel 3 – recommandation 36, panel 4 – recommandation 2).
2. Investir dans des trains de nuit à grande vitesse et définir une norme unique de technologie ferroviaire respectueuse de l'environnement en Europe afin de proposer une alternative crédible et de faciliter la possibilité de remplacer et de décourager les vols court-courriers (débat au sein du GT, PNM).
3. Encourager l'achat, en tenant compte de leur caractère abordable pour les ménages, et l'utilisation (partagée) de véhicules électriques répondant à une bonne norme en matière de durée de vie des batteries ainsi que les investissements dans les infrastructures de recharge nécessaires et les investissements dans le développement d'autres technologies non polluantes pour les véhicules dont l'électrification est difficile à réaliser (panel 3 – recommandation 38).
4. Mettre en place une connectivité à haut débit à l'internet et au réseau mobile dans les zones rurales et insulaires (panel 3 – recommandation 36).
5. Améliorer les infrastructures de transport existantes d'un point de vue écologique (panel 3 – recommandation 37).
6. Exiger des programmes de développement urbain pour des villes «plus vertes» avec moins d'émissions, dotées de zones spécifiques sans voitures dans les villes, sans nuire aux zones commerciales (panel 3 – recommandation 6).
7. Améliorer les infrastructures pour les vélos et donner davantage de droits et une meilleure protection juridique aux cyclistes et aux piétons, notamment en cas d'accident avec un véhicule à moteur, en garantissant la sécurité routière et en proposant des formations au code de la route (panel 3 – recommandation 4).
8. Réglementer le minage des cryptomonnaies, qui utilisent une quantité considérable d'énergie (PNM).

5. Proposition: Consommation, emballages et production durables

Objectif: Améliorer l'utilisation et la gestion des matériaux dans l'Union afin de favoriser l'économie circulaire, de devenir plus autonome et d'être moins dépendant. Mettre en place une économie circulaire en encourageant une production et des produits durables dans l'Union. Veiller à ce que tous les produits mis sur le marché de l'Union soient conformes à des normes communes de l'Union en matière d'environnement.

Mesures:

1. Normes de production plus strictes et harmonisées dans l'Union et système d'étiquetage transparent pour tous les produits vendus sur le marché de l'Union en ce qui concerne leur durabilité/empreinte environnementale et leur longévité au moyen d'un code QR et d'un écoscore ou du passeport numérique des produits (panel 3 – recommandations 8, 13, 20 et 21, panel 1 – recommandation 16, panel 4 – recommandation 13).
2. Revoir les chaînes d'approvisionnement mondiales, y compris dans la production agricole, pour réduire la dépendance de l'Union et raccourcir les circuits (PNM).
3. Empêcher davantage la production de déchets en fixant des objectifs de prévention et de réutilisation et en définissant des normes de qualité pour les systèmes de tri des déchets (débat au sein du GT, recommandation FR).
4. Supprimer progressivement les formes d'emballage non durables, réglementer les emballages respectueux de l'environnement et éviter le gaspillage de matériaux dans les emballages au moyen d'incitations et de sanctions financières ainsi que d'investissements dans la recherche d'alternatives (panel 3 – recommandations 15 et 25, panel 1 – recommandation 12, panel 4 – recommandation 16).
5. Introduire un système européen de consigne des emballages et des normes avancées pour les contenants (panel 3 – recommandations 22 et 23, PNM).
6. Lancer une plateforme de connaissances de l'Union sur la manière de garantir une utilisation durable et à long terme des produits et sur la manière de les «réparer», y compris les informations disponibles auprès des associations de consommateurs (panel 3 – recommandation 20).
7. Introduire des mesures pour lutter contre l'obsolescence précoce ou prématurée, y compris l'obsolescence programmée, assurer des garanties plus longues, favoriser le droit à la réparation et assurer la disponibilité et le caractère accessible des pièces de rechange compatibles (panel 3 – recommandation 20, recommandation FR, recommandation DE, panel 1 – recommandation 14).
8. Créer un marché pour les matières premières secondaires en tenant compte des taux obligatoires de contenu recyclé en encourageant un usage réduit des matières premières (débat au sein du GT).
9. Mise en œuvre rapide d'une stratégie ambitieuse en matière de textile et définition d'un mécanisme permettant aux consommateurs de savoir que le produit répond à des critères de durabilité (panel 3 – recommandation 28, débat au sein du GT).
10. Adoption de mesures par l'Union pour permettre aux consommateurs d'utiliser plus longtemps les produits et les inciter à agir dans ce sens (panel 3 – recommandation 20).
11. Renforcer les normes environnementales et faire respecter la réglementation en ce qui concerne l'exportation de déchets dans l'Union et vers des pays tiers (panel 4 – recommandation 15, PNM).
12. Introduire des mesures pour limiter la publicité des produits préjudiciables à l'environnement en introduisant une

clause de non-responsabilité obligatoire pour les produits particulièrement nocifs pour l'environnement (panel 3 – recommandation 22).

13. Appliquer des normes de fabrication plus strictes et des conditions de travail équitables tout au long de la chaîne de production et de valeur (panel 3 – recommandation 21).

6. Proposition: Information, sensibilisation, dialogue et mode de vie

Objectif: Encourager la connaissance, la sensibilisation, l'éducation et le dialogue sur l'environnement, le changement climatique, l'utilisation de l'énergie et la durabilité.

Mesures:

1. Créer une plateforme interactive dont les faits ont été vérifiés afin de proposer des informations scientifiques diversifiées et régulièrement mises à jour dans le domaine de l'environnement (panel 3 – recommandation 33).
2. Soutenir des campagnes de conscientisation écologique, dont une campagne européenne à long terme en faveur d'une consommation et d'un mode de vie durables (recommandations DE, NL et FR, panel 3 – recommandation 7).
3. Encourager et faciliter le dialogue et les consultations entre tous les niveaux de prise de décision, en particulier avec les jeunes et à l'échelon local (recommandations DE, NL et FR, panel 3 – recommandations 27 et 35, débat en plénière).
4. Définition, par l'Union, avec le concours des États membres, d'une charte européenne commune ciblant les questions d'environnement et favorisant la conscience environnementale chez tous les citoyens (panel 3 – recommandation 7).
5. Proposer des cours de formation et du matériel pédagogique pour tous afin d'améliorer les connaissances sur le climat et la durabilité et de permettre un apprentissage tout au long de la vie sur les thématiques environnementales (panel 1 – recommandations 15 et 35, panel 3 – recommandation 24, débat du GT).
6. Intégrer la production alimentaire et la protection de la biodiversité dans le système éducatif, y compris les avantages des aliments non transformés par rapport aux aliments transformés, et encourager la création de jardins scolaires ainsi que l'octroi de subventions aux projets de jardinage urbain et à l'agriculture verticale (panel 3 – recommandation 5, panel 1 – recommandation 18). Envisager de faire de la biodiversité une matière obligatoire dans les écoles et sensibiliser davantage le public à la biodiversité au moyen de campagnes médiatiques ainsi que de «concours» promus dans toute l'Union (concours au niveau des collectivités locales) (panel 3 – recommandation 5, panel 1 – recommandation 18).
7. Renforcer le rôle et l'action de l'Union dans le domaine de l'environnement et de l'enseignement en élargissant les compétences de l'Union dans le domaine de l'éducation au changement climatique et à l'environnement et en élargissant la prise de décision à la majorité qualifiée aux thèmes définis comme présentant un «intérêt européen», comme l'environnement (recommandations NL et FR).
8. Promouvoir un régime alimentaire végétal pour des raisons de protection du climat et de préservation de l'environnement (PNM).



«Santé»

7.Proposition: Une alimentation saine et un mode de vie sain¹

Objectif: Veiller à ce que tous les Européens aient accès à l'éducation en matière d'alimentation saine et à ce qu'ils aient accès à une alimentation saine et abordable, en tant que base d'un mode de vie sain, notamment grâce aux mesures suivantes:

Mesures:

1. Établir des normes minimales de qualité des denrées alimentaires et de traçabilité des denrées alimentaires, notamment en limitant l'utilisation d'antibiotiques et d'autres médicaments vétérinaires au strict nécessaire pour protéger la santé et le bien-être des animaux, au lieu de les utiliser de manière préventive, et veiller au renforcement des contrôles à cet égard. [#23, #17]
2. Éduquer les citoyens concernant les habitudes saines à adopter dès le plus jeune âge, et les inciter à faire des choix sûrs et sains en taxant les aliments transformés qui ne le sont pas et en rendant facilement accessibles les informations de santé concernant les aliments; instaurer à cette fin un système d'évaluation à l'échelle européenne pour les aliments transformés qui soit fondé sur une expertise scientifique et indépendante, ainsi qu'un label concernant l'utilisation de substances hormonales et de perturbateurs endocriniens dans la production de denrées alimentaires. À cet égard, renforcer la surveillance et l'application des règles existantes et envisager de les renforcer. [#18, #19, GT]
3. Encourager le dialogue avec les acteurs de la chaîne alimentaire, de la production à la vente, dans le cadre de la responsabilité sociale des entreprises en ce qui concerne les aliments sains. [#19, GT]
4. Soutenir, au niveau de l'Union, la fourniture d'aliments sains, variés et abordables dans les établissements de service public, comme les cantines scolaires, les hôpitaux ou les établissements de soins, notamment à l'aide de financements spécifiques. [#3, plénière, GT]
5. Investir dans la recherche sur les conséquences de l'utilisation d'antibiotiques et sur les effets des substances hormonales et des perturbateurs endocriniens sur la santé humaine. [#17, #18]

8. Proposition: Renforcer le système de soins de santé³

Objectif: Renforcer la résilience et la qualité de nos systèmes de santé, notamment grâce aux mesures suivantes:

Mesures:

1. La création d'un espace européen des données de santé, qui faciliterait l'échange de données de santé; les dossiers médicaux individuels pourraient être mis à disposition – sur une base volontaire – à l'aide d'un passeport de santé électronique individuel de l'UE, dans le respect des règles de protection des données. [#41, GT]
2. Des conditions de travail adéquates, en particulier grâce à un dialogue social fort, y compris en ce qui concerne les salaires et les modalités de travail, et l'harmonisation des normes de formation et de certification des professionnels de la santé; des programmes de réseautage et d'échanges devraient être mis au point, tels qu'un Erasmus pour les écoles de médecine, ce qui contribuerait considérablement au développement des compétences. Afin de retenir les talents en Europe et de permettre aux jeunes professionnels d'élargir leurs connaissances et d'acquérir des expériences professionnelles, il convient de mettre en place des programmes d'échange de l'Union pour veiller à ce que nos meilleurs cerveaux dans le domaine des sciences de la vie ne soient pas attirés par les pays tiers. [#39, GT]
3. Garantir l'autonomie stratégique au niveau de l'Union afin d'éviter la dépendance à l'égard des pays tiers [NL2]⁴ pour les médicaments (en particulier les principes actifs) et les dispositifs médicaux (y compris les matières premières); en particulier, il conviendrait d'établir, au niveau de l'Union, une liste des médicaments et traitements essentiels et prioritaires, mais aussi des médicaments et traitements innovants (tels que les solutions biotechnologiques), en s'appuyant sur les agences européennes existantes et sur l'HERA, afin de garantir leur disponibilité pour les citoyens. Envisager d'organiser un stockage stratégique coordonné dans l'ensemble de l'Union. Afin de parvenir à la réalisation de l'action coordonnée et à long terme nécessaire au niveau de l'Union, inclure la santé et les soins de santé parmi les compétences partagées entre l'Union et ses États membres en modifiant l'article 4 du traité FUE. [#40, #49, plénière, GT]
4. Poursuivre le développement, la coordination et le financement des programmes existants en matière de recherche et d'innovation dans le domaine de la santé sans compromettre les autres programmes liés à la santé, notamment pour les réseaux européens de référence, en ce qu'ils constituent la base du développement des réseaux de soins médicaux pour les traitements hautement spécialisés et complexes. [#42, #43, GT]
5. Investir dans les systèmes de santé, en particulier dans le domaine public et sans but lucratif, les infrastructures et la santé numérique et veiller à ce que les prestataires de soins de santé respectent les principes de totale accessibilité, d'accessibilité financière et de qualité des services, en garantissant ainsi que les ressources ne sont pas drainées par des professionnels de la santé peu ou pas soucieux de l'intérêt général. [#51, GT]
6. Émettre des recommandations fermes à l'intention des États membres pour qu'ils investissent dans des systèmes de santé efficaces, accessibles, abordables, de qualité et résilients, notamment dans le cadre du Semestre européen. L'impact de la guerre en Ukraine sur la santé publique démontre la nécessité de poursuivre le développement de systèmes de santé résilients et des mécanismes de solidarité. [#51, GT]

9. Proposition: Une vision plus large de la santé⁵

Objectif: Adopter une approche holistique de la santé en abordant, outre les maladies et les traitements, la culture et la prévention en matière de santé, et en encourageant une compréhension commune des problèmes auxquels sont confrontées les personnes malades ou handicapées, conformément à l'approche «Une seule santé», qui devrait être soulignée comme un principe transversal et fondamental englobant toutes les politiques de l'Union.

Mesures:

1. Améliorer la compréhension des questions de santé mentale et des moyens de les traiter, y compris dès la petite enfance et grâce aux diagnostics précoces, en s'appuyant sur les bonnes pratiques établies dans l'ensemble de l'Union, qui devraient être facilement accessibles grâce au portail des bonnes pratiques en matière de santé publique. Pour sensibiliser le public, les institutions de l'Union et les parties prenantes concernées devraient organiser des manifestations d'échange de bonnes pratiques et aider leurs membres à les diffuser dans leur propre circonscription. Il conviendrait d'élaborer un plan d'action de l'Union sur la santé mentale, qui fournirait une stratégie à long terme en matière de santé mentale, y compris en matière de recherche, et qui aborderait également la question de la disponibilité des professionnels, y compris pour les mineurs, et l'instauration, dans un avenir proche, d'une Année européenne de la santé mentale.
2. Élaborer, au niveau de l'Union, un programme pédagogique standard sur les modes de vie sains, qui couvre également l'éducation sexuelle. Ce programme devrait également comprendre des actions visant à la fois un mode de vie sain et la protection de l'environnement, et indiquer comment elles peuvent contribuer à prévenir de nombreuses maladies, par exemple le vélo comme moyen sain pour les déplacements quotidiens. Il serait accessible gratuitement aux États membres et aux écoles qui pourraient, le cas échéant, l'utiliser dans leurs programmes. Un tel programme s'attaquerait aux stéréotypes sur les personnes malades ou handicapées. [#46, GT]

3. Mettre au point des formations aux premiers secours comprenant un volet pratique, qui seraient proposées gratuitement à tous les citoyens, et envisager la possibilité de cours réguliers comme une pratique courante pour les étudiants ainsi que sur les lieux de travail. Un nombre minimal de défibrillateurs devrait également être disponible dans les lieux publics de tous les États membres. [#50]
4. Élargir l'initiative de la semaine de la santé, qui se déroulerait dans toute l'Union la même semaine et au cours de laquelle toutes les questions de santé devraient être abordées et débattues. Envisager également des initiatives de l'année de la santé, en commençant par l'année de la santé mentale. [#44, GT]
5. Reconnaître comme traitement médical régulier en matière de taxation les produits de contraception hormonale utilisés pour des raisons médicales, par exemple dans les cas de fibromyalgie et d'endométriose, ainsi que les produits hygiéniques féminins. Garantir l'accès aux traitements reproductifs pour toutes les personnes souffrant de problèmes de fertilité. [#45, GT]

10. Proposition: Égalité d'accès à la santé pour tous⁶

Objectif: Instaurer un «droit à la santé» en garantissant à tous les Européens l'accès égal et universel à des soins de santé abordables, préventifs, curatifs et de qualité.

Mesures:

1. Établir des normes sanitaires minimales communes au niveau de l'Union, qui portent également sur la prévention et l'accessibilité des soins ainsi que la proximité des soins, et fournir un soutien en vue de l'établissement de telles normes. [#39, GT]
2. Reconnaître la nécessité de tenir pleinement compte du principe de subsidiarité et du rôle clé des acteurs locaux, régionaux et nationaux en matière de santé [NL3], veiller à ce qu'il soit possible d'agir au niveau de l'Union lorsque le droit à la santé y est mieux traité. Permettre une prise de décision plus rapide et plus ferme sur des sujets essentiels et améliorer l'efficacité de la gouvernance européenne en vue du développement de l'union européenne de la santé (par exemple en cas de pandémie ou pour les maladies rares). [#49, FRsouhait11, plateforme numérique]
3. Renforcer l'union européenne de la santé en exploitant tout le potentiel du cadre actuel et inclure la santé et les soins de santé parmi les compétences partagées entre l'Union et ses États membres en modifiant l'article 4 du traité FUE. [#49, FRsouhait11, plateforme numérique, GT]⁷.
4. Veiller à ce que toute personne puisse avoir accès aux traitements existants dans le premier pays de l'Union où ils sont disponibles; à cette fin, améliorer la coopération transfrontière, notamment en ce qui concerne les maladies rares, le cancer, les maladies cardio-vasculaires et les traitements hautement spécialisés, comme les greffes d'organes et le traitement des grands brûlés. Un réseau européen de transplantation et de dons d'organes devrait être mis en place pour tous les patients européens qui ont besoin d'une transplantation. [plénière et GT]
5. Garantir le caractère abordable des soins, grâce à des investissements plus importants dans les soins de santé, en particulier les soins dentaires, y compris la prophylaxie et veiller à ce que des soins dentaires abordables soient accessibles à tous d'ici 15 à 20 ans. [#48, GT]
6. Veiller à ce que les traitements et les médicaments dans l'ensemble de l'Union soient de qualité égale et aient un coût local équitable, notamment en luttant contre la fragmentation actuelle du marché intérieur. [#40, NL3, GT, plénière]
7. Lutter contre la précarité sanitaire en encourageant l'offre de soins dentaires gratuits aux enfants, aux groupes à faibles revenus et aux autres groupes vulnérables, comme les personnes handicapées. Étudier également les conséquences d'un logement de mauvaise qualité sur la santé. [#48, GT]
8. Tenir compte de la dimension internationale de la santé et reconnaître que les médicaments devraient être universellement disponibles, y compris dans les pays les plus pauvres. [NL2]



«Une économie plus forte, justice sociale et emploi»

Introduction

Nous vivons dans des circonstances exceptionnelles et l'Union européenne sera jugée sur les efforts qu'elle déploie pour sortir plus forte des crises actuelles, avec un modèle de croissance plus durable, plus inclusif, plus compétitif et plus résilient. L'invasion de l'Ukraine par la Russie et la pandémie de COVID-19 ont modifié le visage de l'Union. La conférence devra également aborder les conséquences sociales et économiques de cette guerre dans un contexte d'après-pandémie déjà très difficile. Dans le même temps, le changement climatique représente toujours une menace pour l'humanité et aura des répercussions dramatiques sur l'économie et sur nos sociétés. Il ressort clairement des recommandations reçues que les citoyens demandent une action plus forte de l'Union. Les défis transnationaux non résolus, tels que les inégalités, la compétitivité, la santé, le changement climatique, les migrations, la numérisation ou la fiscalité équitable, exigent des solutions européennes appropriées. Il ressort aussi clairement des recommandations et des discussions que nous avons besoin d'une stratégie globale pour garantir un bien-être plus grand aux citoyens européens dans les différents aspects de leur vie. Certains éléments de cette stratégie figurent dans les politiques existantes et peuvent être atteints en tirant pleinement parti du cadre institutionnel existant aux niveaux européen et national; d'autres nécessiteront de nouvelles politiques et, dans certains cas, des modifications des traités. Toutefois, les nouvelles politiques et les modifications des traités devraient être considérées comme des moyens d'améliorer le bien-être et non comme des fins en soi. Il est à la fois possible et nécessaire de redéfinir l'Union de manière à garantir son autonomie stratégique, sa croissance durable, l'amélioration des conditions de vie et de travail et le progrès humain, sans épuiser ni détruire les ressources de notre planète, dans le cadre d'un contrat social renouvelé. Ces recommandations visent à atteindre ces objectifs. Il convient de lire les propositions ci-dessous en tenant compte du fait que les citoyens de toute l'Europe ont formulé une diversité de points de vue et de recommandations. C'est cette diversité de points de vue qui est l'un des atouts incomparables de l'Europe.

11. Proposition: Croissance durable et innovation⁸

Objectif: Nous proposons que l'Union soutienne la transition vers un modèle de croissance durable et résilient, prenant en considération les transitions écologique et numérique avec une forte dimension sociale dans le Semestre européen et donnant aux citoyens, aux syndicats et aux entreprises les moyens d'agir. Les indicateurs macroéconomiques conventionnels et le PIB pourraient être complétés par de nouveaux indicateurs afin de répondre aux nouvelles priorités européennes, telles que le pacte vert pour l'Europe ou le socle européen des droits sociaux, et de mieux refléter les transitions écologique et numérique ainsi que le bien-être des personnes. Cet objectif pourrait être atteint grâce aux mesures suivantes:

Mesures:

1. Promouvoir des processus de production plus écologiques par les entreprises, aider les entreprises à trouver les meilleures solutions et fournir des incitations positives et négatives. (PCE 11 et 12), et augmenter la production et la consommation locales (discussions).
2. Œuvrer en faveur d'une économie plus durable et circulaire en s'attaquant au problème de l'obsolescence programmée et en garantissant le droit à la réparation (PCE 14).
3. Examiner la gouvernance économique de l'Union et le Semestre européen afin de garantir que les transitions écologique et numérique, la justice sociale et le progrès social vont de pair avec la compétitivité économique, sans ignorer la nature économique et budgétaire du Semestre européen. En outre, il est nécessaire de mieux associer les partenaires sociaux et les collectivités locales et régionales à la mise en œuvre du Semestre européen afin d'en améliorer l'application et la responsabilité (plateforme en ligne, discussions).
4. Lutter contre l'utilisation des emballages / conteneurs en plastique à usage unique (PCE 12).
5. Étendre l'utilisation de la technologie européenne et en faire une alternative viable à la technologie étrangère (discussions).
6. Promouvoir la recherche dans de nouveaux matériaux et de nouvelles technologies, ainsi que l'utilisation innovante des matériaux existants, tout en veillant à éviter une duplication des efforts de recherche (PCE 9, NL 1).
7. Examiner la question de la durabilité, du caractère abordable et de l'accessibilité de l'énergie, compte tenu de la précarité énergétique et de la dépendance à l'égard des pays tiers, en augmentant la part de l'énergie produite de manière durable (PCE 10, LT 3, IT 1.1).
8. Sensibiliser les entreprises et les citoyens à adopter un comportement plus durable et à garantir une transition juste, fondée sur le dialogue social et des emplois de qualité (PCE 12 et plateforme en ligne).
9. Inclure des normes ambitieuses en ce qui concerne le social, le travail et la santé, notamment en matière de santé et de sécurité au travail, dans les nouveaux accords commerciaux de l'Union. (LT8)

12. Proposition: Renforcer la compétitivité de l'Union et poursuivre l'approfondissement du marché unique⁹

Objectif: Nous proposons de renforcer la compétitivité et la résilience de l'économie, du marché unique et de l'industrie de l'Union européenne et de remédier aux dépendances stratégiques. Nous devons promouvoir une culture entrepreneuriale dans l'Union, dans laquelle les entreprises innovantes de toutes tailles, en particulier les micro, petites et moyennes entreprises ainsi que les jeunes pousses, sont encouragées et peuvent prospérer afin de contribuer à des sociétés plus résilientes et plus solidaires. Il est nécessaire de disposer d'une économie de marché forte et viable pour faciliter la vision d'une Europe plus sociale. Cet objectif pourrait être atteint grâce aux mesures suivantes:

Mesures:

1. Élaborer une vision claire de l'économie européenne et mettre à profit les atouts, la qualité et la diversité de l'Europe, tout en tenant compte des différences économiques et autres entre les États membres, et promouvoir la coopération et la concurrence entre les entreprises. (NL 1 & 2)
2. Consolider ce qui a été fait en ce qui concerne la monnaie unique et l'interconnexion des systèmes de paiement et des télécommunications. (IT 4.a.2)
3. Réduire la normalisation des produits et reconnaître les spécificités locales et régionales en matière culturelle et de production (respect des traditions de production). (IT 2.2)
4. Renforcer la convergence sociale et économique vers le haut au sein du marché unique, en achevant les initiatives existantes telles que l'union bancaire et l'union des marchés des capitaux et en mettant en œuvre une réforme tournée vers l'avenir de notre Union économique et monétaire (discussions).
5. Promouvoir des politiques en faveur d'une base industrielle solide et de l'innovation dans les technologies clés génériques, ainsi qu'une politique climatique tournée vers l'avenir, associée à une compétitivité industrielle dotée d'une forte dimension sociale, fondée sur le dialogue social et des relations industrielles qui fonctionnent bien (discussions).
6. Dans toutes les nouvelles initiatives, accorder une attention particulière aux PME, qui constituent l'épine dorsale de notre économie. Le principe «penser en priorité aux PME» doit être respecté dans toutes les propositions législatives de l'Union et le test PME devrait être renforcé dans les analyses d'impact de la Commission, conformément à des principes clairs, tout en respectant pleinement les normes sociales et environnementales et les droits des consommateurs (discussions).
7. Garantir la participation des PME aux demandes de financement, aux appels d'offres et aux réseaux, avec le moins d'efforts administratifs possible. L'accès au financement pour les PME ayant des projets d'innovation à haut risque devrait être développé davantage par des entités telles que le Conseil européen de l'innovation et la Banque européenne d'investissement (discussions).
8. Créer un meilleur cadre pour les investissements dans la R&I, afin de mettre en place des modèles d'entreprise plus durables et plus riches en biodiversité (PCE 10, 11 et 14); mettre l'accent sur la technologie et l'innovation en tant que moteurs de la croissance. (IT 1.3)
9. Promouvoir les performances économiques collectives grâce à une industrie autonome et compétitive. (FR3)

10. Recenser et développer les secteurs stratégiques, y compris l'espace, la robotique et l'IA. (FR 3 & 9)
11. Investir dans l'économie du tourisme et de la culture, en valorisant également les nombreuses petites destinations en Europe. (IT 1.2)
12. Assurer la sécurité de l'approvisionnement en diversifiant les sources d'intrants / matières premières et en augmentant la fabrication de biens essentiels en Europe, tels que la santé, l'alimentation, l'énergie, la défense et les transports. (FR 9, LT 1, IT 1.4)
13. Promouvoir la numérisation des entreprises européennes, par exemple au moyen d'un tableau de bord spécifique permettant aux entreprises de comparer leur degré de numérisation, dans le but général d'accroître leur compétitivité. (DE 2.1)
14. Promouvoir la cohésion numérique afin de contribuer à la cohésion économique, sociale et territoriale telle que définie dans le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (discussions).
15. Renforcer la coopération transfrontalière afin de renforcer la cohésion et la résilience à l'intérieur et à l'extérieur des régions, en encourageant le mécanisme transfrontalier européen et des outils similaires (discussions).
16. Renforcer et promouvoir les possibilités de formation transfrontalière afin de mettre à niveau les compétences de la main-d'œuvre européenne et d'accroître la compétitivité, tout en renforçant les compétences des citoyens dans le domaine économique. (DE 2.2, LT7). Promouvoir les échanges entre les travailleurs en Europe par l'intermédiaire d'un centre européen pour l'emploi; (IT 6.1) encourager les jeunes à étudier des matières scientifiques. (IT 1.5)
17. Réduire, lorsqu'elle n'est pas essentielle, la bureaucratie (autorisations, certifications). (IT 2.1)
18. Lutter contre la contrefaçon et la concurrence déloyale. (IT 2.4)
19. Garantir une plus grande participation des jeunes pousses et des PME aux projets d'innovation, car cela renforce leur force d'innovation, leur compétitivité et leur mise en réseau (plateforme en ligne, discussions).
20. La consolidation et la protection du marché unique devraient rester une priorité; les mesures et initiatives prises aux niveaux national et de l'Union ne devraient pas porter préjudice au marché unique et devraient contribuer à la libre circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux (discussions).
21. Les nouvelles initiatives stratégiques de l'Union devraient faire l'objet d'un «contrôle de la compétitivité» afin d'analyser leur incidence sur les entreprises et leur environnement commercial (coût de l'activité économique, capacité d'innovation, compétitivité internationale, conditions de concurrence équitables, etc.). Ce contrôle est conforme à l'accord de Paris et aux objectifs de développement durable, y compris l'égalité entre les hommes et les femmes, et ne porte pas atteinte à la protection des droits de l'homme, des droits sociaux et des droits des travailleurs, ni aux normes en matière de protection de l'environnement et des consommateurs. À cet effet, nous proposons également la création d'un organe consultatif européen pour la compétitivité chargé de contrôler la manière dont le contrôle de la compétitivité est réalisé et, en particulier, d'évaluer les effets cumulés de la législation, ainsi que de présenter des propositions visant à améliorer les conditions-cadres appropriées pour la compétitivité des entreprises de l'Union. Cet organe devrait inclure la société civile organisée et les partenaires sociaux dans sa gouvernance; (discussions)

13. Proposition: Des marchés du travail inclusifs¹⁰

Objectif: Nous proposons d'améliorer le fonctionnement des marchés du travail afin qu'ils garantissent des conditions de travail plus équitables et promeuvent l'égalité de genre ainsi que l'emploi, notamment des jeunes et des groupes vulnérables. L'Union, les États membres et les partenaires sociaux doivent s'employer à mettre un terme à la pauvreté des travailleurs, renforcer les droits des travailleurs de plateformes, interdire les stages non rémunérés et garantir une mobilité équitable de la main-d'œuvre dans l'Union. Nous devons promouvoir le dialogue social et les négociations collectives. Nous devons veiller à la mise en œuvre intégrale du socle européen des droits sociaux, y compris ses grands objectifs pertinents pour 2030, aux niveaux européen, national, régional et local dans les domaines de «l'égalité des chances et de l'accès au marché du travail» et des «conditions de travail équitables», tout en respectant les compétences et les principes de subsidiarité et de proportionnalité, et inclure un protocole sur le progrès social dans les traités. Ce faisant, il convient de respecter les traditions nationales et l'autonomie des partenaires sociaux et de coopérer avec la société civile. Cet objectif pourrait être atteint grâce aux mesures suivantes:

Mesures:

1. Veiller à ce que les salaires minimaux légaux garantissent à chaque travailleur une qualité de vie décente et similaire dans tous les États membres. Il convient de définir des critères clairs (par exemple, le coût de la vie, l'inflation, un niveau au-dessus du seuil de pauvreté, le salaire moyen et médian à l'échelon national) à prendre en compte lors de la fixation du niveau des salaires minimaux. Les niveaux des salaires minimaux légaux devraient être réexaminés régulièrement à la lumière de ces critères afin de s'assurer de leur adéquation. Une attention particulière devrait être accordée à la mise en œuvre efficace de ces règles et à la surveillance et au suivi de l'amélioration du niveau de vie. Dans le même temps, la négociation collective devrait être renforcée et encouragée dans l'ensemble de l'Union (PCE 1 et 30; DE 4.2; plateforme en ligne).
2. Faire le point et renforcer encore la mise en œuvre de la directive sur le temps de travail (directive 2003/88/CE) et d'autres actes législatifs pertinents qui garantissent un équilibre sain entre vie professionnelle et vie privée, tout en envisageant de nouvelles politiques nationales dans ce domaine (PCE 2).
3. Introduire ou renforcer la législation existante en matière de «travail intelligent», et inciter les entreprises à promouvoir ce nouveau mode de travail. (PCE 7) L'Union devrait garantir le droit à la déconnexion, faire davantage pour s'attaquer à la fracture numérique sur le lieu de travail et évaluer les implications du travail à distance sur la santé, le temps de travail et la performance des entreprises. Il est nécessaire de garantir une numérisation équitable, fondée sur les droits de l'homme, l'amélioration des conditions de travail et la négociation collective (discussions).
4. Intégrer les politiques de l'emploi au niveau de l'Union, où les politiques actives du marché du travail restent centrales et de plus en plus coordonnées (IT 6.2), tandis que les États membres se concentrent sur la poursuite de leurs efforts de réforme afin de créer des conditions favorables à la création d'emplois de qualité (discussions).
5. Prendre des mesures afin de garantir que les droits sociaux sont pleinement protégés et priment sur les libertés économiques en cas de conflit, y compris en introduisant un protocole sur le progrès social dans les traités (plateforme en ligne, discussions).
6. Garantir l'égalité de genre, conformément à la stratégie de l'UE en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes 2020-2025. L'Union devrait continuer à mesurer l'égalité de genre au moyen d'un indice d'égalité de genre (attitudes, écart salarial,

emploi, leadership, etc.), assurer un suivi annuel de la stratégie, faire preuve de transparence en ce qui concerne les résultats obtenus, encourager le partage d'expertise et de bonnes pratiques, et mettre en place un éventuel mécanisme direct de retour d'informations des citoyens (par exemple, un médiateur) (PCE 28; IT 5.a.1). Il est nécessaire de remédier à l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes et d'introduire des quotas pour les postes d'encadrement supérieur. Les femmes entrepreneurs devraient bénéficier d'un soutien accru dans l'environnement des entreprises, de même que les femmes dans les domaines des sciences, des technologies, de l'ingénierie et des mathématiques (discussions).

7. Promouvoir l'emploi des jeunes, entre autres au moyen d'une aide financière aux entreprises, mais aussi en apportant aux employeurs et aux travailleurs un soutien supplémentaire (NL 4) et un soutien aux jeunes entrepreneurs et aux jeunes travailleurs indépendants, par exemple à travers des outils éducatifs et des cours (discussions).

8. Promouvoir l'emploi des groupes défavorisés (NL 4), en particulier pour les personnes handicapées (plateforme en ligne).
9. Promouvoir l'emploi et la mobilité sociale afin que les personnes aient toutes les chances d'épanouissement personnel et d'autodétermination. (IT 5.a.4 et IT 6.1) Il pourrait y avoir une stratégie à long terme afin de garantir que toute personne, quelle qu'elle soit, dans notre société, possède les compétences adéquates pour trouver un emploi et faire fructifier son talent, en particulier la jeune génération (discussions). Il est important d'investir dans des compétences adaptées à l'évolution des besoins du marché du travail et de promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie au moyen, entre autres, d'un programme d'échange à tous les stades de la vie, et de garantir le droit à l'apprentissage tout au long de la vie et le droit à la formation. (FR 6; DE 4.1) À cette fin, il est nécessaire de renforcer la coopération entre les entreprises, les syndicats et les prestataires de services d'enseignement et de formation professionnels (discussions).

14. Proposition: Des politiques sociales plus fortes¹¹

Objectif: Nous proposons de réduire les inégalités, de lutter contre l'exclusion sociale et la pauvreté. Nous devons mettre en place une stratégie globale de lutte contre la pauvreté qui pourrait comprendre, entre autres, un renforcement de la garantie pour l'enfance et de la garantie pour la jeunesse, l'introduction de salaires minimaux, un cadre européen commun pour les régimes de revenu minimum et des logements sociaux décents. Nous devons veiller à la mise en œuvre intégrale du socle européen des droits sociaux, y compris ses grands objectifs pertinents pour 2030, aux niveaux européen, national, régional et local dans les domaines de «la protection et de l'inclusion sociales», tout en respectant les compétences respectives et les principes de subsidiarité et de proportionnalité, et inclure un protocole sur le progrès social dans les traités. Cet objectif pourrait être atteint grâce aux mesures suivantes:

Mesures:

1. Renforcer les compétences de l'Union en matière de politiques sociales et proposer une législation harmonisée pour l'ensemble de l'Union, visant à promouvoir les politiques sociales et à garantir l'égalité des droits, y compris en matière de santé, qui tienne compte des réglementations adoptées et des exigences minimales sur l'ensemble du territoire. (PCE 19 & 21) L'Union pourrait soutenir et compléter les politiques des États membres, entre autres en proposant un cadre commun visant à garantir un revenu minimum afin que personne ne soit laissé pour compte. Ces actions devraient être menées dans le cadre de la mise en œuvre intégrale du socle européen des droits sociaux et de son plan d'action (discussions).
2. Ne pas faire de compromis sur les droits sociaux (santé publique, éducation publique, politiques du travail). (IT 4.a.1)
3. Promouvoir la recherche en matière sociale et en matière de santé dans l'UE, en suivant des lignes prioritaires considérées comme présentant un intérêt public et approuvées par les États membres, et prévoir un financement approprié. Cet objectif pourrait être en partie réalisé en renforçant la coopération entre les domaines d'expertise, les pays et les centres d'études (universités, etc.) (PCE 20).
4. Accorder l'accès aux services médicaux à toutes les personnes âgées de moins de 16 ans dans l'ensemble de l'UE si ces services ne sont pas disponibles dans le contexte national (discussions).
5. Veiller à ce que l'UE, conjointement avec les partenaires sociaux et les gouvernements nationaux, soutienne un accès ciblé à des logements sociaux décents pour les citoyens, en fonction de leurs besoins spécifiques; l'effort financier devrait être partagé entre les bailleurs de fonds privés, les propriétaires, les bénéficiaires de logements, les gouvernements des États membres aux niveaux central et local et l'Union européenne (PCE 25).

15. Proposition: Transition démographique¹²

Objectif: nous proposons de relever les défis découlant de la transition démographique, composante critique de la résilience globale de l'Europe, en particulier les faibles taux de natalité et le vieillissement constant de la population, en assurant un soutien aux personnes tout au long de leur vie. Il devrait s'agir d'une action globale destinée à toutes les générations, des enfants et des jeunes jusqu'aux familles, à la population en âge de travailler, aux personnes âgées encore prêtes à travailler ainsi qu'aux personnes à la retraite ou nécessitant des soins. Cet objectif pourrait être atteint grâce aux mesures suivantes:

Mesures:

1. Garantir des services de garde d'enfants de qualité, abordables et accessibles dans toute l'Union, afin que les mères et les pères puissent concilier en toute confiance leur vie professionnelle et leur vie familiale. Le cas échéant, cela pourrait inclure des possibilités de garde d'enfants sur le lieu de travail ou à proximité de celui-ci. Dans certains États membres, des gardes d'enfants la nuit sont également disponibles, ce qui devrait servir d'exemple. En outre, ces mesures pourraient s'accompagner de mesures de soutien telles que des taux réduits de TVA sur les équipements nécessaires aux enfants. Il est essentiel de prévenir la pauvreté et l'exclusion sociale des enfants. (PCE 22 et 26) Renforcer la garantie pour l'enfance, en garantissant l'accès des enfants dans le besoin à des services tels que l'éducation et la garde d'enfants, les soins de santé, la nutrition et le logement, pourrait être un instrument pour y parvenir (plateforme en ligne, discussions).
2. Mettre en place un soutien spécifique et une protection du travail pour les jeunes. Les mesures s'adressant à la population en âge de travailler devraient comprendre l'accès aux connaissances pour les mères et les pères lors de leur retour au travail (PCE 22). Renforcer la garantie pour la jeunesse pourrait être un instrument pour améliorer l'accès des jeunes de moins de 30 ans à une offre de bonne qualité portant sur un emploi, un enseignement continu, un apprentissage ou un stage. (discussions)
3. Promouvoir le droit à la libre circulation de l'éducation au sein de l'Union, notamment par la reconnaissance mutuelle des diplômes, des grades, des compétences et des qualifications. (discussions)
4. Améliorer la législation et sa mise en œuvre afin d'apporter un soutien aux familles dans tous les États membres, par exemple en ce qui concerne le congé parental ainsi que les allocations de naissance et de garde d'enfants. (PCE 26 et IT 5.a.1) Le logement joue un rôle crucial dans le soutien aux familles et devrait être abordé (plateforme en ligne, discussions).
5. Prendre des mesures pour garantir que toutes les familles bénéficient des mêmes droits familiaux dans tous les États membres. Cela devrait inclure le droit au mariage et à l'adoption. (PCE 27)
6. Promouvoir un âge de départ à la retraite flexible en tenant compte de la situation spécifique des personnes âgées. Lors de la détermination de l'âge de départ à la retraite, il convient de différencier en fonction de la profession et, partant, de prendre en compte un travail particulièrement exigeant, tant mental que physique. (PCE 21 et IT 5.a.1)
7. Prévenir la pauvreté des personnes âgées en introduisant des pensions minimales. Ces niveaux minimaux devraient tenir compte du niveau de vie, du seuil de pauvreté et du pouvoir d'achat dans l'État membre concerné. (PCE 21)
8. Garantir une aide sociale et des soins de santé appropriés aux personnes âgées. Ce faisant, il est important de s'intéresser à la fois aux services de soins de proximité et aux soins résidentiels. De même, les mesures doivent tenir compte à la fois des

bénéficiaires de soins et des prestataires de soins. (PCE 23)

9. Assurer le développement durable et la résilience démographique des régions en retard de développement afin de les rendre plus dynamiques et attrayantes, y compris par l'intermédiaire de la politique de cohésion. (plateforme en ligne et discussions)

10. Prendre des mesures coordonnées au niveau européen pour collecter des données ventilées par facteurs tels que le genre et analyser les tendances démographiques, partager les meilleures pratiques et les connaissances et aider les États membres à élaborer et à mettre en œuvre des politiques adéquates, y compris en créant un organe de l'UE spécialisé dans ce domaine. (plateforme en ligne et discussions).

16. Proposition: Politiques budgétaires et fiscales¹³

Objectif: nous proposons que l'Union encourage les investissements tournés vers l'avenir mettant l'accent sur les transitions écologique et numérique dotées d'une forte dimension sociale et de genre, en tenant compte des exemples de Next Generation EU et de l'instrument européen de soutien temporaire à l'atténuation des risques de chômage en situation d'urgence (SURE). L'Union doit tenir compte de l'impact social et économique de la guerre contre l'Ukraine et du lien entre sa gouvernance économique et le nouveau contexte géopolitique, en renforçant son propre budget au moyen de nouvelles ressources propres. Les citoyens veulent que la fiscalité se détourne des citoyens et des PME et cible les fraudeurs fiscaux, les grands pollueurs et taxe les géants du numérique, tout en souhaitant que l'Union soutienne la capacité des États membres et des autorités locales à se financer et à utiliser les fonds de l'Union. Cet objectif devrait être atteint grâce aux mesures suivantes:

Mesures:

1. Harmoniser et coordonner les politiques fiscales au sein des États membres de l'Union afin de prévenir la fraude et l'évasion fiscales, d'éviter les paradis fiscaux au sein de l'Union et de cibler la délocalisation au sein de l'Europe, notamment en veillant à ce que les décisions en matière fiscale puissent être prises à la majorité qualifiée au sein du Conseil de l'UE. D'autre part, il existe des recommandations des panels de citoyens selon lesquelles la fiscalité relève de la compétence des différents pays, qui ont leurs propres objectifs et circonstances. (PCE 13 et 31, IT 4.b.3, NL 2.3)
2. Promouvoir la coopération entre les États membres de l'UE afin de garantir que toutes les entreprises de l'UE paient leur juste part d'impôts; introduire une assiette commune pour l'impôt sur les sociétés (ACIS) ou un taux effectif minimum. (NL 3)
3. Veiller à ce que les entreprises paient des impôts là où les bénéfices sont réalisés. (PCE 13)
4. Veiller à ce que la politique fiscale soutienne l'industrie européenne et prévienne les pertes d'emplois en Europe. (PCE 13 et 31)
5. Examiner plus en détail la possibilité d'emprunts communs au niveau de l'Union, en vue de créer des conditions d'emprunt plus favorables, tout en maintenant des politiques budgétaires responsables au niveau des États membres. (LT 9)
6. Renforcer la surveillance de l'absorption et de l'utilisation des fonds de l'Union, y compris au niveau local et municipal. (LT 10)



«L'UE dans le monde»

17. Proposition: Réduire la dépendance de l'UE à l'égard des acteurs étrangers dans les secteurs stratégiques d'un point de vue économique

Objectif: Nous proposons à l'UE de prendre des mesures pour renforcer son autonomie dans des secteurs stratégiques clés tels que les produits agricoles, les biens économiques stratégiques, les semi-conducteurs, les produits médicaux, les technologies numériques et environnementales innovantes et l'énergie, à travers les mesures suivantes:

Mesures:

1. La promotion des activités de recherche, de développement et d'innovation et la collaboration entre les partenaires publics et privés dans ce domaine.
2. Le maintien d'un programme ambitieux de négociations commerciales qui puisse contribuer à renforcer la résilience et la diversification des chaînes d'approvisionnement, en particulier pour les matières premières, tout en partageant les avantages du commerce de manière plus équitable et avec davantage de partenaires, limitant ainsi notre exposition et notre dépendance à l'égard d'un petit nombre de fournisseurs qui peuvent présenter un risque¹⁴.
3. Une plus grande résilience des chaînes d'approvisionnement de l'UE en favorisant les investissements dans les secteurs stratégiques dans l'Union, en stockant les productions et les dispositifs critiques et en diversifiant les sources d'approvisionnement en matières premières critiques.
4. De nouveaux investissements dans l'achèvement du marché intérieur et la création de conditions de concurrence équitables pour rendre plus attrayants la production et l'achat de ces articles dans l'Union européenne.
5. Un soutien qui permette que ces produits soient disponibles et abordables pour les consommateurs européens et qui aide à réduire les dépendances vis-à-vis de l'extérieur, en recourant par exemple à des politiques structurelles et régionales, à des allègements fiscaux, à des subventions, à des investissements dans les infrastructures et la recherche, stimulant la compétitivité des PME, ainsi qu'à des programmes d'éducation afin de maintenir en Europe les compétences et les emplois correspondants, qui sont pertinents pour garantir les besoins fondamentaux¹⁵.
6. Un programme européen de soutien aux petits producteurs locaux de secteurs stratégiques de tous les États membres¹⁶, en recourant davantage aux programmes et aux instruments financiers de l'UE, tels qu'InvestEU.
7. Une meilleure coopération entre les États membres pour gérer la gestion des risques liés à la chaîne d'approvisionnement.¹⁷

18. Proposition: Réduire la dépendance de l'UE à l'égard des acteurs étrangers dans le domaine de l'énergie

Objectif: Nous proposons que l'UE parvienne à une plus grande autonomie en matière de production et d'approvisionnement en énergie, dans le contexte de la transition écologique en cours, à travers les mesures suivantes:

Mesures:

1. L'adoption d'une stratégie destinée à la rendre plus autonome dans sa production d'énergie. Un organisme européen devrait intégrer les agences européennes de l'énergie existantes, coordonner le développement des énergies renouvelables et promouvoir le partage des connaissances¹⁸.
2. Un soutien actif aux projets de transport public et d'efficacité énergétique, à un réseau ferroviaire européen à grande vitesse de transport de marchandises, à l'élargissement de la fourniture d'énergie propre et renouvelable (notamment l'énergie solaire et l'énergie éolienne), aux technologies de substitution (comme l'hydrogène ou la valorisation énergétique des déchets), ainsi qu'au passage, dans les zones urbaines, d'une culture de la voiture individuelle à une culture des transports publics, du partage de voitures électriques et du vélo¹⁹.
3. La garantie d'une transition juste et équitable, en soutenant en particulier les citoyens vulnérables, qui rencontrent les plus grandes difficultés dans la transition vers la neutralité climatique et qui souffrent déjà d'une hausse des prix de l'énergie en raison de la dépendance énergétique et du triplement récent des prix de l'énergie.
4. Une collaboration accrue en matière d'évaluation de l'utilisation de l'énergie nucléaire dans le cadre de la transition écologique en cours vers les énergies renouvelables en Europe, en examinant les questions collectives qu'elle pourrait résoudre ou créer, étant donné qu'elle est encore utilisée par de nombreux États membres²⁰.
5. La coopération avec les partenaires internationaux pour les engager à atteindre des objectifs plus ambitieux en matière de lutte contre le changement climatique dans différentes enceintes internationales, dont le G7 et le G20.
6. L'établissement d'un lien entre le commerce extérieur et les mesures de politique en matière de changement climatique (par exemple, en lançant un train de mesures d'investissement en faveur de technologies et d'innovations respectueuses du climat, y compris des programmes de financement)²¹.
7. Des achats communs d'énergie importée et des partenariats énergétiques durables, afin de réduire la dépendance de l'Europe à l'égard des importations d'énergie, notamment dans le domaine du gaz et du pétrole, et de développer les sources d'énergie intérieures de l'UE.

19. Proposition: Définir des normes à l'intérieur et à l'extérieur de l'UE dans les relations commerciales et d'investissement

Objectif: Nous proposons que l'UE renforce la dimension éthique de ses relations commerciales et d'investissement, à travers les mesures suivantes:

Mesures:

1. La préservation et la réforme de notre architecture commerciale internationale multilatérale fondée sur des règles, et le partenariat avec des démocraties partageant les mêmes idées.
2. Une législation de l'UE efficace et proportionnée visant à garantir que les normes de travail décent sont pleinement appliquées tout au long des chaînes de valeur mondiales, y compris dans les processus de production et d'approvisionnement de l'UE, et que les biens importés respectent les normes qualitatives éthiques, le développement durable et les normes en matière de droits de l'homme, y compris les droits des travailleurs et des syndicats, en proposant une certification pour les produits conformes à cette législation européenne²² et en s'engageant dans un processus de dialogue à l'échelle de l'UE qui vise à informer et à éduquer sur les effets environnementaux et éthiques des changements stratégiques dans le commerce international.
3. Des restrictions à l'importation et la vente de produits en provenance de pays autorisant le travail forcé et le travail des enfants, une liste noire régulièrement mise à jour des entreprises et la sensibilisation des consommateurs au travail des enfants au moyen d'informations publiées par les canaux officiels de l'UE²³.
4. Le suivi et l'application des chapitres sur le commerce et le développement durable exécutoires dans les accords de libre-échange de l'UE, y compris la possibilité d'un mécanisme fondé sur des sanctions en dernier ressort.
5. La réforme du système de préférences généralisées (SPG) de l'UE afin d'y inclure des dispositions strictes en matière de conditionnalité et des processus efficaces et adaptés de suivi, d'établissement de rapports et de dialogue afin d'améliorer l'incidence que le SPG peut avoir sur le commerce, les droits de l'homme et le développement dans les pays partenaires, avec la possibilité de retirer les préférences commerciales en cas de non-conformité.

20. Proposition: Définir des normes à l'intérieur et à l'extérieur de l'UE en matière de politiques environnementales

Objectif: Nous proposons que l'UE renforce la dimension environnementale de ses relations commerciales, à travers les mesures suivantes:

Mesures:

1. L'harmonisation et le renforcement de l'étiquetage écologique et l'affichage obligatoire d'un indicateur d'impact environnemental européen (écoscore) sur tous les produits de consommation. L'écoscore serait calculé en fonction des émissions dues à la production et au transport ainsi qu'en fonction de la nocivité du contenu, sur la base d'une liste de produits dangereux. L'écoscore devrait être géré et contrôlé par une autorité européenne²⁴.
2. Des normes environnementales plus élevées pour l'exportation de déchets ainsi que des contrôles plus stricts et des sanctions afin de mettre fin aux exportations illégales. L'Union devrait inciter les États membres à recycler leurs propres déchets et à les utiliser pour produire de l'énergie²⁵.
3. La définition d'un objectif d'élimination des emballages polluants par la promotion d'emballages moins polluants ou d'emballages plus respectueux de l'environnement²⁶ et la mise en place de partenariats avec les pays en développement, en apportant un soutien à leurs infrastructures et en envisageant des accords commerciaux mutuellement bénéfiques, afin de les aider dans leur transition vers des sources d'énergie écologiques²⁷.
4. La possibilité de récompenser les pays qui appliquent des normes de durabilité élevées en leur offrant un accès supplémentaire au marché de l'UE pour leurs biens et services durables, soit unilatéralement au moyen du système de préférences généralisées SPG+, soit bilatéralement au moyen d'accords commerciaux négociés, soit multilatéralement au moyen d'initiatives au sein de l'Organisation mondiale du commerce.

21. Proposition: Prise de décision et cohésion au sein de l'Union

Objectif: Nous proposons que l'UE améliore sa capacité à prendre des décisions rapides et efficaces dans le cadre de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) en s'exprimant d'une seule voix et en agissant en tant qu'acteur véritablement mondial, de manière à afficher un rôle positif dans le monde et en faisant la différence en réaction à toute crise, notamment:

Mesures:

1. En veillant à ce que, notamment en matière de PESC, les questions actuellement prises à l'unanimité le soient normalement à la majorité qualifiée²⁸.
2. En fondant la coopération en matière de politique de sécurité et de défense sur la boussole stratégique récemment approuvée et en utilisant la facilité européenne pour la paix²⁹.
3. En renforçant le rôle du haut représentant pour faire en sorte que l'UE parle d'une seule voix³⁰.
4. En convenant d'une vision forte et d'une stratégie commune pour consolider

l'unité et la capacité de décision de l'UE afin de préparer l'Union à de nouveaux élargissements³¹.

5. En ratifiant plus rapidement les accords commerciaux récemment conclus, sans renoncer à un examen et à une discussion appropriés.

22. Proposition: Transparence de l'UE et de ses relations avec les citoyens

Objectif: Nous proposons que l'UE, en particulier dans le cadre de ses actions au niveau international, y compris ses négociations commerciales, renforce son accessibilité pour les citoyens en améliorant l'information, l'éducation, la participation des citoyens et la transparence de son action, notamment par:

Mesures:

1. Le renforcement des liens avec les citoyens et les institutions locales afin d'améliorer la transparence, d'atteindre les citoyens et de mieux communiquer et se concerter avec eux sur les initiatives concrètes de l'UE au niveau international³².
2. Une plus forte participation des citoyens à la politique internationale de l'UE et des événements de participation directe des citoyens, comme la conférence sur l'avenir de l'Europe, organisés aux niveaux national, local et européen³³ et avec la participation active de la société civile organisée³⁴.
3. Le soutien total de toutes les parties prenantes concernées aux citoyens qui choisissent de participer à des organisations de la société civile organisée, comme cela a été le cas avec la COVID-19 et l'Ukraine.
4. L'allocation d'un budget spécifique à la mise au point de programmes éducatifs sur le fonctionnement de l'UE et ses valeurs, qu'elle pourrait proposer aux États membres qui le souhaitent, afin qu'ils puissent les intégrer dans leurs programmes d'études (primaire, secondaire et universitaire). En outre, un cours spécifique sur l'Union et son fonctionnement pourrait être proposé aux étudiants qui souhaitent étudier dans un autre pays européen grâce au programme Erasmus. Les étudiants qui choisissent ce cours seraient prioritaires pour bénéficier desdits programmes Erasmus.
5. L'amélioration de la stratégie médiatique de l'UE par une plus grande visibilité dans les médias sociaux et par une promotion active de son contenu; la promotion de l'innovation en améliorant l'accessibilité de la présence de l'UE dans les médias sociaux³⁵.

23. Proposition: L'UE en tant qu'acteur de premier plan sur la scène mondiale dans le domaine de la paix et de la sécurité

Objectif: Nous proposons que l'UE continue d'agir pour promouvoir le dialogue et garantir la paix et un ordre international fondé sur des règles³⁶, en renforçant le multilatéralisme et en s'appuyant sur les initiatives de paix de l'UE de longue date qui ont contribué à l'attribution du prix Nobel en 2012, tout en renforçant sa sécurité commune, à travers les mesures suivantes³⁷:

Mesures:

1. Des forces armées communes, utilisées à des fins d'autodéfense et destinées à prévenir toute action militaire agressive de quelque nature que ce soit, ayant la capacité de fournir une assistance en temps de crise, y compris en cas de catastrophe naturelle. Hors des frontières européennes, elles pourraient être déployées dans des circonstances exceptionnelles, de préférence en vertu d'un mandat légal du Conseil de sécurité des Nations unies et donc dans le respect du droit international³⁸, sans faire concurrence à l'OTAN ni faire double emploi avec elle et en respectant les différentes relations nationales avec l'OTAN; à cet égard, une évaluation des relations de l'UE avec l'OTAN devrait être réalisée dans le contexte du débat sur l'autonomie stratégique de l'UE.
2. Un rôle de premier plan dans la mise en place de l'ordre de sécurité mondial après la guerre en Ukraine, sur la base de la boussole stratégique de l'UE récemment adoptée.
3. La protection de sa recherche stratégique et de ses capacités dans des secteurs prioritaires tels que le secteur spatial, la cybersécurité, le secteur médical et l'environnement³⁹.
4. Le renforcement des capacités opérationnelles nécessaires pour assurer l'efficacité de la clause d'assistance mutuelle prévue à l'article 42, paragraphe 7, du traité sur l'Union européenne, qui garantit une protection adéquate de l'UE à tout État membre attaqué par un pays tiers.
5. Une réflexion sur la manière de lutter contre la désinformation et la propagande de manière objective et factuelle.

24. Proposition: L'UE en tant qu'acteur de premier plan sur la scène mondiale dans l'établissement de relations

Objectif: Nous proposons que l'UE, dans ses relations avec les pays tiers:

Mesures:

1. Utilise davantage son poids politique et économique collectif, en parlant d'une seule voix et en agissant de manière unie, sans que certains États membres ne divisent l'Union par des interventions bilatérales inappropriées⁴⁰.
2. Renforce sa capacité à sanctionner les États, les gouvernements, les entités, les groupes ou les organisations ainsi que les personnes qui ne respectent pas ses principes, accords et lois fondamentaux, et veille à ce que les sanctions qui existent déjà soient rapidement mises en œuvre et appliquées. Les sanctions infligées à des pays tiers devraient être proportionnées à l'action qui les a déclenchées, être

effectives et être appliquées en temps opportun⁴¹.

3. Promeuve un commerce durable et fondé sur des règles tout en ouvrant de nouvelles possibilités d'échanges et d'investissements pour les entreprises européennes. Si les accords bilatéraux de commerce et d'investissement sont essentiels pour promouvoir la compétitivité européenne, des normes et des règles sont nécessaires pour garantir des conditions de concurrence équitables. L'UE doit rester un partenaire actif et fiable en négociant, en concluant et en mettant en œuvre des accords commerciaux qui fixent également des normes élevées en matière de durabilité.
4. Conclue les principaux accords de coopération internationale en représentant l'Union européenne plutôt que les pays à titre individuel⁴².
5. Réforme la politique de l'UE en matière de commerce et d'investissement afin de relancer le multilatéralisme mondial, les objectifs étant la création d'emplois décents et la protection des droits humains fondamentaux, y compris les droits des travailleurs et les droits syndicaux, la préservation de l'environnement et de la biodiversité ainsi que le respect de l'accord de Paris sur le changement climatique, la garantie de services publics de qualité, et le renforcement de la base industrielle de l'Europe. L'UE devrait contribuer à une relance du multilatéralisme mondial, par une réforme profonde fondée sur la démocratie et la paix, la solidarité et le respect des droits de l'homme, des droits sociaux et environnementaux, ainsi qu'un rôle renforcé pour l'OIT.
6. Inclue la lutte contre la traite des êtres humains et l'immigration irrégulière, ainsi que la coopération dans le cadre d'éventuelles opérations de retour, dans les accords de coopération et d'investissement avec les pays tiers.
7. Mette en place des partenariats avec les pays en développement afin de soutenir leurs infrastructures et en envisageant des accords commerciaux mutuellement bénéfiques, afin de les aider dans leur transition vers des sources d'énergie écologiques⁴³.
8. Élabore une politique plus efficace et unie à l'égard des régimes autocratiques et hybrides et développe des partenariats avec les organisations de la société civile de ces pays.
9. Augmente les ressources des missions d'observation électorale de l'UE.
10. Offre une perspective d'adhésion crédible aux pays candidats et candidats potentiels afin de favoriser la paix et la stabilité en Europe et d'apporter la prospérité à des millions d'Européens⁴⁴.

REMARQUE: Plusieurs membres du groupe de travail estiment que les propositions «Réduire la dépendance de l'UE à l'égard des acteurs étrangers dans le domaine de l'énergie» et «Transparence de l'UE et de ses relations avec les citoyens», en particulier, relèvent d'autres groupes de travail. Certains membres ont souhaité évoquer, outre le vote à la majorité qualifiée, d'autres solutions que l'unanimité au Conseil, comme la géométrie variable, les clauses de non-participation et la coopération renforcée. Certains membres du groupe de travail ont plaidé pour l'usage du terme «durable» plutôt qu'«éthique» dans la proposition «Définir des normes à l'intérieur et à l'extérieur de l'UE dans les relations commerciales et d'investissement». Il y a une divergence de vues sur la question de savoir si l'adhésion de nouveaux États membres doit continuer à nécessiter l'accord unanime de tous les États membres actuels. Un éventail de vues diverses est apparu quant au degré souhaitable de mise en place de forces armées communes. Deux membres ont évoqué la perspective de l'unité irlandaise dans le cas où l'Irlande du Nord voterait dans ce sens conformément aux dispositions de l'accord du Vendredi Saint et la nécessité que l'Union soit préparée à une telle éventualité.



«Valeurs et droits, état de droit, sécurité»

25. Proposition: État de droit, valeurs démocratiques et identité européenne⁴⁵

Objectif: Faire respecter systématiquement l'état de droit dans tous les États membres, notamment:

Mesures:

1. En garantissant que les valeurs et les principes consacrés dans les traités de l'Union et dans la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne soient non négociables et irréversibles, et constituent des conditions sine qua non au statut de membre et à l'adhésion à l'Union. Les valeurs de l'Union doivent être pleinement respectées dans tous les États membres; elles devraient également faire fonction de norme internationale et représenter un pôle d'attraction au moyen de la diplomatie et du dialogue. L'élargissement de l'Union ne devrait pas porter atteinte à l'acquis de l'Union en ce qui concerne les valeurs fondamentales et les droits des citoyens⁴⁶.
2. En faisant des valeurs européennes une réalité tangible pour les citoyens de l'Union, en particulier grâce à une participation plus interactive et plus directe. À cette fin, la citoyenneté européenne devrait être renforcée, par exemple au moyen d'un statut de citoyen de l'Union assorti de droits et libertés propres aux citoyens, ainsi que d'un statut pour les associations transfrontalières et organisations à but non lucratif européennes. De même, il conviendrait de faire la promotion des valeurs européennes au moyen d'une «mallette d'intégration» comprenant des éléments didactiques et du matériel d'information à l'intention des citoyens. Enfin, il conviendrait de créer une sphère publique européenne regroupant des médias audiovisuels et en ligne grâce à de nouveaux investissements de l'Union, à l'amélioration des plateformes médiatiques existantes et à une aide accrue aux plus de 500 bureaux de liaison européens présents au niveau local.⁴⁷
3. Il importe que la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne soit universellement applicable. En outre, il convient d'organiser des conférences annuelles sur l'état de droit (à la suite du rapport de la Commission sur l'état de droit) rassemblant des délégations de tous les États membres, composées de citoyens, de fonctionnaires, de parlementaires, d'autorités locales, de partenaires sociaux et de la société civile, sélectionnés de manière aléatoire et diversifiée. Il importe aussi de soutenir davantage les organisations, y compris celles de la société civile, qui promeuvent l'état de droit sur le terrain⁴⁸.
4. En appliquant dans les faits le «règlement sur la conditionnalité», en évaluant la portée dudit règlement et d'autres instruments relatifs à l'état de droit, ainsi qu'en envisageant des extensions de leur champ d'application à de nouveaux domaines, quelle que soit leur pertinence pour le budget de l'Union. Toutes les voies juridiques nécessaires, y compris les modifications des traités, devraient être envisagées pour sanctionner les violations de l'état de droit⁴⁹.
5. En favorisant les programmes éducatifs et médiatiques qui placent les valeurs de l'Union au cœur du processus d'intégration des migrants et encouragent les interactions entre les citoyens de l'Union et les migrants, dans l'objectif de permettre une intégration réussie de ces derniers au sein des sociétés de l'Union et de sensibiliser les citoyens de l'Union aux questions liées à la migration.⁵⁰

26. Proposition: Protection des données⁵¹

Objectif: Garantir une politique de traitement des données plus protectrice et davantage au service des citoyens, en particulier:

Mesures:

1. En appliquant intégralement la législation en vigueur en matière de protection des données et en la réexaminant afin d'évaluer la nécessité de mettre en place des mécanismes renforcés de contrôle du respect des règles par les entités traitant des données à caractère personnel, lesquelles relèvent actuellement de la compétence d'autorités nationales indépendantes chargées de la protection des données respectant le principe de subsidiarité. Ces entités devraient être sanctionnées de manière plus stricte que dans le cadre de l'application actuelle de la réglementation, proportionnellement à leur chiffre d'affaires annuel (jusqu'à 4 %), voire par une interdiction de leurs activités, et faire l'objet d'un audit annuel indépendant⁵²⁵³.
2. En donnant un plus grand effet au principe du respect de la vie privée dès la conception ou par défaut, par exemple en évaluant et en élaborant des formulaires de consentement au traitement des données qui soient faciles à comprendre, concis et intuitifs, et qui indiquent clairement ce qui est nécessaire et ce qui ne l'est pas. Les utilisateurs doivent pouvoir donner ou retirer leur consentement au traitement des données d'une manière simple, rapide et permanente.^{54 55}
3. En évaluant et en introduisant des règles plus claires et plus protectrices en matière de traitement des données relatives aux mineurs, éventuellement dans le RGPD de l'Union, notamment par la création d'une catégorie spéciale pour les données sensibles des mineurs et l'harmonisation de l'âge minimal de consentement au sein des États membres. Tandis que l'essentiel de la mise en œuvre des règles en matière de protection de la vie privée et de sensibilisation devrait continuer à relever de la compétence des États membres, notamment grâce à une augmentation des investissements et des ressources au niveau national, l'Union devrait également jouer un rôle plus important, par exemple en créant des compétences européennes en matière d'éducation civique sur la protection des données⁵⁶.
4. En faisant mieux respecter les critères d'éligibilité applicables aux autorités européennes et nationales chargées de la protection des données, en matière de qualifications et d'aptitude, afin de garantir une indépendance maximale de leurs membres.⁵⁷⁵⁸

27. Proposition: Médias, fausses nouvelles, désinformation, vérification des faits, cybersécurité⁵⁹

Objectif: Lutter contre la désinformation par une promotion accrue de l'indépendance et du pluralisme des médias ainsi que par l'éducation aux médias, en particulier:

Mesures:

1. En introduisant une législation visant à lutter contre les menaces qui pèsent sur l'indépendance des médias au moyen de normes minimales applicables dans l'ensemble de l'Union, y compris une révision du modèle économique des médias afin de garantir l'intégrité et l'indépendance du marché européen des médias⁶⁰.
2. En appliquant rigoureusement les règles de l'Union en matière de concurrence dans le secteur des médias afin d'empêcher la création de grands monopoles médiatiques et de garantir le pluralisme et l'indépendance des médias par rapport à toute ingérence indésirable de la sphère politique, du monde des affaires et/ou d'un pays étranger. Un journalisme de qualité, assorti de normes reconnues et élevées en matière d'éthique et d'autorégulation, devrait également être encouragé⁶¹.
3. En établissant un organe de l'Union chargé de la lutte contre la désinformation et l'ingérence ciblées, en améliorant la perception de la situation et en renforçant les organisations de vérification des faits ainsi que les médias indépendants. Les «numéros d'urgence» et les sites, tels qu'Europe Direct, permettant aux citoyens et aux médias nationaux de demander et de recevoir des informations vérifiées sur les stratégies et politiques de l'Union, devraient également faire l'objet d'un soutien accru et d'une promotion plus active.^{62 63}
4. En encourageant l'éducation aux médias et la sensibilisation des citoyens à la désinformation et la propagation non intentionnelle d'infox, notamment par un enseignement scolaire obligatoire. Les États membres devraient également être encouragés à consacrer des ressources humaines et financières adéquates à cette fin.⁶⁴
5. En s'appuyant sur des initiatives existantes, telles que le code de bonnes pratiques contre la désinformation et l'Observatoire européen des médias numériques (EDMO), pour obliger les plateformes en ligne à publier des informations claires sur les algorithmes qu'elles utilisent (en laissant aux utilisateurs le choix d'y consentir ou non) et sur les risques de désinformation auxquels les utilisateurs sont exposés, tout en préservant le droit à la liberté de parole et le droit au respect de la vie privée.^{65 66}

28. Proposition: Médias, fausses nouvelles, désinformation, vérification des faits, cybersécurité (bis)

Objectif: Renforcer le rôle de l'Union dans la lutte contre les menaces de cybersécurité, en particulier:

Mesures:

1. En renforçant l'Agence de l'Union européenne pour la cybersécurité (ENISA) afin de mieux protéger les personnes, les organisations et les institutions face aux atteintes à la cybersécurité et à l'utilisation de l'intelligence artificielle à des fins criminelles. En même temps, il convient de préserver la confidentialité et la protection des données à caractère personnel.^{67 68}
2. En améliorant la coordination des autorités nationales de cybersécurité et en déployant des efforts supplémentaires pour garantir une mise en œuvre effective des règles de l'Union au niveau national.^{69 70}

29. Proposition: Lutte contre la discrimination, égalité et qualité de vie⁷¹

OBJECTIF: Prendre des mesures visant à harmoniser les conditions de vie dans l'ensemble de l'Union et améliorer la qualité de vie socio-économique de ses citoyens, en particulier:

Mesures:

1. En élaborant des indicateurs de qualité de vie transparents comprenant des critères économiques, sociaux et en matière d'état de droit, en consultation avec des experts et les partenaires sociaux, de sorte à établir un calendrier clair et réaliste aux fins de l'élévation des normes sociales et de la mise en place d'une structure socio-économique commune de l'Union, notamment grâce à l'application du socle européen des droits sociaux. Ces mesures devraient être intégrées dans le cadre de gouvernance économique et dans le processus du Semestre européen^{72 73}.
2. En augmentant et en facilitant les investissements publics directs dans les domaines de la santé, de l'éducation, des infrastructures physiques et des soins aux personnes âgées et aux personnes handicapées. Des investissements supplémentaires devraient également viser à garantir aux citoyens un équilibre satisfaisant entre vie professionnelle et vie privée. Ces investissements devraient être réalisés d'une manière totalement transparente permettant de suivre l'ensemble du processus⁷⁴.
3. En encourageant la taxation des grandes entreprises, en luttant contre l'accès aux paradis fiscaux et en supprimant leur existence dans l'Union en vue d'accroître les investissements publics dans des domaines prioritaires tels que l'éducation (bourses d'études, Erasmus) et la recherche. La lutte contre l'évasion fiscale à l'échelle de l'Union devrait également constituer un moyen de lever des fonds au profit d'initiatives financées par les deniers publics^{75 76}.
4. En établissant des critères, à l'échelle de l'Union, en matière de lutte contre la discrimination sur le marché du travail, et en encourageant l'embauche, par des entreprises privées, des personnes qui sont généralement les plus touchées par

la discrimination (notamment les jeunes, les personnes âgées, les femmes et les personnes issues de minorités), y compris grâce à des subventions, et, dans un deuxième temps, à des quotas temporaires. Les partenaires sociaux devraient être étroitement associés à ces démarches. La discrimination en dehors du marché du

travail devrait être également interdite par la loi, et l'égalité encouragée⁷⁷.

5. En garantissant la création et en facilitant l'existence de jardins d'enfants, tant publics que privés, à des prix abordables ainsi que la gratuité des services de garde d'enfants pour ceux qui en ont besoin⁷⁸.

30. Proposition: Droits des animaux, agriculture⁷⁹

Objectif: Prendre des mesures décisives pour promouvoir et garantir une agriculture plus écologique et favorable au climat, en particulier:

Mesures:

1. En fixant des critères minimaux détaillés, mesurables et assortis d'échéances pour la protection des animaux d'élevage, dans le but de garantir des normes de bien-être animal plus élevées conformément à l'introduction d'objectifs de durabilité et sur la base d'une approche intégrée du système alimentaire⁸⁰⁸¹.
2. En instaurant des pénalités financières pour les effets négatifs induits par l'activité agricole (par exemple les émissions de gaz à effet de serre, l'utilisation de pesticides, la consommation excessive d'eau, le transport sur de longues distances, etc.) en fonction de leur incidence sur l'environnement. Les produits agricoles importés dans l'Union devraient également être évalués sur cette base, y compris par des droits de douane, afin d'éliminer tout avantage concurrentiel découlant de normes environnementales moins strictes⁸².
3. En réduisant les subventions à la production agricole de masse lorsqu'elle ne contribue pas à une transition durable, et en redirigeant ces ressources pour soutenir une agriculture durable sur le plan environnemental, tout en garantissant le caractère abordable des produits alimentaires.⁸³⁸⁴



«Transformation numérique»

L'Europe doit se placer à l'avant-garde mondiale et fixer les normes en matière de transformation numérique, et elle doit tracer une voie européenne vers une société éthique, centrée sur l'humain, transparente et sûre. L'Europe doit opter pour une approche ambitieuse et exploiter pleinement les possibilités offertes par la numérisation, tout en gérant dans le même temps les risques et les difficultés posées par celle-ci. La numérisation concerne tous les domaines de notre société et doit être systématiquement prise en considération. À cet égard, il a été fait mention de la déclaration européenne sur les droits et principes numériques pour la décennie numérique et il a été suggéré d'envisager pour l'avenir l'éventuelle élaboration d'une charte des droits numériques.

L'agression russe en Ukraine ne fait que confirmer de nombreux éléments traités dans les propositions, tels que la nécessité d'une souveraineté numérique, d'une attention renforcée à la cybersécurité et de la protection contre la désinformation. Elle prouve également que les conflits contemporains ont des conséquences dans la sphère numérique et pose des questions nouvelles, comme celle des conséquences à long terme du détournement d'informations personnelles et de l'utilisation illégitime de ces données à l'avenir.

31. Proposition: Accès aux infrastructures numériques⁸⁵

Objectif: L'accès égal à l'internet est un droit fondamental pour tout citoyen européen. Nous proposons que toute personne en Europe ait effectivement accès à l'internet et aux services numériques et que la souveraineté de l'infrastructure numérique de l'UE soit renforcée, en appliquant les mesures suivantes:

Mesures:

1. Investir dans des infrastructures numériques européennes de haute qualité et innovantes (y compris le développement de la 5G et de la 6G en Europe) (recommandations n^{os} 40 et 47 du PCE 1 et n° 1 du PCN néerlandais).
2. Garantir un accès rapide, financièrement abordable, sûr et stable à l'internet partout dans l'Union, y compris en itinérance, avec une priorité donnée à l'établissement de connexions internet dans les «zones blanches/zones mortes», les zones rurales et les régions reculées et périphériques afin de remédier à la fracture numérique entre les États membres et en leur sein et de faire en sorte que personne ne soit laissé pour compte (recommandations n^{os} 17 et 47 du PCE 1 et n° 1 du PCN néerlandais).
3. Faire progresser le déploiement, dans les espaces publics et privés, des infrastructures numériques et électriques qui permettent l'utilisation de véhicules électriques et autonomes (débat au sein du GT)⁸⁶.
4. Prendre des mesures pour garantir une concurrence loyale et ouverte et empêcher les monopoles, la dépendance à l'égard de fournisseurs, la concentration des données et la dépendance à l'égard de pays tiers en matière d'infrastructures et de services; améliorer les marchés du point de vue des consommateurs (recommandation n° 17 du PCE 1).
5. Faire des enfants, des familles, des personnes âgées ainsi que des groupes vulnérables une priorité s'agissant de l'accès à l'internet et au matériel informatique, notamment en vue de l'accès à l'éducation, aux services publics et à la santé

(recommandation n° 17 du PCE 1 et débat au sein du GT).

6. Améliorer l'accès numérique, en toute accessibilité, aux services publics et privés essentiels pour les citoyens et les entreprises, par exemple s'agissant des procédures administratives, et garantir l'accès de tous à ces services ainsi qu'une aide associée à ces services, par exemple au moyen de services d'assistance (débat au sein du GT, plateforme numérique multilingue).
7. Harmoniser les normes numériques de haute qualité et améliorer la mobilité en toute sécurité des données afin de faciliter l'interopérabilité transfrontière (débat au sein du GT, plateforme numérique multilingue).
8. Réfléchir aux incidences environnementales des infrastructures numériques et de la numérisation afin de rendre la transformation numérique durable et de tendre vers une société numérique écologique (débat au sein du GT, plateforme numérique multilingue).

32. Proposition: Des connaissances et des compétences numériques qui autonomisent les personnes⁸⁷

Objectif: Nous proposons que l'Union veille à ce que tous les citoyens européens puissent tirer parti de la numérisation, en leur donnant les moyens d'acquérir les compétences et les possibilités numériques nécessaires, en appliquant les mesures suivantes:

Mesures:

1. Garantir l'accès à des formations et à une éducation, y compris au niveau des programmes scolaires, formelles et non formelles aux compétences et aux connaissances numériques tout au long de la vie, à partir des initiatives existantes au niveau européen, en accordant une attention particulière à l'inclusion des personnes appartenant à des groupes vulnérables et des personnes âgées, ainsi qu'au renforcement des compétences numériques des enfants d'une manière compatible avec leur bon développement et à la lutte contre les inégalités numériques, y compris la fracture numérique entre les hommes et les femmes (recommandation n° 8 du PCE 1, recommandation n° 5.2 du PCN italien et débat au sein du GT).
2. Garantir une utilisation judicieuse de l'internet en encourageant les États membres à mettre en place des formations aux compétences numériques à destination de tous les groupes d'âge, dotées de programmes et de contenus harmonisés au niveau européen, relatives, par exemple, aux risques de l'internet et aux possibilités qu'il offre, aux droits en ligne des utilisateurs et à la netiquette (recommandation n° 47 du PCE 1 et débat au sein du GT).
3. Prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir que la numérisation de la société n'exclue par les personnes âgées et que la technologie leur soit accessible en encourageant des programmes et initiatives en la matière, par exemple des cours adaptés à leurs besoins. Dans le même temps, il convient de veiller à ce que les services essentiels soient également accessibles en personne et de manière non numérique (recommandations n° 34 et 47 du PCE 1).
4. Introduire dans les établissements scolaires une certification européenne relative aux compétences numériques qui préparera les jeunes au futur marché du travail (recommandation n° 8 du PCE 1).
5. Mettre en œuvre des initiatives en matière de formation coordonnées au niveau de l'Union en vue de la reconversion et du perfectionnement des travailleurs pour qu'ils restent compétitifs sur le marché de

l'emploi, compte tenu aussi et surtout des compétences et qualifications nécessaires dans les petites et moyennes entreprises, ainsi qu'en vue de former des spécialistes du numérique (recommandation n° 8 du PCE 1 et débat au sein du GT).

6. Faire connaître les plateformes numériques existantes qui mettent les citoyens en

relation avec les employeurs et les aident à trouver un emploi dans l'Union, telles qu'EURES (recommandation n° 8 du PCE 1).

7. Accroître les investissements et les efforts visant à stimuler la numérisation de l'éducation, y compris de l'enseignement supérieur (débat au sein du GT/plateforme numérique multilingue).

33. Proposition: Une société numérique sûre et digne de confiance – cybersécurité et désinformation⁸⁸

Objectif: Nous proposons que, pour créer une société numérique sûre, résiliente et digne de confiance, l'Union garantisse la mise en œuvre effective et rapide de la législation en vigueur et dispose de plus de compétences pour renforcer la cybersécurité, lutter contre les contenus illégaux et la cybercriminalité, parer aux cybermenaces provenant d'acteurs non étatiques et d'États autoritaires et remédier à leurs conséquences, ainsi que lutter contre la désinformation, en appliquant les mesures suivantes:

Mesures:

1. Renforcer les capacités d'Europol/du Centre européen de lutte contre la cybercriminalité en termes de ressources financières et humaines, afin de permettre une approche plus anticipatrice en matière de lutte contre la cybercriminalité et de renforcer les capacités européennes communes en matière de cyberdéfense contre des attaques de grande ampleur, y compris grâce à une meilleure coopération (recommandation n° 39 du PCE 1, recommandations n° 2.6 du PCN lituanien et n° 1 du PCN néerlandais et débat au sein du GT).
2. Prendre les mesures nécessaires pour être préparés à des attaques et interruptions de service de grande ampleur et pouvoir les surmonter rapidement, par exemple en garantissant l'existence d'infrastructures résilientes et de canaux de communication de substitution (débat au sein du GT).
3. Garantir des sanctions similaires et leur application rapide et efficace dans les États membres en cas de cybercriminalité grâce à une amélioration de la coordination des centres et autorités locaux, régionaux et nationaux de cybersécurité (recommandation n° 39 du PCE 1).
4. Améliorer les connaissances numériques et l'esprit critique comme moyen de lutter contre la désinformation, les menaces en ligne et les discours de haine, ainsi que les interfaces truquées et les prix préférentiels (débat au sein du GT).
5. Lutter contre la désinformation en adoptant des dispositions législatives et des lignes directrices qui assurent que les plateformes en ligne et les entreprises de médias sociaux remédient à leurs vulnérabilités en matière de désinformation et appliquent des mesures de transparence, y compris par exemple des algorithmes fondés sur l'intelligence artificielle susceptibles de mettre en évidence la fiabilité des informations présentes sur les médias sociaux et les nouveaux médias, en fournissant à l'utilisateur des sources d'informations vérifiées. En cas d'utilisation d'algorithmes, il convient que le contrôle ultime dans les processus de prise de décision incombe à des êtres humains (recommandation n° 46 du PCE 1 et débat au sein du GT).

6. Soutenir les plateformes numériques qui contribuent au pluralisme des médias et fournissent des ressources et des initiatives en vue d'évaluer la fiabilité et l'impartialité des informations provenant des médias traditionnels (télévision, presse écrite, radio)

et d'autres médias dans le plein respect du principe de la liberté des médias et de fournir aux citoyens des informations sur la qualité des informations (recommandation n° 46 du PCE 1).

34. Proposition: Une société numérique sûre et digne de confiance – protection des données⁸⁹

Objectif: Nous soutenons la souveraineté des personnes en matière de données, une meilleure sensibilisation et une mise en œuvre et une application plus efficaces des règles existantes en matière de protection des données (RGPD) afin de renforcer le contrôle que les personnes ont sur leurs données et de limiter l'utilisation abusive des données, en appliquant les mesures suivantes:

Mesures:

1. Mieux expliquer les règles en matière de protection des données (RGPD), accroître la transparence et améliorer la communication en élaborant des principes directeurs en vue de textes de consentement éclairé qui utilisent un langage simple, clair et compréhensible par tous, avec notamment une présentation plus visuelle pour consentir à l'utilisation des données, en les accompagnant d'une campagne d'information, ainsi que garantir que les responsables du traitement des données disposent des compétences nécessaires et conseiller ceux qui ont besoin d'une assistance (recommandations nos 42 et 45 du PCE 1 et n° 2 du PCN néerlandais).
2. Assurer l'application de l'interdiction en vigueur du consentement par défaut en matière de réutilisation ou de revente de données (recommandation n° 42 du PCE 1).
3. Assurer qu'il soit fait droit dans un délai précis aux demandes des utilisateurs de suppression définitive de données (recommandation n° 42 du PCE 1).
4. Mettre à disposition des utilisateurs des informations claires et les plus succinctes possibles sur la manière dont les données seront utilisées et par qui (recommandation n° 42 du PCE 1).
5. Veiller à ce que les entreprises non européennes respectent les règles européennes en matière de protection des données (recommandations n° 42 et 43 du PCE 1).
6. Encourager la mise en place d'un système de certification au niveau de l'Union qui atteste le respect du RGPD de manière accessible, claire et simple, est visible sur les sites web et les plateformes et devrait être délivré par un certificateur indépendant au niveau européen. Celui-ci ne devrait pas constituer une charge disproportionnée pour les petites et moyennes entreprises (recommandation n° 44 du PCE 1 et débat au sein du GT).
7. Garantir une assistance efficace et rapide aux citoyens qui rencontrent des difficultés pour s'opposer au traitement de leurs données ou révoquer leur consentement. À cette fin, il convient, au niveau européen, de mieux définir les comportements intrusifs et d'élaborer des principes directeurs et des mécanismes permettant aux citoyens de s'opposer au traitement de leurs données et d'obtenir leur effacement ainsi que permettant d'identifier et de sanctionner les fraudeurs (recommandation n° 43 du PCE 1 et débat au sein du GT).

8. Prévoir des sanctions, notamment une amende proportionnelle aux chiffres d'affaires des entreprises et des limitations de leurs activités, par exemple des interdictions temporaires ou définitives de traitement non souhaité des données,

et aider le Contrôleur européen de la protection des données et les agences nationales à garantir leur mise en œuvre (recommandations n^{os} 42 et 43 du PCE 1 et débat au sein du GT).

35. Proposition: L'innovation numérique pour renforcer l'économie sociale et durable⁹⁰

Objectif: Nous proposons que l'Union encourage les mesures de numérisation qui renforcent l'économie et le marché unique de manière équitable et durable, rendent l'Europe plus compétitive dans les domaines de la technologie et de l'innovation, améliorent le marché unique numérique pour les entreprises de toutes tailles et placent l'Europe à l'avant-garde mondiale en matière de transformation numérique et de numérisation centrée sur l'humain, en appliquant les mesures suivantes:

Mesures:

1. Introduire une législation ou renforcer la législation existante en matière de «travail mobile» (centré sur l'humain), en tenant compte de son incidence sur la santé physique et mentale des travailleurs, par exemple en garantissant un droit à la déconnexion. Une approche «centrée sur l'humain» suppose le principe du «contrôle par l'humain» (recommandation n^o 7 du PCE 1 et débat au sein du GT)⁹¹.
2. Légiférer au niveau de l'Union pour inciter les entreprises à se montrer socialement responsables et à maintenir des «emplois mobiles» de qualité en Europe et éviter ainsi la délocalisation de ces emplois vers des pays à moindre coût. Les incitations peuvent être de nature financière et/ou jouer sur l'image de l'entreprise et devraient tenir compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) reconnus au niveau international. À cette fin, l'Union devrait mettre en place un groupe de travail composé d'experts de toutes les parties intéressées afin d'examiner et de renforcer cette législation (recommandation n^o 7 du PCE 1).
3. Garantir le contrôle humain sur les processus de prise de décision faisant appel à l'intelligence artificielle sur le lieu de travail ainsi que la transparence des algorithmes utilisés; tenir compte des effets préjudiciables de la surveillance numérique sans bornes sur le lieu de travail; informer et consulter les travailleurs avant l'introduction de technologies numériques qui ont une incidence sur les conditions de travail; garantir que les nouvelles formes d'emploi, par exemple le travail via des plateformes, soient conformes aux droits des travailleurs et offrent des conditions de travail convenables (débat au sein du GT).
4. Prendre des initiatives pour aider à soutenir le travail à distance, par exemple en créant des espaces de bureaux disposant d'un accès à une connexion internet rapide et fiable, en organisant des formations au numérique et en fournissant des ressources en vue d'équipements ergonomiques pour le travail à domicile (recommandation n^o 17 du PCE 1 et débat au sein du GT).
5. Mettre en place un tableau de bord numérique accessible au public, qui crée un système de classement indiquant et comparant le niveau actuel de numérisation des entreprises de l'Union (PCN allemand).
6. Bâtir une économie numérique solide et compétitive et partager équitablement dans toute l'Europe les bénéfices de la

transformation numérique en mettant l'accent sur la technologie et l'innovation en tant que moteurs de la croissance, en encourageant une recherche de pointe tournée vers la transformation, ainsi qu'en offrant un espace aux écosystèmes d'innovation dans toutes les régions en améliorant l'environnement opérationnel des PME et des jeunes entreprises et l'accès équitable au financement et en supprimant les charges juridiques ou autres qui entravent les activités transfrontières (recommandation n° 1.3 du PCN italien, débat au sein du GT et plateforme numérique multilingue).

7. Construire une infrastructure de données fondée sur les valeurs européennes; appliquer les principes de la «priorité au numérique» et de la «transmission unique des informations» et faciliter l'accès numérique et sécurisé aux données pour l'innovation et les entreprises; encourager la numérisation des services publics (débat au sein du GT et plateforme numérique multilingue).
8. Tirer pleinement parti du potentiel qu'offre le recours digne de confiance et responsable à l'intelligence artificielle et tirer parti du potentiel de la technologie des chaînes de blocs et des services en nuage, en

définissant des garanties et des normes qui assurent la transparence et l'interopérabilité, créent la confiance, facilitent l'utilisation et écartent les algorithmes discriminatoires ou biaisés (débat au sein du GT et plateforme numérique multilingue).

9. Promouvoir les logiciels libres, leur usage dans l'éducation et la formation et l'accès gratuit à la recherche et aux logiciels financés par des fonds publics (débat au sein du GT et plateforme numérique multilingue).
10. Introduire une identité numérique commune européenne pour faciliter les transactions et services numériques transfrontières, au moyen d'un cadre de normes et principes directeurs européens qui prévoient les garanties nécessaires (débat au sein du GT et plateforme numérique multilingue).
11. Évaluer s'il serait possible de numériser les informations sur les produits de consommation et alimentaires au moyen d'une application européenne normalisée qui permettrait d'accéder aux informations de façon plus conviviale et fournirait des informations supplémentaires sur les produits et la chaîne de production (recommandation n° 16 du PCE 1).



«Démocratie européenne»

36. Proposition: Information des citoyens, participation et jeunesse

Objectif: Accroître la participation des citoyens et l'implication des jeunes dans la démocratie au niveau de l'Union européenne, afin de créer une «expérience citoyenne complète» pour les Européens; veiller à ce que leur avis soit pris en compte, y compris hors des périodes électorales, et à ce que leur participation soit réelle. Il convient donc de déterminer quelle forme de participation est la plus adéquate pour chaque thème, par exemple:

1. En développant de nouveaux mécanismes de participation des citoyens et en rendant ceux déjà existants plus efficaces, dans la lignée de l'acquis européen, tout en améliorant la communication sur l'ensemble de ces mécanismes. Idéalement, toutes les informations relatives aux espaces participatifs devraient être résumées⁹² sur un site web officiel complet présentant diverses fonctionnalités⁹³. Il convient de mettre au point un mécanisme de suivi des initiatives politiques et législatives issues des processus de démocratie participative⁹⁴. Les mécanismes participatifs devraient, à eux tous, s'adresser à l'ensemble de la population afin d'atteindre des publics variés. Il convient de faire attention au contenu, aux sujets abordés et aux compétences des modérateurs. Ces mécanismes devraient s'appuyer sur une analyse des effets des mesures dont il est question, notamment pour les femmes et les personnes vulnérables⁹⁵.
2. En accroissant la fréquence des interactions en ligne et hors ligne entre les institutions de l'Union et les citoyens par différents moyens, afin de garantir que ceux-ci peuvent participer au processus d'élaboration des politiques européennes, exprimer leurs opinions et obtenir des retours, et en rédigeant une charte sur la participation des citoyens destinée aux fonctionnaires européens⁹⁶.
3. Proposer une plateforme numérique conviviale où les citoyens – et en particulier les jeunes – pourraient faire part de leurs idées, poser des questions aux représentants des institutions européennes et exprimer leur point de vue sur des questions européennes importantes ainsi que sur des propositions législatives. Il convient également de prévoir la possibilité d'organiser des sondages en ligne sur cette plateforme⁹⁷.
4. En améliorant et en harmonisant les mécanismes existants aux niveaux européen, national et local afin de les rendre plus sûrs, plus accessibles, plus visibles et plus inclusifs⁹⁸.
5. En associant les organisations de la société civile, les autorités régionales et locales ainsi que des organes existants, comme le Comité économique et social européen (CESE) et le Comité des régions (CdR)⁹⁹, aux processus de participation des citoyens¹⁰⁰.
6. En créant un système de conseillers locaux de l'Union, afin de rapprocher les institutions européennes des citoyens européens¹⁰¹.
7. En réunissant périodiquement des assemblées citoyennes, sur une base juridiquement contraignante du droit de l'Union. Les participants seront tirés au sort selon des critères de représentativité, et la participation sera vivement encouragée. Si nécessaire, des spécialistes apporteront aux membres de l'assemblée les informations utiles à leurs délibérations. Si les institutions ne tiennent pas compte des conclusions de ces assemblées, elles devront motiver leur décision¹⁰². Il est important que les représentants élus consultent les citoyens

et la société civile avant de prendre des décisions politiques et tiennent compte de leurs contributions. L'Union européenne est fondée sur la démocratie représentative: lors des élections européennes, les citoyens envoient un message clair à leurs représentants et s'expriment indirectement sur les politiques menées par l'Union¹⁰³.

8. En apportant un soutien structurel renforcé, financier ou autre, à la société civile, en particulier à la jeunesse, et aux autorités locales pour qu'elles mettent en place des conseils locaux de la jeunesse¹⁰⁴; la participation de la société civile et des partenaires sociaux pourrait constituer un pilier à part entière du plan d'action pour la démocratie européenne, et une stratégie spécifique pourrait être consacrée à la société civile¹⁰⁵.

9. En mettant en place un «contrôle par les jeunes» de la législation, qui comprendrait une analyse d'impact et un mécanisme de consultation des représentants de la jeunesse, lorsque la législation est susceptible d'avoir une incidence sur les jeunes¹⁰⁶.

10. En renforçant la coopération entre les législateurs de l'Union et les organisations de la société civile, afin de tirer parti des liens que ces dernières tissent entre les décideurs et les citoyens¹⁰⁷.

11. En résumant les points relatifs à la participation des citoyens dans une charte européenne pour la contribution des citoyens aux affaires européennes.

37. Proposition: Information des citoyens, participation et jeunesse (bis)

Objectif: Rendre l'Union européenne plus compréhensible et plus accessible; renforcer¹⁰⁸ l'identité européenne commune, en particulier:

1. En garantissant un volume minimal d'enseignement sur l'Union européenne, en particulier ses processus démocratiques, sans négliger l'histoire de l'intégration européenne et de la citoyenneté européenne. Les personnes de tous âges devraient pouvoir bénéficier de ces programmes, qui devraient être conçus de manière attrayante et adaptée à l'âge du public, avec par exemple la mise au point de programmes et de matériel pédagogique spécifiques destinés aux enfants, aux écoles¹⁰⁹ et aux organisations de la société civile actives dans l'enseignement non formel¹¹⁰.
2. En faisant en sorte, de manière inclusive, que l'ensemble des citoyens puisse accéder facilement à des informations fiables sur l'Union. Les institutions européennes devraient utiliser un langage plus accessible et éviter d'utiliser un jargon bureaucratique dans leurs communications, tout en

maintenant la qualité et le niveau technique des informations données, et adapter les informations aux différents canaux de communication et profils de destinataires¹¹¹. Elles devraient envisager, par exemple, la création d'une application mobile présentant des informations relatives aux politiques de l'Union dans un langage clair¹¹². Il convient de déployer des efforts particuliers pour s'adresser aux jeunes sur les réseaux sociaux, mais aussi par l'intermédiaire de mouvements de jeunesse et de divers «ambassadeurs» (organisations et particuliers) qui expliquent¹¹³ le projet européen¹¹⁴.

3. En recourant davantage aux technologies d'intelligence artificielle et de traduction automatique afin de surmonter¹¹⁵ la barrière de la langue¹¹⁶, en veillant à ce que tous les outils numériques soient accessibles aux personnes handicapées¹¹⁷ et faciles d'utilisation.

4. En défendant et en soutenant la liberté, le pluralisme et l'indépendance des médias, et en encourageant ceux-ci, y compris les radiodiffuseurs publics, les agences de presse publiques et les médias européens, à couvrir les affaires européennes plus régulièrement, tout en respectant leur liberté et leur indépendance, de sorte que cette couverture soit régulière et exhaustive dans l'ensemble des États membres de l'Union¹¹⁸, en redoublant d'efforts pour lutter contre la désinformation et les ingérences étrangères, et en protégeant les journalistes¹¹⁹.
5. En rapprochant l'Europe des citoyens par le renforcement¹²⁰ de points de contact et de pôles spécialisés («maisons de l'Europe») au niveau local, qui proposeraient des ressources, des informations et des conseils aux citoyens sur les questions européennes, écouterait leurs préoccupations et discuteraient avec des associations afin de contribuer à faire remonter le point de vue des citoyens au niveau européen¹²¹.
6. En prenant de nouvelles mesures destinées à renforcer une identité commune chez les Européens, par exemple au moyen d'un fonds de l'Union qui encouragerait les interactions en ligne et hors ligne (comme des programmes d'échange, des panels ou des réunions) de plus ou moins longue durée entre les citoyens de l'Union, en organisant des manifestations sportives européennes, en créant des équipes communes, ou encore en faisant du 9 mai (journée de l'Europe) un jour férié supplémentaire¹²² pour tous les citoyens européens¹²³.

38. Proposition: La démocratie et les élections

Objectif: Renforcer la démocratie européenne en consolidant ses fondations, en incitant les citoyens à participer aux élections européennes, en favorisant des débats transnationaux sur les questions européennes et en veillant à l'établissement d'un lien fort entre les citoyens et leurs représentants élus, en particulier:

1. En garantissant la sauvegarde des valeurs européennes consacrées dans les traités, y compris l'état de droit et un modèle social robuste¹²⁴, qui forment le cœur de la démocratie européenne. Dans ses relations avec le reste du monde, il convient que l'Union accorde la priorité aux valeurs démocratiques communes dans les pays frontaliers. Ce n'est qu'après avoir atteint cet objectif qu'elle pourra se faire l'ambassadrice de notre modèle démocratique dans les pays qui ont les capacités et la volonté d'y parvenir, par la diplomatie et le dialogue¹²⁵.
2. En instaurant la possibilité de convoquer un référendum dans l'ensemble de l'Union, à l'initiative du Parlement européen, de manière exceptionnelle, si un thème se révèle particulièrement important pour l'ensemble des citoyens européens¹²⁶.
3. En modifiant la loi électorale de l'Union afin d'harmoniser les modalités des élections européennes (âge de la majorité électorale, date des élections, exigences applicables aux circonscriptions électorales, aux candidats, aux partis politiques et à leur financement), ainsi qu'en évoluant vers des listes paneuropéennes ou transnationales^x comprenant des candidats issus de différents États membres, après avoir tenu compte¹²⁷ des opinions exprimées par les citoyens des États membres sur cette question¹²⁸.
 - Certains députés au Parlement européen devraient être élus sur des listes paneuropéennes, tandis que les autres

^x Les représentants de la Commission européenne ont expliqué qu'il faudrait passer par une période de transition, afin d'éviter une évolution trop brusque.

seraient choisis au niveau des États membres¹²⁹.

- Cette réforme devrait également avoir pour objectif de faciliter des modalités numériques de scrutin¹³⁰ et de garantir le droit de vote réel des personnes handicapées¹³¹.
4. En renforçant les liens entre les citoyens et leurs représentants élus, compte tenu des particularités nationales: les citoyens veulent sentir que les députés au Parlement européen et les parlementaires nationaux sont proches d'eux et répondent à leurs préoccupations par des mesures spécifiques¹³². Il s'agit d'un problème universel et les personnes de tous âges devraient s'impliquer¹³³.
- Les citoyens européens devraient avoir davantage de poids dans l'élection du président de la Commission. Cet objectif pourrait se matérialiser par l'élection directe du président de la Commission¹³⁴ ou par le système de candidats têtes de liste^{XI}.
 - Le Parlement européen devrait avoir le droit d'initiative législative afin de proposer¹³⁵
- des sujets de débat, puis d'adopter les textes nécessaires pour donner suite aux recommandations issues des délibérations¹³⁶.
- Le Parlement européen devrait décider du budget de l'Union, comme le font les parlements au niveau national^{XII}¹³⁷
 - Les partis politiques, les organisations de la société civile et les syndicats devraient être plus dynamiques et plus accessibles, afin que les citoyens s'engagent et s'investissent davantage dans la démocratie européenne¹³⁸. Cela favoriserait également l'inclusion des questions européennes dans les débats publics organisés par les partis politiques, les organisations de la société civile et les partenaires sociaux, que ce soit à l'approche des élections européennes ou dans la perspective de scrutins nationaux, régionaux ou locaux¹³⁹.
5. La démocratie s'incarne dans les institutions et la société de manière générale, y compris sur le lieu de travail grâce aux partenaires sociaux¹⁴⁰.

^{XI} Position du Parlement: la tête de liste du parti politique européen ayant obtenu le plus grand nombre de voix aux élections européennes et recueilli le soutien d'une majorité des députés au Parlement européen devrait être élue à la présidence de la Commission européenne. Dans le cas où aucune majorité fondée sur une coalition ne se dégage, le poste devrait revenir à la tête de liste suivante. À cette fin, les partis politiques européens pourraient nommer des candidats qui se présenteraient à la présidence de la Commission. Paulo Rangel: pour renforcer le processus des candidats têtes de liste, les rôles du Parlement européen et du Conseil européen devraient être inversés, ce qui implique de modifier les traités: le président de la Commission serait proposé par le Parlement et approuvé par le Conseil européen. PNM (rapport final Kantar: «un groupe de contributions porte sur l'élection du président de la Commission et la nomination des commissaires, et évoque notamment le système des candidats têtes de liste.») EYE, p. 23: «Les candidats au poste de président de la Commission ne devraient pas être élus dans le cadre de négociations en coulisses entre partis gagnants. Nous devrions appliquer le système des candidats têtes de liste, où chaque parti annonce avant la campagne électorale le candidat qui sera président de la Commission si ce parti remporte la majorité. En participant activement à la campagne et en interagissant directement avec les citoyens européens, le futur président pourrait être plus proche de ces derniers»; discussion en GT.

^{XII} Le Conseil estime que cette proposition ne repose pas sur une recommandation des citoyens. Elle n'est donc pas conforme à la méthode convenue. Voir aussi la position de la composante citoyenne exprimée page 42.

39. Proposition: Le processus décisionnel de l'Union

Objectif: Améliorer le processus décisionnel de l'Union afin de garantir sa capacité d'action, tout en tenant compte des intérêts de chaque État membre et en garantissant un processus transparent et compréhensible pour les citoyens, en particulier:

1. En réexaminant les règles relatives à la prise de décision et au vote au sein des institutions européennes. La question du vote à l'unanimité mérite une attention particulière, car il rend très difficile tout accord. Il convient de veiller à l'équité dans la pondération des voix, de sorte à protéger les intérêts des petits pays¹⁴¹.
 - Toutes les décisions actuellement prises à l'unanimité devraient, à l'avenir, être adoptées à la majorité qualifiée. Les seules exceptions devraient être l'admission de nouveaux États membres dans l'Union européenne et la modification des principes fondamentaux de l'Union inscrits à l'article 2 du traité sur l'Union européenne et dans la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne¹⁴².
2. En garantissant la transparence du processus décisionnel, en permettant à des observateurs citoyens indépendants de suivre de près ce processus, en appliquant un droit d'accès aux documents plus large¹⁴³ et en établissant sur cette base des liens plus étroits et un dialogue renforcé entre les citoyens et les institutions européennes¹⁴⁴.
 - L'Union doit améliorer la transparence de son processus de prise de décision et de ses institutions. Par exemple, les réunions du Conseil et du Parlement européen, y compris les séances de vote, devraient être diffusées en ligne de la même manière. Cela permettrait aux citoyens intéressés de suivre l'élaboration des politiques de l'Union et obligerait les décideurs politiques à rendre compte de leur action¹⁴⁵. Il faudrait également renforcer le droit d'enquête du Parlement européen.¹⁴⁶ Modification n° 44A du GT.
 - Il convient de développer encore le processus décisionnel de l'Union de sorte à y associer davantage les représentants nationaux, régionaux et locaux, les partenaires sociaux et les organisations de la société civile¹⁴⁷. Il faudrait consolider la coopération et le dialogue interparlementaires. Le Parlement européen devrait également associer plus étroitement les parlements nationaux à la procédure législative européenne, par exemple en les invitant à des auditions¹⁴⁸. En outre, il serait utile d'obtenir une participation renforcée des autorités infranationales et du CdR, afin de mieux tenir compte de leur expérience dans la mise en œuvre de la législation européenne¹⁴⁹.
3. En envisageant de modifier le nom des institutions européennes, afin de clarifier la fonction et le rôle de chacune dans le processus décisionnel de l'Union aux yeux des citoyens¹⁵⁰.
 - Le processus décisionnel de l'Union devrait reposer sur une structure plus claire et plus compréhensible, qui ressemble aux systèmes nationaux¹⁵¹ et indique explicitement la répartition des compétences entre les institutions européennes et les États membres¹⁵².
 - Par exemple, le Conseil de l'Union européenne pourrait être renommé «Sénat de l'Union», et la Commission européenne «Commission exécutive de l'Union»¹⁵³.
4. En renforçant les capacités de l'Union à obtenir des résultats dans des domaines clés¹⁵⁴.
5. En veillant à l'existence de mécanismes de dialogue social et de consultation des citoyens à toutes les étapes du processus décisionnel de l'Union, depuis l'analyse d'impact jusqu'à la conception et à la mise en œuvre des mesures¹⁵⁵.
6. En réformant le fonctionnement de l'Union européenne, notamment en associant les partenaires sociaux et les organisations de la société civile de manière plus étroite. Il faut renforcer les structures existantes, afin que le processus décisionnel reflète mieux les besoins et les attentes des

citoyens européens, qui occupent une place centrale dans la démocratie européenne. Dans ce cadre, le CESE doit obtenir les moyens de jouer un rôle institutionnel plus important, celui de garant et de facilitateur des activités de démocratie participative, comme le dialogue structuré avec les organisations de la société civile et les panels de citoyens. Une société

civile dynamique est essentielle à la vie démocratique de l'Union¹⁵⁶.

7. En rouvrant le débat sur la constitution, si cela est pertinent, afin de définir clairement nos valeurs. Une constitution pourrait amener davantage de précision, mobiliserait les citoyens et permettrait de se mettre d'accord sur les règles du processus décisionnel¹⁵⁷.

40. Proposition: Subsidiarité

1. La subsidiarité active et la gouvernance à plusieurs niveaux constituent des principes essentiels si l'on veut que l'Union européenne fonctionne de manière démocratique et responsable¹⁵⁸;
2. L'Union doit réviser le mécanisme par lequel les parlements nationaux examinent si les propositions législatives européennes empiètent ou non sur les compétences nationales; les parlements nationaux devraient pouvoir proposer des initiatives législatives aux institutions européennes. Ces mécanismes devraient être étendus à tous les parlements régionaux dotés de compétences législatives¹⁵⁹.
3. Le CdR devrait être réformé pour ouvrir des voies de dialogue adéquates avec les régions, les villes et les communes. Il devrait jouer un rôle plus important¹⁶⁰ dans l'architecture institutionnelle lorsqu'il est question de sujets ayant des conséquences territoriales¹⁶¹.
4. Le recours systématique à une définition commune de la subsidiarité, approuvée par toutes les institutions européennes, pourrait définir plus clairement à quel niveau (européen, national ou régional) les décisions doivent être prises¹⁶².
5. Il convient de mieux associer les partenaires sociaux et les organisations de la société civile, qui occupent une place centrale dans la démocratie européenne, au processus décisionnel. Une société dynamique est essentielle à la vie démocratique de l'Union.¹⁶³
6. Nous engageons les institutions de l'Union à mettre en œuvre les conclusions de ce groupe de travail et à les rendre effectives. Cela pourrait se faire au moyen des dispositions existantes du traité de Lisbonne ainsi que, si nécessaire, en demandant le lancement d'une convention européenne¹⁶⁴.



«Migrations»

41. Proposition: Migration légale¹⁶⁵

Objectif: Renforcer le rôle de l'Union en matière de migration légale

Mesures:

1. Lancer une campagne de communication au niveau européen pour qu'EURES (le réseau européen des services de l'emploi), le portail de l'UE sur l'immigration et l'outil européen de profilage des compétences des ressortissants de pays tiers soient mieux connus des citoyens européens et utilisés plus fréquemment par les entreprises de l'Union lorsqu'elles recrutent (recommandation n° 6).
2. Créer une entité européenne pour l'accès des migrants au marché du travail de l'Union ou, à défaut, élargir les compétences du réseau européen de services de l'emploi (EURES), par exemple améliorer les projets relevant du partenariat destiné à attirer les talents (recommandation n° 7 et débat au sein du GT), avec la possibilité de faire se rencontrer en ligne l'offre et la demande de compétences, dans le pays de départ, sur la base de critères d'évaluation (recommandation n° 9 et débat au sein du GT). L'Union devrait encourager les États membres à simplifier le processus d'accueil et d'intégration des migrants en situation légale et leur accès au marché du travail de l'Union en améliorant l'interopérabilité entre les différentes administrations concernées (débat au sein du GT).
3. Améliorer le fonctionnement et la mise en œuvre de la directive «carte bleue» afin d'attirer les qualifications dont l'économie de l'Union a besoin (recommandation n° 7 et débat au sein du GT), compte dûment tenu du risque de fuite des cerveaux (selon la mesure n° 1 de la proposition n° 42).
4. Promouvoir une convergence vers le haut en matière de conditions de travail de manière harmonieuse dans l'ensemble de l'Union afin de lutter contre les inégalités en matière de conditions de travail, de garantir une politique européenne efficace en matière de migration de la main-d'œuvre et de défendre les droits des travailleurs. Dans ce contexte, renforcer le rôle des syndicats aux niveaux national et transnational (recommandation n° 28 et débat au sein du GT), en coopération avec les organisations des employeurs (débat en plénière).
5. Intensifier les efforts pour informer et éduquer les citoyens des États membres sur les questions liées à la migration et à l'intégration (recommandation n° 30, recommandation n° 9 du panel LT et débat au sein du GT).

42. Proposition: Migration irrégulière¹⁶⁶

Objectif: Renforcer le rôle de l'Union dans la lutte contre toutes les formes de migration irrégulière et renforcer la protection des frontières extérieures de l'Union européenne, tout en respectant les droits de l'homme

Mesures:

1. Participer activement, par exemple au moyen d'accords de partenariat, au développement économique et social des pays situés en dehors de l'Union européenne et à partir desquels il y a un afflux important de migrants, afin de s'attaquer aux causes profondes de la migration, y compris le changement climatique. Ces actions devraient être transparentes et produire des résultats tangibles ayant des effets mesurables, qui devraient être clairement communiqués aux citoyens de l'Union (recommandation n° 27, recommandation NL n° 3 et débat au sein du GT).
2. Garantir la protection de l'ensemble des frontières extérieures en améliorant la transparence et la responsabilité de Frontex et en renforçant son rôle (recommandation n° 8 et débat au sein du GT) et adapter la législation de l'Union pour mieux répondre aux défis actuels de la migration irrégulière, tels que le trafic d'êtres humains, la traite des êtres humains, l'exploitation sexuelle, les attaques hybrides perpétrées par des États instrumentalisant les migrants et la violation des droits de l'homme (recommandation LT n° 10 et débat au sein du GT).

43. Proposition: Migration irrégulière¹⁶⁷ (bis)

Objectif: Appliquer des règles communes uniformément dans tous les États membres en ce qui concerne le premier accueil des migrants

Mesures:

1. Élaborer des mesures à l'échelle de l'UE pour garantir la sécurité et la santé de tous les migrants, en particulier des femmes enceintes, des enfants, des mineurs non accompagnés et de toutes les personnes vulnérables (recommandations n°^{os} 10 et 38 et débat au sein du GT).
2. Accroître le soutien financier, logistique et opérationnel de l'UE, y compris à destination des autorités locales, des décideurs régionaux et des organisations de la société civile, pour la gestion du premier accueil, conduisant éventuellement à une intégration des réfugiés ou des migrants en situation régulière dans l'UE et au rapatriement des migrants en situation irrégulière (recommandation n° 35 et débat au sein du GT).

44. Proposition: Asile, intégration¹⁶⁸

Objectif: Renforcer le rôle de l'Union et réformer le régime d'asile européen sur la base des principes de solidarité et de partage équitable des responsabilités

Mesures:

1. Adopter des règles communes de l'Union concernant les procédures d'examen des demandes de protection internationale dans les États membres, appliquées de manière uniforme à tous les demandeurs d'asile. Ces procédures devront respecter la dignité humaine et le droit international (recommandation n° 29, recommandations IT nos 3.8 et 4.4, p. 15 et débat au sein du GT). Étant donné que l'accueil des demandeurs d'asile implique différents acteurs au niveau national, l'Union devrait encourager les États membres à simplifier et rendre plus rapide ce processus en améliorant l'interopérabilité entre les différentes administrations concernées et à mettre en place un bureau unique (guichet ou point d'entrée unique) pour les demandeurs d'asile afin de rationaliser les procédures administratives nationales (recommandation n° 37 et débat au sein du GT).
2. Revoir le système de Dublin afin de garantir la solidarité et le partage équitable des responsabilités, y compris la répartition des migrants entre les États membres; d'autres formes de soutien pourraient également être envisagées (recommandations n^{os} 33, 36, 37, 40; recommandation LT n° 2; recommandations IT 3.8 (p. 15) et NL 2, débat au sein du groupe de travail et débat en plénière).
3. Renforcer les normes minimales d'accueil des demandeurs d'asile énoncées dans la directive 2013/33/UE au moyen de mesures législatives plus exigeantes afin d'améliorer les structures d'accueil et l'hébergement (recommandation PCE n° 31, recommandations IT n° 5.6, p. 11, et débat au sein du GT).
4. Une attention particulière devrait être accordée aux femmes enceintes, aux enfants, et notamment aux mineurs non accompagnés (recommandation n° 38 et débat au sein du GT).
5. Renforcer et accroître les ressources financières et humaines ainsi que les capacités de gestion de l'Agence de l'Union européenne pour l'asile afin de coordonner et gérer la relocalisation des demandeurs d'asile au sein des États membres de l'Union en vue de parvenir à une répartition équitable (recommandations n^{os} 36 et 37, recommandation LT n° 3 et débat au sein du GT).

45. Proposition: Asile, intégration¹⁶⁹ (bis)

Objectif: Améliorer les politiques d'intégration dans tous les États membres

Mesures:

1. L'Union veille, également avec la participation des autorités locales et régionales et la contribution des organisations de la société civile, à ce que tous les demandeurs d'asile et réfugiés participent à des cours et des activités de langue et d'intégration ainsi qu'à des formations professionnelles pendant que leur demande de résidence est examinée (recommandation n° 32, recommandation FR n° 13, débat au sein du GT et débat en plénière).
2. Les demandeurs d'asile possédant les qualifications voulues devraient avoir accès au marché du travail, si possible dans le but de renforcer leur autonomie, dans toute l'Union (recommandation n° 7 et débat au sein du GT).



«Éducation, culture, jeunesse et sport»

46. Proposition: Éducation

Objectif: L'UE et ses États membres devraient s'efforcer de mettre en place, d'ici 2025, un espace européen inclusif de l'éducation au sein duquel tous les citoyens ont un accès égal à une éducation et à un apprentissage tout au long de la vie de qualité, y compris les personnes vivant dans des régions rurales et reculées. À cet effet, l'Union européenne et ses États membres devraient notamment:

Mesures:

1. Coordonner le niveau de tous les programmes éducatifs différents dans l'Union européenne en acceptant les contenus nationaux, régionaux et locaux et créer des liens plus étroits entre les systèmes éducatifs, notamment au moyen de l'équivalence des diplômes¹⁷⁰. Une norme minimale certifiée d'enseignement dans les matières essentielles devrait être adoptée dès l'école primaire¹⁷¹. Des compétences partagées devraient être mises en place dans le domaine de l'éducation, au moins en ce qui concerne l'éducation civique, et l'exercice de cette compétence par l'Union ne saurait empêcher les États membres d'exercer leurs propres compétences. Les diplômes et les formations professionnels devraient être validés et faire l'objet d'une reconnaissance mutuelle dans tous les États membres de l'Union.¹⁷² L'Union européenne devrait également exploiter la reconnaissance de l'apprentissage non formel et informel¹⁷³ et des organisations de jeunesse qui le proposent, ainsi que des périodes d'apprentissage à l'étranger.
2. Développer en Europe une éducation et un apprentissage tout au long de la vie à l'épreuve du temps – conformément au droit à la formation sur le lieu de travail pour tous – en mettant l'accent sur les aspects suivants:
 - Éducation civique sur les processus démocratiques ainsi que les valeurs de l'UE et l'histoire de l'Europe¹⁷⁴. Il convient d'en faire un module commun à enseigner dans tous les États membres. Les connaissances en économie devraient également être améliorées afin de permettre une meilleure compréhension du processus d'intégration européenne¹⁷⁵.
 - Compétences numériques¹⁷⁶.
 - STIAM¹⁷⁷
 - Entrepreneuriat et recherche.
 - Développement de l'esprit critique. L'éducation aux médias devrait être améliorée afin d'assurer la sécurité en ligne et de permettre aux citoyens, dans tous les États membres, d'évaluer de manière indépendante si une information est crédible ou non ainsi que d'identifier les fausses informations tout en profitant des possibilités offertes par l'internet. Cette éducation devrait passer par l'organisation de cours spécifiques au niveau de l'enseignement de base et devrait être proposée, dans d'autres espaces publics, aux citoyens de tous âges, sous l'égide d'un organisme spécialisé au niveau de l'Union en tirant parti des bonnes pratiques qui existent dans tous les États membres. L'UE devrait veiller à ce que les fonds spécifiquement alloués à ces activités soient utilisés aux fins prévues¹⁷⁸.
 - intégration des compétences non techniques dans tous les cours dans les

programmes des écoles. Par compétences non techniques, on entend: l'écoute mutuelle, le dialogue, la résilience, la compréhension, le respect et l'appréciation des autres, l'esprit critique, l'auto-apprentissage, ainsi que le fait de rester curieux et orienté sur les résultats¹⁷⁹;

- Octroi de la possibilité à chacun d'en apprendre davantage sur la durabilité environnementale et ses liens avec la santé. La biodiversité devrait être une matière obligatoire à l'école. Elle devrait débiter à l'école par des sujets précis abordant l'ensemble des problèmes écologiques et comporter des excursions destinées à présenter des exemples réels pertinents, le tout avec l'aide d'un programme de financement¹⁸⁰.
- Lutte contre le harcèlement à l'école et le racisme.

3. Soutenir la formation des enseignants¹⁸¹, afin de tirer les enseignements des meilleures pratiques et d'utiliser des techniques d'enseignement innovantes et créatives actualisées qui reflètent l'évolution des méthodes pédagogiques, dont des activités pratiques, en s'appuyant également sur les leçons à tirer de la pandémie de

COVID-19 et d'autres types de crises, ainsi que promouvoir les possibilités de mobilité¹⁸².

4. Afin de répondre aux besoins éducatifs de tous les enfants et des familles, donner la priorité à l'accès à du matériel et à une connectivité efficace à haut débit¹⁸³.
5. Mettre en place une plateforme d'information pour un échange de connaissances et d'expériences à l'échelle de l'Union, en mettant en commun des informations sur l'éducation et les cours de formation transnationaux dans l'Union, en présentant des exemples de bonnes pratiques et en offrant aux citoyens la possibilité de présenter de nouvelles idées en vue d'échanges transfrontières. Elle devrait proposer du matériel pédagogique sur le changement climatique, les questions environnementales et la numérisation et fournir des informations sur les forums spécialisés existant sur les principales thématiques¹⁸⁴. Cette mise en place pourrait s'accompagner d'un programme de financement destiné à soutenir l'utilisation et l'exploitation des informations de la plateforme.

47. Proposition: Questions concernant la jeunesse européenne

Objectif: L'UE et ses États membres doivent se concentrer sur les besoins spécifiques des jeunes dans toutes les politiques pertinentes, y compris la politique régionale de l'Union européenne, afin de leur offrir les meilleures conditions possibles pour étudier et travailler et démarrer une vie indépendante, tout en les engageant dans la vie démocratique et les processus décisionnels, y compris au niveau européen. Les organisations de jeunesse ont un rôle clé à jouer. Pour parvenir à cet objectif, nous proposons ce qui suit:

Mesures:

1. Offrir aux jeunes davantage de possibilités de participation et de représentation dans les processus démocratiques et décisionnels à tous les niveaux et soutenir les programmes existants en la matière, notamment en organisant des panels de citoyens avec des enfants (par exemple, âgés de 10 à 16 ans) dans les écoles. Les représentants européens

pourraient rencontrer les écoliers dans leurs écoles afin de renforcer la proximité et la compréhension de l'Europe par les citoyens dès le plus jeune âge¹⁸⁵. Pour que toutes les décisions politiques de l'UE soient analysées par le prisme des jeunes, il faudrait mettre au point un «test jeunesse» au niveau européen afin que toute politique et toute proposition législative nouvelle

fasse l'objet d'une analyse d'impact axée sur les jeunes comprenant une consultation des jeunes.

2. L'octroi du droit de vote à partir de 16 ans aux élections au Parlement européen, parallèlement à un renforcement de l'éducation à la citoyenneté et sur l'UE, mériterait d'être débattu et envisagé. Les partis politiques nationaux devraient veiller à également placer des candidats plus jeunes sur leurs listes en vue des élections au Parlement européen¹⁸⁶.
3. Mieux préparer les jeunes à entrer dans la vie active, donner aux lycéens (à partir de 12 ans) la possibilité de participer à des visites d'observation de qualité dans des organisations à but lucratif et à but non lucratif, en étroite coopération entre les écoles, les collectivités locales et les organisations et entreprises concernées¹⁸⁷. Ces visites doivent être considérées dans le cadre d'un processus plus vaste d'orientation professionnelle dans l'éducation formelle afin de permettre aux jeunes d'avoir un premier contact avec le monde du travail de façon à pouvoir orienter leurs choix professionnels et/ou d'envisager de devenir entrepreneur.
4. Un financement plus important de l'UE au titre de NextGenerationEU devrait également être consacré à la mise en œuvre de la garantie européenne renforcée pour la jeunesse, dont un plus grand engagement, une meilleure sensibilisation, l'amélioration de la qualité de l'offre, du financement et de l'action de tous les États membres et des niveaux pertinents des autorités concernées. Les organisations de jeunesse étant mieux à même de déterminer les besoins des jeunes, les gouvernements nationaux devraient collaborer avec ces organisations, à travers un dialogue étroit, afin de garantir la mise en œuvre la plus efficace de la garantie pour la jeunesse.
5. Veiller à ce que les stages et les emplois des jeunes respectent les normes de qualité, notamment en matière de rémunération, en mettant fin aux salaires minimaux pour les jeunes et à toute autre disposition discriminatoire du droit du travail propre aux jeunes, ainsi qu'en interdisant, au moyen d'un instrument juridique, les stages non rémunérés sur le marché du travail et en dehors de l'éducation formelle¹⁸⁸.
6. Garantir aux jeunes un niveau de vie raisonnable, dont un accès à la protection sociale et au logement. Les jeunes devraient avoir accès à un niveau de protection sociale équivalent à celui des autres catégories d'âge. L'accès des jeunes à un logement abordable devrait également être facilité, notamment au moyen d'un financement de l'UE¹⁸⁹.
7. Des mesures spécifiques sont nécessaires pour éviter la fuite des cerveaux de certaines régions et de certains pays au sein de l'Union en raison de l'insuffisance des possibilités offertes aux jeunes, tout en rendant l'Europe plus attrayante pour empêcher la fuite des talents et de la main-d'œuvre européens vers les pays tiers afin d'éviter de nuire à la cohésion territoriale, en particulier en ce qui concerne les régions qui subissent une perte considérable de jeunes talents, y compris au moyen d'un financement de l'UE¹⁹⁰.
8. En cas de crise grave (par exemple, crise sanitaire, guerre), des plans bien conçus, assortis de scénarios détaillés, devraient être prêts à être déployés de manière flexible afin de réduire au minimum l'impact sur les études, la formation professionnelle, la transition vers le marché du travail et le bien-être mental des jeunes¹⁹¹.

48. Proposition: Culture et échanges

Objectif: Afin d'encourager une culture d'échange et de promouvoir l'identité européenne et la diversité européenne dans différents domaines, les États membres devraient, avec l'aide de l'Union européenne¹⁹²:

Mesures:

1. Promouvoir les échanges européens dans différents domaines, tant physiquement que numériquement, y compris les échanges éducatifs, les jumelages, les voyages et la mobilité professionnelle (notamment pour les enseignants et les élus locaux). Ces échanges devraient être rendus accessibles à tous dans tous les États membres, indépendamment de l'âge, du niveau d'éducation, de l'origine et des moyens financiers¹⁹³. À cette fin, l'Union devrait notamment renforcer les programmes d'échange et de mobilité existants au niveau de l'Union, tels que le corps européen de solidarité, Erasmus + et DiscoverEU, assurer une participation plus large et diversifiée à ces programmes, et envisager d'ajouter de nouveaux éléments, tels qu'un objectif supplémentaire de service civique encouragé par le volontariat (pour le corps européen de solidarité) et des «titres d'accès culturels» (pour DiscoverEU). Les autorités locales et régionales, sous les auspices du Comité des régions, doivent jouer un rôle de premier plan dans ce domaine.
2. Promouvoir le multilinguisme en tant que passerelle vers d'autres cultures dès le plus jeune âge. Les langues régionales et minoritaires ont besoin d'une protection supplémentaire, en tenant compte de la convention du Conseil de l'Europe sur les langues minoritaires et de la convention-cadre pour la protection des minorités nationales. L'UE devrait envisager de mettre en place une institution de promotion de la diversité linguistique au niveau européen. Il faudrait obliger les enfants, dès l'école primaire, à acquérir des compétences dans une langue active de l'UE autre que la leur au niveau le plus élevé possible. Afin de faciliter la capacité des citoyens européens à communiquer avec des groupes plus larges d'autres Européens et en tant que facteur de cohésion européenne, l'apprentissage de la langue des États membres de l'UE directement limitrophes dans les régions frontalières et l'acquisition d'un niveau d'anglais certifié devraient être encouragés par les États membres.¹⁹⁴
3. Créer des possibilités de partager les cultures européennes, de rapprocher les peuples et de promouvoir auprès d'eux une identité européenne commune, par exemple au moyen de manifestations et de rassemblements associant tous les groupes cibles et se déroulant en différents lieux. Parmi les exemples figurent l'organisation de journées d'art mondial¹⁹⁵, une exposition européenne comportant des manifestations pédagogiques ou la transformation de la Journée de l'Europe (9 mai) en un jour de congé européen officiel pour tous les citoyens de l'Union¹⁹⁶.
4. Protéger le patrimoine culturel européen et la culture européenne¹⁹⁷, notamment en reconnaissant les spécificités locales et régionales en matière culturelle et de production¹⁹⁸, par de nouvelles initiatives visant à la préserver et à le célébrer, par la mobilité afin d'encourager l'échange de patrimoine culturel, et par la promotion des mesures existantes telles qu'Europe créative, le nouveau Bauhaus européen, les programmes de jumelage de villes et les capitales européennes de la culture, dans le respect des objectifs de développement durable.
5. Prendre des mesures pour veiller à ce que les professionnels de la culture soient suffisamment protégés au niveau de l'UE, en particulier lors de toute crise future, par l'adoption d'un statut juridique au niveau européen.

49. Proposition: Sport

Objectif: Le sport est essentiel pour nos sociétés – afin de défendre nos valeurs, de mener un mode de vie sain et de vieillir en bonne santé, de promouvoir une culture d'échanges ainsi que de célébrer la diversité du patrimoine européen. Pour cette raison, les États membres devraient viser, avec l'aide de l'Union européenne, à:

Mesures:

1. Insister sur des valeurs, en particulier l'égalité des sexes, l'équité et l'inclusion, qui peuvent se refléter concrètement dans la pratique d'un sport tout au long du parcours éducatif.
2. Sensibiliser aux bienfaits du sport et de l'activité physique pour la santé¹⁹⁹.
3. Intégrer les activités sportives dans les programmes d'échange et de mobilité au niveau de l'UE²⁰⁰.
4. Améliorer l'attention accordée non seulement aux sports professionnels et commerciaux, mais aussi au sport local et aux sports traditionnels, témoins de la diversité culturelle européenne, afin de promouvoir le patrimoine culturel, et soutenir les champions sportifs dans un cadre non professionnel.
5. Encourager, en parallèle, la mise en avant de l'identité européenne en organisant davantage de manifestations sportives intereuropéennes, en créant des équipes sportives de l'UE ou en affichant des drapeaux ou des symboles européens lors de manifestations sportives européennes.
6. Investir davantage dans la communication, comme la Semaine européenne du sport, afin que les citoyens de toute l'UE puissent bénéficier ensemble de possibilités de premier ordre.

Considérations finales du conseil exécutif



L'objectif premier de la conférence sur l'avenir de l'Europe était de faire en sorte que l'Union européenne soit prête à faire face aux défis actuels et futurs en donnant aux citoyens la possibilité d'exprimer leurs préoccupations et leurs aspirations et, en collaboration avec des représentants des trois institutions, des parlements nationaux et d'autres parties prenantes, de fournir des orientations pour l'avenir. Pour atteindre cet objectif, la conférence devait être un exercice axé sur les citoyens et fondé sur une approche ascendante, capable de créer un nouvel espace pour débattre des priorités de l'Europe et pour élaborer une vue d'ensemble de ce que les citoyens attendent de l'Union européenne.

La conférence a effectivement pu jouer ce rôle. Des citoyens européens issus de tous les horizons et des quatre coins de l'Union ont participé à la conférence et ont formulé les recommandations des panels de citoyens ainsi que des propositions pour l'avenir de l'Europe, en collaboration avec l'assemblée plénière ultérieure comprenant des membres issus du Parlement européen, du Conseil et de la Commission européenne, ainsi que des représentants de tous les parlements nationaux, du Comité des régions, des élus régionaux et locaux, du Comité économique et social européen, des partenaires sociaux et de la société civile, et d'autres acteurs clés. Les outils et la méthodologie mis au point pour ce processus constituent un ensemble unique de ressources qui pourraient servir de base à de futurs exercices en matière de participation citoyenne et de démocratie délibérative au niveau de l'UE.

Grâce à une multitude d'événements et de débats organisés dans toute l'Union, à la plateforme numérique multilingue interactive, aux panels de citoyens européens et nationaux,

et à l'assemblée plénière de la conférence, la conférence a désormais présenté un rapport final, comprenant une vue d'ensemble des travaux menés de manière soutenue au cours de cette année, ainsi que les propositions formulées par l'assemblée plénière pour l'avenir de l'Europe. Il ressort très clairement de ces propositions que l'UE doit agir pour réussir les transitions écologique et numérique, renforcer la résilience de l'Europe et son contrat social, tout en corrigeant les inégalités et en faisant en sorte que l'Union européenne soit une économie juste, durable, innovante et compétitive qui ne laisse personne de côté. L'évolution de la situation géopolitique au cours de la conférence, et en particulier la guerre d'agression russe contre l'Ukraine, a également montré que l'UE doit s'affirmer davantage, en jouant un rôle de premier plan sur la scène mondiale dans la promotion de ses valeurs et de ses normes dans un monde de plus en plus bousculé.

La conférence a fourni une orientation claire dans ces domaines et les trois institutions de l'UE doivent à présent examiner comment donner suite aux préoccupations, aspirations et idées exprimées. La prochaine étape de ce processus consiste à élaborer des actions concrètes de l'UE en s'appuyant sur les résultats de la conférence, qui figurent dans le présent rapport final. Les institutions de l'UE vont donc à présent examiner ce rapport et ses suites, chacune dans le cadre de ses compétences et conformément aux traités. Un événement de suivi aura lieu à l'automne 2022 pour informer les citoyens de la manière dont les institutions respecteront l'engagement qu'elles ont pris de veiller à ce que ceux-ci soient écoutés et tiennent, entre leurs mains, l'avenir de l'Europe.

Notes de fin

¹ Recommandations des citoyens sur lesquelles se fonde principalement la proposition: #3, #17, #18, #19

² # = recommandation des panels de citoyens européens.

³ Recommandations des citoyens sur lesquelles se fonde principalement la proposition: #39, #40, #41, #42, #43, NL1, NL2, #51

⁴ Recommandation de panel de citoyens national

⁵ Recommandations des citoyens sur lesquelles se fonde principalement la proposition: #44, #45, #46, #47, #50

⁶ Recommandations des citoyens sur lesquelles se fonde principalement la proposition: #39, #40, #45, #48, #50, FRchangement8, FRsouhait11, #51

⁷ Les recommandations du panel de citoyens néerlandais diffèrent des recommandations du panel de citoyens européens: il affirme que la santé et les soins de santé devraient constituer en premier lieu une responsabilité nationale [NL3].

⁸ Recommandations des citoyens sur lesquelles se fonde principalement la proposition: Panel de citoyens européens 1: 9, 10, 11, 12, 14; Pays-Bas: 1; Italie: 1.1.; Lituanie: 3, 8.

⁹ Recommandations des citoyens sur lesquelles se fonde principalement la proposition: Panel de citoyens européens 1: 10, 11 & 14; Allemagne: 2.1, 2.2; Pays-Bas: 1, 2; France: 3, 9; Italie: 1.2, 1.3, 1.4, 1.5, 2.1, 2.2, 2.4, 4.a.2, 6.1; Lituanie: 1, 7.

¹⁰ Recommandations des citoyens sur lesquelles se fonde principalement la proposition: Panel de citoyens européens 1: 1, 2, 7, 28, 30; Allemagne: 4.1, 4.2; Pays-Bas: 4; France: 6; Italie: 5.a.1, 5.a.4, 6.1, 6.2.

¹¹ Recommandations des citoyens sur lesquelles se fonde principalement la proposition: Panel de citoyens européens 1: 19, 20, 21, 25; Italie: 4.a.1.

¹² Recommandations des citoyens sur lesquelles se fonde principalement la proposition: panel de citoyens européens 1: 21, 22, 23, 26, 27; Italie: 5.a.1.

¹³ Recommandations des citoyens sur lesquelles se fonde principalement la proposition: panel de citoyens européens 1: 13, 31; Pays-Bas: 2.3; Italie: 4.b.3, 4.b.6; Lituanie: 9, 10.

¹⁴ D'après les débats du groupe de travail et de la session plénière.

¹⁵ Voir la recommandation n° 1 du PCE4, la recommandation n° 2 du PCN Allemagne, panel 1 «L'UE dans le monde», et du PCN Italie, groupe 2, rec. 1, développée au sein du groupe de travail.

¹⁶ Voir la recommandation n° 4 du PCE4 et les recommandations n° 5 et n° 6 du PCN Italie, groupe 2, développées au sein du groupe de travail.

¹⁷ Voir la plateforme numérique et les recommandations n° 2 et n° 3 du PCN Italie, groupe 2, développées au sein du groupe de travail, <https://futureu.europa.eu/processes/EUInTheWorld/f/16/proposals/197870?locale=fr>.

¹⁸ Voir la recommandation n° 14 du PCE 4, développée au sein du groupe de travail.

¹⁹ Voir la recommandation n° 2 du PCE4 et la recommandation n° 4 du PCN Italie, groupe 2, développées au sein du groupe de travail.

²⁰ Voir la recommandation n° 17 du PCE4 et la recommandation n° 4 du PCN Italie, groupe 2, développées au sein du groupe de travail.

²¹ Voir la recommandation n° 1 du PCN Allemagne, panel 1 «L'UE dans le monde», développée dans le groupe de travail.

²² Voir la recommandation n° 3 du PCE 4, développée au sein du groupe de travail.

²³ Voir la recommandation n° 11 du PCE 4, développée au sein du groupe de travail.

²⁴ Voir la recommandation n° 13 du PCE 4, développée au sein du groupe de travail.

²⁵ Voir la recommandation 15 du PCE 4, développée au sein du groupe de travail.

²⁶ Voir la recommandation 16 du PCE 4, développée au sein du groupe de travail.

²⁷ Voir la recommandation 12 du PCE 4, développée au sein du groupe de travail.

²⁸ Voir la recommandation 21 du PCE 4, développée au sein du groupe de travail.

²⁹ Voir la plateforme numérique, développée au sein du groupe de travail.

³⁰ Voir la plateforme numérique, développée au sein du groupe de travail.

³¹ Voir la recommandation 26 du PCE 4, développée au sein du groupe de travail.

³² Voir la recommandation 18 du PCE 4, développée au sein du groupe de travail.

³³ Voir la recommandation 19 du PCE 4, développée au sein du groupe de travail.

³⁴ Voir la recommandation 19 du PCE 4, développée au sein du groupe de travail.

³⁵ Voir la recommandation 25 du PCE 4.

³⁶ D'après les débats du groupe de travail et de la session plénière.

³⁷ Voir le changement 2 du panel national français/événements.

³⁸ Voir la recommandation 20 du PCE4 et la recommandation 7 du PCN Italie, groupe 2, développées au sein du groupe de travail.

- ³⁹ Voir le changement 2 du panel citoyen national français.
- ⁴⁰ Voir la recommandation 24 du PCE4 et la recommandation 7 du PCN Italie, groupe 2, développées au sein du groupe de travail.
- ⁴¹ Voir la recommandation 22 du PCE 4, développée au sein du groupe de travail.
- ⁴² Voir la recommandation 1 sur le thème «L'UE dans le monde» du panel citoyen national néerlandais, développée au sein du groupe de travail.
- ⁴³ Voir la plateforme numérique et les débats en plénière, développés au sein du groupe de travail.
- ⁴⁴ Voir la plateforme numérique, développée au sein du groupe de travail.
- ⁴⁵ Recommandations des citoyens sur lesquelles se fonde principalement la proposition: panel de citoyens européens 2 (PCE 2) 10, 11, 14, 30; panel de citoyens nationaux (PCN) belge: 1.3.1, 1.4.2, 1.4.3; PCN allemand: 5.1, 5.2; PCN néerlandais: 1.2.
- ⁴⁶ Recommandation n° 14 du PCE2. Recommandations n°s 1.3.1, 1.4.2 et 1.4.3 du PCN belge et 1.2 du PCN néerlandais.
- ⁴⁷ Recommandation n° 11 du PCE2. Recommandations n°s 5.1 et 5.2 du PCN allemand. Débat au sein du GT.
- ⁴⁸ Recommandation n° 11 du PCE2. Débat au sein du GT. Débat en plénière.
- ⁴⁹ Recommandation n° 10 du PCE2.
- ⁵⁰ Recommandation n° 30 du PCE2.
- ⁵¹ Recommandations des citoyens sur lesquelles se fonde principalement la proposition: PCE2: 7, 8, 9; PCN néerlandais: 1.3, 4.3.
- ⁵² Recommandation n° 7 du PCE2. Débat au sein du GT.
- ⁵³ Question également étudiée par le groupe de travail sur la transformation numérique.
- ⁵⁴ Recommandation n° 9 du PCE2.
- ⁵⁵ Question également étudiée par le groupe de travail sur la transformation numérique.
- ⁵⁶ Recommandation n° 8 du PCE2. Recommandations n°s 1.3 et 4.3 du PCN néerlandais.
- ⁵⁷ Recommandations n°s 7 et 8 du PCE2.
- ⁵⁸ Question également étudiée par le groupe de travail sur la transformation numérique.
- ⁵⁹ Recommandations des citoyens sur lesquelles se fonde principalement la proposition: PCE2: 5, 12, 13, 17, 28; PCN belge: 1.5.1, 2.1.1 à 2.4.3; PCN néerlandais: 3.1.
- ⁶⁰ Recommandation n° 5 du PCE2. Recommandation n° 2.1.1 du PCN belge. Recommandation n° 3.1 du PCN néerlandais.
- ⁶¹ Recommandation n° 12 du PCE2. Recommandation n° 2.1.4 du PCN belge.
- ⁶² Recommandations n°s 17 et 28 du PCE2. Recommandations n°s 1.5.1, 2.1.3, 2.2.1 et 2.2.2 du PCN belge.
- ⁶³ Question également étudiée par le groupe de travail sur la transformation numérique.
- ⁶⁴ Recommandations n°s 5 et 28 du PCE2. Recommandations n°s 2.3.2 et 2.3.3 du PCN belge.
- ⁶⁵ Recommandation n° 28 du PCE2. Recommandations n°s 2.3.1, 2.4.1 et 2.4.2 du PCN belge.
- ⁶⁶ Question également étudiée par le groupe de travail sur la transformation numérique.
- ⁶⁷ Recommandation n° 13 du PCE2.
- ⁶⁸ Question également étudiée par le groupe de travail sur la transformation numérique.
- ⁶⁹ Recommandation n° 13 du PCE2.
- ⁷⁰ Question également étudiée par le groupe de travail sur la transformation numérique.
- ⁷¹ Recommandations des citoyens sur lesquelles se fonde principalement la proposition: PCE2: 1, 2, 21, 22, 23; PCN néerlandais: 1.1.
- ⁷² Recommandation n° 22 du PCE2. Débat au sein du GT.
- ⁷³ Question également étudiée par le groupe de travail «Une économie plus forte, justice sociale et emploi».
- ⁷⁴ Recommandation n° 21 du PCE2. Recommandation n° 1.1 du PCN néerlandais.
- ⁷⁵ Recommandation n° 23 du PCE2.
- ⁷⁶ Question également étudiée par le groupe de travail «Une économie plus forte, justice sociale et emploi».
- ⁷⁷ Recommandation n° 1 du PCE2. Débat au sein du GT.
- ⁷⁸ Recommandation n° 2 du PCE2. Débat au sein du GT.
- ⁷⁹ Recommandations des citoyens sur lesquelles se fonde principalement la proposition: PCE2: 3, 4, 6.
- ⁸⁰ Recommandation n° 3 du PCE2.
- ⁸¹ Question également étudiée par le groupe de travail sur le changement climatique et l'environnement.
- ⁸² Recommandation n° 4 du PCE2.

- ⁸³ Recommandation n° 6 du PCE2.
- ⁸⁴ Question également étudiée par le groupe de travail sur le changement climatique et l'environnement.
- ⁸⁵ Recommandations des citoyens sur lesquelles se fonde principalement la proposition: panel de citoyens européens n° 1 (PCE 1): 17, 40, 47; panel de citoyens nationaux (PCN) néerlandais n° 1.
- ⁸⁶ Voir le lien vers la recommandation n° 38 du PCE 3, en ce qui concerne les infrastructures pour véhicules électriques.
- ⁸⁷ Recommandations des citoyens sur lesquelles se fonde principalement la proposition: panel de citoyens européens n° 1 (PCE 1): 8, 34 et 47; panel de citoyens nationaux (PCN) italien 5.2.
- ⁸⁸ Recommandations des citoyens sur lesquelles se fonde principalement la proposition: recommandations n°s 39 et 46 du panel de citoyens européens n° 1 (PCE 1) et recommandations n° 2.6 du panel de citoyens nationaux (PCN) de la Lituanie et n° 1 du PCN des Pays-Bas.
- ⁸⁹ Recommandations des citoyens sur lesquelles se fonde principalement la proposition: recommandations n°s 42, 43, 44 et 45 du panel de citoyens européens n° 1 (PCE 1) et recommandation n° 2 du panel de citoyens nationaux (PCN) des Pays-Bas.
- ⁹⁰ Recommandations des citoyens sur lesquelles se fonde principalement la proposition: panel de citoyens européens n° 1 (PCE 1) n°s 7, 16 et 17 et panels de citoyens nationaux (PCN) de l'Allemagne et de l'Italie n° 1.3.
- ⁹¹ À examiner en lien avec les propositions du groupe de travail «Une économie plus forte».
- ⁹² Modifications n°s 3A et 3B du groupe de travail (GT).
- ⁹³ Recommandations n°s 32 et 37 du panel de citoyens européens 2 (PCE 2); panels nationaux BE, FR et NL.
- ⁹⁴ Panel national FR.
- ⁹⁵ Modification n° 8 du GT, formulation plus concise.
- ⁹⁶ Recommandation n° 29 du PCE 2.
- ⁹⁷ Recommandations n° 19 et 32 du PCE 2; panels nationaux BE et FR et représentant DK des événements nationaux.
- ⁹⁸ Panel national BE.
- ⁹⁹ Modification n° 7B du GT.
- ¹⁰⁰ Panel national BE.
- ¹⁰¹ Rapport final Kantar, p. 85.
- ¹⁰² Recommandation n° 39 du PCE 2; n° 3 du panel national BE.
- ¹⁰³ Modification n° 10A du GT, formulation plus concise.
- ¹⁰⁴ Représentant DK des événements nationaux.
- ¹⁰⁵ Modification n° 54C du GT.
- ¹⁰⁶ Représentant DK des événements nationaux.
- ¹⁰⁷ Représentant DK des événements nationaux.
- ¹⁰⁸ Modification n° 15A du GT, formulation de compromis.
- ¹⁰⁹ Recommandations n°s 24, 36 et 38 du PCE 2; panel national BE.
- ¹¹⁰ Modification n° 16C du GT.
- ¹¹¹ Recommandation n° 33 du PCE 2; panels nationaux BE, FR et NL.
- ¹¹² Recommandation n° 26 du PCE 2.
- ¹¹³ Modification n° 17 du GT.
- ¹¹⁴ Panel national BE.
- ¹¹⁵ Modification n° 18A du GT.
- ¹¹⁶ Recommandation n° 25 du PCE2.
- ¹¹⁷ Modification n° 18B du GT.
- ¹¹⁸ Recommandation n° 31 du PCE 2; panels nationaux BE et NL.
- ¹¹⁹ Modifications n° 19A du GT, reformulation pour produire un texte plus adéquat.
- ¹²⁰ Modification n° 21 du GT, compromis.
- ¹²¹ Panels nationaux BE et FR.
- ¹²² Modification n° 23B du GT.
- ¹²³ Recommandation n° 27 du PCE 2; panel national BE.
- ¹²⁴ Modification n° 25C du GT.

- ¹²⁵ Recommandation n° 14 du PCE.
- ¹²⁶ Recommandation n° 18 du PCE. NB: Les représentants des citoyens ont expliqué qu'il faudrait concevoir ce mécanisme et y recourir avec prudence.
- ¹²⁷ Modifications n°s 28E, 28G et 28H du GT.
- ¹²⁸ Recommandation n° 16 du PCE 2; n° 20 du panel national NL, divisé sur les listes transnationales.
- ¹²⁹ Sur la base de la recommandation n° 16 du PCE 2; discussion en GT.
- ¹³⁰ Recommandation n° 19 du PCE 2 et plateforme numérique multilingue (PNM).
- ¹³¹ CESE.
- ¹³² Modification n° 32B du GT.
- ¹³³ Recommandation n° 36 du PCE 2; panels nationaux BE et FR.
- ¹³⁴ Panel national FR («élection du président de la Commission européenne au suffrage universel»); PNM (rapport final Kantar: un groupe de contributeurs porte sur l'élection directe du président de la Commission par les citoyens).
- ¹³⁵ Modification n° 34C du GT.
- ¹³⁶ Panel national BE (3.2), panel national FR (11) PNM (rapport final Kantar: «En ce qui concerne le Parlement européen, les contributeurs demandent le plus souvent qu'il se voie doté d'un réel pouvoir d'initiative législative»).
- ¹³⁷ PNM (rapport final Kantar: «Concernant le Parlement européen, (...) Il y a également des demandes visant à lui accorder des pouvoirs budgétaires»).
- ¹³⁸ PNM (rapport final Kantar: «Selon une autre contribution, les partis devraient devenir plus accessibles à des personnes issues de différents milieux culturels ou socio-économiques»).
- ¹³⁹ CdR en GT.
- ¹⁴⁰ Modification n° 38 du GT, formulation de compromis.
- ¹⁴¹ Recommandation n° 20 du PCE 2.
- ¹⁴² Recommandation n° 21 du PCE 4.
- ¹⁴³ Modification n° 43 du GT.
- ¹⁴⁴ Recommandation n° 34 du PCE 2; panel national NL.
- ¹⁴⁵ Débat en GT fondé sur la recommandation n° 34 du PCE 2; panel national NL; PNM (rapport final Kantar: «Une transparence accrue et une plus grande participation des citoyens au processus décisionnel de l'UE sont également soutenues»).
- ¹⁴⁶ Modification n° 44A du GT.
- ¹⁴⁷ Débat en GT (présentation par les parlements nationaux et le CdR).
- ¹⁴⁸ Modification n° 45C du GT.
- ¹⁴⁹ Modification n° 46B du GT.
- ¹⁵⁰ Recommandation n° 15 du PCE 2.
- ¹⁵¹ Débat en GT fondé sur le besoin exprimé dans la recommandation n° 15 du PCE 2 de «clarifier les fonctions des institutions européennes»; PNM (rapport final Kantar: «On trouve aussi [...] des suggestions visant à approfondir le pouvoir législatif bicaméral dans l'UE».)
- ¹⁵² Modification n° 48B du GT.
- ¹⁵³ Recommandation n° 15 du PCE 2.
- ¹⁵⁴ Débats au sein du GT.
- ¹⁵⁵ Modification n° 52A du GT.
- ¹⁵⁶ CESE, formulation de compromis.
- ¹⁵⁷ Recommandation n° 35 du PCE, panel national FR et modifications combinées n°s 51C et 51D du GT.
- ¹⁵⁸ Modification n° 53D du GT.
- ¹⁵⁹ Discussion en GT; parlements nationaux.
- ¹⁶⁰ Discussion en GT; CdR et CESE; rapport final Kantar, p. 85.
- ¹⁶¹ Modification n° 58B du GT.
- ¹⁶² Modification n° 59B du GT.
- ¹⁶³ Discussion en GT; partenaires sociaux et autres membres.
- ¹⁶⁴ Modification n° 63A du GT, formulation de compromis.

- ¹⁶⁵ Recommandations des citoyens sur lesquelles se fonde principalement la proposition: panel de citoyens européens n° 4 (PCE 4) n°s 6, 7, 9, 28 et 30, Lituanie n° 9.
- ¹⁶⁶ Recommandations des citoyens sur lesquelles se fonde principalement la proposition: panel de citoyens européens n° 4 (PCE 4) n°s 8 et 27, Lituanie n° 10, Pays-Bas n° 3.
- ¹⁶⁷ Recommandations des citoyens sur lesquelles se fonde principalement la proposition: panel de citoyens européens n° 4 (PCE 4) n°s 10, 35 et 38.
- ¹⁶⁸ Recommandations des citoyens sur lesquelles se fonde principalement la proposition: panel de citoyens européens n° 4 (PCE 4) n°s 29, 31, 33, 36, 37, 38, 39 et 40, Italie n°s 3.8, 4.4 (p. 15) et 5.6 (p. 11), Lituanie n°s 2 et 3, Pays-Bas n°s 1 et 2.
- ¹⁶⁹ Recommandations des citoyens sur lesquelles se fonde principalement la proposition: panel de citoyens européens n° 4 (PCE 4) n°s 7 et 32, France n° 13.
- ¹⁷⁰ PCN français, changement 6.
- ¹⁷¹ Recommandation n° 37 du PCE 1.
- ¹⁷² Recommandation n° 3 du PCE. PCN français, changement 6.
- ¹⁷³ Recommandation n° 41 du PCE 1.
- ¹⁷⁴ Aspect abordé plus en détail par le groupe de travail sur la démocratie européenne. Voir la recommandation n° 24 du PCE 2, les recommandations n° 1.1, 1.2 et 2.12 du PCN belge et la recommandation du PCN italien sur les «politiques d'inclusion».
- ¹⁷⁵ Recommandation du PCN italien sur les «politiques d'inclusion».
- ¹⁷⁶ Aspect abordé plus en détail par le groupe de travail sur la transformation numérique. Voir les recommandations n°s 8 et 34 du PCE 1.
- ¹⁷⁷ Recommandation du PCN italien visant à «Encourager les jeunes à étudier des matières scientifiques».
- ¹⁷⁸ Recommandations n°s 33 et 48 du PCE 1. Aspect abordé également par le groupe de travail sur la transformation numérique. Voir la recommandation n° 47 du PCE 1 sur une utilisation saine de l'internet.
- ¹⁷⁹ Recommandation n° 5 du PCE 1.
- ¹⁸⁰ Recommandations n°s 15 et 18 du PCE 1.
- ¹⁸¹ Recommandation du PCN italien sur «L'Europe dans le monde»
- ¹⁸² Recommandations n°s 18 et 41 du PCE 1 et recommandation du PCN italien visant à «Investir dans la formation des formateurs».
- ¹⁸³ Recommandation n° 17 du PCE 1, adressée en totalité au groupe de travail sur le numérique.
- ¹⁸⁴ Recommandation n° 15 du PCE 1. Recommandation du PCN allemand sur une «plateforme d'information pour un échange de connaissances et d'expériences à l'échelle de l'UE».
- ¹⁸⁵ Recommandation n° 6.1 du PCN belge. PCN français, changement 7.
- ¹⁸⁶ Recommandation n° 7.2 du PCN belge.
- ¹⁸⁷ Recommandation n° 4 du PCE 1.
- ¹⁸⁸ Proposition visant à compléter les recommandations n°s 1 et 30 du PCE 1 couvertes par le groupe de travail «Une économie plus forte, justice sociale et emploi».
- ¹⁸⁹ Proposition visant à compléter la recommandation n° 25 du PCE 1 couverte par le groupe de travail «Une économie plus forte, justice sociale et emploi».
- ¹⁹⁰ Recommandation n° 28 du PCE 4. PCN néerlandais («Notre vision de la culture, de la jeunesse et du sport»), recommandation n° 1. PCN français, changement 6.
- ¹⁹¹ Recommandation n° 6 du PCE 1.
- ¹⁹² PCN néerlandais («Notre vision de la culture, de la jeunesse et du sport»), recommandation n° 2.
- ¹⁹³ Recommandation n° 36 du PCE 1. PCN français, changement 6. Recommandations n°s 2.10 et 2.11 du PCN belge. PCN allemand, «Créer davantage de possibilités d'échange pour les étudiants en Europe». PCN néerlandais («Notre vision de la culture, de la jeunesse et du sport»), recommandations n°s 1 et 3. PCN italien, recommandation visant à «Faire office de confluence entre l'Est ou l'Ouest, en promouvant les échanges culturels et les initiatives culturelles conjointes».
- ¹⁹⁴ Recommandations n°s 32 et 38 du PCE 1. PCN néerlandais («Notre vision de la culture, de la jeunesse et du sport»), recommandation n° 3.
- ¹⁹⁵ Recommandation du PCN italien sur «L'Europe dans le monde»
- ¹⁹⁶ PCN français, changement 7. Recommandations n°s 2.5, 6.1 et 8.7 du PCN belge. PCN italien, recommandation sur le «Renforcement des valeurs et des caractéristiques culturelles européennes ainsi que des spécificités régionales».
- ¹⁹⁷ PCN néerlandais («Notre vision de la culture, de la jeunesse et du sport»), recommandation n° 2.
- ¹⁹⁸ Recommandation du PCN italien visant à «Dépasser le modèle de production du siècle passé»
- ¹⁹⁹ Recommandation n° 29 du PCE 1.
- ²⁰⁰ Recommandation n° 36 du PCE 1.



Stream 3: Redirecting our economy and consumption

26

Substream 3.1: Regulating overproduction and overconsumption

We recommend that the EU takes more actions that enable and incentivise consumers to use products longer. The EU should combat planned obsolescence by lengthening products' warranty and setting a maximum price for spare parts after the warranty period. All member states should introduce a tax break on repair services as is the case in Sweden. Manufacturers should be required to disclose the expected lifespan of their products. The EU should provide information on how to re-use and repair products on an internet platform and through education.

Our resource and energy-use based society is not sustainable because it generates too much waste. By implementing the proposed measures we will move towards a society that reuses, repairs and reduces the EU's footprint, thereby reducing overconsumption.

Annexes



ANNEXES

I – Recommandations des quatre panels de citoyens européens



Conférence
sur l'avenir
de l'Europe

Conférence sur l'avenir de l'Europe

Panel de citoyens européens n° 1: «Une économie
**plus forte, justice sociale et emploi/Éducation,
culture, jeunesse et sport/Transformation
numérique**»

Recommandations

Photo © Union européenne, 2021 — EP/Kenton Thatcher

Conférence sur l'avenir de l'Europe
Panel de citoyens européens n° 1:
"Une économie plus forte, justice sociale et emploi/Éducation, culture, jeunesse et sport/Transformation numérique"

RECOMMANDATIONS ADOPTÉES PAR LE PANEL (À PRÉSENTER À LA PLÉNIÈRE)

Axe 1: Travailler en Europe

Sous-axe 1.1 Marché du travail

- 1. Nous recommandons l'introduction d'un salaire minimum afin de garantir une qualité de vie similaire dans tous les États membres. Nous sommes conscients des efforts actuellement déployés dans le cadre de la directive de l'UE COM(2020) 682 pour harmoniser le mode de vie. Le salaire minimum doit garantir un revenu net minimum pour atteindre un objectif essentiel: tous ceux qui sont dans le besoin devraient disposer d'un revenu plus élevé. Le salaire minimum devrait tenir compte des aspects suivants:**
 - **l'UE devrait en garantir la mise en œuvre effective car, à l'heure actuelle, tous les États membres n'appliquent pas correctement la protection des travailleurs;**
 - **une attention particulière devrait être accordée au suivi de l'amélioration du niveau de vie;**
 - **le salaire minimum doit tenir compte du pouvoir d'achat dans les différents pays. Une procédure de révision périodique est nécessaire pour l'adapter à l'évolution du coût de la vie (par exemple, pour tenir compte de l'inflation).**

Nous faisons cette recommandation, car un salaire minimum renforce la justice sociale sur le marché du travail et améliore les conditions de vie concrètes des travailleurs dans tous les États membres, ce qui est particulièrement important dans le contexte d'un environnement de travail qui évolue rapidement, en raison, par exemple, du passage au numérique.

- 2. Il existe déjà un acte législatif de l'UE (directive 2003/88/CE de l'UE sur le temps de travail), mais il n'est pas suffisant pour garantir un équilibre sain entre vie professionnelle et vie privée. Dans un premier temps, nous recommandons de réexaminer le cadre existant afin de s'assurer qu'il est adapté aux circonstances actuelles. Ensuite, l'UE devrait mettre en place un mécanisme de suivi plus rigoureux pour en garantir la mise en œuvre dans tous les États membres. Il convient d'accorder une attention particulière aux divers secteurs qui présentent des niveaux de stress et de charges différents, sur le plan tant psychologique que physique. Toutefois, dans le même temps, d'autres secteurs dépendent d'une plus grande flexibilité de la part de leurs salariés pour s'adapter aux besoins spécifiques des entreprises.**

Nous faisons cette recommandation en raison de l'importance d'un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée renforce la cohésion sociale et contribue à créer des conditions d'égalité entre les travailleurs. En outre, il a une incidence positive sur le bien-être individuel des travailleurs.

Sous-axe 1.2 Jeunesse et emploi

- 3. Nous recommandons d'harmoniser le niveau de l'ensemble des différents programmes éducatifs dans l'UE, en acceptant les contenus nationaux. En conséquence, nous recommandons que tous les diplômes professionnels soient validés et fassent l'objet d'une reconnaissance mutuelle dans tous les États membres de l'UE.**

Nous faisons cette recommandation car nous voulons faciliter la mobilité de la main-d'œuvre européenne et réduire les charges administratives.

- 4. Nous recommandons de donner aux élèves de l'enseignement secondaire (à partir de 12 ans) un aperçu de leur futur marché du travail en leur donnant la possibilité de participer à diverses visites d'observation de qualité dans des organisations à but lucratif et non lucratif. Nous proposons d'encourager les entreprises à accueillir des élèves pour des stages d'observation en leur accordant des subventions. Dans les régions reculées où les possibilités sont moindres, les écoles locales, les pouvoirs publics, les organisations et les entreprises doivent collaborer étroitement afin de veiller à ce que ces visites d'observation soient également disponibles.**

Nous faisons cette recommandation car nous voulons que les jeunes puissent se faire une idée des différentes possibilités offertes par le marché du travail de sorte qu'ils puissent mieux choisir leurs études et leur avenir professionnel et comprendre l'importance d'opter pour les bonnes études. Cela leur enseignerait également le sens des responsabilités et le respect du marché du travail et les aiderait à s'intégrer dans le marché du travail, ce qui offrirait des avantages pour tous.

- 5. Nous recommandons d'intégrer la pratique des compétences non techniques dans tous les cours des programmes scolaires. Par compétences non techniques, nous entendons: l'écoute mutuelle, le dialogue, la résilience, la compréhension, le respect et l'appréciation des autres, l'esprit critique, l'auto-apprentissage, ainsi que le fait de rester curieux et orienté sur les résultats. Les enseignants devraient être formés à la transmission de ces compétences en collaborant étroitement avec des assistants sociaux et/ou des psychologues. Autres suggestions pour la mise en œuvre: l'organisation de programmes d'échange d'élèves entre les écoles, la participation à des manifestations sportives et culturelles interscolaires, etc.**

Nous faisons cette recommandation car les compétences non techniques sont des compétences de base nécessaires qui se perdent à l'ère numérique et dont nos jeunes auront absolument besoin dans leur vie future. C'est pourquoi nous insistons sur l'intégration de ces compétences dans les programmes scolaires afin d'aider les jeunes à être résilients et à éviter ou surmonter les problèmes mentaux qu'ils pourraient connaître dans leur vie future. Les compétences sociales renforcent les relations interhumaines et aident par conséquent les personnes à trouver leur place dans la société.

6. **Nous recommandons qu'en cas de crise grave (crise sanitaire, guerre, etc.), des plans bien conçus, assortis de scénarios détaillés, soient prêts à être déployés de manière flexible afin de réduire au minimum l'impact sur les études, la formation professionnelle et le bien-être mental de nos jeunes, etc. Par impact, nous entendons: une augmentation du coût des études ou de la formation, une prolongation obligatoire des études, l'impossibilité de réaliser des stages, une augmentation des problèmes de santé mentale. Ces plans doivent être mis en œuvre de manière à réduire au minimum l'impact sur les jeunes et sur leur transition vers le marché du travail.**

Nous faisons cette recommandation, car les jeunes se trouvent en situation de grande vulnérabilité en temps de crise.

Sous-axe 1.3 Transformation numérique au travail

7. **Nous recommandons à l'UE d'introduire une législation ou de renforcer la législation existante en matière de travail mobile ["smart working", c'est-à-dire le travail en ligne et à distance, par exemple, à domicile ou à partir d'un autre lieu connecté en ligne]. Nous recommandons aussi à l'UE de légiférer pour inciter les entreprises à se montrer socialement responsables et à maintenir des emplois mobiles de qualité dans l'UE. Les incitations peuvent être de nature financière et/ou jouer sur l'image de l'entreprise et devraient tenir compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) reconnus au niveau international. À cette fin, l'UE devrait mettre en place un groupe de travail composé d'experts de toutes les parties intéressées afin d'examiner et de renforcer cette législation.**

Nous faisons cette recommandation car nous devons promouvoir les emplois mobiles de qualité et éviter leur délocalisation vers des pays tiers aux coûts moins élevés. La pandémie de COVID-19 et les tendances économiques mondiales accentuent l'urgence de protéger les emplois dans l'UE et de réglementer le travail mobile.

- 8. Nous recommandons que l'UE garantisse le droit à la formation numérique pour tous les citoyens de l'Union. En particulier, les compétences numériques des jeunes pourraient être renforcées par l'introduction d'un certificat de l'UE dans les écoles, qui les préparerait au futur marché de l'emploi. Nous recommandons également une formation spécifique au niveau de l'UE pour la reconversion et le perfectionnement des travailleurs afin qu'ils restent compétitifs sur le marché de l'emploi. Enfin, nous recommandons à l'UE de mieux faire connaître les plateformes numériques existantes qui mettent les citoyens en relation avec les employeurs et les aident à trouver un emploi dans l'UE, par exemple EURES.**

Nous faisons cette recommandation car les compétences numériques certifiées sont essentielles pour pouvoir accéder au marché de l'emploi et pour permettre aux travailleurs de se reconvertir et de rester compétitifs.

Axe 2 Une économie tournée vers l'avenir

Sous-axe 2.1 Innovation et compétitivité européenne

- 9. Nous recommandons à l'UE de créer des possibilités d'investissement dans la recherche et l'innovation pour diverses entités (universités, entreprises, instituts de recherche, etc.) en vue de développer:**
- **des nouveaux matériaux, plus durables et plus biodiversifiés, destinés à remplacer ceux qui sont actuellement utilisés,**
 - **des utilisations innovantes des matériaux existants (fondées, entre autres, sur le recyclage et les techniques de pointe qui ont la plus faible empreinte environnementale).**

Nous recommandons qu'il s'agisse là d'un engagement permanent et à long terme de l'UE (au moins jusqu'en 2050).

Nous faisons cette recommandation car nous vivons sur une planète aux ressources limitées. Si nous voulons avoir un avenir, nous devons protéger le climat et chercher des solutions de remplacement respectueuses de la planète. Nous voulons également que l'UE devienne un acteur de premier plan dans ce domaine, avec un avantage compétitif fort sur la scène internationale. La recommandation vise à produire des résultats innovants qui pourront être appliqués à grande échelle et être mis en œuvre dans divers domaines et pays. Elle aurait également des effets positifs sur l'économie et le marché du travail, grâce à la création de nouvelles possibilités d'emploi dans le domaine de l'innovation durable. Elle pourrait contribuer à la lutte contre les injustices sociales dans la mesure où les moyens de production actuels, fondés sur l'exploitation, seraient remplacés par d'autres, plus éthiques.

10. Nous recommandons à l'UE de s'engager de manière continue sur le long terme à augmenter fortement sa part d'énergie produite de manière durable, en utilisant un large éventail de sources renouvelables à l'empreinte environnementale la plus faible (sur la base d'une analyse globale du cycle de vie). En outre, l'UE devrait investir dans l'amélioration et le maintien de la qualité de l'infrastructure et du réseau électriques. Nous recommandons également que l'accès à l'énergie et l'accessibilité financière de celle-ci soient reconnus comme un droit fondamental des citoyens.

Nous faisons cette recommandation pour les raisons suivantes:

- la diversification des sources d'énergie (y compris l'énergie solaire, l'énergie éolienne, l'hydrogène, l'eau de mer ou toute autre méthode durable future) rendrait l'UE plus indépendante sur le plan énergétique;
- elle réduirait les coûts de l'électricité pour les citoyens de l'Union;
- elle créerait des emplois et restructurerait le marché de l'énergie (en particulier dans les régions qui dépendent jusqu'à présent des combustibles fossiles);
- elle pourrait encourager le développement scientifique de techniques innovantes d'approvisionnement en énergie;
- la qualité de l'infrastructure et du réseau électriques est aussi importante que les sources d'énergie, car elle permet une distribution et un transport d'énergie fluides, efficaces et à un prix abordable.

11. Nous recommandons à l'UE de promouvoir activement des processus de production plus écologiques, en subventionnant ou en récompensant d'une autre manière les entreprises qui investissent dans la réduction des coûts environnementaux de leur production. Nous demandons également qu'un effort soit consenti pour remettre en culture les sites post-industriels et créer des zones vertes protégées autour des sites existants. Les entreprises devraient être tenues de financer ces efforts, au moins en partie, sur leurs propres deniers.

Nous faisons cette recommandation car les processus de production constituent un élément important de la chaîne d'approvisionnement. Faire en sorte qu'ils soient plus respectueux de l'environnement pourrait considérablement réduire notre impact sur le climat. Nous estimons que les entreprises et les industries devraient être tenues pour responsables de la manière dont elles fabriquent leurs produits (y compris en ce qui concerne les mesures de remise en culture et de protection de l'environnement). L'écologisation des processus de production prépare également les entreprises pour l'avenir et renforce leur résilience (ce qui protège les emplois).

- 12. Nous recommandons d'abandonner les emballages plastiques et de généraliser les emballages réutilisables. Des mesures d'incitation devraient être prises à l'égard des consommateurs et des entreprises, de sorte qu'il ne soit pas plus coûteux, pour un consommateur, d'acheter des produits en vrac ("in bulk" en anglais ou "sfuso" en italien) que des produits emballés. Les entreprises qui contribuent à cette transition devraient bénéficier d'avantages fiscaux et les autres, payer plus d'impôts. Les produits qui ne peuvent pas être réutilisés devraient être recyclables et/ou biodégradables. Il est nécessaire de mettre en place une institution publique ou une institution de surveillance chargée de s'occuper du suivi, de fixer les règles et de les diffuser auprès de tout un chacun. Il est recommandé d'éduquer et de communiquer - y compris par l'intermédiaire des médias sociaux - sur ces actions, en s'adressant tant aux entreprises qu'aux consommateurs afin de modifier leurs comportements à long terme. Les entreprises (par exemple, les entreprises de construction) devraient être encouragées et aidées à trouver les meilleures solutions pour leurs déchets.**

Nous faisons cette recommandation, car nous devons tous être responsables de nos actions. Nous devons donc repenser tous les processus de production. Le recyclage exige beaucoup de ressources (eau, énergie) et ne peut donc pas être la seule solution, raison pour laquelle nous proposons de vendre les produits en vrac. Le recyclage ne devrait être utilisé que pour des matériaux facilement recyclables, et nous avons appris de l'exemple finlandais qu'il est possible de recycler à grande échelle.

- 13. Nous recommandons d'avoir les mêmes en matière de taxation partout en Europe et d'harmoniser la politique fiscale dans l'ensemble de l'UE. L'harmonisation dans ce domaine devrait laisser une marge de manœuvre aux différents États membres pour fixer leurs propres règles, tout en évitant la fraude fiscale. Elle mettra un terme aux pratiques fiscales dommageables et à la concurrence fiscale. Les taxes devraient frapper les transactions commerciales là où elles ont lieu: lorsqu'une entreprise vend dans un pays, elle devrait payer des impôts dans ce pays. Ces nouvelles règles viseraient à prévenir la délocalisation et à faire en sorte que la production et les transactions aient lieu entre pays européens.**

Nous faisons cette recommandation pour protéger et développer l'emploi et l'activité économique en Europe d'une manière qui soit équitable pour tous les États membres. De cette façon, l'Europe disposera d'une conception commune du système de taxation et il sera mis fin à l'absurde situation de monopole des très grandes entreprises qui ne paient pas suffisamment d'impôts par rapport aux entreprises de plus petite taille. En outre, les ressources financières seront réorientées vers là où les activités commerciales s'exercent.

- 14. Nous recommandons de supprimer le système d'obsolescence programmée de tous les appareils électroniques. Le changement devrait intervenir au niveau tant individuel que commercial, afin de garantir que les appareils puissent être réparés et mis à niveau sur le long terme et puissent être gardés longtemps. Nous recommandons de promouvoir les appareils remis à neuf. Une réglementation devrait obliger les entreprises à garantir le droit à la réparation, y compris les mises à niveau et les mises à jour logicielles, ainsi qu'à recycler tous les appareils sur le long terme. Il est également recommandé que chaque entreprise utilise des connecteurs standard.**

Nous faisons cette recommandation car, dans le monde moderne, les produits ont tendance à durer deux ans et notre souhait est qu'ils aient une durée de vie beaucoup plus longue, d'environ 10 ans. Cette proposition aura une incidence positive sur le changement climatique et l'écologie. Elle réduira également les coûts pour les consommateurs ainsi que le consumérisme.

- 15. Nous recommandons d'aider tout un chacun à en apprendre davantage sur notre environnement et ses liens avec la santé individuelle par l'éducation. Les parcours éducatifs aideront chacun à définir ses propres stratégies personnelles pour intégrer ces thèmes dans son quotidien. Cette éducation devrait commencer à l'école par des matières spécifiques abordant toutes les questions écologiques, et nous devrions continuer à nous instruire tout au long de notre vie (au travail, par exemple). Elle contribuera à réduire les déchets et à protéger l'environnement et la santé humaine, et elle favorisera la consommation locale de produits sains et non transformés provenant de producteurs locaux. Ceux qui ne font rien pour réduire leurs déchets devront suivre une formation gratuite en la matière. Pour permettre cette adaptation du mode de vie, les prix doivent être équitables tant pour le producteur que pour le consommateur. Par conséquent, nous proposons que les petits producteurs locaux respectueux de l'environnement bénéficient d'exonérations fiscales.**

Nous faisons cette recommandation car nous pensons que de nombreuses personnes ne se sentent pas encore concernées par ces questions. C'est pourquoi il y a lieu de mettre en place une éducation pour tous en la matière. En outre, les produits locaux et sains ont tendance à être inabordables pour de nombreuses personnes. Nous devons veiller à ce que les produits locaux soient plus largement accessibles à tous.

- 16. Nous recommandons la mise en œuvre d'un système européen commun d'étiquetage des produits de consommation et de nutrition qui soit facile à comprendre (indiquant, par exemple, les allergènes, le pays d'origine, etc.); nous recommandons la transparence des processus d'autorisation en cours et la numérisation des informations sur les produits au moyen d'une application européenne normalisée qui permettrait d'accéder aux informations de façon plus conviviale et fournirait des informations supplémentaires sur les produits et la chaîne de production. Nous voyons également la nécessité d'un organe véritablement indépendant qui réglemente les normes alimentaires dans l'ensemble de l'UE et dispose de pouvoirs législatifs de manière à pouvoir appliquer des sanctions.**

Nous faisons ces recommandations, car tous les citoyens de l'Union devraient pouvoir tabler sur une même qualité de produits alimentaires. L'intégrité des produits alimentaires est nécessaire pour garantir la sécurité des citoyens. Ces recommandations ont été formulées pour améliorer, de manière harmonisée, le contrôle des processus d'autorisation et la transparence de la production alimentaire.

- 17. Nous recommandons que l'infrastructure appartienne à l'État pour prévenir l'apparition de monopoles dans le secteur des télécommunications et des services internet. L'accès à l'internet devrait être un droit; amener la connexion internet dans les "zones blanches/zones mortes" (zones sans accès à l'internet) devrait être une priorité. Lorsqu'il s'agit d'accéder à l'internet et au matériel informatique, les enfants et les familles sont une priorité notamment en termes d'éducation et en particulier en période de pandémie. Une initiative est nécessaire pour aider à soutenir le travail à distance, par exemple en créant des espaces de bureaux disposant d'un accès à une connexion internet rapide et fiable ou en organisant des formations au numérique.**

Nous faisons cette recommandation car nous devons veiller à ce que la transformation numérique se fasse de manière équitable. L'accès à l'internet est fondamental pour la démocratie et est un droit de tous les citoyens européens.

- 18. Nous recommandons de respecter les insectes locaux et de les protéger contre les espèces envahissantes. Nous proposons également de promouvoir et de défendre l'obligation de prévoir des espaces verts dans les nouveaux projets d'urbanisation. Nous demandons que la biodiversité devienne une matière obligatoire dans les écoles et fasse l'objet d'activités scolaires, par exemple d'activités pratiques. Il est important de sensibiliser davantage le public à la biodiversité au moyen de campagnes médiatiques ainsi que de "concours" promus dans toute l'UE (concours au niveau des communautés locales). Nous recommandons la fixation d'objectifs nationaux contraignants dans tous les États membres de l'UE pour le reboisement par des arbres indigènes et la réintroduction de la flore locale.**

Nous faisons cette recommandation car la biodiversité est essentielle pour l'environnement, la qualité de vie et la lutte contre le changement climatique.

Axe 3 Une société juste

Sous-axe 3.1 Sécurité sociale

- 19. Nous recommandons de promouvoir l'égalité des droits et des politiques sociales, y compris en matière de santé, harmonisées pour l'ensemble de l'UE, qui tiennent compte des réglementations adoptées et des exigences minimales sur l'ensemble du territoire.**

Nous faisons cette recommandation, car il existe de grandes disparités entre les États membres en ce qui concerne les politiques sociales, disparités qui doivent être réduites pour garantir une vie décente à tous les citoyens et pour fournir les soins et le soutien nécessaires aux personnes vulnérables pour diverses raisons (santé, âge, orientation sexuelle, etc.).

- 20. Nous recommandons de promouvoir la recherche en matière sociale et en matière de santé dans l'UE, en suivant des lignes prioritaires considérées comme présentant un intérêt public et approuvées par les États membres et en prévoyant un financement approprié. Nous devons renforcer la coopération entre les domaines d'expertise, les pays, les centres d'études (universités, etc.).**

Nous faisons cette recommandation, car il existe de nombreux domaines dans lesquels nous devons progresser et approfondir nos connaissances. L'expérience vécue avec la pandémie nous fournit un exemple montrant que la recherche est essentielle pour améliorer la vie, que la collaboration entre le public et le privé et entre les gouvernements est indispensable et qu'un soutien financier est nécessaire.

- 21. Nous recommandons que l'UE dispose de compétences accrues en matière de politiques sociales afin d'harmoniser les règles minimales et les prestations de retraite dans l'ensemble de l'UE et d'en établir de nouvelles, sur la base d'un diagnostic approfondi. La pension minimale doit être supérieure au seuil de pauvreté du pays. L'âge de la retraite devrait varier en fonction des catégories de professions et devrait être plus bas pour les professions mentalement et physiquement exigeantes. Dans le même temps, il convient de garantir le droit au travail pour les personnes âgées qui souhaitent continuer à travailler sur une base volontaire.**

Nous faisons cette recommandation car l'espérance de vie augmente et la natalité diminue. La population européenne vieillit, raison pour laquelle nous devons prendre des mesures supplémentaires pour éviter le risque de marginalisation des personnes âgées et leur garantir une vie décente.

- 22. Nous recommandons l'adoption d'un ensemble de mesures destinée à encourager une augmentation du taux de natalité et à garantir des solutions appropriées en matière de garde d'enfants. Ces mesures devraient porter, entre autres, sur des services de garde d'enfants abordables et accessibles (sur le lieu de travail, de nuit, réduction de la TVA sur les équipements pour enfants), le logement, la stabilité de l'emploi, le soutien à la maternité, un soutien spécifique et une protection du travail pour les jeunes et les parents, ainsi qu'un soutien aux mères et aux pères sous la forme d'un accès aux connaissances lors du retour au travail.**

Nous faisons cette recommandation parce que l'UE se distingue par des faibles taux de natalité qui contribuent eux aussi au vieillissement de la population européenne et qui appellent des mesures immédiates. L'ensemble de mesures proposé vise à garantir aux jeunes familles la stabilité nécessaire pour s'occuper d'enfants.

- 23. Nous recommandons de garantir une aide sociale et des soins de santé pour les personnes âgées à domicile et dans les maisons de soins. Il est également nécessaire d'améliorer le soutien aux personnes qui s'occupent de personnes âgées (proches).**

Nous faisons cette recommandation car l'espérance de vie augmente et la natalité diminue; la population européenne vieillit, raison pour laquelle nous devons prendre des mesures supplémentaires pour éviter le risque de marginalisation des personnes âgées et leur garantir une vie décente.

- 24. Nous recommandons à l'UE de soutenir les soins palliatifs et la mort assistée [euthanasie] selon un ensemble concret de règles et de réglementations.**

Nous faisons cette recommandation, car cela réduirait la douleur des patients et des familles et garantirait une fin de vie décente.

- 25. Nous recommandons à l'UE de soutenir un accès ciblé des citoyens à des logements sociaux décents, en fonction de leurs besoins spécifiques. L'effort financier devrait être partagé entre les bailleurs de fonds privés, les propriétaires, les bénéficiaires des logements, les gouvernements des États membres aux niveaux central et local et l'Union européenne. L'objectif devrait être de faciliter la construction/la réparation du parc de logements sociaux existant, y compris en recourant à des associations coopératives, la location et l'achat. L'aide devrait être accordée sur la base de critères clairs (par exemple, surface maximale/personne à subventionner, revenus des bénéficiaires, etc.).**

Nous faisons cette recommandation car l'amélioration de l'accès au logement garantirait que les citoyens de l'Union bénéficient de droits égaux tangibles et contribuerait à apaiser les tensions sociales. L'UE est principalement appelée à superviser le mécanisme de soutien; ce sont les autorités nationales et locales qui devraient s'employer davantage à résoudre les problèmes de logement.

- 26. Nous recommandons à l'UE d'améliorer la réglementation et la mise en œuvre uniforme des mesures de soutien aux familles avec enfants dans tous les États membres. Ces mesures comprennent notamment: une augmentation de la durée du congé parental, du montant de l'allocation de naissance et de celui de l'allocation de garde d'enfant.**

Nous faisons cette recommandation car nous pensons que ces mesures permettraient d'atténuer le problème démographique auquel l'UE doit faire face. Elles amélioreraient également l'égalité de genre entre les parents.

- 27. Nous recommandons à l'UE de prendre des mesures pour garantir que toutes les familles jouissent des mêmes droits familiaux dans tous les États membres. Ces droits incluent le droit au mariage et à l'adoption.**

Nous faisons cette recommandation car nous pensons que tous les citoyens de l'Union devraient jouir de droits égaux, y compris pour ce qui est des droits de la famille. La famille est la forme de base de l'organisation sociale. Une famille heureuse contribue à une société saine. La recommandation vise à garantir que tous les citoyens jouissent des droits de la famille, quels que soient leur sexe, leur âge adulte, leur origine ethnique ou leur état de santé physique.

- 28. Nous recommandons que la stratégie de l'UE en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes 2020-2025 soit fortement encouragée et bénéficie d'un degré de priorité élevé en tant que question urgente traitée efficacement par les États membres. L'UE devrait a) définir des indicateurs (attitudes, écart salarial, emploi, leadership, etc.), assurer un suivi annuel de la stratégie et faire preuve de transparence en ce qui concerne les résultats obtenus; et b) mettre en place un médiateur pour obtenir un retour d'information direct des citoyens.**

Nous faisons cette recommandation car nous pensons que la situation en matière d'égalité hommes-femmes dans l'UE est loin d'être satisfaisante. Il faudrait une harmonie en matière d'égalité hommes-femmes et de droits civils au niveau européen, de manière à atteindre les objectifs en la matière dans tous les pays, et pas seulement dans ceux où le compromis est plus fort. Nous tenons à la présence et à la contribution des femmes aux postes de pouvoir et dans tout type de profession, afin d'avoir une Union européenne diversifiée et épanouie. Les femmes sont désavantagées dans de nombreuses situations (même lorsqu'elles ont un bon niveau d'instruction/possèdent un diplôme de l'enseignement supérieur ou d'autres privilèges), de sorte qu'une telle stratégie est absolument nécessaire.

- 29. Nous recommandons à l'UE de promouvoir le sport et l'activité physique dans tous les États membres, et d'y sensibiliser le public, en raison de leurs avantages pour la santé. Le sport et l'activité physique devraient être inclus dans les politiques sociales, dans les politiques relatives à la santé mentale et physique, ainsi que dans les politiques de l'éducation et du travail (c'est-à-dire promouvoir la prescription de la pratique d'un sport et/ou d'une activité physique par les médecins et, quand cela est fait, garantir l'accès aux installations sportives; 1 heure de travail/semaine pour l'activité physique, etc.).**

Nous faisons cette recommandation car il s'agit d'un investissement à long terme. Investir dans le sport et l'activité physique réduit les coûts et les charges qui pèsent sur les services de santé. Par exemple, le sport et l'activité physique en tant qu'intervention de santé réduiraient la durée des traitements et rendraient ceux-ci plus efficaces. Cette stratégie est déjà mise en œuvre avec succès dans certains pays comme l'Allemagne. Le sport est un moyen de construire des valeurs telles que l'engagement, l'effort, l'estime de soi, le respect ou la camaraderie. Les modes de vie sédentaires sont plus courants que pour les générations précédentes en raison, entre autres, d'un plus grand nombre d'emplois de bureau et/ou de changements d'habitudes dans les loisirs.

- 30. Nous recommandons à l'UE d'obliger chaque État membre à disposer d'un salaire minimum qui soit défini en fonction du coût de la vie sur son territoire et considéré comme un salaire équitable permettant des conditions de vie minimales, au-dessus du seuil de pauvreté. Chaque État membre doit en assurer le suivi.**

Nous faisons cette recommandation car il est injuste de ne pas pouvoir atteindre la fin du mois lorsque l'on travaille. Des salaires équitables devraient contribuer à la qualité de vie au niveau social. Les salaires inéquitables ont un coût élevé pour les États (sécurité, évasion fiscale, coûts sociaux plus élevés, etc.).

- 31. Nous recommandons une harmonisation fiscale dans les États membres à l'échelle de l'UE (afin d'éviter les paradis fiscaux dans l'UE et de lutter contre la délocalisation au sein de l'Europe), ainsi qu'une incitation fiscale visant à décourager la délocalisation des emplois en dehors de l'Europe.**

Nous faisons cette recommandation parce que nous nous inquiétons de l'impact de la délocalisation des emplois hors d'Europe et que nous pensons qu'elle empêcherait la concurrence fiscale entre les États membres de l'UE.

Axe 4 L'apprentissage en Europe

Sous-axe 4.1 Identité européenne/Sous-axe 4.2 Enseignement numérique

- 32. Nous recommandons de promouvoir le multilinguisme dès le plus jeune âge, par exemple dès la maternelle. À partir de l'école primaire, il devrait être obligatoire que les enfants atteignent un niveau C1 dans une langue active de l'UE autre que la leur.**

Nous faisons cette recommandation car le multilinguisme est un outil qui relie les citoyens et un pont vers d'autres cultures, en ce qu'il rend les autres pays et leurs cultures plus accessibles. Il renforce l'identité européenne et les échanges interculturels. Il est important d'apprendre à connaître les autres cultures dans le contexte de l'Union européenne. Par conséquent, pouvoir converser à un bon niveau dans deux langues contribuerait à créer une identité européenne commune et à comprendre les autres cultures européennes. L'UE doit coopérer étroitement avec les établissements d'enseignement pour obtenir de bons résultats en matière d'éducation. Il est en outre nécessaire de mettre en place un programme spécifique (par exemple, des plateformes numériques, des programmes Erasmus+ élargis, etc.) pour promouvoir exclusivement le multilinguisme. Les Écoles européennes actuelles peuvent servir de modèle à cet égard. L'UE devrait créer davantage d'écoles de ce type et les promouvoir activement.

- 33. Nous recommandons à l'UE de sensibiliser davantage les jeunes aux dangers de l'internet et de la numérisation en créant une matière obligatoire dans l'enseignement primaire. L'UE devrait élaborer des outils et créer des espaces communs de formation permettant aux jeunes d'apprendre ensemble.**

Nous faisons cette recommandation car les initiatives ou programmes actuels en la matière ne sont pas suffisants. En outre, de nombreux citoyens de l'Union n'ont pas connaissance des initiatives existantes de l'UE dans ces domaines. Les enfants ne sont pas suffisamment conscients des dangers de l'internet, raison pour laquelle nous devrions en faire beaucoup plus pour sensibiliser la jeune génération.

- 34. Nous recommandons à l'UE de s'employer à rendre la technologie plus accessible aux personnes plus âgées en encourageant des programmes et des initiatives, par exemple sous la forme de cours adaptés à leurs besoins. L'UE devrait garantir le droit d'utiliser le numérique pour ceux qui le souhaitent et proposer des solutions de remplacement pour ceux qui ne le souhaitent pas.**

Nous faisons cette recommandation car l'UE devrait veiller à ce que les personnes plus âgées puissent participer au monde numérique et à ce que personne ne fasse l'objet de discriminations. Des outils simplifiés devraient être mis en place pour les générations moins expérimentées dans l'utilisation de certaines technologies, afin de les intégrer dans le monde d'aujourd'hui. Nous recommandons de mieux promouvoir les initiatives qui existent déjà, afin que les citoyens en aient connaissance. Les personnes plus âgées ne devraient pas souffrir de discrimination dans l'UE en ce qui concerne l'utilisation des outils informatiques. (À titre accessoire, cela signifie que les citoyens devraient pouvoir vivre leur vie sans être obligés de passer par un réseau internet). L'UE devrait organiser et mettre à la disposition des personnes plus âgées une assistance gratuite permanente pour faciliter l'accès aux outils numériques.

Sous-axe 4.3 Échange culturel/Sous-axe 4.4 Éducation à l'environnement

- 35. Nous recommandons à l'UE de créer une plateforme sur laquelle du matériel pédagogique sur le changement climatique, la durabilité et les questions environnementales sera mis à disposition à des fins éducatives. Ces informations devraient être fondées sur des faits, vérifiées par des experts et adaptées à chaque État membre. La plateforme:**

- **devrait inclure des enseignements à l'intention de divers groupes cibles, par exemple, pour les personnes qui vivent en milieu urbain ou rural, toutes les tranches d'âge et tous les niveaux de connaissances préalables;**
- **devra être mise à la disposition de tous les États membres et être facilement accessible;**
- **devrait inclure, dans sa mise en œuvre, un plan de promotion qui devrait associer les entreprises concernées;**

- **pourrait être mise à disposition en même temps qu'un programme de financement destiné à soutenir l'utilisation et la mise en œuvre des informations disponibles sur la plateforme. Ce financement devrait également soutenir des visites de terrain afin de présenter des exemples concrets.**

Nous faisons cette recommandation car les personnes de tous âges doivent pouvoir avoir accès à des informations factuelles sur la manière d'aborder le changement climatique, la durabilité et les questions environnementales. Des notions importantes, telles que l'empreinte écologique, doivent être comprises par tous, en particulier par les jeunes, car ce que nous apprenons enfants nous accompagne tout au long de notre vie. Ces sujets sont complexes et la désinformation est répandue. Nous avons besoin d'une source fiable et l'UE dispose de la crédibilité et des ressources nécessaires pour assumer ce rôle. C'est également important parce que les niveaux de connaissance et l'accès à des informations crédibles varient d'un État membre à l'autre.

36. Nous recommandons à l'UE de veiller en priorité à faire en sorte que les programmes d'échanges soient accessibles à tous (groupes d'âge, États membres, niveaux d'éducation et capacité financière) et de permettre des stages ou des échanges entre secteurs, pays, établissements d'enseignement, villes et entreprises. L'UE devrait être responsable du lancement, de la médiation et du financement des échanges culturels et sociaux dans l'ensemble de l'UE, tant physiques que numériques. L'UE doit promouvoir activement ces initiatives et cibler les personnes qui n'ont pas encore connaissance des programmes d'échanges culturels et sociaux. La conférence sur l'avenir de l'Europe, pour laquelle les citoyens ont été sélectionnés de manière aléatoire, est l'exemple parfait d'un échange européen. Nous voulons plus d'initiatives de ce genre, mais nous voulons aussi des initiatives à plus petite échelle, ainsi que des échanges dans les domaines du sport, de la musique, des stages (sociaux), etc.

Nous faisons cette recommandation car il est important de créer un sentiment d'appartenance et de cohésion et de promouvoir la tolérance à l'égard de notre magnifique diversité et de nos différents points de vue, ainsi que du développement des compétences individuelles. Ce processus permettra de développer des amitiés, une compréhension mutuelle et une pensée critique. Nous aimerions promouvoir l'engagement de tous les membres de nos communautés, même de ceux qui n'ont pas participé à de telles initiatives à ce jour.

37. Nous recommandons à tous les États membres de définir et d'adopter une norme minimale d'enseignement certifiée dans les matières essentielles, et ce dès l'école primaire. Il s'agit de faire en sorte que tous les citoyens jouissent d'un accès égal à une éducation de qualité, garante d'équité et d'égalité.

Nous faisons cette recommandation pour les raisons suivantes:

- l'existence d'une norme minimale renforcerait la confiance des parents, des enseignants et des élèves dans leurs systèmes éducatifs tout en laissant une place à l'initiative et à la diversité.
- Si elle est mise en œuvre, notre recommandation, renforcera et affermira l'identité européenne commune, favorisant la cohésion, l'unité et le sentiment d'appartenance.
- La mise en œuvre de cette recommandation permettrait de renforcer la coopération et les échanges entre les écoles à travers l'UE, ce qui améliorerait les relations entre le personnel enseignant et les élèves et faciliterait beaucoup les programmes d'échanges.

38. Nous recommandons que l'anglais soit enseigné, selon une norme certifiable, en tant que matière principale dans les écoles primaires de tous les États membres de l'UE afin de faciliter et de renforcer la capacité des citoyens européens à communiquer efficacement.

Nous faisons cette recommandation pour les raisons suivantes:

- cela permettrait une plus grande unité et une plus grande égalité en renforçant la capacité des citoyens à communiquer entre eux et soutiendrait une identité européenne commune plus forte;
- cela élargirait le marché du travail et le rendrait plus flexible et plus accessible, ce qui donnerait aux citoyens la confiance nécessaire pour travailler et communiquer dans tous les autres États membres qui offrent davantage de perspectives personnelles et professionnelles.
- une telle approche permettrait la diffusion d'une langue européenne commune dans un délai très court;
- l'utilisation d'une langue commune accélère le partage d'informations, ce qui serait bénéfique pour la coopération, la réaction commune aux crises, l'aide humanitaire et le rapprochement entre l'Europe et les Européens.

Axe 5 Une transformation numérique éthique et sûre

Sous-axe 5.1 Démocratisation de la transformation numérique/Sous-axe 5.2 Cybersécurité

39. Nous recommandons que l'UE dispose de plus de pouvoirs pour lutter contre les contenus illicites et la cybercriminalité. Nous recommandons un renforcement des capacités d'Europol/du Centre européen de lutte contre la cybercriminalité, notamment:

- **en augmentant les ressources financières et les effectifs**
- **en garantissant des sanctions similaires dans chaque pays**
- **en garantissant un contrôle rapide et effectif de la légalité**

Nous faisons cette recommandation afin de garantir la liberté sur l'internet, tout en veillant à ce que les discriminations, les abus et le harcèlement soient sanctionnés. Nous soutenons l'idée d'un organisme public européen car nous ne voulons pas laisser la réglementation des plateformes en ligne aux seules entreprises privées. Les plateformes en ligne doivent assumer la responsabilité des contenus distribués, mais nous voulons nous assurer que ce ne sont pas leurs intérêts qui priment. La réglementation des contenus et les poursuites à l'encontre des responsables doivent être rapides et efficaces, de sorte qu'elles aient également un effet dissuasif sur les personnes malintentionnées.

40. Nous recommandons à l'UE d'investir dans des infrastructures numériques innovantes et de grande qualité (comme la 5G en cours de développement en Europe) afin de garantir l'autonomie de l'Europe et de prévenir la dépendance à l'égard de pays tiers ou d'entreprises privées. L'UE devrait également accorder une attention particulière aux investissements dans ses régions en retard de développement.

Nous faisons cette recommandation, car les infrastructures numériques jouent un rôle essentiel dans l'économie européenne, ainsi que dans la vie quotidienne des Européens, qu'elles facilitent. L'Europe a donc besoin d'infrastructures numériques de grande qualité. Si elle dépend de tiers, l'Europe peut être vulnérable aux influences négatives d'entreprises privées ou de pays étrangers. L'Europe devrait donc investir dans les infrastructures numériques afin d'améliorer son autonomie. Il importe également de garantir l'inclusion numérique en veillant à ce que les régions moins développées sur le plan numérique bénéficient d'investissements.

41. Nous recommandons à l'UE de promouvoir l'éducation aux fausses informations, à la désinformation et à la sécurité en ligne dans les écoles européennes. Elle devrait s'inspirer des exemples de bonnes pratiques provenant de l'ensemble de l'UE. L'UE devrait mettre en place une organisation spécifiquement chargée de promouvoir ces travaux et de fournir des recommandations aux systèmes éducatifs. Elle devrait également favoriser l'éducation non formelle ainsi que les techniques d'enseignement innovantes et créatives (par exemple, les jeux participatifs).

Nous faisons cette recommandation parce que l'introduction de cours sur la sécurité en ligne et la culture de la sécurité numérique (lutte contre les escroqueries en ligne, les fausses informations, etc.) à l'école est importante afin de donner à chacun les outils nécessaires pour se protéger des menaces en ligne. Il est important de cibler les jeunes, qui sont très exposés à ce type de menaces. Les écoles peuvent également communiquer avec les parents afin de promouvoir les bonnes pratiques. Ces cours peuvent s'inspirer d'exemples de bonnes pratiques en Europe (par exemple en Finlande), tout en s'adaptant aux besoins de chaque pays.

Sous-axe 5.3 Protection des données

- 42. Nous recommandons de limiter davantage l'utilisation abusive des données par les "géants des données" en faisant mieux respecter le RGPD (règlement général sur la protection des données), en créant des mécanismes plus normalisés dans l'ensemble de l'UE, et en veillant à ce que même les entreprises non européennes qui opèrent dans l'UE respectent ce règlement. Cette amélioration devrait prévoir une explication claire et succincte des conditions d'utilisation des données afin d'éviter toute ambiguïté et la fourniture d'informations supplémentaires sur la manière dont les données seront utilisées et par qui, et éviter que le consentement à la réutilisation et à la revente des données constitue l'option par défaut. Elle devrait garantir que les données sont définitivement effacées lorsqu'un citoyen en fait la demande. Elle devrait également renforcer la cohérence du contrôle du respect des règles en ce qui concerne le profilage des personnes sur la base de leurs activités en ligne. Nous proposons deux types de sanctions: une amende proportionnelle au chiffre d'affaires de l'entreprise et des limitations des activités de l'entreprise.**

Nous faisons cette recommandation car la transparence est actuellement très limitée quant au type de données collectées, à la façon dont elles sont traitées et à l'identité de ceux à qui elles sont vendues. Nous devons limiter davantage les abus de pouvoir de la part des géants des données et nous assurer que les citoyens consentent au traitement de leurs données en toute connaissance de cause.

- 43. Nous recommandons la création d'une agence paneuropéenne indépendante qui devrait définir clairement les comportements intrusifs (par exemple, les spams) et élaborer des lignes directrices concernant la manière dont les citoyens peuvent s'opposer au traitement de leurs données et obtenir leur effacement, en particulier auprès de tiers. Cette agence doit avoir pour mandat d'identifier et de sanctionner les fraudeurs et les organisations qui ne respectent pas les règles. Elle devrait s'attacher à garantir le respect de la réglementation de l'UE par les entités qui sont établies en dehors de l'UE, mais qui y exercent leurs activités. Elle serait financée par les institutions de l'UE et serait composée d'un conseil mixte d'organismes indépendants (c'est-à-dire des experts issus du milieu universitaire et des entités représentant des professionnels). Elle devrait être dotée d'un praesidium tournant. Nous proposons deux types de sanctions: une amende proportionnelle au chiffre d'affaires des entreprises et des limitations de l'activité des entreprises.**

Nous faisons cette recommandation car il n'existe pas d'agence centrale dotée d'un mandat solide qui puisse aider les citoyens, en particulier lorsqu'ils ont un problème et ont besoin d'aide, de conseil ou de soutien. Il n'existe pas de règles claires et contraignantes que les entreprises doivent suivre. Quant aux sanctions, elles ne sont pas appliquées ou ont un impact négligeable sur les entreprises.

- 44. Nous recommandons de créer un système de certification de l'UE qui attesterait le respect du RGPD (règlement général sur la protection des données) de manière transparente et qui garantirait que les informations relatives à la protection des données sont présentées de manière accessible, claire et simple. Ce certificat serait obligatoire et visible sur les sites web et les plateformes. Il devrait être délivré par un certificateur indépendant au niveau européen, existant ou créé à cet effet, qui ne serait lié ni aux gouvernements nationaux ni au secteur privé.**

Nous faisons cette recommandation car il n'y a actuellement pas ou peu de transparence sur la manière dont les données sont protégées par chaque entreprise, et les utilisateurs/clients ne peuvent pas faire de choix en connaissance de cause.

- 45. Nous recommandons de mieux expliquer le RGPD (règlement général sur la protection des données) et d'améliorer la communication à ce sujet en créant un texte standard sur le respect du règlement qui utilise un langage simple et clair, compréhensible par tous. Ce texte devrait présenter un message clé et/ou des principes fondamentaux. La procédure de consentement devrait être plus visuelle (par exemple, une demande d'autorisation explicite d'accès au téléphone par une application). Elle devrait être accompagnée d'une campagne d'information (notamment télévisuelle) et, systématiquement, de cours obligatoires (au moins pour ceux qui travaillent avec des données) et de conseils l'intention de ceux qui ont besoin d'une assistance.**

Nous faisons cette recommandation car, à l'heure actuelle, le libellé du RGPD est trop vague et trop technique et la quantité d'informations est écrasante et n'est pas accessible à tous. La communication n'est pas non plus similaire d'un pays à l'autre et exclut souvent différents groupes, principalement les personnes âgées et les personnes nées avant le numérique.

46. Nous recommandons à l'UE de s'attaquer au problème des "fausses informations" par deux moyens:

- **une législation permettant aux entreprises de médias sociaux de mettre en œuvre des algorithmes d'apprentissage automatique susceptibles de mettre en évidence la fiabilité des informations présentes sur les médias sociaux et les nouveaux médias, en fournissant à l'utilisateur des sources d'informations vérifiées. Nous recommandons que les algorithmes soient contrôlés par des experts afin de s'assurer de leur bon fonctionnement;**
- **la mise en place d'une plateforme numérique chargée d'attribuer une note aux informations provenant des médias traditionnels (par exemple, la télévision, la presse écrite, la radio) indépendamment des intérêts politiques et économiques, et qui informe les citoyens sur la qualité des informations sans appliquer aucune forme de censure. Cette plateforme devrait être soumise au contrôle public et respecter les normes de transparence les plus élevées, et l'UE devrait veiller à ce que les fonds qui lui seront alloués soient utilisés aux fins prévues.**

Nous faisons cette recommandation car différents types de médias sont concernés et nous estimons que les sanctions ou la suppression de contenus pourraient conduire à la censure et porter atteinte à la liberté d'expression et à la liberté de la presse. Nous recommandons aux experts de vérifier et de contrôler le bon fonctionnement de l'algorithme afin de s'assurer qu'il fonctionne correctement. Enfin, nous recommandons que la plateforme soit apolitique et indépendante afin de garantir la transparence et la liberté d'expression. En outre, étant donné qu'il est impossible de se débarrasser complètement des fausses informations, le fait de mettre ces outils à la disposition des citoyens contribuera à réduire leurs effets en Europe.

47. Nous recommandons à l'UE de mettre en œuvre différentes actions afin de garantir une utilisation saine de l'internet:

- **tout d'abord, l'UE doit remédier au manque d'infrastructures et d'équipements qui empêche les citoyens d'accéder à l'internet;**
- **ensuite, nous recommandons à l'UE d'encourager les États membres à déployer des formations sur l'internet et ses risques à l'intention de tous les groupes d'âge. Cela pourrait se faire en introduisant des cours dans les écoles pour les enfants et les jeunes et en créant différents programmes et programmes d'études pour atteindre les citoyens adultes et âgés. Le contenu de ces cours devrait être déterminé au niveau européen par un groupe d'experts indépendants.**
- **Enfin, nous demandons à l'UE de prendre toutes les mesures nécessaires pour que la numérisation de la société n'exclue pas les personnes âgées et à veiller à ce que les services essentiels soient également accessibles en personne.**

- **L'UE devrait veiller à ce que les fonds spécifiquement alloués à ces activités soient utilisés aux fins prévues.**

Nous faisons cette recommandation, en raison du manque d'infrastructures et de matériel (par exemple, d'appareils) dans certains endroits en Europe et de la nécessité de garantir la connexion avant d'éduquer les citoyens, car nous savons que l'accès à l'internet est limité dans certaines régions et pour certains profils. Nous recommandons d'organiser des cours pour aider les enfants à acquérir une habileté numérique, de prévoir d'autres programmes pour aider les personnes plus âgées à passer au numérique et de prendre les mesures nécessaires pour rassurer sur le fait que la transformation numérique ne porte pas atteinte aux droits des personnes âgées.

- 48. Nous recommandons à l'UE de promouvoir l'éducation des citoyens dans chaque État membre afin de renforcer l'esprit critique, le scepticisme et la vérification des faits et de leur apprendre à évaluer de manière indépendante si une information est fiable ou non. Cette éducation devrait passer par l'organisation de cours spécifiques au niveau de l'enseignement de base et devrait être proposée, dans d'autres espaces publics, aux citoyens de tous âges désireux d'en bénéficier. L'UE devrait veiller à ce que les fonds spécifiquement alloués à ces activités soient utilisés aux fins prévues.**

Nous faisons cette recommandation car nous pensons qu'il est impossible de se débarrasser complètement des fausses informations. Cette formation aidera les citoyens à les reconnaître par eux-mêmes. De ce fait, les effets des fausses informations sur la société et sur les citoyens eux-mêmes s'en trouveront réduits. Cela offrirait également aux citoyens de plus grandes possibilités d'action, plutôt que de dépendre des institutions pour obtenir des informations fiables.

Annexe: AUTRES RECOMMANDATIONS EXAMINÉES PAR LE PANEL QUI N'ONT PAS ÉTÉ ADOPTÉES

Axe 3 Une société juste

Sous-axe 3.2 Égalité des droits

Nous recommandons que l'UE mette en place un mécanisme pour assurer le suivi et le respect des droits des minorités (par exemple, un portail ou un bureau où des personnes pourraient déposer des plaintes).

Nous faisons cette recommandation car nous pensons que chaque individu peut exprimer son avis et a le droit de demander et de recevoir de l'aide. Un tel bureau est nécessaire pour réduire les tensions entre les minorités et la majorité.

Sous-axe 3.3 Équité/Sous-axe 3.4 Accès aux sports

Nous recommandons que l'UE sensibilise à l'activité physique par la "modélisation des rôles", en faisant pour cela appel à des personnalités publiques (ainsi, les événements organisés par le Parlement devraient inclure une forme quelconque d'activité physique ou de mouvement, pendant quelques secondes, comme des étirements, de la marche ou des sauts).

Nous faisons cette recommandation car la mobilisation de personnalités publiques en faveur de l'activité physique sensibilisera le public.

Axe 5 Une transformation numérique éthique et sûre

Sous-axe 5.3 Protection des données

Nous recommandons la création d'un identifiant web qui stockera des données à caractère personnel et des données sensibles, mais les mettra uniquement à la disposition des autorités et de la police. Les plateformes et vendeurs en ligne utiliseront le code en ligne associé à cet identifiant web et les données nécessaires à une activité donnée. Le paramètre par défaut pour le partage des données au moyen de cet identifiant devrait être le non-consentement. Les données ne devraient être communiquées qu'aux parties directement concernées et non à un tiers. Si les données sont communiquées à un tiers, un citoyen devrait pouvoir s'y opposer facilement. Les données ne devraient être disponibles que pour une durée limitée ou pour une transaction spécifique. L'autorisation d'utiliser les données devrait être limitée dans le temps ou définir clairement ce que les entreprises peuvent faire de ces données.

Nous faisons cette recommandation car, à l'heure actuelle, les entreprises peuvent collecter toutes les données, y compris les données à caractère personnel et les données sensibles, et les utiliser à de nombreuses fins sans divulguer comment et pourquoi exactement. Les opérateurs obtiennent donc plus d'informations que ce dont ils ont réellement besoin pour nous fournir des services et peuvent ensuite revendre ou réutiliser d'autres données sans notre consentement. Dans le même temps, cela garantira la responsabilisation des utilisateurs de l'internet tout en préservant leur anonymat relatif.



Conférence
sur l'avenir
de l'Europe

Conférence sur l'avenir de l'Europe

Panel de citoyens européens 2: "Démocratie
européenne; valeurs et droits, état de droit,
sécurité"

Recommandations

Photo © Union européenne, 2021 – EP/Kenton Thatcher

Obtenu pour vous par
Got for you by



agence europe

Conférence sur l'avenir de l'Europe
Panel de citoyens européens 2:
"Démocratie européenne; valeurs et droits, état de droit, sécurité"

RECOMMANDATIONS ADOPTÉES PAR LE PANEL (À SOUMETTRE EN PLENIÈRE)

Axe 1: Garantir les droits et la non-discrimination

Sous-axe 1.1 Non-discrimination / Sous-axe 1.2 Égalité des genres

1. "Nous recommandons que l'Union prévoie des critères pour la lutte contre la discrimination sur le marché du travail (quotas pour les jeunes, les personnes âgées, les femmes, les minorités). Si les entreprises remplissent ces critères, elles obtiennent des subventions ou des allègements fiscaux."

Nous recommandons de sensibiliser davantage les salariés aux questions suivantes:

- les institutions supranationales et nationales (par exemple, les syndicats);
- les mécanismes qui garantissent que les entreprises respectent les règles existantes en matière de non-discrimination sur le lieu de travail;
- les programmes de qualification pour les groupes sociaux confrontés à la discrimination sur le marché du travail (les jeunes, les personnes âgées, les femmes, les minorités).

Nous recommandons l'adoption d'un acte législatif de l'Union en deux étapes. Premièrement, il convient de prévoir des subventions pour l'embauche de salariés issus de certaines catégories susceptibles d'être victimes de discrimination. Deuxièmement, l'acte législatif devrait imposer aux employeurs d'employer ces groupes pendant une période minimale."

En effet, l'Union est chargée de maintenir un équilibre entre les intérêts du libre marché et la protection des catégories vulnérables qui doivent être protégées sur le plan juridique. Les groupes hétérogènes sont souhaitables pour les entreprises, car ils offrent des qualifications diverses. Les subventions constituent une mesure d'incitation supplémentaire à fournir aux entreprises.

2. "Nous recommandons que l'Union crée un programme d'incitation qui facilite la création de jardins d'enfants et de terrains de jeux abordables dans les grandes et petites entreprises. Les installations partagées sont également une solution viable pour que les petites entreprises puissent bénéficier de la subvention."

Nous recommandons que l'Union oblige les entreprises à créer des jardins d'enfants de manière proportionnelle au nombre d'employés."

Nous recommandons cette mesure parce que la conciliation de la vie familiale et la vie professionnelle améliore les performances professionnelles, réduit le chômage et place les parents, surtout les femmes, dans une situation qui leur permet de poursuivre leur carrière. Axée sur la dimension sociale, la solution proposée garantit la sécurité des enfants et réduit les angoisses des parents.

3. "Nous recommandons de préserver le bien-être des animaux et la durabilité de l'élevage en modifiant la directive 98/58/CE *concernant la protection des animaux dans les élevages*. Des critères minimaux plus détaillés doivent être définis. Ils doivent être précis, mesurables et limités dans le temps. Les critères minimaux doivent être fixés de manière à conduire à des normes plus élevées en matière de bien-être animal et à permettre en même temps une transition vers un climat et un environnement durables et une agriculture écologique."

En tant que citoyens, nous pensons qu'il est important de disposer de normes minimales plus strictes à harmoniser au sein de l'Union en matière d'élevage. Nous sommes conscients que la transition pourrait poser des problèmes dans certains secteurs agricoles qui bénéficient de subventions, et pour ceux qui sont en transition vers une agriculture écologique et durable. Néanmoins, nous estimons qu'il est très important de veiller à ce que cette transition ait lieu.

4. "Nous recommandons de promouvoir une agriculture plus respectueuse de l'environnement et du climat en Europe et dans le monde en taxant par exemple toutes les émissions négatives, les pesticides et l'utilisation extrême de l'eau, en fonction de leur incidence sur l'environnement. Les droits de douane sur tous les produits agricoles importés dans l'Union doivent permettre d'éliminer les avantages concurrentiels des pays tiers qui ne respectent pas les mêmes normes que l'Union. Pour promouvoir une agriculture respectueuse des animaux, nous recommandons de taxer les émissions causées par le transport d'animaux sur de longues distances."

En mettant en place un tel système, nous pensons qu'il est possible de soutenir la transition vers une agriculture respectueuse du climat et de l'environnement.

5. "Alors que de nombreuses fausses informations circulent ces derniers temps, nous recommandons de favoriser une couverture médiatique plus indépendante, plus objective et plus équilibrée en prenant les mesures suivantes: 1. élaborer une directive de l'Union définissant des normes minimales pour l'indépendance des médias; 2. promouvoir au niveau de l'Union le développement de compétences médiatiques pour chaque citoyen."

L'Union doit élaborer une directive pour garantir l'indépendance des médias et la liberté d'expression.

6. "Nous recommandons de cesser de subventionner la production agricole de masse si elle ne conduit pas à une transition vers une agriculture climatique, écologique et durable. Nous recommandons plutôt de réorienter les subventions pour soutenir une transition durable."

Au lieu de subventionner le secteur agricole de l'élevage de masse, les subventions devraient être réorientées vers les exploitations qui sont en transition pour se conformer aux nouvelles normes minimales en matière de bien-être animal.

Sous-axe 1.4 Droit à la vie privée

7. "Nous recommandons que les entités qui traitent des données à caractère personnel soient agréées au niveau de l'Union. Ces entités devront également être soumises à un audit annuel externe et indépendant sur la protection des données. Ces entités seront sanctionnées pour les violations de la protection des données proportionnellement à leur chiffre d'affaires annuel, d'une manière plus stricte que dans le cadre du règlement actuel. L'agrément devrait être retiré après deux violations consécutives, et immédiatement après une violation grave."

Nous recommandons de telles mesures, car la réglementation actuelle (RGPD) n'est pas suffisante et les entités doivent être mieux contrôlées et sanctionnées pour s'assurer qu'elles ne portent pas atteinte à la protection des données et au droit à la vie privée.

8. "Nous recommandons de renforcer les compétences de l'Union dans les domaines suivants: 1) l'éducation à la protection des données, 2) la sensibilisation à la protection des données et 3) la protection des données à caractère personnel des mineurs. Nous recommandons de préciser et de renforcer les règles concernant le traitement des données des mineurs dans le RGPD, y compris les règles relatives au consentement, la vérification de l'âge et le contrôle par les tuteurs légaux. Nous recommandons également d'introduire dans le RGPD une catégorie spéciale pour les données sensibles des mineurs (par exemple, le casier judiciaire, les informations relatives à la santé, la nudité) afin que les mineurs soient protégés contre toute forme d'abus et de discrimination."

Cette recommandation est nécessaire parce que les mineurs sont particulièrement vulnérables aux violations de la protection des données et de la vie privée et que, actuellement, la population générale (en particulier les mineurs, les enseignants et les tuteurs légaux) n'est pas suffisamment sensibilisée à la protection des données. Ils doivent tous apprendre à utiliser les services liés aux données en ligne et hors ligne et à protéger le droit à la vie privée des enfants. Par ailleurs, les tuteurs légaux peuvent souvent consentir au traitement des données des enfants sans être pleinement conscients ou informés et les enfants peuvent falsifier le consentement parental. Enfin, cette recommandation est nécessaire parce qu'il n'existe pas de véritable campagne de sensibilisation à la protection des données à l'échelle de l'Union s'adressant en particulier aux mineurs, aux tuteurs légaux et aux enseignants, alors qu'une telle campagne est indispensable.

9. "Nous recommandons de mettre en place des politiques de confidentialité normalisées et des formulaires de consentement faciles à comprendre, concis et intuitifs, qui indiquent clairement quel traitement de données est strictement nécessaire et ce qui est facultatif. Nous recommandons que le retrait du consentement soit facile, rapide et permanent. Nous recommandons d'interdire aux entités de limiter leurs services plus que nécessaire si le consentement n'a pas été donné à un traitement facultatif de données."

Nous recommandons cette mesure, car les règles actuelles de l'Union ne sont pas assez précises, que le retrait du consentement est long, temporaire et complexe, et que les entités n'ont pas d'intérêt à proposer leurs services à des citoyens qui invoquent leur droit à la protection des données.

Axe 2: Protéger la démocratie et l'état de droit

Sous-axe 2.1 Protéger l'état de droit

10. "Nous recommandons que le règlement relatif à la conditionnalité (2020/2092, adopté le 16 décembre 2020) soit modifié de manière à ce qu'il s'applique à toutes les violations de l'état de droit plutôt qu'aux seules violations ayant une incidence sur le budget de l'Union."

Le règlement relatif à la conditionnalité permet de suspendre le versement des fonds de l'Union aux États membres qui enfreignent l'état de droit. Toutefois, dans sa formulation actuelle, il ne s'applique qu'aux violations qui ont ou risquent d'avoir une incidence sur le budget de l'Union. En outre, la formulation actuelle du règlement relatif à la conditionnalité protège le budget de l'Union et les institutions de l'Union plutôt que les citoyens des États membres concernés. Par conséquent, nous recommandons de modifier le texte actuel du règlement afin qu'il couvre toutes les violations de l'état de droit.

11. "Nous recommandons que l'Union organise des conférences annuelles sur l'état de droit après la publication du rapport annuel sur l'état de droit (le mécanisme de la Commission permettant de contrôler le respect de l'état de droit par les États membres). Les États membres devraient être obligés d'envoyer à la conférence des délégations nationales diverses sur le plan social, comprenant à la fois des citoyens et des fonctionnaires."

Cette conférence favoriserait le dialogue entre les citoyens de l'Union sur les questions d'état de droit ainsi que le dialogue entre les citoyens et les experts qui rédigent les rapports annuels sur l'état de droit. Nous pensons que, dans un climat d'appréciation mutuelle et de partage, les participants pourront ramener les meilleures pratiques et idées dans leur pays d'origine. En outre, la conférence permettrait de faire connaître et comprendre le principe de l'état de droit ainsi que les conclusions et le processus qui sous-tendent le rapport annuel sur l'état de droit. Elle attirerait également l'attention des médias et permettrait aux citoyens de partager leurs expériences et de les comparer aux conclusions du rapport.

12. "Nous recommandons que l'Union applique plus rigoureusement ses règles de concurrence dans le secteur des médias afin d'assurer la protection du pluralisme des médias dans tous les États membres. L'Union devrait empêcher les grands monopoles médiatiques et les nominations politiques au sein des conseils d'administration des médias. Nous recommandons également que le futur acte législatif de l'Union sur la liberté des médias comprenne des règles visant à empêcher les responsables politiques de posséder des médias ou d'avoir une forte influence sur leur contenu."

Nous recommandons cette mesure, car l'application des règles de concurrence de l'Union favorise un paysage médiatique pluraliste dans lequel les citoyens ont le choix. Étant donné que la Commission élabore actuellement un acte législatif (sur la liberté des médias) pour l'intégrité du marché des médias de l'Union, il conviendrait de prévoir également que les médias ne doivent pas être détenus ou influencés par des responsables politiques.

Sous-axe 2.3 Sécurité

13. "Nous recommandons aux institutions de l'Union de jouer un rôle plus important avec tous les outils à leur disposition, y compris les centres nationaux de cybersécurité et l'Agence de l'Union européenne pour la cybersécurité (ENISA), afin de protéger les citoyens, les organisations et les institutions contre les nouvelles menaces provenant des violations de la cybersécurité et de l'utilisation de l'intelligence artificielle à des fins criminelles. Nous recommandons en outre que les directives émanant de l'Europe et de ses agences soient correctement mises en œuvre et diffusées dans tous les États membres."

Nous recommandons cette mesure parce que les citoyens se sentent impuissants et ne sont pas conscients de ce que fait l'Union européenne pour combattre ces menaces. Nous recommandons cette mesure parce que ces menaces constituent un grave problème de sécurité nationale et européenne. Nous recommandons cette mesure parce que l'Europe devrait être un véritable moteur d'innovation dans ce domaine.

14. "Nous recommandons que, dans ses relations avec les pays extérieurs, l'Union renforce d'abord les valeurs démocratiques communes à ses frontières. Ce n'est qu'après avoir atteint cet objectif que nous recommandons que l'Union devienne l'ambassadrice de notre modèle démocratique dans les pays qui sont disposés à appliquer ce modèle et qui ont la volonté d'y parvenir, par la diplomatie et le dialogue."

Nous recommandons cette mesure parce que nous devons regarder vers l'intérieur avant de regarder vers l'extérieur. Parce que l'Europe peut et doit aider les États membres à renforcer leurs démocraties. Parce que c'est aussi en montrant l'exemple et en soutenant les efforts des pays extérieurs en faveur de la démocratie que nous nous protégeons.

Axe 3: Réformer l'Union européenne

Sous-axe 3.1 Réforme institutionnelle

15. "Nous recommandons de changer les noms des institutions de l'Union afin de préciser leurs fonctions. Par exemple, le Conseil de l'Union européenne pourrait s'appeler le Sénat de l'Union européenne. La Commission européenne pourrait s'appeler la Commission exécutive de l'Union européenne."

Nous recommandons cette mesure, car il est actuellement difficile pour les citoyens de comprendre les rôles et les fonctions de chaque institution de l'Union. Leurs noms ne reflètent pas leurs fonctions. On ne peut attendre des citoyens qu'ils parviennent à faire la distinction entre le Conseil de l'Union européenne, le Conseil européen et le Conseil de l'Europe. Il est important d'éviter les chevauchements.

16. "Nous recommandons l'adoption d'une loi électorale pour le Parlement européen, qui harmonise les conditions électorales (âge du droit de vote, date des élections, exigences relatives aux circonscriptions électorales, aux candidats, aux partis politiques et à leur financement). Les citoyens européens devraient avoir le droit de voter pour différents partis au niveau de l'Union européenne, qui soient chacun composés de candidats de plusieurs États membres. Pendant une période de transition suffisante, les citoyens pourraient encore voter pour des partis nationaux et transnationaux."

Nous recommandons cette mesure parce que l'Union a besoin de développer un sentiment d'unité, qui pourrait voir le jour grâce à une élection véritablement unifiée du Parlement européen. Cette élection commune permettra de responsabiliser les membres du Parlement européen et d'axer la campagne électorale sur des thèmes européens communs.

Sous-axe 3.2 Prise de décision

17. "Nous recommandons de créer une plateforme en ligne où les citoyens peuvent trouver et demander des informations vérifiées par les faits. La plateforme devrait être clairement associée aux institutions de l'Union, être structurée par thèmes et être facilement accessible (par exemple, en prévoyant une ligne d'assistance téléphonique). Les citoyens devraient avoir l'occasion de poser des questions critiques à des experts (par exemple, des universitaires, des journalistes) et d'obtenir des réponses factuelles avec des sources."

Le libre accès à des informations factuelles est de la plus haute importance pour notre société, afin que les citoyens soient bien informés et qu'ils soient protégés contre les fausses informations et la désinformation. Nous avons besoin d'une source d'information crédible et indépendante qui ne soit pas influencée par des intérêts politiques, économiques et nationaux. Par ailleurs, la plateforme peut établir un pont (c'est-à-dire une relation directe) entre les citoyens et l'Union.

18. "Nous recommandons qu'un référendum soit organisé à l'échelle de l'Union dans des cas exceptionnels sur des questions extrêmement importantes pour tous les citoyens européens. Le référendum devrait être lancé par le Parlement européen et devrait être juridiquement contraignant."

Les citoyens de l'Union devraient avoir une influence plus directe sur les décisions importantes ayant trait aux questions européennes. Néanmoins, les référendums ne devraient être organisés que dans des circonstances exceptionnelles, car, vu leur coût élevé, il ne serait pas possible d'en organiser régulièrement. Nous sommes conscients que cette recommandation pourrait nécessiter une modification du traité et l'adaptation des constitutions nationales.

19. "Nous recommandons de créer une plateforme numérique multifonctionnelle par l'intermédiaire de laquelle les citoyens peuvent voter lors d'élections et de scrutins en ligne. Les citoyens devraient être avoir l'occasion de motiver leur vote sur les questions importantes et les propositions législatives émanant des institutions européennes. Cette plateforme devrait être sécurisée, largement accessible et très visible pour chaque citoyen."

L'objectif de cette plateforme est d'accroître la participation à la politique européenne et de faciliter l'accès des citoyens à la consultation et au vote. Les outils et processus existants ne sont pas assez visibles, et c'est pourquoi nous avons besoin d'un nouvel outil intégré pour ces différentes fonctions. Une plus grande participation conduit à de meilleures décisions, à une plus grande confiance entre les citoyens européens et à un meilleur fonctionnement de l'Union en général.

20. "Nous recommandons que les systèmes de vote dans les institutions de l'Union soient réévalués en se concentrant sur la question du vote à l'unanimité. La "pondération" des voix devrait être calculée de manière équitable, afin de protéger les intérêts des petits pays."

Le vote à l'unanimité représente un défi important pour la prise de décision dans l'Union. Compte tenu du grand nombre d'États membres, il est très difficile de parvenir à un accord. Si nécessaire, les traités européens devraient être modifiés pour régler la question de l'unanimité.

Sous-axe 3.3 Intégration plus étroite

21. "Nous recommandons à l'Union de réaliser des investissements publics qui conduisent à la création d'emplois appropriés et à l'amélioration et l'harmonisation de la qualité de vie dans l'ensemble de l'Union, entre les États membres et au sein des États membres (c'est-à-dire au niveau régional). Il est nécessaire d'assurer une supervision, une transparence et une communication efficace à l'égard des citoyens dans la mise en œuvre des investissements publics et de permettre aux citoyens de suivre l'ensemble du processus d'investissement. Pour une meilleure qualité de vie, il convient d'investir dans des domaines tels que l'éducation, la santé, le logement, les infrastructures physiques, les soins aux personnes âgées et aux personnes handicapées, en tenant compte des besoins de chaque État membre. Les investissements supplémentaires devraient viser à établir un bon équilibre entre une vie professionnelle et une vie personnelle appropriées afin de permettre un mode de vie sain."

Nous recommandons cette mesure, car l'harmonisation du niveau de vie dans l'Union permettra d'améliorer le progrès économique dans toute l'Union, ce qui conduira à une Union européenne unifiée. Il s'agit d'un indicateur fondamental pour la poursuite de l'intégration de l'Union. Bien que certains de ces mécanismes soient déjà en place, nous pensons qu'il est encore possible de les améliorer.

22. "Nous recommandons d'établir une base commune, fondée sur un ensemble d'indicateurs économiques et d'indicateurs sur la qualité de vie, pour tous les États membres, de manière à offrir avec les mêmes possibilités et à placer tout le monde sur un pied d'égalité pour parvenir à une structure économique commune. Il importe que cette base commune soit établie selon un calendrier clair et réaliste fixé par les institutions sur recommandation des experts. Les experts devraient également être consultés sur la forme que devrait prendre une telle structure économique commune. Il importe également que les indicateurs sur lesquels cette base commune s'appuie soient définis plus précisément avec l'aide d'experts."

Nous recommandons cette mesure parce que, si nous avons une Union juste, nous aurons une Europe plus unie. Pour être juste, nous devons offrir des chances égales et une base commune à toute l'Union. Il ne sera possible de parvenir à une structure économique commune que lorsqu'une base commune sera établie.

23. "Nous recommandons de taxer les grandes entreprises et les revenus des grandes entreprises pour contribuer aux investissements publics, et d'utiliser la fiscalité pour investir dans l'éducation et le développement de chaque pays (R&D, bourses d'études – Erasmus, etc.). Il importe également de veiller à supprimer les paradis fiscaux dans l'Union."

Nous recommandons cette mesure, car elle contribuera à prévenir l'évasion fiscale et la création de paradis fiscaux et à favoriser le respect de la législation.

Axe 4: Construire l'identité européenne

Sous-axe 4.1 Éducation à la démocratie

24. Nous recommandons de veiller à ce que l'éducation à la démocratie dans l'Union permette d'améliorer et d'atteindre un niveau minimal de connaissances dans tous les États membres. Cette éducation devrait couvrir, sans s'y limiter, les processus démocratiques et les informations générales sur l'Union, qui devraient être enseignés dans tous les États membres de l'Union. Elle devrait être enrichie par un ensemble de concepts différents visant à enseigner le processus démocratique, qui devraient être attrayants et adaptés à l'âge des élèves."

Cette recommandation et les raisons qui la justifient sont importantes, car, si elle est mise en œuvre, elle conduira à une vie plus harmonieuse et plus démocratique dans l'Union. Les justifications sont les suivantes: les jeunes seraient éduqués aux processus démocratiques; cette éducation pourrait permettre de limiter le populisme et la désinformation dans le débat public; elle pourrait réduire la discrimination; et, enfin, elle permettrait d'éduquer et de mobiliser les citoyens en faveur de la démocratie au-delà de leur simple devoir de voter.

25. "Nous recommandons que les technologies de traduction existantes et émergentes, telles que l'intelligence artificielle, soient encore développées, améliorées et rendues plus accessibles afin de réduire les barrières linguistiques et de renforcer l'identité commune et la démocratie dans l'Union."

Cette recommandation et les raisons qui la justifient sont importantes, car, si cette recommandation est mise en œuvre, elle contribuera à la construction d'une identité européenne commune en améliorant la communication entre les citoyens de tous les États membres.

26. "Nous recommandons que des informations vérifiables soient rendues facilement accessibles, en termes compréhensibles, aux citoyens via une application pour appareils mobiles, afin d'améliorer la transparence, le débat public et la démocratie. Cette application pourrait être utilisée pour diffuser des informations concernant, par exemple, la législation, les discussions au sein de l'Union, les modifications apportées aux traités, etc."

Cette recommandation et les raisons qui la justifient sont importantes, car, si cette recommandation est mise en œuvre, elle facilitera la communication dans la mesure où elle permettra un débat plus éclairé entre les citoyens des différents États membres, par l'intermédiaire d'une application qui pourrait avoir de nombreuses fonctions différentes. Il convient de concevoir cette application de manière à ce qu'elle soit susceptible d'intéresser tout un chacun et capable d'attiser davantage la curiosité et de rendre les informations techniques plus accessibles et plus attrayantes. L'application doit être vue comme une source complémentaire, qui diffuse des informations officiellement vérifiées directement par l'Union afin d'améliorer la confiance et la transparence dans le débat public et de contribuer à la construction d'une identité européenne commune.

Sous-axe 4.2 Valeurs et identité européennes

27. "Nous recommandons que l'Union crée un fonds spécial pour les interactions en ligne et hors ligne (c'est-à-dire les programmes d'échange, les panels, les réunions) de courte et de longue durée entre les citoyens de l'Union, afin de renforcer l'identité européenne. Les participants devraient être représentatifs de la société au sein de l'Union et être issus notamment de groupes choisis de manière ciblée sur la base de divers critères, à savoir des critères démographiques, socio-économiques et professionnels. Les objectifs de ce fonds doivent être clairement énoncés afin de favoriser l'identité européenne, et ce fonds doit être évalué à intervalles réguliers."

Nous recommandons cette mesure, car ce type d'interactions permet aux citoyens de partager des idées, et des échanges plus longs leur permettent de comprendre les différentes cultures et de partager des expériences, y compris des pratiques professionnelles. Un fonds de l'Union est nécessaire, car il est important que tout le monde puisse participer, y compris ceux qui ne participent généralement pas.

28. "Nous recommandons que l'Union investisse rapidement dans la lutte contre la désinformation, en soutenant les organisations et les initiatives existantes, telles que le code de bonnes pratiques contre la désinformation et l'Observatoire européen des médias numériques, ainsi que des initiatives comparables menées dans les États membres. Différentes contre-mesures pourraient être mises en place: la vérification des faits, la sensibilisation à la désinformation, la production de statistiques facilement accessibles, l'imposition de sanctions appropriées, en vertu d'un cadre juridique, à ceux qui diffusent la désinformation, et la lutte contre les sources de désinformation."

Cette recommandation est importante, car la mésinformation et la désinformation, provenant de l'intérieur et de l'extérieur de l'Union, ont pour effet de créer des conflits entre les citoyens de l'Union, de polariser la société, de mettre en péril la démocratie et de porter préjudice à l'économie. Compte tenu de la complexité du sujet, des ressources humaines et financières importantes sont nécessaires.

29. "Nous recommandons 1) d'augmenter la fréquence des interactions en ligne et hors ligne entre l'Union et ses citoyens (c'est-à-dire en interrogeant directement les citoyens sur les questions européennes et en créant une plateforme facile à utiliser pour veiller à ce que chaque citoyen puisse interagir avec les institutions et les responsables de l'Union), et 2) d'assurer que les citoyens puissent participer au processus d'élaboration des politiques de l'Union, exprimer leurs opinions et obtenir des retours, et nous recommandons de créer une charte ou un code de conduite ou des lignes directrices à l'intention des responsables de l'Union. Différents moyens d'interaction devraient exister afin que chaque citoyen puisse participer."

Nous recommandons cette mesure, car il existe plusieurs moyens d'entrer en contact avec les institutions européennes (plateformes en ligne, organes de représentation), mais ils ne sont pas connus, pas efficaces et pas transparents. L'accessibilité varie considérablement d'un pays à l'autre. Des interactions plus fréquentes et de meilleure qualité donneront lieu à un sentiment d'appropriation de la citoyenneté européenne.

30. "Nous recommandons que l'identité et les valeurs européennes (c'est-à-dire l'état de droit, la démocratie et la solidarité) occupent une place particulière dans le processus d'intégration des migrants. Différentes mesures peuvent être envisagées, comme la création de programmes ou le soutien de programmes (locaux) déjà existants, afin d'encourager les interactions sociales entre les migrants et les citoyens de l'Union, ou la participation des entreprises aux programmes de soutien à l'intégration des migrants. Dans le même temps, des programmes similaires devraient être lancés afin de sensibiliser les citoyens de l'Union aux questions liées à la migration."

Cette recommandation est importante, car les programmes d'interaction sociale peuvent aider les migrants dans leur nouvelle vie et permettre aux non-migrants de mieux comprendre la vie quotidienne des migrants. Si les migrants vivent dans des ghettos, il n'y a aucune possibilité de les intégrer dans la société que ce soit au niveau du pays ou de l'Union. Une politique commune est nécessaire, car une fois que les migrants entrent sur le territoire de l'Union, ils peuvent aller dans tous les pays de l'Union. Les initiatives locales devraient être soutenues, car les gouvernements locaux utiliseront les fonds plus efficacement qu'au niveau national.

Sous-axe 4.3 Informations sur l'UE

31. "Nous recommandons que l'Union informe davantage les citoyens européens. Pour ce faire, l'Union devrait utiliser tous les moyens nécessaires tout en respectant la liberté et l'indépendance des médias. Elle devrait fournir aux médias des ressources ainsi que des informations générales et fiables sur les activités et les politiques de l'Union. L'Union devrait veiller à ce que les informations soient diffusées de manière égale dans tous les États membres par les médias nationaux et européens et s'assurer que les États membres encouragent les radiodiffuseurs publics et les agences de presse publiques à traiter des questions européennes."

Nous recommandons cette mesure, car, d'après notre expérience personnelle et selon les données de l'Eurobaromètre, la majorité des citoyens européens s'informent par les médias traditionnels (presse, radio et télévision) et ces canaux proposent actuellement très peu d'informations sur l'Union. Les médias, notamment les médias publics, ont une fonction de service public. Il est donc indispensable de traiter des questions européennes qui touchent la population européenne pour remplir cette fonction. Nous recommandons que les informations sur l'Union diffusées dans les différents États membres soient les mêmes afin de favoriser l'intégration et nous recommandons d'éviter de diffuser des informations divergentes sur des questions différentes dans chaque pays. Il est plus pratique et moins coûteux d'utiliser des canaux médiatiques déjà existants que de créer un nouveau canal, pour un résultat identique. Les canaux déjà existants présentent également l'avantage d'être déjà connus des citoyens. Aucun citoyen ne devrait avoir à choisir entre différents canaux pour pouvoir accéder à un contenu différent (national ou européen).

32. "Nous recommandons à l'Union de créer et de promouvoir des forums en ligne et des réunions hors ligne multilingues permettant aux citoyens de lancer un débat avec les représentants de l'Union, quel que soit le sujet et quelle que soit la portée géographique de la question soulevée. Les réponses aux questions posées lors de ces forums en ligne et de ces réunions hors ligne devraient être apportées dans un délai court bien défini. Toutes les informations relatives à ces espaces devraient être centralisées sur un site web officiel intégré présentant différentes caractéristiques, telles qu'un espace pour les questions fréquemment posées, la possibilité de partager des idées, des propositions ou des préoccupations avec d'autres citoyens et un mécanisme permettant d'indiquer celles qui recueillent le plus de soutien. En tout état de cause, l'accès à ce site devrait être facile et un langage non bureaucratique devrait être utilisé."

Nous recommandons cette mesure parce que c'est un moyen de créer un pont direct entre les citoyens européens et les représentants européens pour parler et s'engager ensemble, de donner aux citoyens un accès facile aux informations sur l'Union et de mieux porter à leur connaissance les informations déjà disponibles. Cette mesure permettra de créer une Union plus transparente et ouverte et d'aider les citoyens à partager leurs problèmes et leurs réflexions et à recevoir des réponses et des solutions politiques, et permettra aux citoyens de s'engager et de partager des perspectives et des expériences avec d'autres citoyens.

33. "Nous recommandons aux institutions et aux représentants de l'Union d'utiliser un langage plus accessible et d'éviter d'utiliser des termes bureaucratiques dans leurs communications, tout en maintenant la qualité et le niveau technique des informations données. L'Union devrait également adapter les informations qu'elle fournit aux citoyens en utilisant différents canaux de communication et différents publics (par exemple, les journaux, la télévision, les médias sociaux). L'Union devrait faire un effort particulier pour adapter la communication aux médias numériques afin d'accroître sa capacité à s'adresser aux jeunes."

Nous recommandons cette mesure, car le fait de disposer d'informations compréhensibles permettra à l'Union d'atteindre davantage de citoyens européens et pas seulement ceux qui sont engagés. Grâce à de nouveaux outils modernes servant à cibler des publics précis, les citoyens comprendront mieux les activités et les politiques de l'Union, en particulier les jeunes qui ne se sentent pas proches de l'Union ou attachés à celle-ci.

Axe 5: Renforcer la participation des citoyens

Sous-axe 5.1 Participation des citoyens

34. "Nous recommandons que des observateurs citoyens indépendants soient présents lors de tous les processus décisionnels de l'Union. Il devrait y avoir un forum ou un organe permanent de représentants des citoyens, qui serait chargé de diffuser des informations utiles et importantes auprès de tous les citoyens de l'Union définis comme tels. Ces citoyens s'engageraient avec tous les autres citoyens européens dans une approche descendante/ascendante, ce qui permettrait de développer davantage le dialogue entre les citoyens et les institutions de l'Union."

Les citoyens méritent évidemment d'être tenus informés de toutes les questions, et il importe de veiller à ce que les responsables politiques ne puissent pas occulter aux citoyens certaines questions qu'ils préféreraient qu'ils ignorent. Une telle mesure permettrait de combler le fossé entre les citoyens et les représentants élus en établissant de nouvelles voies de confiance.

35. "Nous recommandons que l'Union rouvre la discussion sur la constitution de l'Europe en vue d'élaborer une constitution inspirée des citoyens de l'Union. Les citoyens devraient pouvoir voter pour l'élaboration d'une telle constitution. Afin d'éviter tout conflit avec les États membres, il convient d'intégrer en priorité les valeurs des droits de l'homme et de la démocratie dans cette constitution. Pour l'élaboration d'une telle constitution, il convient de tenir compte des efforts précédents qui n'ont jamais abouti à une constitution."

Parce que cette constitution engagerait les jeunes dans la politique au niveau de l'Union et contrecarrerait les forces du nationalisme qui gagnent du terrain. Parce qu'elle fournirait une définition commune de ce qu'est la démocratie en Europe et qu'elle serait mise en œuvre de manière égale dans tous les États membres. Parce que l'Union partage des valeurs communes en matière de démocratie et de droits de l'homme. Parce que les citoyens auraient ainsi l'occasion d'être associés au processus décisionnel et de s'identifier davantage à l'Union en ayant participé à ce processus.

36. "Nous recommandons que les politiques soient plus responsables dans la manière dont ils représentent les citoyens qui les ont élus. Les jeunes, notamment, sont particulièrement détachés de la politique et ne sont pas pris au sérieux lorsqu'ils y participent. Mais le désintérêt est un problème universel et les personnes de tous âges devraient être plus engagées qu'elles ne le sont actuellement."

Parce qu'il convient d'actualiser la définition de ce qu'est la démocratie. Nous devons nous rappeler ce qu'est réellement la démocratie. Parce que les jeunes en ont assez et sont désillusionnés par les responsables politiques qu'ils considèrent comme des élites qui ne partagent pas leurs opinions. C'est pourquoi il faut mobiliser davantage les citoyens, de manière originale et attrayante. Le système éducatif, les médias sociaux et toutes les autres formes de médias pourraient remplir ce rôle tout au long du cycle de vie et dans toutes les langues.

Sous-axe 5.2 Participation des citoyens

37. "Nous recommandons à l'Union de se rapprocher des citoyens de manière plus affirmée. Pour y parvenir, il convient d'associer les États membres à la promotion de la participation des citoyens à l'Union. L'Union devrait promouvoir l'utilisation des mécanismes de participation citoyenne, en mettant en place des campagnes commerciales et publicitaires. Les gouvernements nationaux et locaux devraient être obligés de participer à ce processus. L'Union devrait assurer l'efficacité des plateformes de démocratie participative."

Nous recommandons cette mesure parce que la plateforme qui existe déjà doit être renforcée et rendue plus efficace: il doit y avoir plus de retours d'information des citoyens vers l'Union et vice versa. Il n'y a pas assez de débats au sein de l'Union, tant entre les citoyens qu'entre les gouvernements. Parce que les citoyens ne soumettent pas de pétitions, soit parce qu'ils ne savent pas que le mécanisme existe, soit parce qu'ils ne croient pas que de telles pétitions peuvent aboutir.

38. "Nous recommandons que l'Union crée et mette en œuvre des programmes pour les écoles sur ce qui se fait dans l'Union en ce qui concerne les mécanismes de participation. De tels programmes devraient être intégrés dans les programmes scolaires sur la citoyenneté européenne et l'éthique, avec un contenu adapté à l'âge des élèves. Il devrait également exister des programmes destinés aux adultes. Des programmes d'apprentissage tout au long de la vie devraient être mis à la disposition des citoyens afin d'approfondir leurs connaissances sur les possibilités de participation citoyenne à l'Union."

Nous recommandons cette mesure, car c'est important pour l'avenir de nos enfants. Les citoyens veulent savoir comment exprimer leur voix. Il est important qu'ils connaissent les mécanismes exacts et la manière dont ils peuvent être utilisés, afin que leur voix soit entendue par l'Union. C'est important pour que tous les citoyens européens soient placés sur un pied d'égalité. En tant que citoyens européens, nous devons savoir comment utiliser nos droits. En tant que citoyens européens, nous avons le droit de connaître ces informations.

Sous-axe 5.3 Participation des citoyens

39. "Nous recommandons que l'Union organise des assemblées de citoyens. Nous recommandons fortement qu'elles soient mises en place en vertu d'une loi ou d'un règlement juridiquement contraignant et obligatoire. Ces assemblées de citoyens devraient se tenir tous les 12 à 18 mois. La participation des citoyens ne devrait pas être obligatoire, mais encouragée, tout en étant organisée sur la base de mandats limités. Les participants doivent être sélectionnés de manière aléatoire, selon des critères de représentativité. Ils ne doivent pas représenter des organisations d'aucune sorte et ne doivent pas être appelés à participer en raison de leur fonction professionnelle lorsqu'ils sont membres de l'assemblée. Si nécessaire, un soutien sera assuré par des experts afin que les membres de l'assemblée disposent de suffisamment d'informations pour délibérer. La prise de décision sera entre les mains des citoyens. L'Union doit garantir l'engagement des responsables politiques vis-à-vis des décisions prises par les citoyens dans les assemblées de citoyens. Si les propositions des citoyens sont ignorées ou explicitement rejetées, les institutions européennes doivent en rendre compte, en communiquant les raisons pour lesquelles cette décision a été prise."

Nous recommandons la mise en place d'assemblées de citoyens, car nous voulons que les citoyens se sentent plus proches des institutions européennes et qu'ils contribuent directement à la prise de décision, main dans la main avec les responsables politiques, de manière à renforcer le sentiment d'appartenance et d'efficacité directe. En outre, nous voulons que les partis politiques soient tenus de rendre compte aux citoyens, y compris sur leurs programmes électoraux.

Annexe: AUTRES RECOMMANDATIONS EXAMINÉES PAR LE PANEL MAIS NON ADOPTÉES

Axe 1: Garantir les droits et la non-discrimination

Sous-axe 1.1 Non-discrimination / Sous-axe 1.2 Égalité des genres

"Nous recommandons à l'Union d'associer activement les minorités à l'élaboration des politiques concernant les aspects clés des institutions de l'État (par exemple, la police et les ONG). Nous recommandons à l'Union de mettre en place un conseil consultatif, directement élu par les minorités. Il devrait être principalement composé de représentants des minorités, tout en comptant des représentants d'ONG. Il devrait avoir un rôle formateur dans la sensibilisation des fonctionnaires aux besoins des minorités. Cet organe devrait disposer d'un droit de veto sur les questions relatives aux minorités."

Nous recommandons cette mesure parce que les voix des minorités ne sont pas suffisamment entendues. Elles devraient s'exprimer en leur propre nom, de manière autodéterminée et à un niveau professionnel; c'est pourquoi nous avons combiné la représentation par le vote et l'expertise.

Axe 2: Protéger la démocratie et l'état de droit

Sous-axe 2.2 Protéger et renforcer la démocratie/Sous-axe 2.4 Médias et désinformation

"Nous recommandons la création d'une agence de surveillance des médias audiovisuels, de la presse écrite et des médias numériques au niveau européen. Cette agence devrait vérifier que les médias nationaux suivent un processus impartial et objectif dans la production de leur contenu. Pour prévenir la désinformation, l'agence devrait prévoir un système de notation de la fiabilité des médias nationaux. Ce système de notation devrait être facile à comprendre pour les citoyens."

Nous recommandons cette mesure, car nous avons besoin d'une évaluation des médias et de leur fiabilité, mais aussi de la diversité des médias dans les pays de l'Union. Une agence européenne serait l'organe le plus objectif pour assurer une telle mission. En outre, un tel système de notation permet aux citoyens de faire des choix éclairés et incite les médias à fournir des informations fiables. Si le système de notation s'avère insuffisant pour garantir la fiabilité des médias, l'agence devrait également être habilitée à imposer des sanctions.

Axe 5: Renforcer la participation des citoyens

Sous-axe 5.1 Participation des citoyens

"Nous recommandons la création d'un organe représentatif des citoyens chargé de débattre du processus décisionnel et d'y contribuer de manière significative – chaque fois qu'une question essentielle pour les citoyens européens fait l'objet d'une décision au niveau de l'Union (selon la décision des citoyens – éventuellement au moyen d'une enquête). Il devrait s'agir d'un groupe hétérogène d'environ 100 citoyens issus de tous les pays de l'Union, dans lequel chaque pays est représenté de manière égale. Il devrait s'agir d'un groupe avec roulement, dont les membres sont remplacés régulièrement."

Parce qu'il est important d'éviter des problèmes tels que la corruption, qui pourraient découler d'un organe représentatif permanent, et qu'il est vital qu'un tel organe ait une représentation égale de tous les pays pour éviter un pouvoir de décision inéquitable. Parce que ce mode de fonctionnement permettrait d'éviter les problèmes liés à l'installation ou à l'utilisation constante de technologies à distance.



Conférence
sur l'avenir
de l'Europe

Conférence sur l'avenir de l'Europe

Panel de citoyens européens n° 3: «**Changement
climatique et environnement / Santé**»

Recommandations

Photo © Union européenne, 2021 – EP/Kenton Thatcher



Conférence sur l'avenir de l'Europe
Panel de citoyens européens n° 3:
"Changement climatique et environnement / Santé"

RECOMMANDATIONS ADOPTÉES PAR LE PANEL (À PRÉSENTER À LA PLÉNIÈRE)

Axe 1: De meilleurs modes de vie

Sous-axe 1.1 Des modes de vie sains

- 1. Nous recommandons que l'UE octroie des subventions à l'agriculture biologique, notamment des incitations en faveur des pesticides biologiques, afin de rendre les produits biologiques plus abordables. En outre, l'UE doit soutenir l'éducation des agriculteurs à l'agriculture biologique et durable et il convient d'éviter les monocultures agricoles. Les petites exploitations biologiques, les exploitations non intensives et les exploitations disposant de circuits d'approvisionnement courts devraient bénéficier d'un soutien leur permettant d'être plus compétitives.**

Subventionner les produits biologiques aurait pour effet de les rendre plus abordables. Nous devrions aider les supermarchés faisant appel à des circuits d'approvisionnement plus courts et les petits agriculteurs en leur offrant des possibilités de vendre leurs produits. Cela permet d'élargir l'accès à des produits plus frais. Par ailleurs, les prix bas des produits non biologiques ne reflètent pas le préjudice qu'ils occasionnent.

- 2. Nous recommandons que l'innovation dans l'agriculture verticale soit financée par des investissements de l'UE.**

L'agriculture verticale nous permet d'économiser de l'espace terrestre qui pourrait plutôt être utilisé pour la sylviculture. Elle n'exige pas non plus de pesticides, nous permettant ainsi de produire davantage d'aliments biologiques. En outre, elle n'est pas affectée par les mauvaises conditions météorologiques, de plus en plus courantes en raison du changement climatique, et permet de raccourcir les circuits d'approvisionnement.

- 3. L'UE devrait fixer des normes minimales concernant la qualité de l'alimentation, la traçabilité des denrées alimentaires et la consommation de produits de saison dans les cantines scolaires. Il conviendrait donc de subventionner des ingrédients sains pour les cantines scolaires, afin d'offrir aux élèves une alimentation abordable de qualité.**

Nous acquérons dès le plus jeune âge des habitudes qui façonnent notre attitude à l'égard de la santé; les bonnes habitudes devraient être encouragées à l'école et les élèves pourraient les reproduire à la maison. Il s'agit aussi d'une question de justice sociale: chaque élève de l'UE devrait avoir droit à une alimentation de qualité à l'école.

- 4. Nous recommandons d'investir dans de nouvelles pistes cyclables et dans l'amélioration des pistes existantes, afin de rendre le vélo sûr et attrayant, et de faire en sorte que toutes les catégories d'âge puissent bénéficier en Europe d'une formation aux règles de circulation routière, en particulier pour les usagers de vélos électriques et les personnes sans permis de conduire. Les fabricants de vélos électriques devraient être tenus de fournir une information sur l'utilisation du vélo électrique et les risques qui y sont associés. Il conviendrait d'offrir une protection juridique aux cyclistes en cas d'accident impliquant un véhicule (voir la réglementation néerlandaise). Nous sommes favorables à des zones sans voiture dans les villes (sans que cela porte préjudice aux zones commerciales). Plus globalement, nous recommandons d'accorder la priorité et des droits supplémentaires aux cyclistes et aux piétons par rapport aux véhicules motorisés, tout en garantissant la sécurité routière et le respect des règles de circulation.**

Ces recommandations sont importantes car le vélo apporte des bienfaits en termes de santé individuelle et de santé publique, de qualité de l'air, de niveau de bruit, de climat et de circulation dans les centres-villes. Les cyclistes et les piétons doivent se sentir en sécurité, compte tenu des risques associés à l'utilisation accrue du vélo électrique. Parfois, les pistes cyclables font défaut ou sont en mauvais état.

- 5. Nous recommandons d'intégrer la production alimentaire dans l'éducation publique. Nous recommandons de subventionner et soutenir la création de jardins dans les écoles, si c'est possible, et des projets de jardinage urbain dans des espaces publics et privés. Les cadres d'aménagement urbain doivent intégrer le besoin d'espace, d'eau et d'infrastructures d'appui. Par exemple, d'anciens parcs de stationnement pourraient être utilisés pour des projets de verdissement, des projets de jardinage vertical pourraient être réalisés sur des bâtiments ou l'obtention de permis de construire pourrait être conditionnée par l'intégration d'espaces verts. Nous recommandons le partage de pratiques innovantes et de bonnes pratiques dans l'ensemble des États membres.**

Les projets de jardinage favorisent la résilience des villes et de leurs habitants, en réunissant des personnes de différents âges et groupes sociaux. La multiplication des espaces verts améliore la qualité de vie, la qualité de l'air, la santé mentale et physique et l'environnement.

Sous-axe 1.2 Éducation à l'environnement

- 6. Nous recommandons à l'UE d'adopter une directive exigeant que les programmes d'aménagement urbain respectent des exigences environnementales spécifiques afin de rendre les villes plus vertes. Cette directive doit s'appliquer aux biens et espaces privés et publics, notamment aux nouveaux bâtiments en cours d'aménagement. Elle doit imposer des normes minimales pour garantir que les bâtiments et les espaces soient aussi verts que possible. L'adjectif "vert" renvoie ici à l'utilisation de sources d'énergie renouvelables, à une consommation d'énergie réduite, à de faibles niveaux d'émissions de CO₂ et à l'inclusion de végétaux dans les projets architecturaux.**

Des villes plus vertes contribuent activement à réduire les effets du changement climatique et les émissions de CO₂ et d'ozone, notamment, qui ont une incidence négative sur la santé des citoyens. Investir dans des villes plus vertes contribue à un développement durable des communautés qui offre des bénéfices économiques et sociaux à long terme.

- 7. Nous recommandons que l'UE, avec le concours des États membres, mette au point, adopte et mette en œuvre une charte européenne commune ciblant les questions environnementales dans leur complexité. La charte fournira aux États membres un cadre leur permettant d'organiser des campagnes d'information et de formation régulières, diffusées sur tous les canaux médiatiques disponibles et sur un nouveau portail d'information créé à cet effet. Ces campagnes devraient être organisées partout dans l'UE et à tous les niveaux afin de sensibiliser davantage l'ensemble des citoyens à l'environnement.**

Le manque de coordination entre les États membres entrave l'efficacité des campagnes existantes et ralentit les efforts déployés pour combattre ce défi mondial que constitue le changement climatique. Une charte commune favorisera des synergies entre les plans d'action des États membres, garantissant une plus grande efficacité des efforts déployés. En outre, elle fera en sorte que des informations cohérentes et homogènes soient communiquées aux citoyens au sujet de l'impact de leurs actes du quotidien, tels que le choix de leur mode de transport et le traitement de leurs déchets.

Axe 2: Protéger notre environnement et notre santé

Sous-axe 2.1 Un environnement naturel sain

8. **Nous recommandons un système d'éco-score uniforme qui affiche l'empreinte environnementale globale de chaque produit disponible acheté dans l'UE. Les produits provenant de pays tiers doivent respecter ce système d'éco-score de manière transparente. Ce système devrait reposer sur des critères de classification clairs applicables aux produits eux-mêmes et utiliser, par exemple, un code QR qui fournit des informations plus détaillées sur le produit.**

Ces informations sur le cycle de vie du produit sont fondamentales pour tous les citoyens de l'UE afin de donner aux consommateurs des moyens d'agir lorsqu'ils font leurs achats. Les citoyens de l'UE pourront ainsi prendre des décisions responsables qui contribueront à la protection de leur environnement.

9. **Nous recommandons que davantage d'investissements soient réalisés pour explorer les nouvelles sources d'énergie respectueuses de l'environnement et, d'ici le déploiement de ces nouvelles sources, que des investissements supplémentaires soient affectés aux solutions optimales existantes en matière de production d'énergie. Nous recommandons également d'informer et d'éduquer en toute transparence les citoyens européens sur des sources d'énergie spécifiques. Nous recommandons vivement de tenir compte de l'ensemble des incidences écologiques et sociales du processus de production d'énergie pour les générations actuelles et futures.**

Nous sommes confrontés à de très hauts niveaux d'émissions de carbone et d'autres substances toxiques provenant de la production d'énergie qui dégradent le climat et la qualité de l'air. Pour nous conformer aux directives européennes, aux recommandations des rapports du GIEC et aux objectifs de la COP26, nous devons renforcer la recherche et les investissements pour parvenir à une production d'énergie climatiquement neutre.

- 10. Nous recommandons de réduire drastiquement l'usage des pesticides et engrais chimiques dans tous les types d'agriculture en assurant l'application de normes communes plus strictes, en accélérant la recherche sur des alternatives naturelles et en soutenant l'adoption de nouvelles solutions, incluant la formation des agriculteurs.**

Bien que des progrès aient été accomplis en ce qui concerne les engrais et les pesticides de substitution, la plupart d'entre eux ne sont pas encore utilisables par les grandes exploitations. Un effort plus soutenu s'impose dès lors pour élaborer de nouvelles solutions. Il y a lieu d'encourager la recherche au moyen de dépenses publiques et de normes plus strictes pour l'utilisation de pesticides et d'engrais. Les résultats de la recherche doivent être rapidement diffusés à l'échelle de l'UE.

- 11. Nous recommandons l'extension des zones protégées pour la conservation de la biodiversité (mammifères, oiseaux, insectes et plantes) et un renforcement de la primauté du droit concernant l'intervention humaine dans ces zones. Les zones protégées seront considérées non seulement comme des îlots, mais aussi comme un continuum avec les zones urbaines plus vertes, conformément à des normes harmonisées de l'UE.**

La biodiversité pâtit fortement de la déforestation. La création de zones protégées est l'un des principaux moyens de protéger la biodiversité terrestre. Il est toutefois difficile de préserver des zones protégées à proximité de villes polluées ou d'éviter les interférences humaines lorsque les zones environnantes laissent peu de place à la nature. Nous devons verdir les zones d'habitation et les intégrer dans leur nature environnante.

- 12. Nous recommandons de réorienter les subventions génériques en faveur de l'agriculture principalement vers des projets relatifs au développement d'une agriculture durable, intégrant le respect de la nature et des travailleurs. Les bénéficiaires devraient respecter des normes environnementales claires et faire l'objet d'un suivi rigoureux.**

Nous estimons que seule l'agriculture durable devrait être encouragée, ce qui suppose de réaffecter les fonds actuellement utilisés pour les subventions génériques. En outre, il est possible d'accroître l'efficacité des fonds utilisés en se concentrant sur les projets transformateurs et les solutions innovantes plutôt que sur les paiements annuels. Il conviendrait d'assurer un meilleur suivi de l'impact écologique des activités agricoles et des projets. Les droits humains des travailleurs doivent également être considérés comme une part intégrante de la durabilité.

13. Nous recommandons à l'UE de garantir une concurrence loyale pour les produits agricoles respectueux de l'environnement en établissant des normes plus strictes tant pour les produits de l'UE que pour les produits importés, en garantissant leur traçabilité, leur étiquetage et le contrôle de leur qualité.

La plus faible productivité des produits agricoles durables nuit à leur compétitivité-coûts. Les produits importés devraient respecter les mêmes normes strictes concernant l'impact écologique de leur production. Nos autorités devraient être en mesure de garantir la traçabilité des produits agricoles importés.

14. Nous recommandons un reboisement et un boisement rapides et massifs dans l'UE, grâce à une utilisation optimisée des terres. Il convient d'accorder une attention particulière au reboisement des forêts exploitées ou détruites et au boisement des zones présentant des sols dégradés. Il y a lieu de promouvoir de nouvelles solutions plus responsables pour une meilleure utilisation du bois, par exemple pour remplacer le plastique et d'autres matières chimiques, parvenir à une efficacité énergétique accrue à partir de la biomasse et recycler les produits du bois.

Le reboisement a une incidence positive évidente sur l'environnement et la biodiversité en général. Dans le même temps, nous devons utiliser moins de bois pour nous chauffer, mais plus pour en faire des produits à haute valeur ajoutée; par exemple, pour remplacer les matières plastiques, l'utilisation du bois est primordiale.

Sous-axe 2.3 Des aliments sûrs et sains

15. Nous recommandons la suppression rapide et progressive des emballages non durables utilisés pour les denrées alimentaires, notamment les emballages en plastique et les emballages à base d'autres matières qui ne sont pas biodégradables. Nous suggérons, pour ce faire, de proposer des incitations financières aux entreprises qui passent à des formes de conditionnement entièrement biodégradables, d'investir dans la recherche de solutions de remplacement et d'instaurer des sanctions pour les entreprises qui n'utilisent pas d'emballages biodégradables.

Les déchets plastiques, en particulier les microplastiques, sont de plus en plus abondants et se dégradent lentement. La consommation de plastique nuit à la qualité et à la sécurité des denrées alimentaires et, dans le même temps, comporte des risques pour la santé humaine et animale. En outre, la législation européenne existante visant à réduire les emballages non biodégradables est insuffisante.

16. Nous recommandons l'abandon progressif de l'élevage intensif, y compris la fin des conditions de vie dégradantes pour les animaux. Nous proposons d'instaurer des normes communes en matière d'élevage (par exemple, nombre maximal d'animaux, espace extérieur adapté) et d'investir davantage dans des méthodes non intensives (agriculture extensive et durable) en proposant des incitations financières et des formations aux exploitants agricoles pour soutenir cette évolution.

La disparition progressive de l'agriculture intensive fera baisser les niveaux de pollution de l'environnement et renforcera la protection de la nature. Par ailleurs, la suppression progressive de l'élevage intensif réduira la quantité de médicaments nécessaires pour lutter contre les maladies animales et la qualité de notre alimentation s'en trouvera améliorée. L'élevage intensif ne respecte pas non plus le bien-être animal, mais il existe des formes d'élevage plus durables, comme l'élevage extensif; il est nécessaire d'octroyer des subventions aux agriculteurs pour les aider à s'engager dans cette voie.

17. Nous recommandons de renforcer les contrôles relatifs à l'interdiction de l'utilisation superflue d'antibiotiques et d'autres médicaments vétérinaires dans les additifs pour l'alimentation animale: faisons en sorte que cette initiative se concrétise! Nous proposons que l'utilisation d'antibiotiques ne soit autorisée dans l'élevage qu'en cas d'absolue nécessité, pour protéger la santé et le bien-être des animaux, plutôt que de manière préventive. En outre, il est nécessaire d'investir davantage dans la recherche d'antibiotiques plus efficaces, en mettant au point des solutions de remplacement tout en s'appuyant sur la recherche en cours dans ce domaine.

La résistance humaine aux antibiotiques est réduite du fait de la consommation de denrées alimentaires dérivées d'animaux auxquels des antibiotiques ont été administrés. Par ailleurs, il faut du temps pour mettre au point des solutions appropriées pour remplacer les antibiotiques existants et veiller à ce que les agriculteurs soient informés et disposés à les utiliser. Nous reconnaissons qu'il existe des directives européennes sur les antibiotiques; toutefois, celles-ci n'ont pas été mises en œuvre de la même manière dans tous les États membres. Enfin, les médicaments vétérinaires sont utilisés de manière abusive à des fins de dopage; par conséquent, une législation plus stricte en la matière renforcera le bien-être des animaux et améliorera leur qualité de vie.

18. Nous recommandons que la législation européenne impose de déclarer l'utilisation de substances hormonales et de perturbateurs endocriniens dans la production de denrées alimentaires afin de préciser le type, la quantité et l'exposition du produit final utilisé. Des étiquettes mentionnant clairement les substances présentes et les raisons de leur utilisation doivent figurer sur l'emballage de tous les produits alimentaires concernés. En outre, il convient d'accélérer la recherche sur les effets des substances hormonales et des perturbateurs endocriniens sur la santé humaine.

À l'heure actuelle, la traçabilité des produits alimentaires est insuffisante, en particulier pour ce qui concerne les substances hormonales et les perturbateurs endocriniens. Nous estimons qu'une transparence est nécessaire dans la production de denrées alimentaires pour répondre à l'obligation de rendre des comptes. Par ailleurs, les consommateurs devraient pouvoir connaître la composition, dans son intégralité, des denrées alimentaires qu'ils consomment et pouvoir choisir librement ce qu'ils mangent. De plus, les recherches concernant les répercussions sur les êtres humains (et les risques potentiels) liées à la consommation de produits alimentaires contenant des substances hormonales et des perturbateurs endocriniens sont insuffisantes.

19. Nous recommandons de décourager la consommation de denrées alimentaires transformées en appliquant des taxes sur les aliments préjudiciables à la santé et en investissant les fonds obtenus dans des aliments sains. Nous proposons de mettre en place, à l'échelle européenne, un système de notation des aliments sains reposant sur les meilleures pratiques en vigueur dans les États membres et d'apposer des étiquettes sur les denrées alimentaires pour informer les consommateurs de leurs effets sur la santé.

De cette manière, les fonds recueillis peuvent servir à élaborer des mesures de sensibilisation et des campagnes de promotion, donner la priorité à une alimentation saine dans le secteur de l'éducation et faire en sorte que les aliments mauvais pour la santé soient moins visibles dans les supermarchés. Les investissements en faveur des aliments sains contribuent aussi à améliorer l'état de santé général de la population et, par voie de conséquence, à réduire le niveau des dépenses publiques nécessaires pour remédier aux problèmes de santé résultant d'une mauvaise alimentation. De plus, nous estimons que les taxes et les subventions encourageront les entreprises à produire des denrées alimentaires plus saines.

Axe 3: réorienter notre économie et notre consommation

Sous-axe 3.1 Réglementer la surproduction et la surconsommation

20. Nous recommandons à l'UE de prendre davantage de mesures permettant aux consommateurs d'utiliser plus longtemps les produits et les incitant à agir dans ce sens. L'UE devrait lutter contre l'obsolescence programmée en prolongeant la garantie des produits et en fixant un prix maximal pour les pièces détachées après expiration de la période de garantie. Tous les États membres devraient instaurer une réduction d'impôt pour les services de réparation, comme c'est le cas en Suède. Les fabricants devraient être tenus d'indiquer la durée de vie prévue de leurs produits. L'UE devrait fournir des informations sur la manière de réutiliser et de réparer les produits par l'intermédiaire d'un site internet et par des actions d'éducation.

Notre société de gaspillage n'est pas viable car elle génère trop de déchets. En appliquant les mesures proposées, nous évoluerons vers une société dans laquelle on réutilisera et réparera les produits, dont le nombre diminuera, réduisant ainsi la surconsommation.

21. Nous recommandons à l'UE d'appliquer des normes environnementales plus strictes et de garantir des conditions de travail équitables tout au long de la chaîne de production. Les normes de production de l'UE devraient être plus durables et davantage harmonisées entre les États membres et être appliquées aux marchandises importées. Ces normes doivent également être de nature sociale, et porter notamment sur un revenu décent pour les travailleurs et sur des conditions de travail satisfaisantes dans les usines. Il devrait y avoir des conséquences pour les marchandises qui ne sont pas conformes à ces normes.

Il est important d'établir des normes de fabrication homogènes sur les plans environnemental et social en Europe pour garantir que tous les produits proposés sont fabriqués de manière durable. Ces mesures sont essentielles pour réorienter notre économie et modifier les modèles de production des entreprises.

22. Nous recommandons que l'UE et les États membres mettent en place des mesures visant à limiter la publicité pour des produits qui nuisent à l'environnement. Les produits affichant une faible durabilité devraient faire l'objet d'une clause de non-responsabilité obligatoire dans toutes les formes de publicité montrant qu'ils sont nocifs pour l'environnement. L'UE devrait interdire la publicité pour les produits qui ne sont pas du tout durables.

La publicité encourage la consommation; les produits qui nuisent à l'environnement ne devraient pas être mis en avant. De cette manière, les consommateurs seront moins enclins à acheter des produits préjudiciables pour l'environnement.

23. Nous recommandons à l'UE de mettre en place et de développer les infrastructures de systèmes de consigne pour tous les emballages primaires en verre, plastique, aluminium, etc., de façon homogène dans l'ensemble de l'UE. Les fabricants devraient, dans la mesure du possible, réutiliser les emballages consignés en les stérilisant plutôt que recycler simplement les matières. Outre les emballages pour les denrées alimentaires et les boissons, le dispositif devrait également concerner d'autres types de bouteilles et de récipients, comme les bouteilles de shampoing.

À l'heure actuelle, les consommateurs jettent un volume trop élevé d'emballages, qui polluent et détruisent nos écosystèmes. Les systèmes de consigne contribuent à réduire les déchets en incitant les citoyens à rapporter les emballages plutôt que de les jeter. Grâce au développement de ce dispositif, nous utiliserons moins de ressources; la quantité de déchets produits sera réduite.

Sous-axe 3.2 Réduire les déchets

24. Nous recommandons de promouvoir une mise en œuvre renforcée des politiques en faveur de l'économie circulaire au niveau européen, en ciblant à la fois les entreprises et les citoyens, sous la forme d'incitations financières pour ceux qui s'y conforment.

De nombreuses personnes finiront par se retrouver sans emploi si les entreprises de production réduisent leurs effectifs voire se retrouvent en état de cessation de paiement/ferment. Des mesures de reconversion des chômeurs encourageront des pratiques respectueuses de l'environnement tout en limitant le chômage et en favorisant la modernisation d'une économie diversifiée.

25. Nous recommandons que l'UE réglemente l'utilisation d'emballages sans danger pour l'environnement (c'est-à-dire des emballages à base de matières biodégradables ou recyclables ou plus durables, si possible) et/ou l'utilisation d'emballages moins volumineux, également dotés d'un code QR fournissant des informations pertinentes pour le processus de recyclage et/ou d'évacuation des emballages après utilisation.

Cette recommandation se traduira par une diminution des emballages, une réduction des déchets et, par conséquent, de la pollution; l'environnement sera donc plus propre et, en fin de compte, l'empreinte carbone sera moindre. La charge fiscale pesant sur les producteurs sera également moins élevée.

Sous-axe 3.3 Produits équitables, égalité d'accès et consommation juste

26. Nous recommandons à l'Union européenne d'établir un cadre juridique pour garantir à tous les consommateurs européens un accès abordable et amélioré à des produits alimentaires locaux et de qualité.

En effet, il n'existe pas, actuellement, d'interprétation commune, au niveau de l'UE, de ce qu'il convient de considérer comme des denrées alimentaires locales et de qualité. Cette lacune doit être comblée.

L'importation de produits de piètre qualité a une incidence négative directe sur l'environnement. Pour lutter contre le changement climatique, nous devons lutter contre toutes ses causes, y compris l'importation de produits de faible qualité: il faut réduire la distance de transport et de favoriser les produits saisonniers.

Cette recommandation est prometteuse car elle pourrait également s'appliquer aux produits non alimentaires.

27. Nous recommandons à l'Union européenne d'encourager la recherche et le développement, grâce à des programmes de financement, pour faire en sorte que des produits plus durables et abordables sur le marché soient disponibles sur le marché européen. L'Union européenne doit également organiser des consultations avec les citoyens, à tous les niveaux de décision, y compris à l'échelon local, pour déterminer leurs besoins en matière de produits durables.

Nous estimons que la recherche portant sur des produits durables est insuffisante et il est urgent d'allouer davantage de ressources financières à la recherche pour que les Européens puissent avoir accès à des produits durables plus abordables.

Les citoyens doivent participer au processus décisionnel. Le programme relatif aux actions de recherche et d'innovation doit être établi conjointement avec les citoyens. Il convient de les informer du suivi et de leur communiquer des résultats.

28. Nous recommandons à l'Union européenne d'instaurer un mécanisme de réglementation pour les articles de mode arrivant sur le marché commun. Ce mécanisme serait destiné à encourager une meilleure consommation grâce à un indicateur garantissant que le produit répond à des critères de durabilité.

Le secteur de la mode, qui produit trop de marchandises de piètre qualité en dehors des frontières européennes, n'applique pas de normes éthiques et n'adopte pas un comportement durable.

Nous devons trouver un mécanisme équitable qui permettra aux consommateurs de consommer mieux. Cependant, il est important de ne pas augmenter les taxes, ce qui aurait des conséquences négatives pour les consommateurs en réduisant leur pouvoir d'achat.

Les consommateurs devraient savoir dans quelles conditions sont fabriqués les produits qu'ils achètent et s'ils répondent à des normes de qualité durables.

Axe 4: vers une société durable

Sous-axe 4.1 Des énergies renouvelables, dès à présent

29. Nous recommandons à l'UE de prendre des mesures pour rendre obligatoires les filtres à CO₂, en particulier pour les centrales à charbon, pendant une période de transition, tant que nous continuons à dépendre de l'énergie conventionnelle. En outre, nous recommandons à l'UE de fournir une aide financière aux États membres qui ne disposent pas de ressources financières pour mettre en œuvre les filtres à CO₂. L'aide est subordonnée au respect des politiques de l'UE sur le climat en rapport avec l'accord de Paris, le pacte vert et toute nouvelle loi sur le climat. Il s'agit là d'une mesure concrète à prendre parallèlement à la poursuite des investissements en faveur de la recherche sur la sécurité de la production d'énergie et qui vise à aider les États membres de l'UE à atteindre progressivement les objectifs communs de réduction des émissions de CO₂.

Nous savons que l'utilisation de combustibles classiques entraîne l'émission de gaz à effet de serre et les États membres de l'UE doivent réduire l'utilisation de ce type d'énergie pour se conformer à l'accord de Paris. Comme il n'est pas possible de mettre immédiatement fin aux émissions de CO₂ et que nous sommes toujours tributaires du charbon, nous devons prendre des mesures à court et moyen termes.

La réduction des émissions de CO₂ revêt un intérêt commun qui touche tous les citoyens, tant dans les États membres qu'en dehors de l'UE; l'UE, en tant qu'institution, a ses propres responsabilités et l'institution formule des recommandations et permet de trouver des solutions car les États membres ne peuvent pas atteindre les objectifs tout seuls.

30. Nous recommandons de réduire l'élevage industriel intensif de manière à réduire la production de méthane et la pollution de l'eau. À cet effet, l'UE révisé sa politique agricole commune afin d'orienter ses subventions vers une agriculture durable et locale, notamment grâce à un système d'étiquetage permettant aux consommateurs de reconnaître les produits à base de viande durables. Nous encourageons en outre l'UE à investir dans des méthodes de réutilisation des déchets provenant de la production animale et d'autres industries.

La population augmente, ce qui se traduira par une augmentation de la demande de viande à l'avenir. C'est pourquoi il faut réduire la consommation de viande.

Étant donné que le méthane produit des gaz à effet de serre, nous estimons qu'il est tout naturel de commencer par réduire les émissions liées à l'élevage.

Nous savons tous qu'il convient de consommer moins de viande et donc de réduire le nombre de bovins en conséquence.

31. Bien que la production d'hydrogène vert soit un processus coûteux, puisqu'il faut 75 % d'énergie pour obtenir 25 % d'hydrogène, ce type d'énergie présente de multiples aspects positifs. La meilleure solution peut consister à produire de l'énergie sans CO₂ parallèlement au développement de l'hydrogène vert. L'énergie éolienne devrait être utilisée pour la production d'hydrogène vert et l'UE devrait investir davantage et accroître la production d'énergie éolienne et la stocker pour des besoins ultérieurs.

L'hydrogène vert est flexible et peut être stocké pour être utilisé en cas de besoin. Il n'engendre pas de pollution au CO₂.

32. Nous recommandons que l'UE mette en place un système de coercition et de récompense pour lutter contre la pollution, notamment de l'eau, des sols, de l'air et les rayonnements. Des amendes doivent être infligées aux pollueurs, associées au soutien obligatoire d'une organisation spécialisée, expressément conçue pour aider les entités à éliminer la pollution et à restaurer l'écosystème. Cette organisation spécialisée devrait jouer un rôle de premier plan dans la prévention et le contrôle du niveau de pollution.

Parce qu'il est important de mettre l'accent sur les responsabilités des pollueurs et d'inciter les entités à réduire la pollution en visant la pollution zéro. Il est primordial d'avoir une planète en bonne santé, car elle est directement liée à notre bien-être et à notre existence future.

33. Nous recommandons que l'UE mette en place un site web/une plateforme spécifique vérifié par de multiples experts — avec des informations scientifiques environnementales diversifiées et régulièrement mises à jour — qui soit facilement accessible et transparent pour tous les citoyens. Ce site web/cette plateforme sera associé à un forum où les citoyens et les experts peuvent interagir. Nous recommandons également vivement de lancer une campagne médiatique pour promouvoir ce site web/cette plateforme (par exemple par l'intermédiaire de médias sociaux tels que YouTube, TikTok et LinkedIn).

Tous les citoyens doivent disposer de sources d'information indépendantes, fondées sur des données scientifiques, pour comprendre les enjeux liés au changement climatique (ses conséquences et les mesures à prendre pour l'inverser), ainsi que pour faire face aux fausses informations. La campagne médiatique les sensibilisera à l'existence de cette plateforme/de ce site web. Il est également important que les informations fournies par le site web/la plateforme soient compréhensibles pour tous les citoyens, avec un accès au matériel source pour ceux qui souhaitent approfondir le sujet.

34. Nous recommandons que l'UE réduise la quantité de biens importés qui ne satisfont pas aux normes de l'UE en matière d'empreinte écologique.

Car, ce faisant, nous veillons à ce que les marchandises importées dans l'UE aient une empreinte plus verte. L'objectif est de réduire la pollution au niveau mondial. Il est également important de présenter aux pays les normes à respecter s'ils souhaitent exporter des marchandises vers l'UE.

35. Nous recommandons que l'UE encourage, favorise et facilite le dialogue sur le changement climatique entre tous les niveaux décisionnels, du niveau très local (citoyens) au niveau mondial (national, international et intercontinental), afin de répondre aux préoccupations de toutes les parties concernées.

Parce que le dialogue et le consensus sont le meilleur moyen de relever les défis liés au changement climatique: si les parties se comprennent mutuellement, il y a davantage de volonté de trouver un terrain d'entente.

Sous-axe 4.3 Transports respectueux de l'environnement

36. Nous recommandons que l'UE soutienne financièrement les États membres européens en vue d'améliorer la connectivité des zones rurales. Pour ce faire, il convient de développer un réseau européen de transport public fondé sur des prix abordables (en donnant la priorité aux chemins de fer) et des incitations pour l'utilisation des transports publics. À cette fin, la connectivité internet devrait également être développée dans un délai court et réaliste dans les zones rurales.

Nous faisons cette recommandation parce qu'il n'y a pas d'égalité d'accès aux transports publics et à la connectivité internet entre les zones rurales et urbaines. Un projet européen commun serait renforcé car tous les citoyens auraient le sentiment d'avoir les mêmes droits. Le renforcement du réseau de transport public et de la connectivité internet inciterait la population à s'installer dans les zones rurales. Ce processus permettrait de réduire la pollution, car moins de personnes vivraient dans des villes surpeuplées.

37. Nous recommandons d'améliorer les infrastructures de transport existantes tombées en désuétude ou qui peuvent encore être améliorées d'un point de vue écologique (mise en place de trains électriques). Ce processus doit être réalisé sans porter préjudice aux zones protégées sur le plan environnemental.

L'amélioration des infrastructures existantes permettrait d'éviter de dépenser trop de ressources et d'endommager des zones protégées importantes pour la conservation de la biodiversité. La multiplication des infrastructures ferroviaires entraînerait une réduction des émissions de CO₂ et favoriserait la mobilité de la population des zones urbaines vers les zones rurales.

38. Nous recommandons que l'UE encourage l'achat de véhicules électriques répondant à de bonnes normes en matière de durée de vie des batteries. Pour ce faire, l'UE pourrait prendre des mesures incitatives applicables à tous les États membres et améliorer les infrastructures électriques. Dans le même temps, l'UE devrait investir dans le développement d'autres technologies non polluantes, telles que les biocarburants et l'hydrogène pour les véhicules dont l'électrification est difficile à réaliser, comme les bateaux et les camions.

Nous formulons cette recommandation car l'électricité est le moyen le plus rapide de réduire les émissions des véhicules, avec d'autres sources d'énergie comme l'hydrogène et les biocarburants. En effet, la solution la plus rapide, économique et réalisable est l'électricité, suivie des biocarburants. À plus long terme, l'hydrogène vert devrait jouer un rôle complémentaire pour couvrir les modes de transport qui ne peuvent pas être électrifiés.

Axe 5 Des soins pour tous

Sous-axe 5.1 Renforcer le système de soins de santé

39. Nous recommandons que l'Union européenne garantisse des normes sanitaires communes, mais milite également en faveur de salaires minimaux décents, d'un nombre maximal d'heures de travail et de normes de formation identiques, pour les mêmes certifications, pour les professionnels de la santé dans l'ensemble de l'Union européenne.

Si nous ne disposons pas de normes communes en matière de soins de santé, de salaires et de formations communes pour les professionnels de la santé, les différences entre les États membres pourraient conduire à des situations déséquilibrées dans l'ensemble de l'Union européenne. La normalisation des soins de santé pourrait contribuer à la mise en place d'un système plus solide, plus efficace et plus résilient (exemple de la crise de la COVID-19 concernant la stabilité de nos systèmes). Elle faciliterait également le partage des connaissances et des informations dans le secteur des professionnels de la santé.

40. Nous recommandons que l'Union européenne veille à ce que les traitements dans l'ensemble de l'UE soient de qualité égale et à un coût local équitable. Cela pourrait être garanti, par exemple grâce à une extension des compétences de l'Agence européenne des médicaments (EMA) ou à la création d'une nouvelle agence européenne spécialisée en matière de marchés publics, qui serait compétente pour négocier et obtenir des prix plus appropriés pour les médicaments pour tous les États membres. Le risque de monopoles de l'industrie pharmaceutique doit être réduit au minimum.

L'égalité des dispositions et des traitements médicaux garantit au sein de l'UE l'égalité des droits de tous les citoyens européens en matière de santé. Des capacités d'achat accrues garantissent de meilleures conditions d'achat. Néanmoins, cela ne doit pas déboucher sur structures de monopole et un lobbying pharmaceutique. La gestion de la crise de la COVID-19 a été un bon exemple de gestion collaborative de la santé par l'Union européenne dans son ensemble.

41. Nous recommandons la création d'une base de données européenne sur les soins de santé, dans laquelle les dossiers médicaux seraient accessibles en cas d'urgence ou de maladie. La participation devrait être facultative et la protection des données à caractère personnel doit être assurée.

L'accès aux données et l'utilisation des données permettent de réagir rapidement dans les cas où la vie est menacée. Le piratage ou l'utilisation abusive constituent des menaces majeures pour un tel système européen de base de données sur les soins de santé, d'où la nécessité de sécuriser les données, tandis que la participation reste facultative, et évidemment de prévenir les menaces liées à la sécurité.

42. Nous recommandons que l'Union européenne continue de développer et de synchroniser les programmes existants de recherche et d'innovation dans le domaine de la santé, comme c'est le cas dans le cadre du programme Horizon Europe existant. Les résultats des études devraient être librement accessibles dans tous les États membres.

La coopération scientifique au niveau de l'UE pourrait enrichir les capacités et les connaissances scientifiques des chercheurs individuels. Le partage des connaissances pourrait, par exemple, conduire à un diagnostic précoce et à de meilleurs traitements permettant de réduire les maladies graves et mortelles dans toute l'Europe. Il favoriserait également l'autosuffisance européenne en matière de médicaments et d'équipements.

43. Nous recommandons que l'Union européenne augmente son budget consacré aux projets communs de recherche et d'innovation dans le domaine de la santé (sans coupes budgétaires dans d'autres programmes de l'UE liés à la santé). Cela renforcerait également les institutions scientifiques et de recherche européennes dans leur ensemble.

La recherche et les investissements dans le domaine de la santé renforceront à long terme la médecine préventive et réduiront les coûts liés à la santé. Un financement plus important pourrait empêcher la fuite des cerveaux européens vers d'autres pays développés disposant de budgets plus élevés de R&D consacrés à la santé. Ce financement ne devrait pas provenir des ressources financières déjà existantes en matière de soins de santé.

Sous-axe 5.2 Une vision plus large de la santé

44. Nous recommandons la mise en place d'une semaine de la santé en tant qu'initiative de l'Union européenne dans tous les États membres, la même semaine, consacrée à toutes les questions de santé, et mettant l'accent sur la santé mentale. Au cours de cette semaine, tous les principaux sujets relatifs à la santé mentale seront couverts et promus collectivement, ainsi que d'autres initiatives déjà existantes, telles que celles de l'organisation "Santé mentale Europe".

Nous faisons cette recommandation car tous les citoyens européens doivent se sentir acceptés et inclus, en particulier s'ils souffrent de problèmes de santé mentale. En outre, il est nécessaire de normaliser et d'améliorer la sensibilisation aux problèmes de santé mentale, ainsi que de prévenir les problèmes sociaux connexes tels que la discrimination. Par ailleurs, les problèmes de santé mentale ayant augmenté avec la pandémie et étant susceptibles de se poursuivre, cette initiative est d'autant plus importante.

45. Nous recommandons que les produits d'hygiène féminine cessent d'être considérés comme des produits de luxe sur le plan de la fiscalité, car ce sont des produits essentiels. Nous recommandons également que les produits de contraception hormonale utilisés pour des raisons médicales, comme dans les cas de fibromyalgie et d'endométriose, soient taxés comme un traitement médical régulier. Nous recommandons également que l'Union européenne encourage l'harmonisation des traitements de procréation médicalement assistée pour toutes les femmes (célibataires ou mariées) dans tous les États membres.

Dans certains pays européens, les produits hygiéniques féminins sont taxés en tant que produits de luxe, ce qui est injuste. Certains contraceptifs hormonaux sont utilisés à des fins médicales et devraient donc être taxés en conséquence. Parce que les traitements de procréation destinés aux femmes, tels que la fécondation in vitro et les méthodes de congélation des ovules, présentent des conditions d'éligibilité différentes selon les États membres, et que l'Union européenne doit s'efforcer de les harmoniser.

46. Nous recommandons que l'Union européenne adopte une position ferme pour inciter tous les États membres à inclure dans leurs programmes scolaires, le cas échéant, des questions relatives à la santé mentale et à l'éducation sexuelle. Pour aider les États membres à adopter ces questions dans les programmes scolaires, l'Union européenne devrait élaborer et mettre à disposition un programme standard sur la santé mentale et les questions sexuelles.

Il faut réduire la discrimination et les tabous en ce qui concerne les problèmes de santé mentale. Il faut également éviter la désinformation et les approches non scientifiques. En outre, l'éducation sexuelle est fondamentale pour une vie et une communauté saines, et permet d'éviter des problèmes tels que les grossesses chez les adolescentes.

47. Nous recommandons que l'Union européenne développe un meilleur système de communication de toutes ses initiatives en matière de santé mentale, à savoir le portail de la santé publique sur les bonnes pratiques, au sein des États membres et pour tous les citoyens. Les députés au Parlement européen pourraient se présenter mutuellement ces bonnes pratiques afin de les faire mieux connaître dans tous les États membres.

Les citoyens ne sont pas bien informés des initiatives de l'Union européenne et le partage des bonnes pratiques nous permet d'apprendre les uns des autres.

48. Nous recommandons à l'UE d'établir et de promouvoir des normes minimales pour des soins dentaires de qualité, y compris la prophylaxie, pour tous les États membres de l'UE. Les enfants, les groupes à faibles revenus et d'autres groupes vulnérables devraient pouvoir bénéficier de soins dentaires gratuits. Dans un délai de 15 à 20 ans, l'UE devrait garantir que des soins dentaires abordables soient accessibles à tous.

Nous faisons cette recommandation car à l'heure actuelle, les soins dentaires ne sont pas abordables pour de nombreuses personnes vivant dans l'UE. L'absence de soins dentaires et de prophylaxie dentaire nuit à leur santé et à leurs perspectives de vie. L'UE devrait commencer par fixer une norme minimale pour les soins dentaires et exiger la gratuité des soins dentaires pour les enfants et les groupes à faibles revenus. À terme, chacun devrait avoir droit à des soins dentaires de qualité.

49. Nous recommandons de faire figurer la santé et les soins de santé dans les compétences partagées entre l'UE et ses États membres. Afin d'inclure cette nouvelle compétence partagée, il est nécessaire de modifier l'article 4 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE).

Nous faisons cette recommandation parce que l'Union européenne ne dispose pas actuellement de compétences suffisantes pour légiférer dans le domaine des soins de santé. La pandémie de COVID-19 a démontré la nécessité d'une présence accrue de l'UE dans les politiques de santé. Cette modification du traité permettra à l'UE de faire davantage pour garantir les soins de santé à tous les citoyens de l'UE et de publier des règlements et des décisions contraignants.

50. Nous recommandons que l'UE propose gratuitement des cours sur la fourniture de premiers secours à tous les citoyens de l'UE. L'UE pourrait envisager de rendre ces cours obligatoires pour les étudiants et sur les lieux de travail (tant dans le secteur public que dans le secteur privé). Ces cours doivent également être pratiques, récurrents et adaptés à l'âge des étudiants. Un nombre minimal de défibrillateurs devrait également être disponible dans les lieux publics de tous les États membres de l'UE.

Nous le recommandons parce que de nombreuses personnes dans l'Union européenne ne sont pas préparées pour agir lorsqu'une personne a besoin d'aide et parce qu'elles ne connaissent pas les techniques de premiers secours. C'est la raison pour laquelle de nombreuses vies sont perdues. Dans certains lieux publics, aucun défibrillateur n'est disponible.

51. Nous recommandons que l'Union européenne veille à ce que les prestataires de soins de santé privés ne bénéficient pas injustement de fonds publics et ne puisent pas dans les ressources des systèmes de santé publics. L'Union européenne devrait adresser des recommandations fermes aux États membres pour qu'ils accroissent le financement des soins de santé publics.

Nous faisons cette recommandation car l'Union européenne et ses États membres ont l'obligation de garantir l'accès aux soins de santé à tous leurs citoyens. En outre, un système de santé public plus fort implique également une meilleure préparation aux futures pandémies.

Annexe: AUTRES RECOMMANDATIONS EXAMINÉES PAR LE PANEL QUI N'ONT PAS ÉTÉ ADOPTÉES

Axe 1: De meilleurs modes de vie

Sous-axe 1.1 Des modes de vie sains

Nous recommandons que l'UE adresse à tous les États membres une recommandation sur les meilleures pratiques en matière d'interdiction ou de limitation de la publicité en faveur de l'alcool et du tabac dans toutes les formes de médias et pour tous les groupes d'âge, mais avec une attention particulière pour les jeunes publics. L'UE devrait veiller à l'application des lois qui limitent la vente de ces produits aux mineurs. Tous les États membres devraient veiller à la mise en œuvre, assortie de sanctions, des dispositions légales relatives au tabagisme dans les espaces publics, en particulier dans les établissements scolaires, et créer des espaces réservés aux fumeurs.

Les modes de vie néfastes pour la santé ne peuvent pas apparaître dans la publicité et devraient être moins visibles dans la vie publique. En outre, l'alcool et le tabac comptant parmi les substances nocives les plus utilisées, cette recommandation préviendra leur consommation abusive.

Nous recommandons que l'UE encourage les États membres à inclure dans les programmes scolaires nationaux des cours pour apprendre à cuisiner de façon durable, saine et savoureuse. À cet effet, l'UE peut mettre à disposition des guides de cuisine saine aussi bien en ligne qu'en version imprimée. Il conviendrait d'atteindre les jeunes en faisant activement de la publicité dans les médias traditionnels et dans les médias sociaux. Nous devrions également éduquer les parents pour qu'ils apprennent à utiliser au mieux la nourriture pour adopter un mode de vie sain. Il conviendrait de favoriser et d'enrichir la recherche dans ce domaine.

L'organisation de cours de cuisine et de nutrition à l'école permettrait d'améliorer la santé des jeunes et découragerait la consommation d'aliments fast-food. Éduquer les jeunes leur permettrait d'expliquer à leur tour à leurs parents ce qu'ils ont appris. De plus, éduquer les parents à des modes de vie sains leur permettrait de montrer l'exemple à leurs enfants.

Nous recommandons d'intensifier la campagne publique de la Commission européenne en faveur de modes de vie sains, intitulée "HealthyLifestyle4All" (un mode de vie sain pour tous), ainsi que les retombées positives de l'activité sociale au moyen d'exemples concrets et d'une stratégie globale. Il conviendrait de définir des campagnes d'information à destination de groupes cibles bien structurés et de choisir des moyens de communication appropriés pour chacun de ces groupes. Par ailleurs, il est important de mettre en place des systèmes de récompense et d'incitation afin de promouvoir les comportements positifs. Les campagnes devraient impliquer des influenceurs, des célébrités ou des autorités. Elles doivent mettre en évidence les doubles avantages tant pour la santé que pour l'environnement et le climat. De plus, des subventions devraient être disponibles dans tous les États membres pour promouvoir les infrastructures sportives publiques gratuites.

Les modes de vie plus sains ont un effet positif sur le système de soins de santé, car ils réduisent les problèmes de santé. La santé physique a une incidence sur la santé mentale et le bonheur. Les campagnes actuelles ne sont pas suffisamment connues. Elles sont plus efficaces et plus motivantes lorsque des personnalités et des influenceurs y sont associés.

Nous recommandons une campagne d'information sur l'alimentation saine et la nutrition. L'UE devrait encourager l'adoption d'une imposition plus élevée sur la viande et le sucre dans les États membres. Elle devrait examiner les possibilités de distinguer les aliments sains des aliments nocifs pour la santé et leur appliquer une TVA différenciée. Nous recommandons d'apposer des signaux d'avertissement très clairs sur les produits très nocifs pour la santé (tels que les produits du tabac). En outre, nous recommandons un système de score nutritionnel à l'échelle européenne, fournissant des informations pertinentes et un code QR qui permettent aux consommateurs de prendre des décisions en meilleure connaissance de cause. Examiner les possibilités de rendre les aliments sains moins chers que la malbouffe et inciter davantage les agriculteurs à produire des produits sains.

Une alimentation saine est la base d'une vie saine. Il est nécessaire d'intervenir tant du côté des producteurs que de celui des consommateurs. La production de produits sains a également des effets positifs sur l'environnement et peut contribuer à soutenir les agriculteurs locaux. Si la production d'aliments sains augmente, les prix baissent et la demande s'accroît.

Sous-axe 1.2 Éducation à l'environnement

Nous recommandons que l'UE instaure un mécanisme de financement visant à promouvoir l'inclusion d'un programme d'éducation à l'environnement à long terme dans les systèmes éducatifs nationaux pour les enfants des écoles primaires et secondaires. Ce mécanisme de financement devrait inclure des fonds destinés aux parents qui ont besoin d'une aide financière.

Les systèmes éducatifs actuels ne contiennent pas suffisamment d'éléments pratiques facilitant les interactions directes et profondes entre les enfants et l'environnement. Les programmes existants, conçus dans une perspective à court terme, sont hétérogènes et ne favorisent pas le changement d'attitude nécessaire. Il conviendrait d'aider les parents afin de garantir que tous les enfants puissent bénéficier de manière égale du programme et qu'aucun ne soit exclu pour des raisons financières.

Axe 2: Protéger notre environnement et notre santé

Sous-axe 2.1 Un environnement naturel sain

Nous recommandons de mettre immédiatement en œuvre la norme de qualité de l'eau la plus élevée possible dans l'ensemble de l'UE. Pour économiser l'eau, nous proposons un système de récompense fondé sur la tarification de l'eau de manière à encourager et à inciter à consommer moins, par exemple: 1) en créant un système dynamique qui dissuade le consommateur de dépasser la moyenne de consommation d'eau (ainsi, une augmentation de 10 % de la consommation d'eau entraîne une augmentation de 11 % du prix), 2) en créant un système de marché des quotas pour l'eau polluée par les entreprises manufacturières, qui serait similaire au marché des permis d'émission de carbone déjà en place.

Cette recommandation se justifie par le fait que l'augmentation des prix incite tous les utilisateurs à prendre des décisions en meilleure connaissance de cause. Compte tenu des différentes réalités des pays de l'UE et dans le but de mettre en place un système socialement équitable, nous pouvons soutenir les populations plus pauvres dans leur gestion de l'eau grâce au co-investissement dans les infrastructures d'approvisionnement en eau et dans la recherche dans ce domaine.

Axe 3: réorienter notre économie et notre consommation

Sous-axe 3.1 Réglementer la surproduction et la surconsommation

Nous recommandons que l'UE inflige des amendes aux entreprises qui éliminent les invendus produits par la surproduction.

Dans certains cas, les entreprises estiment qu'il est plus rentable de jeter les invendus plutôt que de les recycler ou de les réutiliser. Il est donc important de décourager la surproduction par l'imposition d'amendes afin que cette pratique ne soit plus rentable pour les producteurs.

Sous-axe 3.2 Réduire les déchets

Nous recommandons que l'UE conçoive et mette en œuvre une politique de gestion des déchets pour les ménages et les citoyens, en attirant l'attention sur la quantité réelle de déchets qu'ils produisent et en y assortissant les mesures nécessaires pour sensibiliser les citoyens aux avantages qu'engendrent la réduction de la production de déchets et la collecte sélective des déchets. Il convient également d'appliquer des mesures qui ciblent les familles socialement défavorisées (par exemple, les jeunes familles avec enfants, les personnes âgées, etc.), dans le respect du principe "ne laisser personne de côté".

Une telle politique a pour but de concevoir une approche uniformisée de la gestion des déchets au sein des ménages; elle facilite également la protection de l'environnement par la réduction des déchets, stimule davantage l'économie circulaire et accroît l'efficacité de la collecte des déchets. Enfin, ce qui n'est pas négligeable, elle sensibilise les citoyens et renforce le sentiment de responsabilité environnementale.

Nous recommandons que l'UE encourage la libre concurrence et incite le secteur privé à contribuer plus activement au traitement des déchets, notamment des eaux résiduaires, et aux activités de recyclage et de valorisation des déchets.

L'UE est le niveau approprié pour mettre en œuvre cette recommandation, car elle complète la directive-cadre sur les déchets et le plan d'action en faveur de l'économie circulaire. De plus, la mise en œuvre de la recommandation renforcera les solutions innovantes en matière de gestion des déchets, améliorera la qualité de la gestion des déchets et augmentera le volume des déchets traités, car davantage d'entreprises participeront à ces activités.

Sous-axe 3.3 Produits équitables, égalité d'accès et consommation juste

Nous recommandons de relocaliser les industries dans l'Union européenne afin de fournir des produits équitables de haute qualité et d'influer sur les problèmes climatiques.

L'Union européenne possède un savoir-faire qui doit être promu sur son propre marché.

En raison de la délocalisation d'industries en dehors de l'UE, notamment en Asie, certaines compétences professionnelles sont également délocalisées. Cette recommandation implique la formation professionnelle de travailleurs européens.

Nous insistons sur la nécessité d'éviter la délocalisation entre les différents États membres, afin d'éviter une concurrence déloyale.

Nous avons observé que la délocalisation massive des industries dans le monde entier a une incidence sur les industries européennes. Par conséquent, la production locale permettra d'améliorer la santé des citoyens et de l'environnement.

Axe 4: vers une société durable

Sous-axe 4.3 Transports respectueux de l'environnement

Nous recommandons que les grandes villes se voient infliger des amendes ou octroyer des subventions en fonction de la performance de leurs transports publics en matière d'environnement et de pollution (véhicules électriques, transports publics verts, création de zones piétonnes, promotion de l'utilisation du vélo, etc.). En particulier, il conviendrait de déterminer les amendes ou les subventions applicables aux autorités locales d'une ville en fonction des changements en matière de transport écologique par rapport à la situation de départ dans cette ville. C'est l'Union européenne qui, au moyen de sa législation, devrait définir des indicateurs de performance pour les mesures relatives à la pollution et déterminer la réduction proportionnelle. À cet égard, le point de départ de chaque ville devrait être pris en compte.

Nous faisons cette recommandation, parce que les villes ont été touchées par la pollution atmosphérique, ce qui a posé des problèmes de santé. Développer les transports verts améliorerait la vie et la santé des gens et réduirait l'effet de serre. Les subventions et les sanctions sont des mesures efficaces pour promouvoir les changements et faciliter l'ajustement aux différentes situations qui existent dans les différentes villes.

Nous recommandons que la législation de l'UE limite et régisse l'utilisation des vols de courte distance et des navires de croisière. Il convient de proposer aux personnes des alternatives écologiques en matière de transport. L'une de ces alternatives devrait être la normalisation des voies ferrées afin de relier les capitales européennes. Nous recommandons également que l'UE accorde des subventions afin de rendre le transport des marchandises plus respectueux de l'environnement, notamment le transport par train et par bateau (pour les trajets de courte distance).

Nous faisons cette recommandation, parce que les trajets de courte distance sont trop fréquents, polluants et faciles à remplacer. Limiter les navires de croisière réduirait la pollution maritime (un problème environnemental majeur), ainsi que les incidences négatives sur les villes côtières. C'est pourquoi nous devons mettre en place des solutions de remplacement plus abordables par rapport aux solutions plus polluantes. L'uniformisation de l'écartement des rails améliorerait les liaisons ferroviaires entre les capitales européennes.

Axe 5: Des soins pour tous

Sous-axe 5.2 Une vision plus large de la santé

Nous recommandons que l'Union européenne, dans le droit fil de sa campagne HealthyLife4All, encourage également des initiatives telles que les manifestations sociales sportives, les activités sportives à l'école, les olympiades semestrielles ouvertes à tous les âges et à tous les sports [pas pour les professionnels]. Nous recommandons également le développement d'une application sportive européenne gratuite afin d'encourager les activités sportives collectives. Cette application devrait aider les personnes à se rencontrer à travers le sport. En outre, il convient de faire largement connaître ces initiatives et de les diffuser.

Pour améliorer la santé de la population européenne, l'Union européenne doit promouvoir le sport et des modes de vie sains. De plus, la population n'est très souvent pas consciente de la relation entre le sport et un mode de vie sain. L'application est importante, car les gens font plus volontiers du sport s'ils le font ensemble.



Conférence
sur l'avenir
de l'Europe

Conférence sur l'avenir de l'Europe

Panel de citoyens européens 4: «L'UE dans le
monde / Migration»

Recommandations

Photo © Union européenne, 2021 – PE/Kenton Thatcher



**Conférence sur l'avenir de l'Europe
Panel de citoyens européens 4:
"L'UE dans le monde / Migration"**

RECOMMANDATIONS ADOPTÉES PAR LE PANEL (À SOUMETTRE À LA SÉANCE PLÉNIÈRE)

Axe 1: Autosuffisance et stabilité

Sous-axe 1.1 – Autonomie de l'UE

- 1. Nous recommandons que les produits stratégiques de fabrication européenne (comme les produits agricoles, les semi-conducteurs, les produits médicaux ou les technologies numériques et environnementales innovantes) soient davantage encouragés et bénéficient d'un soutien financier afin d'être disponibles et accessibles aux consommateurs européens et de réduire dans toute la mesure du possible les dépendances à l'égard de fournisseurs extraeuropéens. Ce soutien pourrait notamment prendre la forme de mesures structurelles et régionales, d'une aide au maintien des industries et des chaînes d'approvisionnement au sein de l'Union, d'allègement fiscaux, de subventions, d'une politique active en faveur des PME ou de programmes d'enseignement destinés à préserver les qualifications pertinentes et les emplois en Europe. Néanmoins, une politique industrielle active devrait être sélective et axée sur les produits innovants ou les produits indispensables pour garantir les biens et services de base.**

Nous recommandons ces mesures parce que l'Europe est bien trop dépendante de fournisseurs extraeuropéens dans des domaines essentiels qui risquent de provoquer des conflits diplomatiques et de se traduire par une pénurie de produits ou de services de base ou d'importance stratégique. Les coûts de production étant généralement plus élevés dans l'Union qu'ailleurs dans le monde, une politique d'encouragement actif et de soutien de ces produits permettra aux Européens d'acheter des produits européens compétitifs et d'être incités à le faire. Cette politique renforcera également la compétitivité européenne et permettra de conserver les industries d'avenir et les emplois en Europe. Par ailleurs, une plus grande régionalisation de la production permettra de réduire les frais de transports et d'éviter la dégradation de l'environnement.

- 2. Nous recommandons que l'Union réduise sa dépendance à l'égard des importations de pétrole et de gaz. Pour ce faire, il conviendrait de soutenir activement les projets de transport public et d'efficacité énergétique, un réseau ferroviaire européen à grande vitesse de transport de marchandises, l'élargissement de la fourniture d'énergie propre et renouvelable (notamment l'énergie solaire et l'énergie éolienne) ainsi que les technologies de substitution (comme l'hydrogène ou la valorisation énergétique des déchets). L'Union européenne devrait également encourager un changement de mentalité et favoriser l'abandon de la voiture individuelle au profit des transports publics, du covoiturage au moyen de véhicules électriques et du vélo.**

Nous recommandons ces mesures parce qu'elles créent une situation qui favorise aussi bien l'autonomie de l'Europe en réduisant ses dépendances à l'égard de l'extérieur que la réalisation d'objectifs ambitieux en matière de climat et de réduction des émissions de CO₂. Elles permettront également à l'Europe de devenir un acteur de poids dans les technologies d'avenir, de renforcer son économie et de créer des emplois.

- 3. Nous recommandons qu'une loi soit adoptée au niveau de l'Union afin que l'ensemble des processus de production et d'approvisionnement de l'Union et les biens qui sont importés respectent des normes européennes de qualité, d'éthique et de durabilité ainsi que toutes les normes européennes applicables en matière de droits de l'homme, et que les produits conformes à ces critères soient certifiés.**

Nous recommandons ces mesures parce qu'elles permettent aux consommateurs et aux commerçants d'avoir aisément accès aux informations concernant les produits qu'ils achètent ou qu'ils vendent. Pour ce faire, il suffit de consulter le système de certification. La certification permet également de réduire l'écart entre les produits bon marché et les produits onéreux disponibles sur le marché. Les produits bon marché ne répondront pas aux critères requis et ne pourront donc pas se présenter comme étant de bonne qualité. En répondant aux critères de certification, l'environnement sera protégé, ce qui permettra d'économiser des ressources et d'encourager une consommation responsable.

- 4. Nous recommandons la mise en œuvre d'un programme européen de soutien aux petits producteurs locaux de secteurs stratégiques de tous les États membres. Ces producteurs bénéficieraient d'une formation professionnelle, d'un soutien financier au moyen de subventions et (lorsque les matières premières sont disponibles dans l'Union) d'une incitation à produire davantage de biens répondant aux critères au détriment des importations.**

Nous recommandons ces mesures parce qu'en soutenant des producteurs de secteurs stratégiques installés dans l'Union, celle-ci est en mesure d'acquérir son indépendance économique dans ces secteurs. Cela ne peut que favoriser le renforcement de l'ensemble du processus de production et, de ce fait, encourager l'innovation. Il en résultera une production plus durable de matières premières dans l'Union qui permettra de réduire les frais de transport et de protéger l'environnement.

- 5. Nous recommandons d'améliorer comme suit la mise en œuvre des droits de l'homme au niveau européen: sensibiliser davantage les pays qui ne respectent pas, dans la mesure voulue, la convention européenne des droits de l'homme (CEDH) ou la convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales; assurer un contrôle strict, coordonné par l'Union européenne et le tableau de bord de la justice, de la mesure dans laquelle les droits de l'homme sont respectés dans les divers États membres et garantir leur respect strict au moyen de diverses formes de sanctions.**

Nous recommandons ces mesures parce que les droits de l'homme ont déjà été acceptés par les États membres lorsqu'ils ont ratifié la convention européenne des droits de l'homme, mais qu'il est à présent nécessaire d'en améliorer l'acceptation dans chacun des États pour que les droits de l'homme soient connus et mis en œuvre de façon active dans ces États membres.

- 6. Nous recommandons le lancement d'une révision et l'organisation d'une intense campagne de communication au niveau européen pour qu'EURES (le réseau européen des services de l'emploi), le portail de l'UE sur l'immigration et l'outil européen de profilage des compétences des ressortissants de pays tiers soient mieux connus des citoyens européens et utilisés plus fréquemment par les entreprises de l'Union pour publier et faire connaître leurs offres d'emploi.**

Nous recommandons de ne pas créer de nouvelle plateforme en ligne pour la publication d'offres d'emploi à l'intention des jeunes européens. Il existe déjà plus que suffisamment d'initiatives de ce genre au niveau européen. Nous estimons que pour mieux faire connaître la main-d'œuvre existante et les possibilités d'emploi au niveau européen, il est préférable d'améliorer ce qui existe déjà.

Sous-axe 1.2 – Frontières

- 7. Nous recommandons la mise en place d'un mécanisme d'immigration de main-d'œuvre dans l'Union fondé sur les besoins réels des marchés européens de l'emploi. Il devrait y avoir un système unifié de reconnaissance des diplômes professionnels et universitaires qui existent au sein de l'Union européenne et dans les pays tiers. Il devrait y avoir des offres de qualification professionnelle ainsi que des offres d'intégration culturelle et linguistique pour les migrants qualifiés. Les demandeurs d'asile possédant les qualifications voulues devraient avoir accès au marché du travail. Il devrait y avoir une agence intégrée dont le réseau européen des services de l'emploi pourrait constituer la base.**

Nous recommandons ces mesures parce que l'Europe a besoin de main-d'œuvre qualifiée dans certains secteurs où il n'est pas possible de couvrir entièrement la demande par des travailleurs de l'Union. Il n'existe pas aujourd'hui suffisamment de moyens viables de demander légalement un permis de travail dans l'UE. Un système européen de reconnaissance des diplômes professionnels et universitaires permettra de répondre plus facilement à ces besoins et de simplifier la migration de main-d'œuvre au sein de l'Union et l'immigration de main-d'œuvre en provenance de pays extérieurs à l'Union. La demande de main-d'œuvre pourrait ainsi être mieux satisfaite et l'immigration clandestine serait mieux gérée. L'ouverture du mécanisme d'immigration de main-d'œuvre aux demandeurs d'asile permettrait d'accélérer leur intégration dans les économies et les sociétés européennes.

- 8. Nous recommandons que l'Union européenne renforce sa législation afin d'accorder davantage de pouvoir et d'indépendance à Frontex. Il pourra ainsi intervenir dans tous les États membres pour assurer la protection de l'ensemble des frontières extérieures de l'Union. Néanmoins, l'Union devrait effectuer des audits des processus d'organisation de Frontex étant donné que celui-ci doit fonctionner en toute transparence pour éviter tout type d'abus.**

Nous recommandons ces mesures parce qu'il est inacceptable, selon nous, que Frontex se voie refuser l'accès aux frontières, notamment lorsqu'il y a violation des droits de l'homme. Nous voulons être certains que Frontex applique la législation européenne. Frontex lui-même doit faire l'objet de contrôles et de vérifications afin d'éviter tout comportement inapproprié en son sein.

- 9. Nous recommandons que l'Union européenne organise, en particulier pour les migrants économiques, la possibilité de sélectionner les citoyens dans le pays d'origine (en fonction de leurs compétences avérées, de leur parcours, etc.), et ce afin de déterminer qui pourrait venir travailler dans l'Union en fonction des besoins de l'économie et des emplois vacants du pays d'accueil. Ces critères de sélection doivent être publics et consultables par tous. Pour ce faire, il conviendrait de créer une Agence européenne pour l'immigration (en ligne).**

Nous recommandons ces mesures parce que, de cette manière, il n'y aurait plus besoin de franchir les frontières illégalement. Le flux des personnes qui entrent dans l'UE serait contrôlé, ce qui entraînerait une réduction de la pression aux frontières, tout en permettant de répondre plus facilement aux besoins de main-d'œuvre des pays d'accueil.

- 10. Nous recommandons que l'Union européenne s'assure que la politique d'accueil et les installations soient identiques à toutes les frontières, qu'elle respecte les droits de l'homme et garantisse la sécurité et la santé de tous les migrants (dont, par exemple, les femmes enceintes et les enfants).**

Nous recommandons ces mesures parce que nous attachons une grande importance à l'égalité de traitement des migrants à toutes les frontières. Nous voulons éviter que les migrants ne restent trop longtemps aux frontières et que les États membres soient submergés par le flux de migrants. Les États membres doivent être bien équipés pour les accueillir.

Axe 2: L'UE en tant que partenaire international

Sous-axe 2.1 – Commerce et relations dans une perspective éthique

11. Nous recommandons que l'Union impose des restrictions à l'importation de produits de pays qui autorisent le travail des enfants. Pour ce faire, il conviendrait de dresser une liste noire d'entreprises qui serait régulièrement mise à jour en fonction de l'évolution de la situation. Nous recommandons également de garantir aux enfants qui cessent de travailler un accès progressif à l'éducation ainsi que de sensibiliser les consommateurs au travail des enfants au moyen d'informations diffusées officiellement par l'Union européenne, par exemple dans le cadre de campagnes ou par du storytelling.

Nous recommandons ces mesures parce que nous sommes persuadés qu'il existe un lien entre absence de scolarisation et travail des enfants. Par cette recommandation, nous voulons sensibiliser les consommateurs et réduire la demande de produits fabriqués par des enfants afin que cette pratique finisse par disparaître.

12. Nous recommandons que l'Union européenne mette en place des partenariats avec les pays en développement afin de soutenir leurs infrastructures et de partager des compétences en échange d'accords commerciaux mutuellement avantageux destinés à les accompagner dans le passage à des sources d'énergie écologiques.

Nous recommandons ces mesures afin de faciliter le passage des pays en développement à des sources d'énergie renouvelables au moyen de partenariats commerciaux et d'accords diplomatiques. L'Union européenne et les pays en développement développeraient ainsi de bonnes relations à long terme, ce qui contribuerait à lutter contre le changement climatique.

13. Nous recommandons que l'Union européenne impose l'affichage d'un indicateur d'impact environnemental européen (ecoscore) sur tous les produits de grande consommation. L'ecoscore serait calculé en fonction des émissions dues à la production et au transport ainsi qu'en fonction de la nocivité du contenu, sur la base d'une liste de produits dangereux. L'ecoscore devrait être géré et contrôlé par une autorité européenne.

Nous recommandons ces mesures pour que les consommateurs européens soient mieux sensibilisés à l'empreinte environnementale des produits qu'ils achètent. L'ecoscore permettrait, au moyen d'une échelle commune à toute l'Europe, d'indiquer facilement dans quelle mesure un produit respecte l'environnement. L'ecoscore devrait comporter un code QR à l'arrière du produit afin de pouvoir consulter des informations complémentaires sur son empreinte environnementale.

14. Nous recommandons que l'Union européenne adopte une stratégie destinée à la rendre plus autonome dans sa production d'énergie. Un organisme européen regroupant les institutions européennes actuellement chargées de l'énergie devrait coordonner le développement des énergies renouvelables en fonction des besoins, des capacités et des ressources des États membres tout en respectant leur souveraineté. Les institutions encourageraient l'échange de connaissances entre elles afin de mettre en œuvre cette stratégie.

Nous recommandons ces mesures parce que notre dépendance actuelle nous rend vulnérables en cas de tensions politiques avec les pays dont nous importons notre énergie. Nous le constatons actuellement avec la crise de l'électricité. Néanmoins, cette coordination devrait respecter la souveraineté de chaque pays.

15. Nous recommandons le renforcement des normes environnementales pour l'exportation de déchets à l'intérieur et à l'extérieur de l'Union ainsi que des contrôles plus stricts et des sanctions afin de mettre fin aux exportations illégales. L'Union européenne devrait inciter les États membres à recycler davantage leurs propres déchets et à les utiliser pour produire de l'énergie.

Nous recommandons ces mesures afin de mettre fin aux atteintes portées à l'environnement par les pays qui se débarrassent de leurs déchets au détriment d'autres pays, notamment lorsqu'il y a absence totale de respect des normes environnementales.

16. Nous recommandons que l'UE encourage de manière plus résolue la transition écologique en cours en se donnant pour objectif l'élimination des emballages polluants. Pour ce faire, il conviendrait d'inciter à la réduction des emballages ou de favoriser des emballages plus écologiques. Pour que les petites entreprises puissent s'adapter, elles devraient bénéficier d'une aide et d'ajustements.

Nous recommandons ces mesures parce que nous devons réduire l'utilisation des ressources naturelles, notamment les matières premières provenant de pays extérieurs à l'Union. Nous devons également réduire les dommages causés par les Européens à notre planète et à son climat. Il est essentiel de mieux soutenir les petites entreprises afin qu'elles puissent s'adapter sans devoir augmenter leurs prix.

17. Nous recommandons que les pays de l'Union européenne examinent ensemble, de manière plus sérieuse, la question de l'énergie nucléaire. Il conviendrait d'accroître la collaboration pour évaluer le recours à l'énergie nucléaire et son rôle dans la transition que l'Europe doit réaliser en faveur des énergies vertes.

Nous recommandons ces mesures parce que la question nucléaire ne peut pas être résolue par un pays de manière isolée. Il existe aujourd'hui plus de cent réacteurs dans la moitié des États membres et de nouveaux réacteurs sont en construction. Comme nous partageons un réseau électrique commun, l'électricité à faibles émissions de carbone qu'elles produisent profite à tous les Européens et permet d'accroître l'autonomie énergétique de notre continent. De plus, l'abandon de déchets nucléaires ou un accident toucherait plusieurs pays. Que le recours à l'énergie nucléaire soit décidé ou non, les Européens doivent en discuter ensemble et définir des stratégies plus convergentes tout en respectant les souverainetés nationales.

Sous-axe 2.3 – Promotion des valeurs européennes

18. L'UE devrait être plus proche des citoyens. Nous recommandons que l'UE noue des liens avec les citoyens et les institutions locales telles que les autorités locales, les écoles et les municipalités et qu'elle renforce ces liens. L'objectif visé est d'améliorer la transparence, de toucher les citoyens, de les informer davantage des initiatives concrètes de l'UE et de mieux communiquer les informations générales relatives à l'UE.

Nous recommandons ces mesures parce que les informations actuelles sur l'UE ne sont pas suffisamment accessibles à toutes les catégories sociales et ne touchent pas les citoyens ordinaires. Elles sont souvent ennuyeuses, difficiles à comprendre et peu conviviales. Cette situation doit changer pour que les citoyens aient une vision claire des actions et du rôle de l'UE. Pour susciter l'intérêt de la population, les informations relatives à l'UE doivent être faciles à trouver, motivantes, intéressantes et rédigées dans un langage courant. Voici nos suggestions: l'organisation de visites de responsables politiques européens dans les écoles, de campagnes à la radio, sous la forme de podcasts, de courriers, d'articles de presse, de bus publicitaires et sur les réseaux sociaux, d'assemblées locales de citoyens ainsi que la création d'un groupe de travail spécialement chargé d'améliorer la communication de l'UE. Ces mesures permettront aux citoyens d'obtenir des informations sur l'UE qui ne sont pas filtrées par les médias nationaux.

19. Nous recommandons une plus grande participation des citoyens dans les politiques de l'Union. Nous proposons l'organisation d'événements impliquant la participation directe des citoyens sur le modèle de la conférence sur l'avenir de l'Europe. Ils devraient être organisés à l'échelon national, local et européen. L'UE devrait définir une stratégie cohérente et des orientations centralisées pour ces événements.

Nous recommandons ces mesures parce que ces exercices de démocratie participative permettront de fournir des informations correctes sur l'UE ainsi que d'améliorer la qualité des politiques de l'Union. Les événements devraient être organisés de façon à promouvoir les valeurs fondamentales de l'Union - démocratie et participation citoyenne. Ces événements donneraient l'occasion aux responsables politiques de prouver aux citoyens qu'il est important pour eux que les citoyens soient informés des événements en cours et qu'ils soient associés à leur définition. Des orientations centralisées permettront de garantir la cohérence et l'uniformité des conférences nationales et locales.

Axe 3: Une UE forte dans un monde en paix

Sous-axe 3.1 – Sécurité et défense

20. Nous recommandons que de futures "forces armées communes de l'Union européenne" servent avant tout à des fins de défense. Toute action militaire agressive, quelle qu'en soit la nature, est exclue. En Europe, cela permettrait de disposer des moyens d'apporter une aide en cas de crise, notamment en cas de catastrophe naturelle. Hors des frontières européennes, cela permettrait de disposer de moyens qui seraient déployés dans des territoires connaissant des circonstances exceptionnelles, et ce exclusivement dans le cadre d'un mandat légal du Conseil de sécurité des Nations unies, et donc dans le respect du droit international.

Si cette recommandation était mise en œuvre, elle permettrait à l'Union européenne d'être considérée comme un partenaire crédible, responsable, fort et pacifique sur la scène internationale. Sa capacité renforcée à réagir aux situations de crise en son sein et à l'étranger devrait ainsi permettre de protéger ses valeurs fondamentales.

Sous-axe 3.2 – Prise de décisions et politique étrangère de l'UE

21. Nous recommandons que tous les domaines où les décisions sont prises à l'unanimité relèvent désormais de décisions adoptées à la majorité qualifiée. Les seules exceptions devraient être l'admission de nouveaux États membres dans l'Union et la modification des principes fondamentaux de l'Union inscrits à l'article 2 du traité de Lisbonne et dans la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne.

Cela permettrait de consolider la position de l'UE dans le monde en présentant un front uni à l'égard des pays tiers et de faciliter sa capacité de réaction de manière générale et, notamment, sa réaction en cas de crise.

22. Nous recommandons que l'Union européenne renforce sa capacité d'infliger des sanctions aux États membres, aux gouvernements, aux entités, aux groupes ou aux organisations ainsi qu'aux particuliers qui ne respectent pas ses principes fondamentaux, ses accords et ses lois. Il est impératif que les sanctions qui existent déjà soient rapidement mises en œuvre et effectivement respectées. Les sanctions infligées à des pays tiers devraient être proportionnelles à l'action qui les a déclenchées, être effectives et être appliquées en temps opportun.

Pour que l'UE soit crédible et fiable, elle doit infliger des sanctions à ceux qui violent ses principes. Ces sanctions devraient être appliquées de manière effective et rapide et faire l'objet de contrôles.

Sous-axe 3.3 – Pays voisins et élargissement

23. Nous recommandons que l'Union européenne attribue un budget spécifique à la mise au point de programmes éducatifs consacrés au fonctionnement de l'UE et à ses valeurs. Ces programmes seront alors proposés aux États membres qui le souhaitent afin qu'ils les intègrent à leurs programmes scolaires (enseignement primaire et secondaire et universités). En outre, un cours spécifique sur l'UE et son fonctionnement pourrait être proposé aux étudiants qui souhaitent étudier dans un autre pays européen grâce au programme Erasmus. Les étudiants qui choisissent ce cours seraient prioritaires pour bénéficier de ces programmes Erasmus.

Nous recommandons ces mesures afin d'accroître le sentiment d'appartenance à l'UE. De la sorte, les citoyens s'identifieront mieux à l'Union et en transmettront les valeurs. De plus, ces mesures permettront d'améliorer la transparence à propos du fonctionnement de l'UE et des avantages d'en faire partie ainsi que la lutte contre les mouvements antieuropéens. Ces mesures devraient dissuader les États membres de quitter l'UE.

24. Nous recommandons que l'UE fasse davantage usage de son poids politique et économique dans ses relations avec d'autres pays afin d'empêcher certains États membres de subir des pressions économiques, politiques et sociales bilatérales.

Nous recommandons ces mesures pour trois raisons. Tout d'abord, elles permettront de renforcer le sentiment d'unité au sein de l'UE. En second lieu, une réaction unilatérale constituera une réponse claire, forte et rapide afin d'éviter toute velléité d'intimidation ou de répression de la part de pays tiers à l'encontre de pays membres de l'UE. Enfin, elles permettront de renforcer la sécurité de l'Union et de faire en sorte qu'aucun État membre ne se sente abandonné ou ignoré. Les réactions bilatérales divisent l'UE et constituent une faiblesse dont se servent les pays tiers à notre encontre.

25. "Nous recommandons que l'Union améliore sa stratégie de communication". D'une part, l'UE devrait renforcer sa visibilité sur les réseaux sociaux et promouvoir activement ses contenus. D'autre part, elle devrait continuer à organiser chaque année des conférences telles que la conférence sur l'avenir de l'Europe. Nous recommandons par ailleurs qu'elle continue à encourager l'innovation en promouvant un réseau social européen accessible.

Ces propositions permettraient non seulement de toucher les jeunes, mais aussi renforcer de l'intérêt et la participation des citoyens européens grâce à un outil de communication plus attrayant et plus efficace. L'organisation d'événements, tels que la conférence sur l'avenir de l'Europe, devrait permettre aux citoyens d'être davantage associés au processus décisionnel et de s'assurer que leur voix est entendue.

26. Nous recommandons aux États membres d'adopter une vision forte et une stratégie commune pour harmoniser et consolider l'identité et l'unité européenne avant d'élargir encore l'Union.

Nous estimons en effet qu'il est essentiel de renforcer l'UE et de consolider les relations entre les États membres avant d'envisager l'intégration d'autres pays. Plus l'UE comptera d'États membres, plus la prise de décision sera compliquée; d'où l'importance de réexaminer le vote à l'unanimité dans les processus décisionnels.

Axe 4: La migration du point de vue humain

Sous-axe 4.1 – Remédier aux causes de l'émigration

27. Nous recommandons que l'Union européenne participe activement au développement économique des pays tiers et des pays à partir desquels proviennent les flux de migrants les plus importants. Avec l'aide d'organismes compétents (ONG locales et responsables politiques locaux, travailleurs de terrain, experts, etc.), l'UE devrait chercher des moyens d'intervenir de façon active, pacifique et efficace dans les pays d'où sont originaires les flux de migrants les plus importants et qui ont accepté les modalités de coopération. Ces interventions devraient avoir des effets tangibles et mesurables, lesquels devraient être clairement mis en évidence afin que les citoyens européens puissent comprendre la politique d'aide au développement de l'Union. Ainsi, les actions de l'UE en matière d'aide au développement devraient devenir plus visibles.

Même si l'UE travaille au développement international, elle doit continuer son action et investir dans la transparence et la visibilité de sa politique en la matière.

28. Nous recommandons la mise en place d'un cadre européen commun d'harmonisation des conditions de travail dans l'ensemble de l'Union (salaire minimum, temps de travail, etc.). L'UE devrait s'efforcer de créer des normes de base communes en matière de travail afin d'empêcher que des citoyens quittent leur pays pour chercher ailleurs de meilleures conditions de travail. Dans le cadre de ces normes, l'UE devrait renforcer le rôle des syndicats au niveau transnational. Par ce geste, l'UE reconnaîtrait que la migration économique intérieure (migration des citoyens de l'UE) est un grave problème.

Cette recommandation découle de la constatation qu'un grand nombre de personnes au sein de l'UE migrent pour des raisons économiques, en raison de la disparité des conditions de travail entre les États membres. Il faut empêcher cette fuite des cerveaux pour que les États membres conservent leurs talents et leur main-d'œuvre. Nous soutenons la libre circulation des citoyens, mais pensons que la migration des citoyens de l'Union entre les différents États membres, lorsqu'elle n'est pas voulue, est due à des raisons économiques. C'est pourquoi il est important d'établir un cadre commun en matière de travail.

29. Nous recommandons la mise en œuvre d'une politique migratoire commune, fondée sur le principe de solidarité. Nous voulons que l'accent soit mis sur le problème des réfugiés. Une procédure commune à tous les États membres de l'Union devrait être fondée sur les pratiques qui se sont avérées les plus efficaces dans tous les pays de l'Union. Cette procédure devrait être mise en œuvre de façon volontariste par les autorités nationales et par l'administration de l'UE.

Le problème des réfugiés concerne tous les pays membres. À l'heure actuelle, ces États ont des pratiques trop différentes, ce qui a des effets négatifs pour les réfugiés et pour les citoyens de l'Union. Il est donc nécessaire d'adopter une approche cohérente et homogène.

30. Nous recommandons à l'UE d'intensifier ses efforts pour informer et éduquer les citoyens des États membres sur les questions liées à la migration. Cet objectif devrait être atteint en éduquant les enfants, le plus tôt possible, dès le début de l'école primaire, sur des sujets tels que la migration et l'intégration. Si nous combinons cette éducation précoce avec les activités des ONG et des organisations de jeunesse, ainsi qu'avec des campagnes médiatiques de grande envergure, nous pourrions atteindre pleinement notre objectif. De plus, de nombreux supports de communication pourraient être utilisés: dépliants, télévision et réseaux sociaux entre autres.

Il est important de montrer que la migration présente également de nombreux aspects positifs, tels que la main-d'œuvre supplémentaire. Nous tenons à souligner l'importance de sensibiliser aux deux processus, afin que les citoyens comprennent les raisons et les conséquences de la migration pour éliminer la stigmatisation qui découle du fait d'être perçu comme un migrant.

31. Nous recommandons que la directive 2013/33/UE relative à des normes minimales pour l'accueil des demandeurs d'asile dans les États membres soit remplacée par un règlement obligatoire de l'UE, qui sera applicable de manière uniforme dans tous les États membres. Il convient d'accorder la priorité à l'amélioration des structures d'accueil et d'hébergement. Nous recommandons la création d'un organe de suivi spécifique de l'UE pour la mise en œuvre du règlement.

En effet, la directive n'est pas mise en œuvre de manière uniforme dans tous les États membres. Il faut éviter de reproduire les conditions que l'on a pu constater dans le camp de réfugiés de Moria. Le règlement recommandé devrait par conséquent être mis en œuvre et comporter des sanctions obligatoires. Quant à l'organisme chargé du suivi, il devrait être solide et fiable.

32. Nous recommandons à l'UE de veiller à ce que tous les demandeurs d'asile et les réfugiés suivent des cours de langue et d'intégration pendant que leur demande de résidence est examinée. Les cours devraient être obligatoires, gratuits et inclure une assistance personnelle pour l'intégration initiale. Ils devraient commencer dans les deux semaines suivant l'introduction de la demande de résidence. Il convient également de mettre en place des mécanismes d'incitation et de sanction.

L'apprentissage de la langue et la compréhension de la culture, de l'histoire et de l'éthique du pays d'arrivée sont une étape essentielle de l'intégration. La durée du délai avant le début du processus d'intégration initiale a une incidence négative sur l'assimilation sociale des migrants. Les mécanismes de sanction peuvent aider à identifier la volonté d'intégration des migrants.

Axe 5: Responsabilité et solidarité dans l'UE

Sous-axe 5.1 – Répartition des migrants

33. Nous recommandons de remplacer le système de Dublin par un traité juridiquement contraignant visant à garantir une répartition juste, équilibrée et proportionnée des demandeurs d'asile dans l'UE sur la base de la solidarité et de la justice. Actuellement, les réfugiés sont tenus de présenter leur demande d'asile dans le premier État membre d'arrivée. Ce changement de système doit être aussi rapide que possible. La proposition de la Commission européenne relative à un nouveau pacte de l'UE sur la migration et l'asile à partir de 2020 constitue un bon début et devrait prendre une forme juridique, étant donné qu'elle prévoit des quotas pour la répartition des réfugiés entre les États membres de l'UE.

Nous le recommandons car le système de Dublin actuel ne respecte pas les principes de solidarité et de justice. Il fait peser une lourde charge sur les États membres situés à proximité des frontières externes de l'UE que les demandeurs d'asile franchissent pour entrer sur son territoire. Tous les États membres doivent assumer la responsabilité de gérer les flux de réfugiés dans l'UE. L'UE est une communauté de valeurs partagées et doit agir en conséquence.

34. Nous recommandons à l'UE d'aider ses États membres à traiter les demandes d'asile à un rythme plus soutenu et selon des normes communes. En outre, des logements humanitaires devraient être fournis aux réfugiés. Afin de décharger les pays d'arrivée et de pouvoir traiter ailleurs leur demande d'asile, nous recommandons que les réfugiés soient relocalisés rapidement et efficacement dans les différents États membres après leur première arrivée dans l'UE. À cette fin, un soutien financier de l'UE et un soutien organisationnel de l'Agence de l'UE pour l'asile sont nécessaires. Les personnes dont la demande d'asile a été rejetée doivent être renvoyées dans leur pays d'origine de manière efficace, pour autant que leur pays d'origine soit considéré comme sûr.

Nous le recommandons parce que les procédures d'asile prennent actuellement trop de temps et qu'elles peuvent différer d'un État membre à l'autre. En accélérant les procédures d'asile, les réfugiés passent moins de temps dans l'attente de la décision définitive dans des structures d'hébergement temporaire. Les demandeurs admis à l'asile peuvent être intégrés plus rapidement.

35. Nous recommandons un soutien financier, logistique et opérationnel fort de l'UE pour la gestion du premier accueil, conduisant éventuellement à une intégration ou au rapatriement des migrants en situation irrégulière. Les bénéficiaires de cette aide sont les États frontaliers de l'UE qui supportent la charge de l'afflux migratoire.

En raison de leur situation géographique, certains États membres sont les plus touchés par l'afflux de migrants.

36. Nous recommandons de renforcer le mandat de l'Agence de l'UE pour l'asile afin de parvenir à une répartition équitable des demandeurs d'asile au sein des États membres. Pour y parvenir, il convient de tenir compte des besoins de ces demandeurs d'asile ainsi que des capacités logistiques et économiques des États membres et de leurs besoins sur le marché du travail.

Une répartition des demandeurs d'asile coordonnée et gérée de façon centralisée, et considérée comme équitable par les États membres et leurs citoyens, permet d'éviter les situations chaotiques et les tensions sociales et de renforcer la solidarité entre les États membres.

37. Nous recommandons soit de créer une institution européenne globale, soit de renforcer l'Agence de l'UE pour l'asile afin qu'elle puisse traiter les demandes d'asile pour l'ensemble de l'Union européenne et statuer sur la base de normes uniformes. Cette agence devrait également être chargée de répartir les réfugiés de façon équitable. Elle devrait par ailleurs définir les pays d'origine sûrs et non sûrs et être responsable du renvoi des demandeurs d'asile dont la demande a été rejetée.

La politique d'asile actuelle se caractérise par des responsabilités floues et des normes différentes entre les États membres de l'UE. Le traitement des procédures d'asile n'est donc pas la même dans les différents États membres. En outre, l'Agence de l'Union européenne pour l'asile n'exerce pour l'instant qu'un pouvoir d'influence. Elle peut seulement conseiller les États membres sur les questions d'asile.

38. Nous recommandons la création, sans délai, de centres d'asile spécialisés pour les mineurs non accompagnés dans tous les États membres de l'UE. L'objectif est d'accueillir et de prendre en charge les mineurs en fonction de leurs besoins particuliers et dans les meilleurs délais.

Nous formulons cette recommandation parce que:

- 1) de nombreux mineurs sont susceptibles d'être traumatisés (car ils viennent de zones de conflit);
- 2) des enfants différents ont des besoins différents (en fonction de l'âge, de la santé, etc.);
- 3) si cette recommandation était mise en œuvre, elle garantirait que les mineurs vulnérables et traumatisés reçoivent le plus rapidement possible tous les soins nécessaires;
- 4) ces mineurs sont de futurs citoyens européens et devraient donc, s'ils sont traités de manière appropriée, contribuer positivement à l'avenir de l'Europe.

39. Nous recommandons la mise en place d'un système commun, rapide et transparent de traitement des demandes d'asile. Ce processus devrait prévoir des normes minimales et être appliqué de la même manière dans tous les États membres.

Nous formulons cette recommandation parce que:

- 1) si cette recommandation était mise en œuvre, le traitement des demandes d'asile serait plus rapide et transparent;
- 2) la lenteur des procédures actuelles entraîne l'illégalité et la criminalité;
- 3) parmi les normes minimales envisagées dans notre recommandation devraient figurer le respect des droits de l'homme, la santé et les besoins éducatifs des demandeurs d'asile;
- 4) la mise en œuvre de cette recommandation se traduirait par un meilleur accès à l'emploi et à l'autosuffisance, ce qui permettrait une contribution positive à la société européenne; les demandeurs d'asile dont le statut professionnel est régularisé sont moins susceptibles d'être victimes d'abus dans leur environnement de travail; cela ne pourrait que favoriser l'intégration de toutes les personnes concernées;
- 5) les séjours prolongés dans les centres d'asile se répercutent de façon néfaste sur la santé mentale et le bien-être des occupants.

40. Nous recommandons vivement une révision complète de tous les accords et de la législation qui régissent l'asile et l'immigration en Europe. Nous recommandons d'adopter une approche pour l'ensemble de l'Europe.

Nous formulons cette recommandation parce que:

- 1) depuis 2015, tous les accords actuels sont inapplicables, peu pratiques et inadaptés;
- 2) l'UE devrait être considérée comme la principale "agence", celle qui chapeaute toutes les autres agences et ONG dont la tâche est de s'occuper directement des questions d'asile;
- 3) les États membres qui pâtissent le plus de la situation sont ceux qu'on laisse largement se débattre seuls avec le problème; les choix "à la carte" de certains États membres ne donnent pas une image d'unité;
- 4) une nouvelle législation ciblée permettrait d'améliorer l'avenir de tous les demandeurs d'asile et de renforcer l'unité de l'Europe;
- 5) les lacunes de la législation actuelle donnent lieu à des conflits et à un manque d'harmonisation dans toute l'Europe et provoquent l'intolérance accrue chez les citoyens européens à l'égard des migrants.
- 6) une législation plus stricte et pertinente permettrait de réduire la criminalité et les abus du régime d'asile actuel.

Annexe: AUTRES RECOMMANDATIONS ENVISAGÉES PAR LE PANEL MAIS NON ADOPTÉES

Axe 1: Autosuffisance et stabilité

Sous-axe 1.1 – Autonomie de l'UE

Si les pays en développement le demandent, nous recommandons que des programmes d'intervention pour le développement économique soient élaborés sur la base de partenariats adaptés aux besoins de chaque pays et/ou sur la base d'accords commerciaux. Pour ce faire, il faut d'abord évaluer le potentiel économique des pays en question, puis leur apporter un soutien économique et la formation professionnelle nécessaire.

Cette démarche déboucherait sur une plus grande indépendance industrielle et améliorerait la situation migratoire globale en créant des emplois; cela permettrait également d'obtenir de meilleurs accords commerciaux dans les pays en développement.

Axe 2: L'UE en tant que partenaire international

Sous-axe 2.1 – Perspective éthique des relations commerciales

Nous recommandons à l'UE d'introduire des règles obligeant les entreprises à auditer leur chaîne d'approvisionnement et à soumettre régulièrement un rapport d'audit complet, ainsi que des dispositions permettant de récompenser ou de restreindre les importations en fonction de critères éthiques. Les entreprises devraient fournir un rapport d'audit interne et/ou externe en fonction de leur taille.

L'aspect éthique du commerce avec l'UE doit être développé. Cela peut se faire en surveillant les activités des entreprises dans les chaînes d'approvisionnement internationales, et en encourageant les entreprises à se comporter conformément à des critères éthiques, par exemple en ce qui concerne les produits dangereux, les droits et conditions de travail, le travail des enfants et la protection de l'environnement. Cette recommandation ne s'appliquerait pas aux produits en ligne achetés directement par le consommateur.

Axe 3: Une UE forte dans un monde en paix

Sous-axe 3.1 – Sécurité et défense

Nous recommandons de repenser l'architecture de sécurité européenne actuelle pour en faire une structure supranationale plus efficace et plus performante, dotée de capacités accrues, en vue de la création d'une armée commune de l'Union européenne. À cette fin, les forces armées nationales devraient être progressivement fusionnées et transformées. L'objectif est que cette fusion des capacités militaires de toute l'Union européenne favorise également l'intégration européenne à long terme. La création d'une armée commune de l'Union européenne nécessiterait également un nouvel accord de coopération avec les États membres de l'UE et les membres non européens de l'OTAN.

Si cette recommandation est mise en œuvre, nous pensons que les structures militaires au sein de l'Union européenne deviendront plus rentables et seront mieux à même de répondre et d'agir en cas de besoin. Cette approche intégrée renforcerait la capacité de l'Union européenne à agir de manière décisive et coordonnée dans les situations critiques.

Axe 4: L'émigration d'un point de vue humain

Sous-axe 4.1 – Remédier aux causes de l'émigration

Nous recommandons à l'UE de mettre en place un protocole d'action en prévision de la prochaine crise migratoire, celle des réfugiés climatiques. Dans le cadre de ce protocole, l'UE doit élargir la définition des réfugiés et des demandeurs d'asile afin d'y inclure les personnes touchées par le changement climatique. Comme le pays d'origine de nombreux migrants sera devenu inhabitable, le protocole doit également veiller à trouver de nouvelles utilisations pour les zones touchées par le changement climatique, dans le but de soutenir les personnes qui ont quitté ces zones. Par exemple, des zones inondées pourraient être utilisées pour créer des parcs éoliens.

Nous faisons cette recommandation car nous sommes tous responsables de la crise climatique. Nous avons donc une responsabilité envers ceux qui sont les plus touchés. Même si nous ne disposons ni de prévisions ni de données concrètes sur les futurs réfugiés, le changement climatique affectera sans nul doute des millions de personnes.

Sous-axe 4.2 – Considérations humaines

Nous recommandons de procéder sans délai au renforcement et au financement de routes et de moyens de transport légaux et humanitaires pour que les réfugiés puissent se déplacer des zones de crise de manière organisée. Un système spécial de sécurité des voies européennes devrait être mis en place et réglementé par l'organisme spécifiquement créé à cet effet. Cette agence doit être créée conformément à la procédure législative et disposer de pouvoirs spéciaux propres, définis dans son règlement intérieur.

La traite des êtres humains et le trafic de migrants sont des questions graves auxquelles il convient d'apporter des réponses. Notre recommandation réduirait certainement ces préoccupations.

Sous-axe 4.3 – Frontières

Nous recommandons qu'une directive européenne garantisse que chaque zone de vie de chaque État membre ne compte pas plus de 30 % d'habitants de pays tiers. Cet objectif devrait être atteint d'ici à 2030 et les États membres de l'UE doivent obtenir un soutien pour la mise en œuvre de cet objectif.

Nous faisons cette recommandation car une répartition géographique plus équitable se traduira par une meilleure acceptation des migrants par la population locale et, partant, ce qui leur permettra par conséquent de mieux s'intégrer. Ce pourcentage s'inspire d'un accord politique adopté récemment au Danemark.

II – Recommandations des panels de citoyens nationaux



On peut retrouver ici l'ensemble des recommandations formulées par les 50 citoyens du panel de citoyens organisé sous les auspices de la vice-Première Ministre et Ministre des Affaires Extérieures et Européennes Sophie Wilmès en tant que contribution du gouvernement fédéral belge à la Conférence sur l'avenir de l'Europe. Le thème de ce panel était « Comment impliquer davantage les citoyens dans la démocratie européenne ». Bien qu'étant très conscient que la Conférence a une portée plus large que les seules affaires de l'UE, le sujet de ce panel clarifie pourquoi tant de références explicites sont faites à l'UE et à ses institutions. Le cas échéant, il est fait mention de l'Europe en général.

Pour refléter l'ensemble des contributions des citoyens, ce rapport présente toutes les recommandations, y compris celles qui n'ont pas obtenu la majorité simple lors de la séance de vote finale sur toutes les recommandations. Ils sont clairement reconnaissables en raison du pourcentage **en rouge et en gras**. En outre, certaines recommandations sont en contradiction les unes avec les autres et même lors des discussions finales, les citoyens sont restés peu concluants à leur sujet. Ces recommandations sont reconnaissables parce qu'elles sont en *italique*. Pour une seule recommandation, la division était si claire que le vote s'est terminé par un *ex aequo*, cela est indiqué **en orange et en gras**. Les citoyens partagent le fait que les avis sur ces recommandations étaient divergents. Ils proposent donc que les organes du CoFE et les institutions de l'UE soient vigilants dans la mise en œuvre de ces recommandations, car il existe une forme de division basée sur le vote.

1. Communication

Problématiques	Recommandations	Supporté par (%)
1. La communication sur l'UE n'est pas satisfaisante	1.1 Nous proposons d'intégrer dans les parcours scolaires, dès le troisième degré de l'école primaire, des cours sur l'Union européenne. Le but est d'atteindre tous les citoyens et d'améliorer la connaissance de l'Union européenne.	88.4%
	1.2 L'Union européenne et plus particulièrement la Commission devraient mettre à disposition un matériel éducatif sur le fonctionnement de l'Europe pour les Ministères de l'Education des différents États membres. Outre les explications relatives au fonctionnement, à la composition et aux pouvoirs des institutions, ces formations devraient aussi prévoir un bref aperçu de l'histoire de l'intégration européenne. Un soin particulier devrait être apporté à l'utilisation d'un langage clair et compréhensible, accessible, ainsi qu'aux outils pédagogiques tels que des documentaires, des clips ou des programmes de télévision scolaire, dans les 24 langues.	95.0%
2. Le projet européen reste étranger aux citoyens	2.1 Nous proposons aux institutions européennes de veiller dans leur communication à mieux expliquer ce qui relève du domaine de compétences de l'UE mais aussi ce qui n'est pas de sa compétence.	97.6%
	2.2 L'Union européenne devrait intégrer dans sa communication des exemples familiers issus de la vie quotidienne des Européens. Ces explications devraient être relayées au sein des États membres grâce à des accords entre les institutions européennes et les chaînes publiques nationales de télévision de manière à atteindre un vaste public.	80.5%
	2.3 En outre, les ressortissants des pays membres devraient être régulièrement informés – grâce à des clips vidéo par exemple - sur le rôle de l'Union européenne dans les autres États membres. Les avantages et les inconvénients de l'Europe seraient ainsi mieux mis en perspective dans les débats relatifs à l'avenir de l'Europe.	85.7%

2.4 Afin de renforcer l'identité européenne, nous proposons de rappeler régulièrement et de rendre accessible les informations sur ce que serait la vie des Européens sans L'UE et ses réalisations concrètes.	92.7%
2.5 Nous proposons aussi de faire de la Journée de l'Europe (9 mai) un jour férié européen pour tous les citoyens de l'UE.	81.4%
2.6 Nous recommandons aux institutions européennes de veiller encore davantage à la simplification, à la compréhension et à l'accessibilité des informations relatives aux thèmes prioritaires traités au niveau européens.	97.6%
2.7 Nous recommandons que l'Union européenne communique un dashboard indiquant pour chaque pays les ressources allouées par l'Union à chaque thème prioritaire. Toutes ces informations devraient être accessibles à partir du site web de l'Union européenne.	93.0%
2.8 Nous recommandons que l'Union européenne communique une présentation claire du travail législatif en cours. Toutes ces informations devraient être accessibles à partir du site web de l'Union européenne.	90.7%
2.9 Nous souhaitons que les institutions européennes soient davantage accessibles pour les européens. Leur participation aux débats lors des sessions du Parlement européen devrait être facilitée.	79.0%
2.10 Nous recommandons d'élargir la participation au programme Erasmus à tous les étudiants, quelle que soit leur filière d'enseignement (technique professionnel, alternance). Tous devraient pouvoir participer à des échanges européens.	79.5%
2.11 Nous recommandons de permettre à la population active de profiter de programmes d'échanges européens, quel que soit le secteur d'activité, aussi pour les entreprises locales. Tous devraient pouvoir participer à des échanges européens.	83.7%

	2.12 Nous recommandons de créer des cours de citoyenneté européenne, pour tous les citoyens européens.	83.7%
3. La législation européenne n'est pas appliquée de la même manière dans les États membres.	3.1 Nous recommandons que l'Union européenne fasse plus souvent usage de la législation directement applicable dans les États membres. Cela permettrait de réduire les différences nationales dans la mise en œuvre de la législation européenne ce qui fragilise le projet européen. Cela permettrait aussi de valoriser les acquis européens les plus importants comme le marché intérieur, l'Euro et la zone Schengen.	81.4%
4. La démocratie européenne est menacée.	4.1 Nous recommandons que la communication de l'Union sur la démocratie européenne, rappelle sans relâche et sans ambiguïté ce qu'elle signifie en Europe pour les Européens.	78.0%
	4.2 Les valeurs et les principes des Traités de l'Union européenne auxquels les États membres ont souscrit lors de leur adhésion sont irréversibles. Leur protection doit continuer à être assurée.	81.0%
	4.3 La protection des valeurs et principes des Traités est assuré par La Cour européenne et ne peut pas être mis en question par les États membres.	81.0%
5. Les informations sur l'UE sont peu accessibles et difficilement compréhensibles	5.1 Nous recommandons de renforcer la vérification des informations relatives aux questions européennes. Ces informations diffusées et vérifiées par les institutions doivent être facilement accessibles au public européen et aux médias nationaux de chaque État membre.	83.3%
6. Les médias nationaux véhiculent souvent une image négative de l'UE	6.1 L'UE doit aussi être davantage présente dans la vie de tous les jours des Européens en communiquant de manière plus proactive. (Par exemple en assurant par exemple le parrainage d'événements notamment culturels qui fédèrent les citoyens et les rendent fiers d'être citoyen de l'UE. La réalisation de reportages et de teasers permettrait également aux Européens d'avoir accès à des information contextualisées sur l'UE).	85.7%

7. Les citoyens ne connaissent pas celles et ceux qui les représentent au Parlement européen.	7.1 Nous recommandons aux parlementaires de mieux se faire connaître dans leur pays d'origine surtout en dehors des périodes électorales. Ils doivent être plus accessibles. Les motivations de leurs votes au Parlement européen doivent être rendues accessibles plus facilement aux citoyens européens via le site web de l'Union européenne.	92.7%
	7.2 Nous recommandons aux partis politiques nationaux de veiller au rajeunissement des candidats sur les listes présentées aux élections du Parlement européen. Un tel mandat ne doit pas être considéré comme une récompense pour de bons et loyaux services rendus dans la politique nationale.	74.4%
8. La communication de l'UE est trop uniforme; elle ne tient pas compte de la diversité de la population	8.1 Pour s'adresser à un <u>public suffisamment large et varié</u> , nous recommandons que l'UE tienne compte via une communication inclusive et ce dès le stade de sa conception, du grade scolaire des personnes visées, de leurs éventuels handicaps. De plus, nous recommandons aussi d'impliquer les personnes et les organisations (éducateurs de rue, agents de quartier, CPAS, société civile) pour la transmission de cette communication.	73.2%
	8.2 Afin d'atteindre la <u>population active</u> , nous recommandons d'investir davantage dans l'utilisation des canaux de communication existants pour fournir périodiquement l'information appropriée concernant l'UE par exemple à travers des programmes d'explication. En outre, nous recommandons de s'appuyer sur des ambassadeurs (tant des personnes que des organisations) promoteurs du projet UE.	83.7%
	8.3 Pour atteindre <u>les jeunes et les étudiants</u> , nous recommandons qu'à côté des canaux existants comme l'enseignement et les mouvements de jeunesse concernés, on fasse appel à des ambassadeurs en visant en particulier les influenceurs qui peuvent atteindre les jeunes à travers les médias sociaux. Une autre recommandation consisterait à organiser un concours pan-européen pour créer un personnage de bande dessinée qui plaise aux jeunes et leur fasse parvenir les messages européens.	69.8%

	8.4 Pour les <u>seniors</u> , nous recommandons d'utiliser les mêmes canaux que ceux proposés pour la population active. De plus, nous recommandons de chercher le juste équilibre entre communication digitale et non-digitale (presse écrite, radio, événements en présentiel) pour répondre aux besoins de chacun, y compris ceux qui sont moins à l'aise dans un environnement digital tout comme ceux qui sont moins mobiles dans la société.	85.7%
	8.5 Nous recommandons que par l'intermédiaire des cours d'intégration qui existent déjà dans beaucoup d'États membres, l'UE s'engage à inclure les « <u>nouveaux européens</u> » (les personnes qui grâce à l'une ou l'autre procédure d'immigration légale résident dans l'UE), et puisse leur faire connaître les autres canaux traditionnels par lesquelles l'UE communique. Enfin, nous recommandons aussi de donner une place au monde associatif local.	76.7%
	8.6 Par ailleurs, nous recommandons de faire descendre l'UE dans la rue, avec une communication inclusive. Par exemple, des panneaux publicitaires (digitaux) pourraient être utilisés, de même que des moyens de communication nouveaux comme les codes QR et des moyens traditionnels.	62.8%
	8.7 D'autres recommandations consisteraient à rendre l'UE plus visuelle (grâce à de petits films ou à de l'infographie), la création d'un mouvement sportif européen pour créer du lien /un sentiment d'appartenance et faire en sorte que l'hymne européen soit mieux connu.	68.2%

2. Désinformation

Problématiques	Recommandations	Supporté par (%)
1. Le risque de désinformation est de plus en plus présent dans les médias	1.1 Nous recommandons de revoir le modèle de financement des médias, ainsi que la publication obligatoire des sources de revenus, de façon claire et accessible. Le modèle de financement des médias les pousse en effet au sensationnalisme, et donc à publier des informations sorties de leur contexte, les transformant en désinformation.	73.8%
	1.2 Nous recommandons la citation obligatoire des sources par les médias en mettant à disposition des liens permettant de les vérifier. À défaut, une information doit être libellée comme non-vérifiée.	90.2%
	1.3 Nous recommandons que le régulateur européen chargé de la lutte contre la désinformation (voir point 2) soit également chargé de l'accréditation des organisations assurant la vérification des informations (« fact checkers »)	85.4%
	1.4 Nous recommandons la mise en place, dans chaque état-membre, d'une autorité indépendante chargée de vérifier la neutralité des médias. Cette autorité devrait être financée et contrôlée par l'Union européenne.	75.6%
	1.5 Nous recommandons de diffuser une information à propos, des adresses URL des sites officiels de l'Union européenne, de manière à rassurer les citoyens sur l'origine de l'information.	90.2%

2. Beaucoup de citoyens doutent de la neutralité des médias	2.1 Nous recommandons la création d'un régulateur européen chargé de lutter contre la désinformation. Ce régulateur aurait notamment pour mission de fixer les critères d'un label de neutralité ainsi que d'établir, le cas échéant, un système de sanctions ou d'incitants liés au respect des standards de neutralité. Alternativement, l'adhésion à une charte déontologique pourrait être envisagée. Le label serait octroyé par l'autorité nationale indépendante et tiendrait compte des mesures appliquées par les médias pour lutter contre la désinformation.	87.5%
	2.2 Nous recommandons l'installation d'une « hotline » européenne permettant aux citoyens de dénoncer la désinformation touchant aux compétences européennes (politiques et économiques).	82.1%
3. Les citoyens ne connaissent pas les risques de désinformation auxquels ils sont exposés.	3.1 Nous recommandons que les plateformes soient obligées de publier une information claire et compréhensible sur les risques de désinformation auxquels s'exposent leurs utilisateurs. Cette information devrait être automatiquement communiquée dès l'ouverture d'un compte.	85.7%
	3.2 Nous recommandons une formation obligatoire à l'utilisation des médias, dès le plus jeune âge et adaptée aux différents niveaux du système d'éducation.	74.4%
	3.3 Nous recommandons le lancement par l'Union européenne de campagnes répétées sur la désinformation. Ces campagnes pourraient être identifiées par un logo ou une mascotte. L'Union européenne pourrait obliger les réseaux sociaux à les relayer cette par la diffusion de spots.	87.5%
4. Les moyens de luttres contre la désinformation sont insuffisants.	4.1 Nous recommandons la publication dans un langage clair et intelligible d'une information sur les algorithmes organisant les messages reçus par les utilisateurs des plates-formes.	83.3%
	4.2 Nous recommandons que les utilisateurs puissent désactiver de manière simple les algorithmes renforçant les biais de comportement. L'obligation d'offrir aux utilisateurs l'accès à d'autres sources défendant des positions différentes sur un même sujet, pourrait aussi être examinée.	80.0%

	4.3 Nous recommandons que l'Union européenne soutienne la création d'une plate-forme de médias sociaux répondant à ses propres standards en matière de neutralité et de lutte contre la désinformation. Alternativement, la plate-forme multilingue créée pour soutenir la Conférence sur le Futur de l'Europe pourrait se voir adjoindre de nouvelles fonctionnalités.	56.4%
--	---	-------

3. Panels citoyens

Problématiques	Recommandations	Supporté par (%)
1. Difficulté d'assurer la représentativité d'un panel citoyen. In fine, seule une petite partie de la population est impliquée.	1.1 Nous recommandons de suivre ce que les travaux scientifiques les plus récents sur la démocratie délibérative suggèrent en termes d'échantillonnage, d'élaboration et de validation scientifique de la méthode de sélection afin d'assurer la meilleure représentativité possible.	89.7%
	1.2 Nous recommandons qu'il y ait un nombre suffisant de personnes autour de la table pour assurer la diversité d'opinions et de profils, notamment – mais pas uniquement – des personnes qui soient directement concernées par le thème.	90.2%
	1.3 Nous recommandons d'ajouter, dans les critères gouvernant l'échantillonnage, le critère de la parentalité (i.e. la personne a-t-elle ou non des enfants ?), en sus des critères plus traditionnels tels que le genre, l'âge, le lieu de résidence ou encore le niveau d'éducation.	33.3%
	1.4 Nous recommandons d'établir des quotas par aire géographique, c'est-à-dire de déterminer qu'un panel citoyen européen doit être composé de X personnes par aire géographique européenne (à déterminer) afin que ce panel puisse véritablement être qualifié d'europpéen et délibérer valablement.	73.2%

	1.5 Nous recommandons d'utiliser les registres de la population (ou leur équivalent, selon le pays) comme bases de données premières pour le tirage au sort afin de donner à tous la même chance de pouvoir être choisi, et de susciter de l'intérêt pour un sujet au sein de la population.	70.0%
	1.6 Nous recommandons d'indemniser les participants pour valoriser leur investissement et attirer des personnes qui ne participeraient pas si elles n'étaient pas indemnisées.	87.5%
	1.7 Nous recommandons d'informer - de manière assez minimale: ni trop d'informations, ni des informations trop compliquées - au préalable les participants au travers de présentations par des experts pour s'assurer que mêmes les personnes sans connaissance préalable se sentent à l'aise de participer aux discussions.	82.9%
	1.7.2 Nous recommandons de communiquer à l'avance le thème du panel citoyen afin que les personnes puissent savoir sur quelle thématique elles s'engagent à débattre.	78.6%
	1.8 Nous recommandons de ne pas obliger des citoyens à participer.	97.6%
2. Difficulté d'organiser un panel à l'échelle européenne.	2.1 Nous recommandons de permettre la tenue des rencontres du panel citoyen européen en format hybride (présentiel/distanciel). Les personnes ne pouvant pas se déplacer physiquement pourraient ainsi tout autant participer.	70.0%
	2.2 Nous recommandons que l'Union européenne, pour plus de facilités d'accès et d'organisation, délègue l'organisation de panels citoyens (sur des thématiques européennes) à différents niveaux de pouvoirs, au niveau national.	69.0%
	2.3 Nous recommandons qu'un seul et même sujet soit choisi par panel organisé au niveau européen. Tous les participants seront ainsi amenés à débattre du même sujet, peu importe d'où ils viennent en Europe.	80.5%
3. Éviter que le panel citoyen ne soit détourné	3.1 Nous recommandons que tout citoyen puisse soumettre un sujet aux discussions, et ainsi que ce droit ne soit pas réservé au monde politique ou au monde des lobbys.	82.1%

à des fins autres que celles déclarées.	3.2 Nous recommandons que le droit d'initiative appartienne au Parlement européen, afin que ce dernier définisse le thème à discuter et adopte ensuite les textes nécessaires au suivi des recommandations ressortant des délibérations.	63.4%
4. Difficulté d'arrêter la meilleure manière d'organiser le processus pour la meilleure représentation des citoyens.	<i>4.1.1 Nous recommandons de mettre en place un panel citoyen permanent, aux côtés du parlement, qui prend en charge des tâches bien précises. Il serait renouvelé de manière régulière. Cela permettrait de réunir les citoyens sur le long terme et de prendre le temps nécessaire aux débats. Le temps permet de nuancer les débats et de dégager un consensus. Aux côtés de ce panel permanent, des panels citoyens ponctuels débattent des sujets choisis par le panel permanent. Nous proposons de suivre le modèle de la Communauté germanophone.</i>	54.8%
	4.1.2 Nous recommandons de ne mettre en place qu'un ou plusieurs panel(s) citoyen(s) européen(s) non-permanents, qui ne se réuniraient ainsi que pour discuter d'un sujet précis pour seulement une période donnée.	58.5%
	4.2 Nous recommandons de ne pas organiser des panels citoyens européens pour des questions urgentes, car un temps suffisant est nécessaire pour assurer la qualité des débats.	63.4%
5. Trop souvent, les citoyens qui participent à des initiatives de démocratie participative du style des panels citoyens ne reçoivent pas de retour sur le suivi donné à leurs travaux, que cela soit sur le court terme ou le long terme.	5.1 Nous recommandons de donner un retour aux citoyens sur le suivi donné (ou non) aux recommandations émises à l'issue de panels citoyens européens. Si les recommandations ne sont pas suivies, les institutions européennes impliquées doivent motiver leur décision (ex. absence de compétence). Nous recommandons à cette fin la rédaction de synthèses régulières tout au long du processus suivant un panel.	97.5%

	6.1 Nous recommandons d'organiser des panels citoyens, aussi avec des enfants pour dès le plus jeune âge (par exemple 10 à 16 ans) les sensibiliser à la participation et au débat. On peut organiser cela dans les écoles.	59.5%
--	---	-------

4. Referendums

Problématiques	Recommandations	Supporté par (%)
	0.1 Nous recommandons que l'on puisse organiser des referendums au niveau européen sur les affaires Européennes.	73.3%
1. La culture du référendum varie fortement d'un État membre à l'autre	1.1 Nous recommandons de commissionner des recherches sur comment créer une culture commune du référendum en Europe.	70.7%
	1.2 Nous recommandons de faire des recherches (par des experts indépendants) par rapport à la nécessité et à la possibilité d'organiser un referendum par rapport à un sujet particulier au niveau européen	77.5%
2. La formulation de la question posée lors d'un référendum peut avoir un impact néfaste, tout comme le fait de ne pouvoir répondre que par 'oui' ou par 'non', ce qui polarise souvent les débats et les sociétés.	2.1 Nous recommandons de créer un comité scientifique qui serait chargé de penser à comment poser les questions qui feraient l'objet d'un référendum européen de la façon la plus objective possible.	87.2%
	2.2 Nous recommandons de poser des questions à choix multiples, dépassant la simple alternative entre le 'oui' et le 'non' afin d'apporter de la nuance, voire même joignant des conditions aux 'oui' et au 'non' (i.e. 'oui si...', 'non si...').	65.0%
	2.3 Nous recommandons de ne pas tenir compte des votes blancs dans le calcul de la majorité, quelle qu'elle soit (majorité simple ou majorité absolue). Il doit tout de même y avoir suffisamment de votes (le quorum doit être respecté).	75.0%

Le choix du sujet est aussi délicat.	2.4.1 Nous recommandons qu'une question posée à l'occasion d'un référendum européen puisse relever de tout sujet européen relevant des compétences de l'Union européenne.	87.5%
	2.4.2 Nous recommandons d'exclure les sujets qui pourraient être sources de conflits entre États membres.	39.0%
	2.5 Nous recommandons que les questions techniques et difficiles puissent également être posées, avec une formulation claire, parce que les gens ont la capacité d'être suffisamment informés.	77.5%
3. Le référendum n'est pas un outil démocratique si seul le monde politique peut décider d'en organiser un.	3.1 Nous recommandons que le Parlement européen ait un droit d'initiative pour organiser des referenda européens, et qu'il puisse ensuite mettre en œuvre son résultat (la Commission européenne et le Conseil devraient suivre, sans possibilité de blocage).	67.5%
	3.2 Nous recommandons que l'initiative puisse <i>également</i> venir des citoyens eux-mêmes (en suivant, par exemple, des règles similaires à celles d'application en ce qui concerne l'initiative citoyenne européenne).	77.5%
	3.3 Nous recommandons que l'organisation pratique d'un référendum européen relève d'un organe neutre.	75.0%
4. L'aspect consultatif ou contraignant du referendum doit être clairement défini.	4.1.1 Nous recommandons que le résultat d'un référendum européen ne soit contraignant que lorsque certaines conditions en termes de taux de participation sont remplies.	92.7%
	4.1.2 Nous recommandons que les résultats d'un referendum ne soient contraignants que si certaines majorités sont atteintes (51/49, 70/30). Ces conditions sont établies avant chaque referendum.	72.5%
	4.2 Nous recommandons que le résultat d'un référendum européen soit contraignant si l'initiative de son organisation a été prise par des citoyens (qui seraient parvenus à réunir un certain nombre de signatures à cette fin) mais indicatif si l'initiative a été prise par une institution politique.	47.5%

	4.3 Nous recommandons de ne rendre le résultat d'un référendum européen contraignant que pour certains sujets, mais pas pour ceux pour lesquelles les conséquences du vote pourraient être très graves.	40.0%
5. La population est souvent peu informée avant d'être amenée à voter dans le cadre d'un référendum. Dans le même temps, il est crucial de contrôler l'information communiquée afin d'éviter des influences néfastes (internes ou étrangères) sur le vote.	5.1 Nous recommandons que, avant tout référendum européen, la population soit informée de façon claire de l'impact du résultat du vote sur leur vie quotidienne, au travers de brochures, à l'instar de ce qu'il se fait en Suisse, et/ou encore de séances d'information.	97.5%
	5.2 Nous recommandons de créer, pour chaque référendum européen, un comité scientifique qui soit garant de la neutralité de l'information communiquée.	87.2%
6. Bien qu'un référendum invite toute la population à se prononcer directement (au contraire du panel citoyen), il y a toujours un certain absentéisme, plus ou moins important.	6.1.1 Nous recommandons que la participation au vote à l'occasion d'un référendum européen soit obligatoire.	43.6%
	6.1.2 Nous recommandons que le vote à l'occasion d'un référendum européen soit volontaire.	52.5%
	6.2 Nous recommandons, afin de réduire l'absentéisme, de permettre le vote électronique en sus du vote papier (voire en sus d'autres moyens de vote encore, comme le vote par correspondance). Le vote électronique est intéressant notamment pour les personnes partant en vacances, et il incite aussi les personnes moins intéressées à voter car la contrainte du déplacement n'est plus là.	90.0%

7. Trop souvent, les citoyens qui participent à des initiatives de démocratie participative du style des referenda ne reçoivent pas de retour sur le suivi donné à leur vote, que cela soit sur le court terme ou le long terme.	7.1 Nous recommandons de donner un retour aux citoyens sur le suivi donné (ou non) à la décision prise par les citoyens au travers d'un référendum européen.	92.5%
--	--	-------

5. Outils existants

5.1. Elections européens.

Problématiques	Recommandations	Supporté par (%)
1. Il existe une différence de réglementations dans les différents États membres	1.1 Nous proposons qu'il y ait une participation au vote obligatoire pour le Parlement européen, mais avec suffisamment d'informations pour que les citoyens en comprennent les raisons.	50.0%
	1.2 Notre recommandation est d'uniformiser au maximum les règles des élections pour le Parlement européen dans tous les pays, y compris l'âge minimum.	87.2%
2. Il n'y a pas de diversité suffisante des critères d'âge, d'origine et du	2.1.1 Nous proposons que les députés européens soient de tout âge et de toutes origines.	82.1%
	2.1.2 Nous proposons que les députés choisissent délibérément pour une carrière Européenne et pas uniquement parce qu'ils sont en fin de carrière.	82.5%

genre des députés européens.	2.1.3 Nous proposons d'opter pour une répartition équilibrée des genres sur les listes de mécanismes de la tirette. L'UE doit établir ces critères et vérifier s'ils sont respectés dans la composition selon le quota. Si un candidat refuse son mandat, le candidat suivant dans l'ordre de préférence et ayant le même genre prendra sa place.	82.5%
	2.1.4 Nous recommandons que les candidats sur les listes européennes exercent leur mandat s'ils sont élus.	89.2%
3. Nous votons pour le parlement européen et n'avons pas notre mot à dire sur la composition de la commission	3.1 Nous proposons qu'il y ait une modification de traité par lequel le plus grand parti au Parlement européen puisse nommer le président de la Commission européenne.	48.6%
	3.2 Nous recommandons de rendre la composition de la Commission européenne plus transparente, selon certaines règles de base élémentaires, afin que la composition reflète la voix du citoyen et que le citoyen sache comment la sélection s'est déroulée.	88.9%
4. Il n'y a pas beaucoup d'informations sur les candidats, on ne connaît pas grand-chose d'eux et de leur programme ainsi que la fraction politique qu'ils représenteront dans le Parlement européen.	4.1 Nous proposons que les candidats européens se présentent localement de façon plus concrète avec leurs objectifs et programme à travers différents canaux (communication).	84.2%

5.1.2 Médiateur européen

Problématiques	Recommandations	Supporté par (%)
----------------	-----------------	------------------

1. Le site dans les langues autre que l'anglais ne comprend que des infos en anglais sur les deux premières pages. Cela crée une barrière pour les citoyens ne maîtrisant pas l'anglais	1.1 Nous proposons de mettre les informations sur la page d'accueil dans la langue de chaque citoyen et de poster, s'il n'est pas possible de les traduire, les actualités en anglais ailleurs sur le site.	89.2%
2. Le médiateur n'est pas partie prenante de la sanction et du dédommagement éventuel pour le plaignant	2.1 Nous proposons que l'ombudsman fasse partie du processus de recherche et d'implémentation de la solution/sanction/dédommagement et ait voix au chapitre.	71.1%
3. Le délai est parfois très long pour la validation d'inscription sur le site (mail de validation) Cela prend parfois 24h et démotive le citoyen qui passe à autre chose.	3.1 Nous proposons d'instaurer un système de validation immédiate.	47.4%
4. Quand on soumet une plainte, la question nous est posée: avez-vous utilisé toutes les procédures possibles ? Le citoyen ne connaît pas toujours toutes les procédures et ne peut pas répondre à la question.	4.1 Nous proposons d'inclure un lien vers une présentation/explication simple des autres procédures	89.5%
5. Le site du médiateur est bien fait mais n'est pas "brandé "européen, cela induit donc des questions pour le citoyen (suis-je sur le bon site, est-il crédible ? ...).	5.1 Nous proposons de revoir la charte graphique du site et de l'aligner plus à celle de l'UE (premier conseil: remonter le drapeau européen vers le haut de la page). Il faut qu'il soit clair au premier "clic" que le citoyen est sur le site du médiateur des institutions.	78.4%

5.1.3 Consultation publics

Problématiques	Recommandations	Supporté par (%)
1. Le site web des consultations a changé et le citoyen est envoyé en première instance vers un site obsolète. Il faut chercher pour trouver l'adresse du nouveau site.	1.1. Nous proposons de supprimer l'ancien site et de référencer le nouveau site en premier.	81.6%
2. La feuille de route (anglais) et les avis (langue du citoyen rédacteur) d'une consultation ne sont pas traduits dans la langue du citoyen lecteur	2.1. Nous recommandons fortement de traduire la feuille de route dans la langue du citoyen. La feuille de route en anglais bloque tout citoyen ne maîtrisant pas l'anglais dans sa participation.	81.6%
	2.2. Nous proposons de mettre un onglet/icône "traduction automatique" à chaque avis, qui relie vers un moteur de traduction open source comme google translate ou deepl.	65.8%
3. Il faut s'abonner pour avoir le suivi de la consultation	3.1. Nous proposons d'envoyer le suivi du processus automatiquement à toute personne qui a réagi, avec possibilité de se désinscrire.	89.5%
4. Nous ne savons pas si le nombre d'avis dans un sens influence la commission ou si des avis similaires sont pris comme un seul avis (pondération ou non). Si le nombre d'avis dans un sens compte nous sommes inquiets en ce qui concerne le poids des lobbyistes/activistes/grandes entreprises dans les consultations et de fait les actions prises par l'UE par rapport aux citoyens et au monde associatif	4.1. Nous recommandons de mettre une information claire sur le site à ce sujet.	81.6%
	4.2. Si le nombre d'avis dans un sens a un impact, nous recommandons de mettre en place un système capable de filtrer les lobbyistes/activistes/grandes entreprises etc. de façon à ne pas leur donner un poids démesuré.	60.5%
	4.3. Nous recommandons de créer un logiciel d'intelligence artificielle qui classe les avis différents et comptabilise les avis contraires ou favorables.	47.4%

	4.4. Nous proposons d'organiser des relais entre les citoyens et les associations (militantes): avoir des endroits où les citoyens pourraient venir donner leur avis, sous forme de 'maisons de l'Europe' qui pourraient aider à diffuser les avis des citoyens vers le niveau européen. Il faudrait implanter ces lieux à différents endroits, au niveau local, délocaliser.	62.2%
5. Le formulaire d'avis n'est pas clair: il y a une question ouverte, et un questionnaire. Quel est le rôle de chaque document, que faut-il remplir ?	5.1 Clarifier cette information sur le site.	81.6%
6. Il y a trop de niveaux de compétences en ce qui concerne les outils	6.1 Nous proposons de créer un centre de dispatching qui permette d'orienter les demandes vers le niveau de pouvoir compétent.	78.9%

5.1.4 Initiative citoyenne européenne

Problématique	Recommandations	Supporté par (%)
1. Les citoyens qui n'ont pas internet sont plus difficilement joignables.	1.1 Nous suggérons que les autorités locales ou les bibliothèques, qui sont indépendantes du gouvernement, puissent être impliquées dans la diffusion de cette initiative et la collecte des signatures. Aussi bien de façon électronique que sur papier. L'UE devrait dresser un état des lieux de ce réseau par pays et le mettre à disposition des citoyens initiateurs.	71.1%
2. Le nombre de pays qui doivent participer est trop faible pour avoir un soutien suffisant.	2.1 Nous proposons d'augmenter le nombre de pays à partir desquels les signatures sont recueillies à 13 pays afin d'avoir un plus grand soutien à la proposition. Le nombre de signatures doit être respecté en proportion au nombre d'habitants.	64.9%
	3.1 Nous proposons qu'il y ait un financement de l'UE pour soutenir ces initiatives.	71.1%

3. Le coût et l'effort pour récolter les signatures sont élevés	3.2 Nous proposons qu'un organe soit mis en place pour faciliter la coordination entre les différents pays.	75.7%
4. La procédure est complexe pour les citoyens.	4.1 Nous proposons de créer un helpdesk pour aider les citoyens à compléter les démarches.	83.8%
5. Le résultat de l'initiative citoyenne n'est pas clair.	5.1 Nous proposons d'obliger la Commission européenne à discuter de et à travailler au suivi de la proposition, et pas simplement de répondre et d'accuser réception. Si la Commission décide de ne pas agir sur la proposition, elle se doit de le justifier	100.0%
	5.2 Nous proposons d'organiser une consultation des citoyens lors de la réception d'une initiative citoyenne européenne pour leur demander leur avis sur celle-ci avant que la commission n'en fasse le suivi. Cela éviterait de n'avoir que des avis/votes extrêmes pour l'initiative et d'avoir l'avis de personnes qui n'ont pas signé. En sus, si tous les citoyens donnent leur avis, la suggestion aura plus de poids au niveau de l'UE et de son suivi.	55.3%

5.1.5 Droit de pétition

Problématique	Recommandations	Supporté par (%)
1. La Commission européenne a la décision finale, il n'y a aucune certitude sur le résultat	1.1 Nous proposons que la recommandation du Parlement européen soit suivie par la commission.	81.1%
2. Il y a peu de transparence sur le processus et la motivation de la décision.	2.1 Nous proposons de tenir la personne qui soumet la pétition informée de l'avancement et des décisions à intervalles réguliers. La conclusion finale doit également être motivée.	94.4%
3. Il est difficile pour les citoyens de démontrer la nécessité d'une nouvelle législation.	3.1 Notre recommandation est qu'une pétition devrait également être utilisée comme outil pour démontrer la nécessité d'une nouvelle législation.	78.4%



Conférence
sur l'avenir
de l'Europe

L'avenir est entre vos mains

Contribution citoyenne à la Conférence sur l'avenir de l'Europe

Ce document est un résumé du rapport sur la « Contribution citoyenne à la Conférence sur l'avenir de l'Europe » organisée par la France. La version complète du rapport en français est disponible sur le lien suivant:

<https://participation-citoyenne.gouv.fr/sites/default/files/2021-11/20211126%20-%20COFE%20-%20Rapport%20final.pdf>



WAVESTONE



Sommaire

Introduction	114
Présentation des principaux résultats.....	118
Présentation des panels des conférences régionales	120
Engagements et partis pris méthodologiques	122
Première partie: présentation des résultats des conférences régionales sur l'avenir de l'Europe...	130
Seconde partie: présentation des résultats de la consultation « Parole aux Jeunes ».....	148
Conclusion.....	152

Introduction

La Conférence sur l'avenir de l'Europe est un exercice de participation citoyenne inédit permettant de consulter les citoyens des 27 États membres de l'Union européenne afin de les remettre au centre des décisions qui seront prises pour les années et décennies à venir. Les citoyens de l'UE sont ainsi invités à faire entendre leur voix, pour proposer des changements et des modalités d'actions concrètes permettant à l'Europe de définir une ambition nouvelle et de relever les défis mondiaux auxquels elle fait aujourd'hui face.

Le Gouvernement français soutient les initiatives du trio de présidences de la Conférence sur l'avenir de l'Europe, en encourageant notamment ses citoyens à contribuer largement à la plateforme en ligne et à organiser des événements partout sur le territoire.

En parallèle de ces initiatives européennes, le Gouvernement a souhaité mener un exercice participatif au niveau national.

Avec l'appui du Ministère chargé des relations avec le Parlement et de la participation citoyenne (MRPCC) et l'expertise du Centre interministériel de la participation citoyenne (CIPC), le Ministère de l'Europe et des affaires étrangères (MEAE) a ainsi organisé un exercice citoyen fondé sur des partis pris méthodologiques forts (cf. infra « Engagements pris et partis pris méthodologiques »). Le MEAE s'est appuyé dans la mise en œuvre du dispositif sur un consortium prestataire composé de Roland Berger, Wavestone, Missions Publiques et Harris Interactive. Les préfetures régionales ont enfin joué un rôle clé dans l'organisation des 18 conférences, sur tout le territoire.

Dans le cadre de cette consultation, une question unique a été posée aux participants: « ***En tant que citoyens français, quels changements souhaitez-vous pour l'Europe ?*** » (cf. Annexe IV « Mandat de participation »).

Cet exercice national a pris la forme de 18 conférences régionales, dans les 13 régions métropolitaines et les 5 régions ultramarines françaises, qui se sont tenues sur trois week-ends en septembre et en octobre 2021 et ont chacune réuni entre 30 et 50 citoyens tirés au sort (746 au total). La synthèse de ces 18 panels régionaux a ensuite été réalisée lors d'une conférence nationale, qui s'est tenue du 15 au 17 octobre 2021 au Conseil économique, social et environnemental (CESE à Paris) et qui a réuni 98 citoyens volontaires parmi les participants aux conférences régionales.

En complément, et afin de mettre en lumière la parole des jeunes Français en amont de l'année européenne de la Jeunesse en 2022, une consultation en ligne intitulée « *Parole aux Jeunes* » a été organisée par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères en partenariat avec Make.org. Plus de 50 000 jeunes de 15 à 35 ans ont ainsi exprimé leurs idées et leurs priorités pour l'Europe de 2035.

Ce rapport présente les principaux résultats des deux consultations menées par le Gouvernement.

Méthodologie de la consultation

Le recrutement des citoyens participants aux conférences régionales a conjugué une sélection aléatoire des participants par tirage au sort de leur numéro de téléphone, et une sélection ciblée des profils pour atteindre un panel le plus représentatif possible de la diversité de chaque territoire.

Lors des panels régionaux, les participants se sont exprimés en alternant des temps de travaux en groupe, par table de 6 à 8 citoyens accompagnés par un facilitateur et des temps de présentation en assemblée plénière. Des experts étaient présents pendant les temps de réflexion pour répondre aux questions des citoyens et apporter un éclairage, tout en veillant à garder une position de neutralité.

Les citoyens ont tout d'abord été invités à échanger sur leur perception actuelle de l'Europe. Ils ont ensuite exprimé leurs **souhaits pour l'Europe de 2035**, en groupe puis en plénière. Ces discussions ont permis d'identifier entre 3 et 8 souhaits par région. Pour chacun de ces souhaits, les citoyens ont ensuite formulé les **changements** qu'ils jugeaient nécessaires pour atteindre l'Europe souhaitée, puis les ont illustrés par des propositions concrètes à mettre en œuvre. Ce processus a permis d'engendrer un total de 515 changements et 1 301 propositions concrètes au niveau national.

Chaque conférence régionale a donné lieu à l'écriture d'un rapport de synthèse régionale remis à tous les participants en amont de la conférence nationale.

La conférence nationale de synthèse a réuni 98 citoyens tirés au sort parmi les participants aux 18 conférences régionales. Afin d'assurer une diversité du panel national, 6 citoyens ont été tirés au sort parmi les volontaires des conférences régionales en métropole et à la Réunion et 4 citoyens pour les conférences ultramarines, en respectant la parité et une diversité d'âge dans chaque tirage au sort régional (cf. Annexe II).

En préparation de la conférence nationale, les 515 changements identifiés lors des conférences régionales ont été analysés et rapprochés lorsque leur intention sous-jacente apparaissait similaire ou proche, de manière à constituer 14 groupes de changements traduisant un souhait commun pour l'Europe (cf. Partie 6). Ces 14 souhaits d'Europe ont servi de base de travail aux 98 participants de la conférence nationale, qui ont eu pour mission d'enrichir les travaux effectués en régions et de confronter les souhaits d'Europe, les changements et les propositions avec l'aide d'une vingtaine d'experts pour aboutir à une liste de changements prioritaires. Chaque groupe a finalement sélectionné 3 changements clés dont le premier fut soumis au vote de l'ensemble des 98 citoyens, établissant un classement final des 14 changements prioritaires. Un rapport de synthèse consolide l'ensemble des travaux de cette conférence.

La consultation en ligne « Parole aux Jeunes » menée en partenariat avec Make.org, s’est tenue de mai à juillet 2021. Plus de 50 000 participants y ont pris part et ont déposé près de 3 000 propositions pour l’Europe. Sur la base de l’ensemble des réactions des jeunes citoyens, 35 idées majeures ont pu être identifiées dont 22 ont été largement plébiscitées et 13 ont fait l’objet de controverses parmi les participants (cf. Partie 11).

Point de sortie et devoir de suite

Le présent rapport sera remis au Gouvernement par les citoyens le 29 novembre 2021, en présence des élus français membres de l’Assemblée plénière de la Conférence sur l’avenir de l’Europe. Il sera remis au trio de Présidences de la Conférence lors de la Présidence française du Conseil de l’Union européenne (PFUE).

À l’issue de la conférence de synthèse nationale au CESE, et afin de répondre aux fortes attentes des citoyens tirés au sort, un comité de suivi citoyen incarnant le droit de suite des participants a été mise en place. Ce comité, composé de 15 membres - 14 représentants des conférences régionales et un représentant de la consultation « Parole aux Jeunes » - aura pour mission d’informer les citoyens sur le devenir de leurs propositions. À chaque réunion de l’Assemblée plénière de la Conférence, l’un ou l’une des membres du comité de suivi participera en tant que représentant de l’exercice français pour mettre en lumière les propositions exposées dans ce rapport, tout en construisant une position commune avec l’ensemble des citoyens européens représentés.

L’ensemble des documents de la consultation française sera public et accessible à tous sur la plateforme de participation citoyenne de l’État français: mandat de participation, synthèses régionales, synthèse nationale, rapport des garants et rapport final.

Présentation des principaux résultats



L'avenir est
entre vos mains

Panorama de la contribution française à la conférence
sur l'avenir de l'Europe

Les citoyens tirés au sort devaient répondre à la question :
« En tant que citoyens français, quels changements souhaitez-vous pour l'Europe ? »

TOP 10 DES CHANGEMENTS PRIORITAIRES POUR L'EUROPE DE 2035



1. Développer la **sobriété énergétique** pour consommer moins en arrêtant le superflu



2. Renforcer la **défense et la sécurité communes** de l'Union européenne



3. Favoriser la **performance économique collective** à travers une industrie autonome, compétitive et valorisée par l'UE



4. Mettre en place un **pouvoir citoyen** à plusieurs échelons : participation, décision, contrôle



5. Tendre vers une **fédération d'États d'Europe** dotée de compétences fortes dans des domaines d'intérêt commun



6. Proposer des **programmes d'échanges** tout au long de la vie

Source : Changements ayant recueilli le plus de votes lors de la conférence nationale sur l'Avenir de l'Europe (15-17 octobre 2021),



7. Partager les cultures européennes par des **manifestations et des événements fédérateurs**



8. Harmoniser la **santé** et la rendre accessible à tous les Européens par une politique commune de santé



9. Développer et piloter au niveau européen les **filières stratégiques** pour assurer notre souveraineté



10. Améliorer la **protection des milieux et des écosystèmes** et créer des **zones protégées** au cœur des zones urbaines, périurbaines et rurales

Consultation en ligne « Parole aux jeunes »



Le 9 mai 2021, le secrétaire d'État chargé des Affaires européennes a lancé une consultation « **Parole aux jeunes** » menée par Make.org qui s'est déroulée entre mai et juillet 2021.

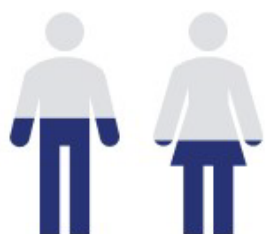
50 000 jeunes âgés de 15 à 30 ans ont répondu à la question : « **Quelles sont vos priorités pour l'Europe de demain ?** », avec 2 918 propositions déposées.

Les **idées plébiscitées par les jeunes français** dans le cadre de cette consultation en ligne s'intègrent à la contribution citoyenne à la Conférence sur l'avenir de l'Europe (cf. détails dans la 2^e partie de ce rapport)

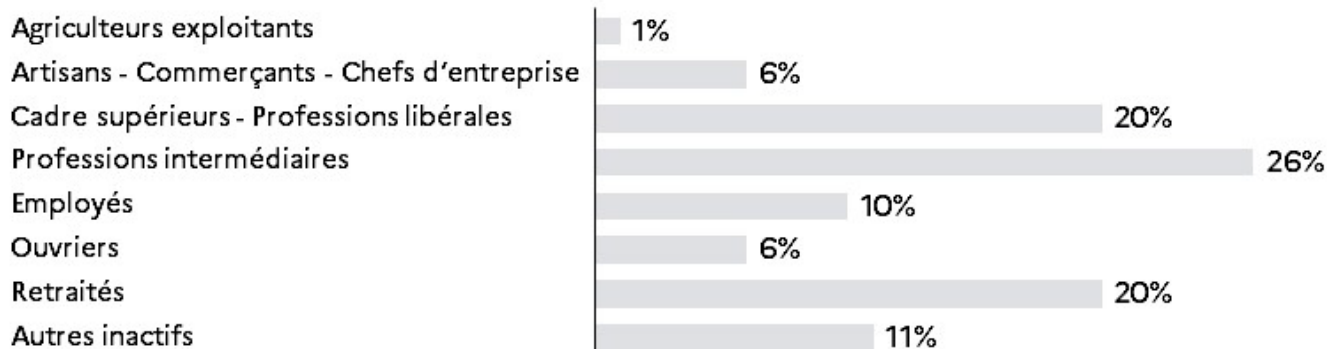
Présentation des panels des conférences régionales

Un panel diversifié de **746** citoyens

Panorama des participants aux 18 conférences régionales



60% 40%



Des conférences sur l'avenir de l'Europe partout en France

18 conférences régionales, 13 en métropole et 5 en outremer



Engagements et partis pris méthodologiques

Les engagements de l'Etat

1
Transparence

2
Neutralité

3
Devoir de suite

Partis pris méthodologiques



Territorialisation et proximité

- > Consultations organisées dans 13 régions métropolitaines et 5 régions d'outre-mer
- > Une consultation nationale de synthèse



Diversité des profils et tirage au sort

- > Tirage au sort par génération aléatoire de numéros de téléphone
- > Panels représentatifs de la diversité de la population et des points de vue sur l'Europe



Transparence de la démarche

- > Supervision par un collège de 3 garants
- > Publication en ligne de l'ensemble des documents de synthèse



Débat ouvert sans thématique imposée

- > Liberté totale des thèmes traités laissée aux citoyens
- > Absence de cadrage thématique



Expertise inversée

- > Pas d'apport d'information préalable
- > Réflexion collective basée sur le vécu et les opinions des citoyens, apport d'expertise sur demande des citoyens



Collégialité et gouvernance agile

- > Gouvernance hebdomadaire avec l'ensemble des parties prenantes



Devoir de suite

- > Mise en place d'un comité de suivi citoyen
- > Engagement du gouvernement à porter la parole citoyenne dans l'exercice européen

a. Engagements de l'État en matière de démocratie participative

Le volet français de la conférence sur l'avenir de l'Europe s'inscrit dans le cadre des engagements pris par l'État en matière de démocratie participative, qui se fondent sur trois principes: **la transparence, la neutralité et le devoir de suite.**

Une démarche participative engage l'organisateur à respecter une méthodologie rigoureuse. La méthode de participation citoyenne doit permettre aux citoyens de participer dans les meilleures conditions et d'exprimer leur point de vue de manière libre et argumentée.

Transparence

L'équipe d'organisation de la conférence s'est engagée à rendre toutes les informations sur la concertation accessibles aux citoyens:

- Le cadre dans lequel s'inscrit la concertation;
- Les engagements pris à l'égard des citoyens;
- Les finalités de la concertation;
- Les résultats de la concertation.

La méthodologie de la conférence sur l'avenir de l'Europe a ainsi été établie avec l'objectif constant de garantir la transparence de la démarche pour les citoyens. La méthodologie de recrutement des citoyens tirés au sort, les partis pris méthodologiques et le traitement réservé à la parole citoyenne ont été exposés clairement. Les participants ont également reçu par courriel la synthèse de leur conférence régionale à l'issue de celle-ci. En outre, tous les documents de travail et de sortie seront rendus publics à l'issue du dispositif sur la plateforme de la participation citoyenne de l'État¹.

¹ www.participation-citoyenne.gouv.fr

Neutralité

Lors d'une concertation, l'équipe organisatrice doit veiller à rester neutre dans l'animation des échanges ainsi que dans la rédaction des synthèses présentant les résultats. Les parties prenantes au dispositif – animateurs, facilitateurs, experts – ne doivent pas exprimer leur propre opinion ou chercher à orienter le débat de façon subjective.

L'objectif de neutralité a été poursuivi à toutes les étapes d'élaboration de cette consultation, en garantissant notamment une sélection non biaisée des participants, une liberté totale dans les débats et une absence d'influence du commanditaire ou des parties prenantes sur la parole citoyenne. Cet impératif de neutralité s'est matérialisé par un processus de recrutement des participants objectif et transparent, par des partis pris méthodologiques cohérents (expertise inversée, absence de cadrage thématique des débats) et une attention particulière portée à la posture des divers intervenants (animateurs, facilitateurs, experts). Enfin, l'équipe organisatrice a veillé à valoriser toutes les prises de paroles et à n'effectuer aucun filtrage des propositions citoyennes.

Un **collège de 3 garants**, nommé par les Présidents de l'Assemblée nationale et du Parlement européen et par le Gouvernement, a en outre veillé au respect de l'expression et de la prise en compte de tous les avis.

Devoir de suite

Les citoyens, qu'ils aient participé ou non à la concertation, ont le droit d'être informés de ce qui a été retenu de leurs propositions et des avis qui en sont issus, et pour quelles raisons. C'est ce que l'on appelle le **devoir de suite**.

Il est défini par le Centre interministériel de la participation citoyenne (CIPC) et la Direction interministérielle de la transformation publique (DITP) comme l'engagement pris par le décideur public d'apporter aux citoyens une réponse claire et lisible des suites prévues à la concertation. Concrètement, le devoir de suite consiste à revenir vers les citoyens pour leur expliciter la manière dont leurs contributions sont prises en compte et ont un impact sur la décision et sur les pratiques de l'administration.

Le Gouvernement s'est saisi de ce devoir de suite dans le cadre de la Conférence sur l'avenir de l'Europe, et a annoncé un dispositif ambitieux de suivi à l'issue de la conférence nationale décrit dans la partie suivante de ce rapport (cf. « *Partis pris méthodologiques* »).

b. Partis pris méthodologiques

Ces trois engagements de l'État se sont traduits dans la méthodologie de consultation sous la forme de **sept partis pris méthodologiques forts**.

1. Territorialisation et proximité

Le volet national de la Conférence sur l'avenir de l'Europe a pris la forme de 18 conférences régionales, dans les 13 régions métropolitaines et les 5 régions ultramarines françaises, suivies d'une conférence nationale à Paris. Par ce choix d'organiser des panels au niveau local, le souhait était de **recueillir une parole au plus près des citoyens**. Ce parti pris a également enrichi la consultation en donnant à voir les lignes de consensus et de dissensus entre les territoires sur différents sujets.

2. Diversité des profils des citoyens et recours au tirage au sort

Un objectif de recrutement de 50 citoyens par conférence régionale a été fixé en amont de la démarche, à l'exception des conférences ultramarines de Martinique, Mayotte, Guadeloupe et Guyane, avec 30 à 40 citoyens chacune, et de la conférence du Grand Est dans laquelle étaient également présents 5 citoyens allemands des trois Länder frontaliers. Une **génération aléatoire** de numéros de téléphone a permis de tirer au sort les citoyens conviés à participer aux conférences régionales.

Pour être éligibles, les citoyens tirés au sort devaient avoir plus de 18 ans et être Français ou résidents permanents en situation régulière. Chaque panel régional de citoyens devait être **représentatif de la diversité de la population régionale**, et regrouper une **diversité de points de vue sur l'Europe**. La méthodologie précise du recrutement par tirage au sort est exposée en Annexe II.

3. Transparence de la démarche

Un **collège constitué de trois garants** nommés par le Secrétaire d'État chargé des affaires européennes, le Président de l'Assemblée nationale et le Président du Parlement européen a suivi l'ensemble du processus afin d'en assurer la neutralité et la régularité. Les garants ont notamment: contrôlé la sincérité du recrutement de citoyens tirés au sort, formulé des recommandations pour le choix des experts et s'est assuré en se rendant sur place de la bonne tenue des débats. A l'issue du dispositif, les garants rendront publique leur opinion sur la consultation. Ce document sera mis en ligne sur la plateforme de la participation citoyenne de l'État.

Seront également publiés sur la plateforme de la participation citoyenne de l'Etat: les synthèses des dix-huit conférences régionales, le document récapitulatif de l'ensemble des changements exprimés lors des conférences régionales, la synthèse de la conférence nationale, et enfin le rapport final remis au Gouvernement.

4. Un débat ouvert sans thématique imposée

Dans le cadre de cette consultation nationale, une question unique a été formulée à l'attention des citoyens participants: « *En tant que citoyens français, quels changements souhaitez-vous pour l'Europe ?* ».

Par le déroulé et la méthodologie mise en place, les citoyens ont pu déterminer par eux-mêmes la mise sur agenda des changements souhaités, sans être contraints par une thématique spécifique ou un cadrage normatif préalable.

Le souhait était ainsi de permettre aux citoyens des conférences régionales de bénéficier d'une totale liberté dans les thèmes qu'ils souhaitaient traiter. Le Ministère de l'Europe et des affaires étrangères pour le volet national de la Conférence sur l'avenir de l'Europe a ainsi fait le choix de développer une approche complémentaire de l'exercice européen qui est lui structuré autour de neuf thèmes: changement climatique et environnement; santé; une économie plus forte, justice sociale et emploi; l'UE dans le monde; valeurs et droits, État de droit, sécurité; transformation numérique; démocratie européenne; migration; éducation, culture, jeunesse et sport; autres idées².

Les thèmes des échanges des conférences régionales ont ainsi été définis par les citoyens eux-mêmes et non par le commanditaire de l'exercice.

5. Expertise inversée

Afin d'influencer le moins possible les participants dans le processus d'identification de leurs souhaits pour l'Europe, le choix a été fait de **ne pas procéder à un apport d'information ou d'expertise préalables** (par exemple sur le projet actuel de l'Union européenne, ses compétences ou le fonctionnement des institutions) mais de partir des questionnements des citoyens eux-mêmes. Ce parti pris méthodologique se fonde sur le principe d'« *expertise inversée* » selon lequel la **réflexion collective** se construit à partir des vécus et opinions des citoyens, qui interrogent ensuite des experts pour étayer leurs discussions et consolider leurs hypothèses de travail.

Pour mener à bien cet objectif, des **experts** ont été mobilisés dans les différentes régions (trois en moyenne), notamment issus du monde académique et des centres d'information Europe Direct des territoires concernés. Ils étaient présents le samedi et le dimanche pour répondre aux questions des citoyens, n'intervenant qu'à leur demande. Des **vérificateurs de faits** (*fact checkers*) étaient également joignables afin de vérifier rapidement les questions factuelles adressées par les citoyens.

Lors de la conférence nationale de synthèse au CESE, 19 experts de haut niveau issus du monde académiques, de think tanks et des corps diplomatiques étaient présents auprès des groupes de travail. Ces experts ont accompagné un groupe durant tout le week-end, leur permettant d'approfondir les changements exprimés en régions.

² <https://futureu.europa.eu/processes?locale=fr>

6. Collégialité et gouvernance agile

L'ensemble du processus a été **co-construit** par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE), avec l'appui sur la stratégie participative du Centre Interministériel de la Participation Citoyenne (CIPC) de la Direction interministérielle de la transformation publique (DITP) et du Ministère chargé des relations avec le Parlement et de la Participation Citoyenne (MRPC). Le dispositif a été mis en œuvre par un consortium prestataire composé de Roland Berger, Wavestone, Missions Publiques, et Harris Interactive pour le pilotage de la démarche, l'animation des conférences, le tirage au sort des citoyens et la rédaction des rapports et synthèses, en collaboration avec les préfetures régionales pour l'organisation locale des conférences régionales.

Une **gouvernance spécifique** a été mise en place autour d'une équipe projet présidée par le MEAE, et regroupant le CIPC, le MRPC et le consortium prestataire.

7. Devoir de suite et articulation avec l'exercice européen

À l'occasion de la conférence nationale, plusieurs éléments constitutifs du **devoir de suite** incombant aux institutions françaises suite à l'exercice mené pour la Conférence sur l'avenir de l'Europe ont été annoncés:

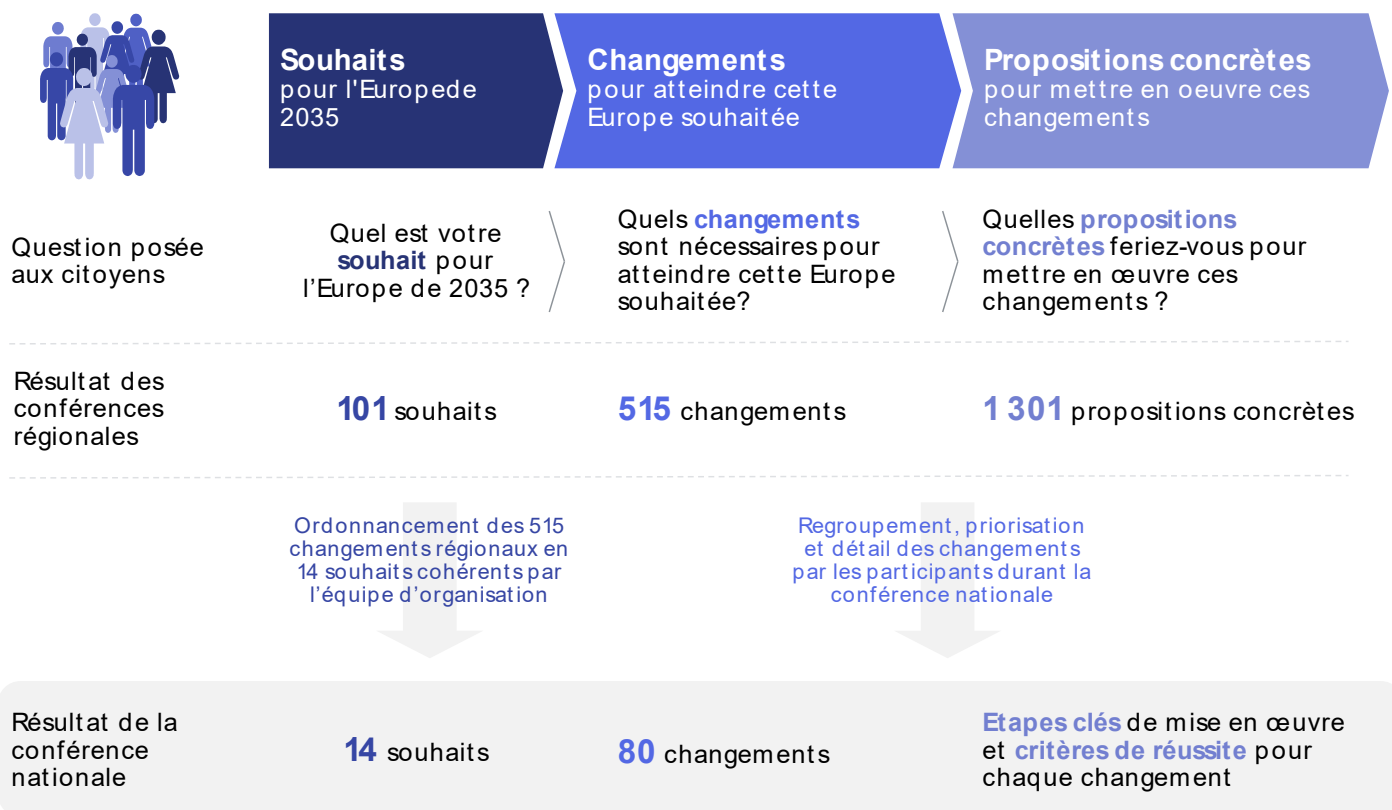
- **Mise à disposition de l'ensemble des informations** sur la démarche, du présent document ainsi que des rapports de synthèse des conférences régionales et nationale, de manière transparente et accessible à tous sur la nouvelle plateforme de la participation citoyenne, lancée à l'occasion de la restitution au Gouvernement;
- Organisation d'un **événement de restitution au Gouvernement** du rapport final du volet national de la conférence sur l'avenir de l'Europe en novembre 2021;
- Mise en place d'un **comité de suivi citoyen** qui veillera à la conformité des suites de la démarche par rapport aux propositions formulées. Ce comité sera composé de 15 citoyens, dont 14 participants des conférences régionales et un participant de la consultation « *Parole aux Jeunes* »;
- **Remise de la contribution française à la Conférence sur l'avenir de l'Europe aux institutions européennes** en janvier 2022;

Les propositions des citoyens français seront portées à la réflexion collective des États membres et des institutions européennes. En tant que pays assurant la présidence du Conseil de l'Union européenne au premier semestre 2022, il appartiendra à la France de porter la voix de ses citoyens tout en œuvrant pour définir une position commune à l'échelle du continent.

Première partie: présentation des résultats des conférences régionales sur l'avenir de l'Europe

Dans chacune des 18 conférences régionales, les citoyens ont exprimé individuellement, puis en groupe, leurs souhaits pour l'Europe de 2035. Entre 3 et 8 groupes de souhaits ont ainsi émergé dans chaque région, permettant d'aboutir à un total de **101 Europe souhaitées sur tout le territoire français**. Les citoyens ont ensuite formulé des changements qu'ils jugeaient nécessaires pour atteindre l'Europe souhaitée, puis les ont illustrés par des actions concrètes. Ce processus a permis de générer un total de **515 changements** et **1 301 actions concrètes** dans toute la France.

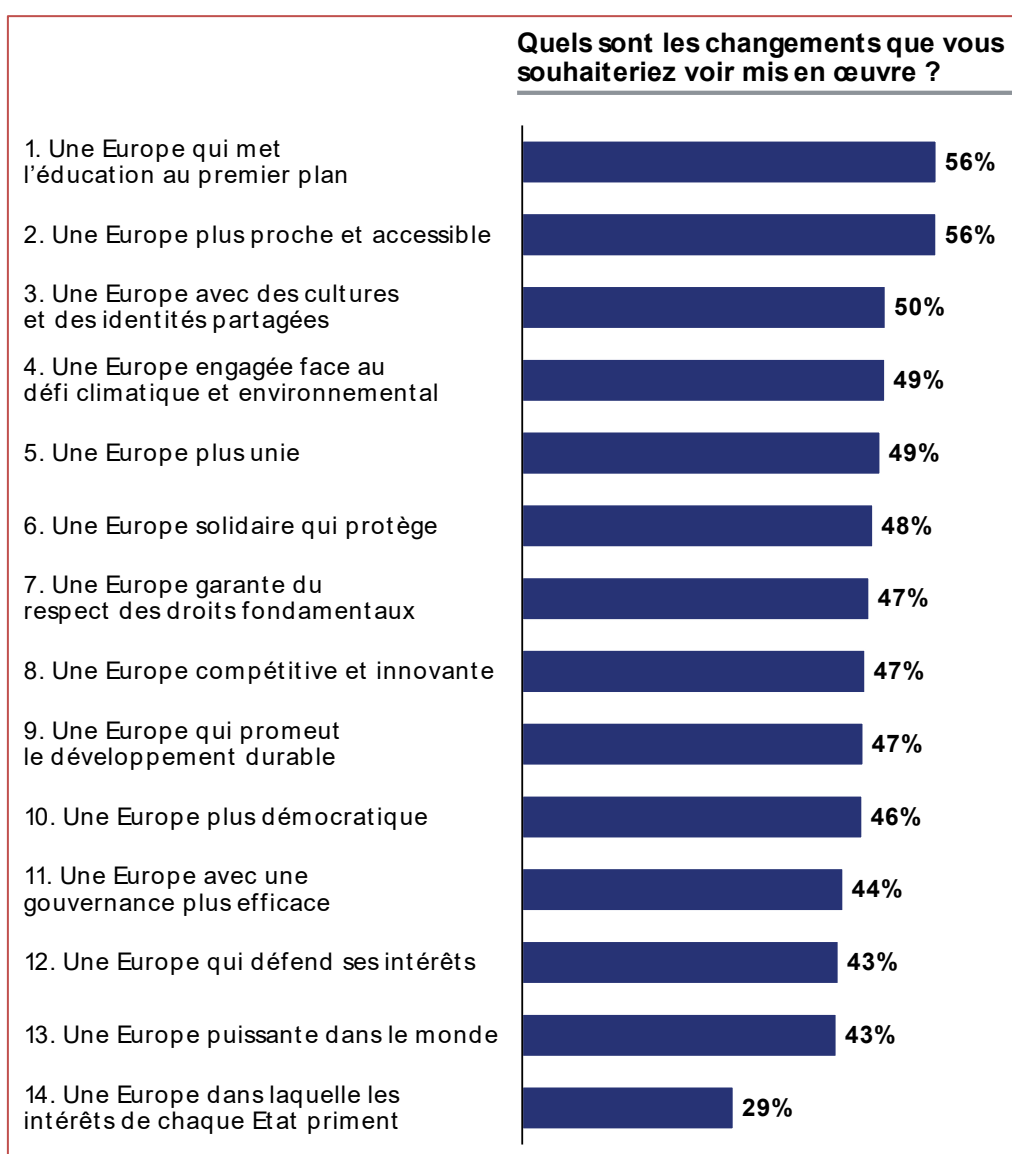
Dans les semaines qui ont séparé les conférences régionales et la conférence nationale, un travail de regroupement de 515 changements en groupes cohérents a été effectué par l'équipe projet. Tous les changements exprimés en région ont été soumis à une analyse lexicologique et rapprochés lorsque leur intention sous-jacente paraissait similaire ou proche, de manière à constituer pour la conférence nationale des groupes de travail ayant un souhait commun pour l'Europe. Finalement, **les changements identifiés en région ont été regroupés en 14 souhaits d'Europe distincts**.



a. Classement des 14 souhaits d'Europe

À l'issue de chaque conférence régionale, les citoyens participants ont voté pour exprimer leur soutien aux changements identifiés par les différents groupes de travail.

Sur la base des regroupements effectués en amont de la conférence nationale de synthèse, il est possible de déterminer – grâce aux votes sur les changements dans chaque région – les souhaits d'Europe ayant été les plus plébiscités par les citoyens. Ainsi, les souhaits « *une Europe qui met l'éducation au premier plan* » et « *une Europe plus proche et accessible* » ont été largement plébiscités, avec des changements soutenus en moyenne par 56% des citoyens lors des conférences régionales.



Classement des souhaits d'Europe par taux de popularité

b. Présentation des 14 changements prioritaires issus de la conférence nationale

Lors de la conférence nationale de synthèse, les 100 citoyens participants ont travaillé sur l'un des 14 groupes de souhaits établis. À l'issue des travaux, chaque groupe a sélectionné pour représenter son souhait d'Europe **un changement prioritaire à mettre en place d'ici 2035**. Ces 14 changements prioritaires ont ensuite été proposés au vote des 100 citoyens lors du dernier jour de la conférence nationale. Le résultat de ce vote est exposé ci-dessous, par ordre décroissant selon le nombre de voix obtenues pour chaque changement.

Le changement qui a obtenu le plus de vote des 100 citoyens de la conférence nationale est « *Développer la sobriété énergétique pour consommer moins en arrêtant le superflu* ».

14 changements clés pour l'Europe de 2035

- 1 Développer la sobriété énergétique pour consommer moins en arrêtant le superflu
- 2 Renforcer la défense et la sécurité communes de l'Union européenne
- 3 Favoriser la performance économique collective à travers une industrie autonome, compétitive et valorisée par l'Union européenne
- 4 Mettre en place un pouvoir citoyen à plusieurs échelons : participation, décision, contrôle
- 5 Tendre vers une fédération d'Etats d'Europe dotée de compétences fortes dans des domaines d'intérêt commun
- 6 Proposer des programmes d'échanges tout au long de la vie
- 7 Partager les cultures européennes par des manifestations et des événements fédérateurs
- 8 Harmoniser la santé et la rendre accessible à tous les Européens par une politique commune de santé
- 9 Développer et piloter au niveau européen les filières stratégiques pour assurer notre souveraineté
- 10 Améliorer la protection des milieux et des écosystèmes et créer des zones protégées au cœur des zones urbaines, périurbaines et rurales
- 11 Mettre en place des relais européens dans les territoires pour écouter et conseiller les citoyens
- 12 Unifier le mode d'élection du Parlement européen pour les vingt-sept Etats et améliorer la proximité des citoyens en remplaçant le scrutin actuel par un scrutin uninominal au niveau des régions
- 13 Définir une politique commune permettant d'améliorer l'accueil et l'intégration sociale et professionnelle des migrants (y compris des migrants en situation irrégulière)
- 14 Préserver les spécificités (labels alimentaires, productions artisanales, traditions) des différentes régions européennes, afin d'éviter l'uniformisation des modes de vie et d'assurer la traçabilité et la qualité des produits

Pour chaque changement prioritaire, les citoyens du groupe concerné ont donné une définition du changement, ont proposé des actions concrètes à mettre en œuvre pour sa réalisation et ont indiqué quels en étaient les critères de réussite à l'horizon 2035.

Changement 1 – Développer la sobriété énergétique pour consommer moins en arrêtant le superflu

Souhait d'Europe associé: Une Europe engagée face au défi climatique et environnemental

Que recouvre ce changement ?

Mots-clés: Développement des énergies renouvelables, baisse de la consommation d'énergie

Ce changement vise à encourager la diminution de la consommation d'énergie en Europe et le développement des énergies renouvelables. Sa priorisation par les citoyens transcrit leur volonté d'inscrire l'Europe et ses habitants dans une **démarche résolue** face au défi climatique et environnemental.

Quels en sont les étapes clés et les critères de réussite ?

Ce changement se matérialise par le développement de **programmes de recherche** ambitieux sur les sources d'énergies renouvelables et le **déploiement de fonds d'investissement** européens prenant des participations directes dans des entreprises du secteur.

Pour les citoyens, ce changement serait couronné de succès si était mis en place des **objectifs contraignants** de baisse de la consommation d'énergie et d'**indicateurs clés de sobriété**, tels que la baisse du parc européen de voitures ou de la consommation de viande. L'ambition est également de réussir à établir des **quotas de consommation par secteur** tenant compte des fluctuations de consommation des entreprises et respectant la confidentialité de leurs données.

Changement 2 – Renforcer la défense et la sécurité communes de l'Union européenne

Souhait d'Europe associé: Une Europe puissante dans le monde

Que recouvre ce changement ?

Mots-clés: Armée européenne, autonomie stratégique

Ce changement répond à la volonté unanime des citoyens d'atteindre l'**autonomie** en matière de défense et de sécurité en Europe, afin de ne pas dépendre de puissances étrangères.

Quels en sont les étapes clés et les critères de réussite ?

Le succès de ce changement se traduirait avant tout pour les citoyens par la nomination d'un **Commissaire européen** responsable de la défense et de la sécurité.

En matière de défense, la création d'une **armée permanente**, réactive et projetable partout dans le monde permettrait à l'Europe de protéger ses frontières et d'intervenir, le cas échéant, à la demande de pays tiers.

Sur le plan de la sécurité, l'Europe devrait aux yeux des citoyens garantir la **sécurité de ses approvisionnements** et protéger sa **recherche stratégique**, dans des secteurs prioritaires comme le secteur spatial, la cyber sécurité, le secteur médical ou encore l'environnement. Une meilleure **protection des frontières** extérieures devrait également permettre d'enrayer l'immigration illégale et les trafics.

Changement 3 – Favoriser la performance économique collective à travers une industrie autonome, compétitive et valorisée par l’Union européenne

Souhait d'Europe associé: Une Europe qui défend ses intérêts

Que recouvre ce changement ?

Mots-clés: Préférence européenne, protection des savoir-faire, développement de champions européens

Ce changement vise à atteindre trois objectifs: renforcer une politique de « **préférence européenne** » au sein de l’Union, garantir la **protection des biens et savoir-faire** essentiels, et créer des « **champions européens** ».

Quels en sont les étapes clés et les critères de réussite ?

La réalisation de ces objectifs passe tout d’abord par la mise en œuvre d’une **politique de « préférence européenne »** dans le cadre des appels d’offres, et par l’instauration d’une **taxe carbone** sur les importations.

La protection des savoir-faire se traduirait par un contrôle accru des rachats et des investissements étrangers, et le développement d’aides à la **relocalisation**.

Enfin, la création de « champions européens » implique d’encourager les **alliances industrielles** européennes dans les secteurs stratégiques et de dynamiser l’investissement public en capital-risque.

La réussite de ce changement se matérialise pour les citoyens par le développement d’alliances industrielles européennes dans des secteurs clés, l’augmentation du nombre de relocalisations d’entreprises et l’amélioration de la balance commerciale.

Changement 4 – Mettre en place un pouvoir citoyen à plusieurs échelons: participation, décision, contrôle

Souhait d'Europe associé: Une Europe plus démocratique

Que recouvre ce changement ?

Mots-clés: augmentation de la participation électorale, baromètre de satisfaction européen, généralisation des consultations citoyennes

Par ce changement, les citoyens proposent de développer une « *expérience citoyenne complète* » pour les Européens, en augmentant leur **implication** à toutes les étapes des processus de décision. Il traduit la volonté des citoyens de **faire entendre leur voix** et d'influer sur les politiques publiques affectant leur quotidien.

Quels en sont les étapes clés et les critères de réussite ?

Il s'agit principalement pour les citoyens de développer et de pérenniser les initiatives de participation citoyenne. Dans ce but, plusieurs leviers pourraient être mis en œuvre: la constitution d'une **chambre consultative permanente**, l'inscription du **pouvoir citoyen** dans les traités européens ou encore la création d'un **label** certifiant les lois ayant fait l'objet d'une consultation citoyenne.

La réussite de ce changement se manifesterait par la progression d'indicateurs comme la **participation électorale**, l'**intérêt** et la **confiance** exprimés en l'Union européenne ou encore la **fréquentation des sites internet européens**. L'augmentation du nombre de décisions prises après une consultation citoyenne et le recours accru aux **initiatives européennes citoyennes** (IEC) apparaissent également comme des marqueurs de réussite.

Changement 5 – Tendre vers une fédération d'Etats d'Europe dotée de compétences fortes dans des domaines d'intérêt commun

Souhait d'Europe associé: Une Europe plus unie

Que recouvre ce changement ?

Mots-clés: unification institutionnelle, président élu, renforcement des compétences de l'UE

Ce changement reflète l'ambition des citoyens d'**unifier** les institutions politiques européennes. Le modèle affiché est celui d'une fédération d'États avec l'objectif de **renforcer les compétences** partagées ou exclusives de l'Union européenne, sans néanmoins tendre vers un État fédéral.

Quels en sont les étapes clés et les critères de réussite ?

Sur le plan interne, ce changement pourrait passer par le développement de la **participation citoyenne**, la création de **ministères de l'Europe** au sein des États membres et à plus long terme l'**élection** du président de la Commission européenne au **suffrage universel**.

Sur le plan externe, le renforcement de la voix européenne à l'étranger serait concrétisé par une **incarnation** à travers un **représentant unique de l'Europe** sur la scène internationale.

Cette fédération d'États bénéficierait également d'un **budget européen** accru, avec l'ambition d'atteindre 10% du PIB (contre 2% actuellement).

Changement 6 – Proposer des programmes d'échanges tout au long de la vie

Souhait d'Europe associé: Une Europe qui met l'éducation au premier plan

Que recouvre ce changement ?

Mots-clés: échanges scolaires, Erasmus

Largement plébiscité, ce changement traduit l'importance aux yeux des citoyens des rencontres et des expériences vécues à l'étranger, en tant que puissant ferment du sentiment européen. L'ambition fixée est de passer « *d'une connaissance académique à une **approche vécue**, expérimentée et sensible de l'Europe* » et de comprendre l'éducation au sens large comme la **formation tout au long de l'existence**.

Quels en sont les étapes clés et les critères de réussite ?

La réussite d'un tel changement tient essentiellement à la mise en place d'une **offre de mobilité élargie**, incluant entre autres les échanges scolaires, les jumelages, les voyages et la mobilité professionnelle. Pour les citoyens, cette offre doit être accessible à tous, en particulier aux personnes à faibles ressources ou en situation de handicap. Par exemple, le programme Erasmus pourrait concerner tous les Européens sans limites d'âge ou de ressources. Ces programmes doivent être imaginés comme **diversifiés, inclusifs et accessibles** avec des démarches administratives simplifiées.

Au-delà des mobilités, l'importance de **développer des passerelles entre systèmes éducatifs** (équivalences de diplômes, etc.) et de renforcer l'attractivité de l'Europe pour éviter la fuite des talents à l'étranger a également été mentionnée.

Changement 7 – Partager les cultures européennes par des manifestations et des événements fédérateurs

Souhait d'Europe associé: Une Europe avec des cultures et des identités partagées

Que recouvre ce changement ?

Mots-clés: festival européen, jour férié européen, exposition universelle de l'Europe

Ce changement ambitionne de **faire naître et vivre un esprit européen** par des expériences communes, des événements et des manifestations festives.

Quels en sont les étapes clés et les critères de réussite ?

Les événements imaginés par les citoyens se veulent **ludiques, fédérateurs et populaires** pour être partagés par le plus grand nombre. Pour ce faire, ils devraient associer **tous les publics** (notamment enfants, public scolaire, jeunes et étudiants Erasmus) et prendre place dans **des lieux divers** (maisons de retraites, écoles, administrations publiques, prisons, etc.).

Deux événements en particulier ont été envisagés pour rassembler les Européens: une **exposition universelle de l'Europe** qui permettrait de représenter tous les États membres et une **refonte de la journée de l'Europe**, le 9 mai, qui comprendrait notamment un événement pédagogique pour « *que nous n'oublions pas la paix liée à l'Europe et ses valeurs* ». En parallèle, des représentants européens pourraient aller à la rencontre des écoliers du continent dans leurs établissements afin de renforcer la proximité et la compréhension de l'Europe des citoyens dès leur plus jeune âge.

Changement 8 – Harmoniser la santé et la rendre accessible à tous les Européens par une politique commune de santé

Souhait d'Europe associé: Une Europe solidaire qui protège

Que recouvre ce changement ?

Mots-clés: couverture santé universelle, harmonisation de la prise en charge, santé comme droit fondamental

Pour garantir l'accès à la santé pour tous les Européens et répondre au « *besoin de protection et de solidarité* », un **système de santé supranational** a été unanimement proposé. Celui-ci reposerait sur un financement équitable entre les États membres et s'inspirerait des meilleurs systèmes de l'Union. Un tel changement traduit la volonté des citoyens de voir l'Europe prendre un rôle plus actif dans la protection de ses habitants, en particulier dans le domaine de la santé où les actions jusqu'ici sont jugées trop timides.

Quels en sont les étapes clés et les critères de réussite ?

Pour mettre en œuvre ce changement, le principe d'une **sécurité sociale universelle européenne** a été approuvé à la majorité. Les modalités de mise en œuvre de ce système n'ont néanmoins pas pu être tranchées. Si certains plaident pour « *une centralisation des données permettant aux personnels de santé [européens] d'accéder à l'ensemble des antécédents médicaux du patient* », d'autres perçoivent au contraire cette mesure comme « *une privation supplémentaire de liberté, et un système de contrôle* ».

La **transparence** et l'**harmonisation des exigences réglementaires** en la matière à l'échelle du continent, ainsi qu'un **plan européen de santé** ont néanmoins été identifiés comme des prérequis à toute transformation significative.

Changement 9 – Développer et piloter au niveau européen les filières stratégiques pour assurer notre souveraineté

Souhait d'Europe associé: Une Europe compétitive et innovante

Que recouvre ce changement ?

Mots-clés: développement de champions européens, contrôle des investissements étrangers, autonomie numérique et énergétique

Piloter à l'échelle européenne les secteurs jugés stratégiques comme la santé, l'alimentation, l'énergie, le numérique, la défense, le transport ou encore les nouveaux matériaux répond au **besoin de souveraineté** identifié par les citoyens. Ce pilotage permettrait de limiter la concurrence entre les entreprises européennes, de favoriser l'**émergence de champions continentaux** et de **réindustrialiser l'Europe** par le biais d'une préférence européenne.

Quels en sont les étapes clés et les critères de réussite ?

Pour atteindre cette souveraineté, une **autorité européenne** pourrait être chargée de piloter ces secteurs en délivrant les autorisations de rachats d'entreprises européennes par des concurrents étrangers et en veillant à ce que les produits importés respectent les mêmes normes que la production de l'Union. À moyen terme, **30% à 50%** de la consommation européenne dans ces filières stratégiques devrait être **produite sur le continent** et jusqu'à **70%** à long terme. Respecter ces critères permettrait d'assurer l'**autosuffisance** et le **rayonnement**, voire l'**exportation** du modèle industriel européen.

Changement 10 – Améliorer la protection des milieux et des écosystèmes et créer des zones protégées au cœur des zones urbaines, périurbaines et rurales

Souhait d'Europe associé: Une Europe qui promeut le développement durable

Que recouvre ce changement ?

Mots-clés: *urbanisation plus respectueuse de l'environnement, respect et protection des sols*

L'objectif poursuivi est de **limiter l'impact négatif de l'urbanisation sur les sols**. Des actions fortes permettraient de **limiter les catastrophes** liées à la déstructuration des sols comme les glissements de terrain et d'**améliorer la qualité de vie en milieu urbain**, grâce notamment à la plantation d'arbres.

Quels en sont les étapes clés et les critères de réussite ?

Il a été proposé d'agir à deux niveaux: tout d'abord, **inverser la tendance sur les nouvelles constructions** pour réduire le rythme d'imperméabilisations des sols, et d'autre part **favoriser la restauration des sols** pour « *rendre à la nature ce qui lui appartient* ».

Changement 11 – Mettre en place des relais européens dans les territoires pour écouter et conseiller les citoyens

Souhait d'Europe associé: Une Europe plus proche et accessible

Que recouvre ce changement ?

Mots-clés: Maisons de l'Europe, référent Europe local, meilleur accès à l'information

L'objectif de ce changement est d'apporter des réponses concrètes au **manque d'incarnation de l'Union européenne** dans la vie quotidienne, relevé par de nombreux participants, et d'œuvrer au rapprochement entre l'Europe et ses citoyens.

Quels en sont les étapes clés et les critères de réussite ?

Pour remédier à cette distance entre l'UE et les citoyens, un **référent spécialisé** pourrait être nommé dans chaque mairie avec une mission d'écoute et de conseil auprès des citoyens. L'information fournie par ce relais pourrait être d'ordre socio-économique, notamment sur les accès aux aides européennes ou informative, par exemple sur le rôle des lobbys. Les informations dispensées seraient à la fois destinées au grand public et aux professionnels, notamment pour conseiller les PME et aider les porteurs de projets à accéder aux fonds européens. À terme, ce changement pourrait aboutir à la création de **lieux dédiés à l'Europe**, similaires aux maisons de l'Europe existantes, mais à l'échelle communale permettant un maillage territorial fin.

La réussite de ce changement serait complète si chaque citoyen connaît « *comme une évidence* » l'existence de ce référent et de ce lieu de ressources dédiés à l'Europe qui apporteraient ressources, écoute, information et conseil.

Changement 12 – Unifier le mode d’élection du Parlement européen pour les vingt-sept Etats et améliorer la proximité des citoyens en remplaçant le scrutin actuel par un scrutin uninominal au niveau des régions

Souhait d'Europe associé: Une Europe avec une gouvernance plus efficace

Que recouvre ce changement ?

Mots-clés: modification institutionnelle, suivi par les citoyens des actions tout au long du mandat

Ce changement reflète le souhait des citoyens de renforcer leur **proximité avec les élus** et de suivre l’action de ces derniers tout au long de leur mandat. Il répond au constat largement partagé d’un manque de traduction des préoccupations des citoyens en actions concrètes par les représentants élus au Parlement européen.

Quels en sont les étapes clés et les critères de réussite ?

Le changement du mode d’élection consisterait en une **unification du mode de scrutin** à l’échelle européenne et au passage de circonscriptions nationales à des circonscriptions régionales, estimé possible d’ici 2035.

Changement 13 – Définir une politique commune permettant d'améliorer l'accueil et l'intégration sociale et professionnelle des migrants (y compris des migrants en situation irrégulière)

Souhait d'Europe associé: Une Europe garante du respect des droits fondamentaux

Que recouvre ce changement ?

Mots-clés: *office migratoire européen, garantie d'un accueil décent dans toute l'Europe*

Ce changement vise à améliorer l'accueil des migrants au sein de l'Union européenne, problématique unanimement identifiée comme une **urgence** par les citoyens. En rupture avec la situation actuelle, l'instauration d'une **politique d'immigration commune, concertée et solidaire** apparaît comme un vecteur de paix majeur.

Quels en sont les étapes clés et les critères de réussite ?

Le succès d'un tel changement se traduirait par la mise en œuvre progressive d'une politique commune en matière d'accueil des migrants.

Une **initiative citoyenne** devrait saisir la Commission, et permettre à moyen terme l'adoption d'une **norme commune** déterminant un cadre d'accueil et d'intégration sociale des migrants. À long terme, cette norme serait soutenue par la création d'un **office européen spécialisé sur l'immigration** et la reconnaissance de la politique migratoire comme compétence de l'Union européenne.

Changement 14 – Préserver les spécificités (labels alimentaires, productions artisanales, traditions) des différentes régions européennes, afin d'éviter l'uniformisation des modes de vie et d'assurer la traçabilité et la qualité des produits

Souhait d'Europe associé: Une Europe dans laquelle les intérêts de chaque Etat priment

Que recouvre ce changement ?

Mots-clés: labels européens, valorisation de la diversité des cultures et traditions

L'ambition affichée par ce changement est de préserver la **diversité des traditions et productions** européenne et d'éviter l'**uniformisation** des modes de vie, souvent évoquée comme une critique à l'égard de l'Union européenne.

Quels en sont les étapes clés et les critères de réussite ?

Pour les citoyens, il s'agit principalement de rendre plus accessible la base de données existante répertoriant les différents **labels européens et nationaux**. Pour ce faire, la création d'un site internet en « *trois clics* » est proposée: un clic pour accéder au site, un deuxième pour afficher une carte des régions de l'Union européenne et un dernier pour faire apparaître la description des labels de chaque région.

Le succès de ce changement consisterait en une **communication** renforcée autour des réalisations existantes, résultant en une meilleure **connaissance** de la part des citoyens de la diversité des cultures européennes.



Seconde partie: présentation des résultats de la consultation « Parole aux Jeunes »

Les dates de la consultation

du 09/05/2021 au 18/07/2021

Les chiffres de participation

50 008 participants

2 918 propositions

338 330 votes

La consultation “Parole aux jeunes” a été lancée à l’initiative du Secrétariat d’État chargé des Affaires européennes. Cette consultation s’inscrit dans le contexte de la Conférence sur l’avenir de l’Europe, exercice de démocratie participative inédit mené par les institutions européennes, dont l’objectif est de permettre à l’ensemble des citoyens européens de s’exprimer sur ce qu’ils attendent de l’Union européenne. Les enseignements de la consultation viendront nourrir les travaux de la Conférence sur l’avenir de l’Europe et de la Présidence française du Conseil de l’Union européenne.

4 principaux enseignements

1. Une mobilisation massive des jeunes: plus de **50 000 jeunes citoyens français** ont pris part à la consultation, à travers tous les territoires.
2. **Les consensus** les plus importants concernent les politiques européennes de lutte contre le **changement climatique**, la **relocalisation** des productions en Europe, la **revitalisation de la démocratie européenne**, le **poids de l’UE dans le monde** (économie, recherche, droits humains, diplomatie).

3. **L'idée d'une Europe plus puissante et unie traverse toute la consultation**, et fait consensus sur plusieurs points:
- Une Europe plus forte économiquement (notamment grâce à la relocalisation) pour faire face à la Chine ou aux États-Unis
 - Une Europe diplomatique qui pèse davantage sur la scène internationale
 - Une Europe leader de la lutte contre le changement climatique dans le monde
 - Une Europe rassemblée par sa jeunesse
 - Une Europe unie dans la recherche et l'innovation
4. **Quatre idées complémentaires** de celles issues des panels citoyens ont aussi été plébiscitées par les jeunes:
- Une économie européenne responsable écologiquement et socialement
 - Une Europe géographiquement plus reliée par le rail
 - Une Europe fiscalement plus juste
 - Une action forte de l'Union Européenne en faveur des droits des femmes

22 idées plébiscitées et 13 controversées réparties dans les 9 thématiques de la Conférence sur l'avenir de l'Europe

Les idées plébiscitées sont constituées à partir des propositions majoritairement soutenues par les participants à la consultation. Les propositions plébiscitées sont les propositions qui suscitent le plus d'adhésion, elles capitalisent en moyenne **79% de “votes pour”**.

Les idées controversées sont constituées à partir des propositions les plus débattues par les participants à la consultation, avec un équilibre entre les votes pour et contre. Les propositions controversées sont les propositions les plus fortement débattues de la consultation, elles capitalisent en moyenne **40% de “votes pour”, 38% de “votes contre”**.

L'analyse de ces propositions a permis d'identifier 22 idées plébiscitées et 13 idées controversées. Ces 22 idées plébiscitées et les 13 idées controversées ont été réparties selon 9 axes correspondant aux grandes thématiques de la Conférence sur l'avenir de l'Europe.

Synthèse des idées plébiscitées et controversées

Changement climatique et environnement

- Mettre en place une politique écologique européenne plus forte
- Développer le transport ferroviaire au sein de l'UE
- Sensibiliser davantage à l'environnement
- Progresser vers une agriculture plus durable
- Accélérer la transition énergétique
- Favoriser des procédés de construction éco-responsables
- Agir plus fortement pour la protection de la biodiversité
- Limiter les emballages et améliorer la gestion des déchets
- ⚡ Investir davantage dans le nucléaire

Démocratie européenne

- Mieux communiquer sur le rôle et le travail de l'UE
- ⚡ Faire de l'Europe une fédération
- ⚡ Donner une place aux jeunes dans les institutions européennes
- Faire évoluer le fonctionnement démocratique de l'Union Européenne
- ⚡ Laisser plus d'autonomie aux Etats membres
- Lutter contre la désinformation
- ⚡ Mettre en place un pouvoir exécutif européen plus fort

Économie, justice sociale et emploi

- Relocaliser la production en Europe pour plus d'autonomie
- ⚡ Harmoniser les salaires européens
- Rendre les pratiques des entreprises et le commerce plus responsables
- ⚡ Instaurer un revenu universel
- Lutter contre l'évasion et l'optimisation fiscale
- ⚡ Réorienter l'Europe vers un modèle anticapitaliste

Éducation, culture, jeunesse et sport

- Permettre aux jeunes de davantage échanger avec d'autres pays de l'UE
- ⚡ Rendre obligatoires des séjours européens pour les jeunes
- ⚡ Encourager l'apprentissage de langues hors anglais

Transformation numérique

- Investir dans la recherche scientifique, numérique et environnementale
- ⚡ Développer les cryptomonnaies en Europe
- Sensibiliser au numérique et à ses dangers

Valeurs et droits, état de droit, sécurité

- Renforcer l'action de l'UE pour le respect des droits humains
- Renforcer les droits des femmes

Santé

- Investir dans la santé
- Améliorer la qualité de nos produits alimentaires

L'UE dans le monde

- Rendre l'UE capable de peser sur le plan international
- ⚡ Créer une force armée européenne

Immigration

- ⚡ Réduire ou accompagner l'immigration en Europe

- Idée prépondérante (> 10 propositions plébiscitées)
- Idée singulière (< 10 propositions plébiscitées)
- ⚡ Idée controversée (> 3 propositions controversées)

Conclusion

« En un mot, pour vous, l'Europe en 2035 devra être... »:



Réponse des citoyens de la conférence nationale à la question finale:

« En un mot, pour vous, l'Europe en 2035 devra être... »

Panel de citoyens nationaux sur l'avenir de l'Europe à Berlin

- Recommandations des citoyens -

L'Allemagne a tenu son panel de citoyens nationaux sur l'avenir de l'Europe les 5, 8, 15 et 16 janvier. Le processus de sélection des citoyens a suivi la sélection aléatoire stratifiée des participants aux panels de citoyens européens. 12 000 citoyens allemands ont été invités à participer; parmi les répondants, une centaine ont été sélectionnés, en tenant compte des données actuelles du recensement de la République fédérale d'Allemagne, afin de refléter la diversité de la société allemande et de la population dans son ensemble. Au cours du panel de citoyens nationaux, les participants ont discuté de cinq thèmes: l'UE dans le monde; une économie plus forte; le changement climatique et l'environnement; la justice sociale; les valeurs européennes et l'état de droit. Ils ont ensuite élaboré des recommandations concrètes pour chacun de ces thèmes, qui ont été adoptées lors de la session plénière finale du 16 janvier: www.youtube.com/watch?v=cefqmarZXzY

Table ronde 1:

Établir un lien entre les intérêts du commerce extérieur et les mesures de politique climatique

Nous recommandons à l'UE (en particulier à la Commission européenne) de lancer un train de mesures d'investissement en faveur de technologies et d'innovations respectueuses du climat, y compris des programmes de financement. Ce train de mesures devrait être financé par des droits à l'importation relatifs au climat, qui seraient spécialement affectés et répercutés à titre de compensation financière pour les dommages causés au climat. Dans ce contexte, un système de points permettant d'évaluer la durabilité serait mis en place pour certains produits. Une position claire de l'UE et une Europe forte et innovante contribueraient à atteindre les objectifs climatiques mondiaux. Cela aiderait à consolider le rôle de l'Union européenne en tant que pionnier et modèle responsable au niveau mondial, qui garantit la richesse et peut induire des changements durables à l'échelle de la planète. Ces objectifs sont importants pour nous, car l'UE apporte une contribution durable à la lutte contre le changement climatique, ce qui pourrait, à long terme, jouer un rôle essentiel dans la consolidation de la paix mondiale.

Table ronde 2:

Créer des incitations à implanter la production dans l'UE, en particulier en ce qui concerne les produits de base

Afin de faciliter la production de produits de base dans l'UE, nous recommandons d'accélérer et de normaliser les procédures d'approbation, de réduire la bureaucratie et d'accorder des subventions aux entreprises qui s'installent dans l'UE et/ou établissent des sites de production dans l'UE. L'UE devrait promouvoir massivement les énergies renouvelables afin de réduire les coûts de l'énergie.

Grâce à ces mesures, nous voulons raccourcir les chaînes d'approvisionnement et les rendre plus respectueuses du climat, contribuer à renforcer l'UE et créer des emplois dans lesquels les droits de l'homme sont respectés.

Ces objectifs sont importants pour nous car la relocalisation de la production vers l'UE rendrait cette dernière plus autonome à l'échelle internationale, et moins vulnérable sur le plan politique.

Table ronde 1:

Digi-Score - un système de points pour une économie numérique forte à l'échelle de l'UE

Nous proposons la mise en place d'un tableau de bord numérique accessible au public, appelé Digi-Score, géré par la Commission européenne (DG CNECT). Il s'agirait d'un système de classement précis permettant d'indiquer et de comparer le niveau actuel de maturité numérique des entreprises de l'UE. Avec cette proposition, nous voulons inciter à accroître la numérisation dans toute l'Europe. Les entreprises présentant un faible score numérique auraient le droit de recevoir un soutien ciblé pour les aider à rattraper leur retard.

Cet objectif est important pour nous car il contribuerait à ouvrir la voie à une augmentation de la productivité, de l'efficacité et des ventes, et renforcerait ainsi le rôle de l'Europe en tant que base de la production.

Table ronde 2:

Plateforme d'information pour un échange de connaissances et d'expériences à l'échelle de l'UE

Nous recommandons à l'UE de mettre en place une plateforme d'information permettant l'échange de connaissances et d'expériences à l'échelle de l'UE. Notre objectif est de mettre en commun des informations sur les activités transnationales d'éducation et de formation existant dans l'UE, de présenter des exemples de bonnes pratiques et de donner aux citoyens la possibilité de présenter de nouvelles idées en vue d'échanges transfrontières. En outre, des informations supplémentaires pourraient être fournies sur les forums d'experts techniques disponibles (par exemple sur l'énergie, l'environnement ou la transition numérique).

Nous estimons que cela est important car les citoyens ont besoin de transparence en ce qui concerne les activités transfrontières d'éducation et de formation qui sont disponibles. Ils devraient recevoir de meilleures orientations au niveau de l'UE sur les forums et plateformes existants.

Table ronde 1:

Règlement sur la garantie de la durée de vie des produits

Nous recommandons à l'UE d'adopter une législation visant à établir une durée de vie prolongée, garantie et spécifique à chaque produit fabriqué et vendu dans l'UE, et à faire preuve de transparence avec les consommateurs à cet égard.

Les ressources sont limitées et cette mesure permettrait d'en économiser, ainsi que de réduire le volume de déchets, ce qui serait bénéfique pour l'environnement, le climat et les consommateurs.

Nous voulons ainsi encourager les fabricants à mettre sur le marché des produits plus durables et réparables.

Table ronde 2:

Campagne à long terme de l'UE en faveur d'une consommation et d'un mode de vie durables

Nous recommandons qu'un organisme européen, y compris des antennes dans les pays de l'UE, dispose de ressources propres et dirige cette campagne.

Notre objectif est de faire en sorte que tous les citoyens de l'UE se reconnaissent dans une identité commune, prennent davantage conscience de la nécessité d'une consommation et d'un mode de vie durables et adoptent ce mode de vie.

Ces objectifs sont importants pour nous, car nous voulons éveiller une motivation intrinsèque en faveur d'un mode de vie durable.

Table ronde 1:

Créer davantage de possibilités d'échange pour les étudiants en Europe

Nous recommandons à l'Union européenne d'adopter, en plus du programme Erasmus, un règlement relatif à un programme d'échange destiné aux élèves et étudiants âgés de 14 à 25 ans, indépendamment de leur origine, de leur genre et de leur niveau d'éducation. Ce programme d'échange devrait être systématiquement mis en place et mis en avant par les établissements scolaires au niveau local. Chaque élève ou étudiant devrait avoir la possibilité de participer au programme d'échange à tout moment de sa scolarité. À cette fin, la Commission européenne devrait soumettre une proposition au Parlement européen et au Conseil européen.

Notre objectif est de donner aux élèves et étudiants, indépendamment de leurs résultats scolaires et du soutien financier de leurs parents, la possibilité de participer à des programmes d'échange dans toute l'Europe. Une culture des échanges européens devrait être favorisée dès l'âge scolaire. Avant tout, il importe que les programmes d'échange soient facilement accessibles et exempts de formalités administratives. Grâce à ce programme d'échange, nous voulons instaurer une solidarité européenne et réduire les barrières linguistiques. Dans cette perspective, il faut garder à l'esprit l'équité en matière d'enseignement et la participation à l'éducation, afin de renforcer les compétences interculturelles et de communication.

Ces objectifs sont importants pour nous car ils peuvent contribuer à promouvoir la cohésion européenne, à renforcer le respect et la coopération et à transmettre les valeurs européennes dès le plus jeune âge, afin que la diversité de l'Europe puisse être perçue comme une chance.

Table ronde 2:

Mise en place d'un salaire de base spécifique à l'emploi

Nous recommandons au commissaire européen à l'emploi et aux droits sociaux de soumettre au Parlement européen une proposition visant à mettre en place un salaire de base spécifique à l'emploi dans tous les États membres. Ce salaire de base devrait se composer d'un revenu minimum suffisant pour assurer la subsistance et d'un complément spécifique à l'emploi.

Notre objectif est de faire en sorte que les performances professionnelles et les salaires soient comparables au sein de l'UE, afin de renforcer la justice sociale. Cet objectif est important pour nous car il permettrait de veiller à ce que le marché du travail respecte un principe fondamental de l'UE: des conditions de vie et de travail comparables, indépendamment du lieu de résidence et de la profession d'une personne.

Table ronde 1:

Incarner les valeurs européennes et les communiquer en faisant appel aux émotions

Nous recommandons de rendre les valeurs européennes plus concrètes et de communiquer en faisant davantage appel aux émotions. Nous pourrions y parvenir, par exemple, au moyen d'un paquet d'"intégration" couvrant les médias, des éléments interactifs et une plus grande participation des citoyens.

Notre objectif est que chaque personne vivant dans l'UE connaisse les valeurs communes et les fasse siennes.

Cet objectif est important pour nous car il constitue la base de notre coexistence au sein de notre communauté de valeurs. Ces valeurs sont trop peu connues, car le lien personnel fait défaut. Nous devons établir ce lien.

Table ronde 2:

"La vie dans l'UE"

Nous recommandons à l'UE de mettre en place son propre programme télévisé d'éducation et d'information, afin de sensibiliser davantage tous les citoyens de l'UE à nos valeurs communes et de garantir à tous un accès facile et sans entrave à ces informations. Ces objectifs sont importants pour nous, car nous voulons mieux comprendre l'opinion publique dans chacun des pays de l'UE. De cette manière, nous voulons renforcer le terrain d'entente et contribuer à rassembler les citoyens pour promouvoir une plus grande solidarité, et les former à l'état de droit afin de préserver la démocratie.



Panel de citoyens chargé de formuler des
recommandations pour la conférence sur l'avenir
de l'Europe, 11 et 12 mars 2022

Rapport de synthèse

Rome, le 16 mars 2022



Table des matières

Table des matières.....	160
1. Principes directeurs du processus d'organisation du panel.....	161
2. Sélection des participants et modalité de participation.....	162
3. Organisation du panel	165
4. Programme de travail	165
5. Recommandations formulées.....	167
Une économie plus forte, justice sociale et emploi.....	167
1. Dépasser le modèle de production du siècle passé.....	167
2. Règlements génératifs et inclusifs en matière de production	168
3. Mesurer la croissance à l'aune du bonheur au sein de la population plutôt que de la quantité de produits.....	168
4. Une plus grande intégration parmi les États	169
5. Politiques d'inclusion	170
6. Emploi.....	171
L'Europe dans le monde	172
1. Renforcer l'identité européenne	172
2. Renforcer l'économie et les institutions.....	173
3. Coopération et partenariats.....	174
4. Référence politique et culturelle	175
6. Évaluation finale par les participants	175

1. Principes directeurs du processus d'organisation du panel

L'ensemble du processus de mise en œuvre du panel a été conçu pour être conforme aux indications contenues dans les orientations pour les panels de citoyens nationaux dans le cadre de la conférence sur l'avenir de l'Europe. Plus précisément:

- **Finalité:**
Toutes les personnes invitées à participer au panel ont rempli un questionnaire de participation dans lequel figuraient les objectifs et les finalités du projet, avec des références spécifiques à la conférence sur l'avenir de l'Europe, aux thèmes abordés et aux modalités de participation.
- **Transparence:**
Tous les documents présentant l'initiative ont été mis à la disposition des participants par divers moyens, en faisant toujours référence au site web officiel de la conférence. Les documents ont été envoyés par courrier électronique à tous les participants.
- **Inclusivité:**
L'invitation à participer a été envoyée par différents canaux: par exemple, courrier électronique aux membres de la communauté de **SWG** et diffusion, via Twitter et LinkedIn, du lien vers le formulaire de candidature. Cela a donné lieu à un total de plus de 400 accès au formulaire de candidature et à 245 candidatures. La sélection (aléatoire) des participants a été réalisée de manière à garantir la présence de personnes de genre, âge, origine sociale, lieu de résidence et statut professionnel différents.
- **Représentativité:**
Bien que la taille de l'échantillon ne soit pas représentative au sens statistique, l'échantillon a été conçu de manière à atteindre l'hétérogénéité maximale entre les participants afin de reproduire un microcosme du public cible.
- **Informations:**
Tous les participants ont reçu un large éventail d'informations sur la conférence et sur les thèmes abordés au cours du panel. Les objectifs et les modalités du projet ont été rappelés aux participants dans la partie introductive, conformément aux principes de neutralité et d'exhaustivité. Tous les participants ont eu la possibilité de demander davantage d'informations et de détails sur l'événement au moyen des numéros de téléphone directs des responsables du projet au sein de **SWG**.
- **Groupes de délibération:**
L'objectif principal de l'ensemble du processus était de formuler des recommandations concrètes, largement partagées par les participants, à adresser à l'Union européenne. La manière dont les travaux ont été organisés et les groupes dirigés a débouché sur un processus axé sur la collecte des indications des participants, leur traitement et synthèse, ainsi que sur leur vérification et leur validation par les groupes eux-mêmes au cours d'une session de travail ultérieure.
- **Calendrier:**
Une atmosphère détendue a été créée au cours des sessions de travail, donnant aux participants tout le temps nécessaire pour approfondir les thématiques sur lesquelles ils avaient été invités à délibérer, à exprimer leur avis et à écouter ceux des autres. Pour la même raison, il a été décidé de diviser les deux principaux groupes en deux sous-groupes. En outre, les travaux ont été étalés sur deux jours afin de laisser reposer les idées formulées.

- **Suivi:**
Le dernier jour, tous les groupes ont procédé à la vérification et à la validation du premier projet de recommandations formulées au cours de la première phase des travaux. Une fois le rapport sur les résultats remis au département des politiques européennes de la présidence du Conseil des ministres et l'autorisation y afférente reçue, la version finale des recommandations a été transmise à tous les participants au panel. Dans tous les cas, les participants ont été invités à continuer de suivre les activités de la conférence sur le site web et par l'intermédiaire des mises à jour qui seront publiées.
- **Intégrité:**
L'ensemble du processus de travail a été mené en toute autonomie par le **SWG**, selon la mission reçue. Le département des politiques européennes de la présidence du Conseil des ministres a été informé en permanence des différentes étapes de l'initiative et des résultats.
- **Protection de la vie privée:**
Le respect de la vie privée des participants a été pleinement garanti. Pour pouvoir être admis à participer au panel, tous les candidats ont dû signer le formulaire de consentement éclairé requis par la loi.
- **Évaluation:**
À la fin du processus, un questionnaire a été adressé à tous les participants afin d'évaluer leur expérience. Les résultats sont résumés dans le présent rapport.

2. Sélection des participants et modalité de participation

Sélection

L'objectif de la phase de communication préalable à l'événement était de sélectionner au moins 50 citoyens italiens intéressés à participer à l'initiative.

À cette fin, un bref formulaire d'auto-candidature a été créé sous la forme d'un questionnaire à remplir en ligne sur la plateforme de **SWG**, au moyen duquel toutes les personnes intéressées à participer à l'initiative ont pu poser leur candidature en indiquant les données nécessaires pour être insérées dans les groupes à partir desquels les participants ont été sélectionnés de manière aléatoire. Les conditions nécessaires à la participation étaient: disposer d'une connexion internet, d'un appareil équipé d'un microphone et d'une caméra vidéo, ainsi que signer la charte de la conférence.

Le formulaire de candidature a été diffusé sur les réseaux sociaux à partir des comptes de **SWG**. À cette fin, six posts ont été publiés sur Twitter et un sur LinkedIn, avec les résultats suivants:

Réseau social	Dates	Nombre de vues	Accès vers le formulaire de candidature
 Twitter	6 posts entre le 8 et le 10 mars	889	31
 LinkedIn	1 post le 8 mars	410	25

Dans le même temps, les membres de la communauté de **SWG** ont été invités à présenter leur candidature, conformément à une stratégie en matière d'invitation visant à garantir une

représentativité maximale de la population italienne, non seulement en termes de caractéristiques sociales, mais aussi en termes d'idées, d'orientations culturelles et de valeurs.

Les candidatures pouvaient être présentées entre le 8 mars à 8 heures et le 10 mars 2022 à 16 heures. Au total, le processus a généré 420 accès au formulaire de candidature et 225 candidatures complètes ont été reçues.

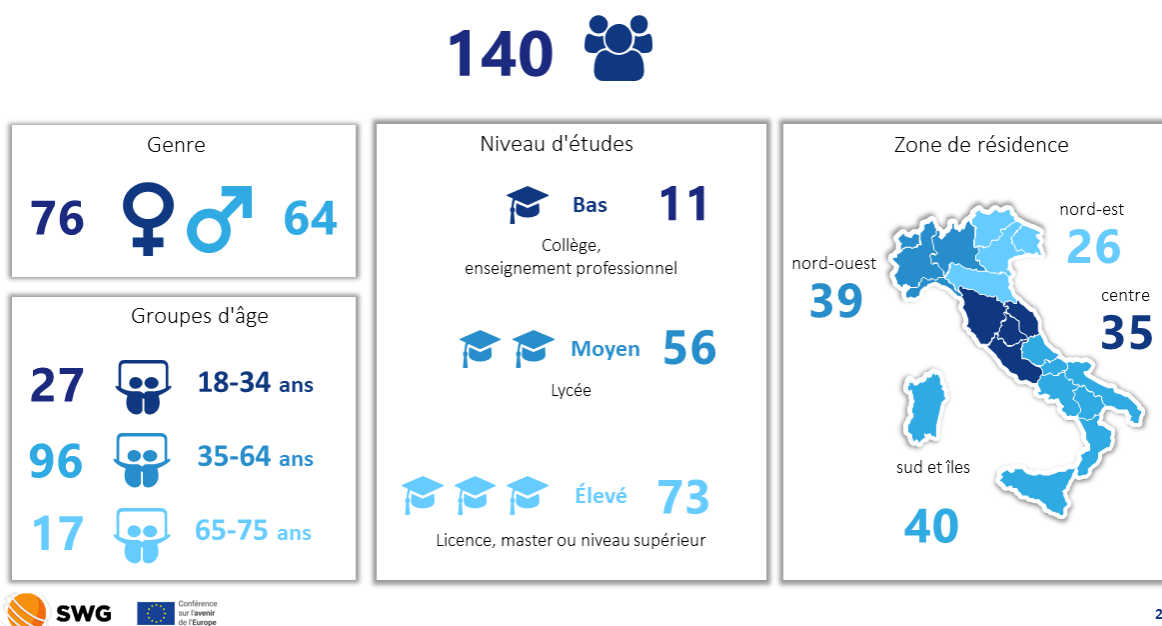
Au total, **140** personnes étaient effectivement admissibles, dont 70 ont été sélectionnées sur la base d'un critère visant à assurer une présence équilibrée du point de vue du genre, de la répartition géographique, de l'âge et du niveau d'études.

Dans le cadre de la procédure de sélection des candidats, une attention particulière a été accordée au principe de probabilité équitable pour sélectionner les participants, accompagné de procédures fondées sur un critère aléatoire.

Le caractère aléatoire de la sélection était un élément central du projet pour garantir l'équité du processus d'accès. Toutefois, dans l'esprit de l'initiative, il semblait important de mettre en place une stratégie visant non seulement à associer le plus grand nombre possible de personnes, mais aussi à garantir une hétérogénéité maximale des personnes sélectionnées afin de promouvoir une inclusivité maximale.

En résumé, la répartition des personnes admissibles a été la suivante:

Répartition des candidats admissibles



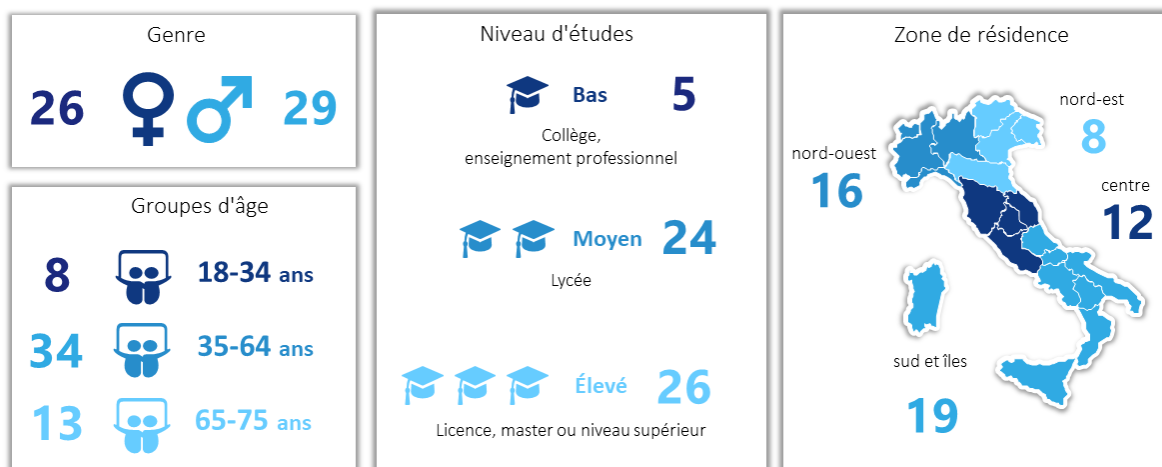
2

Une fois les 70 candidats sélectionnés, le matin même de l'événement, ces derniers ont reçu un appel téléphonique afin de confirmer leur participation. Ces appels ont été effectués par le centre de contact de **SWG** selon la méthode CATI (enquête téléphonique assistée par ordinateur). Au total, à la fin de cette phase, 59 personnes ont confirmé leur participation et ont été enregistrées. **Parmi celles-ci, 55 ont participé activement au panel.**

La répartition sociale et par groupe d'âge des membres du panel a été la suivante:

Répartition des participants actifs

55 



SWG

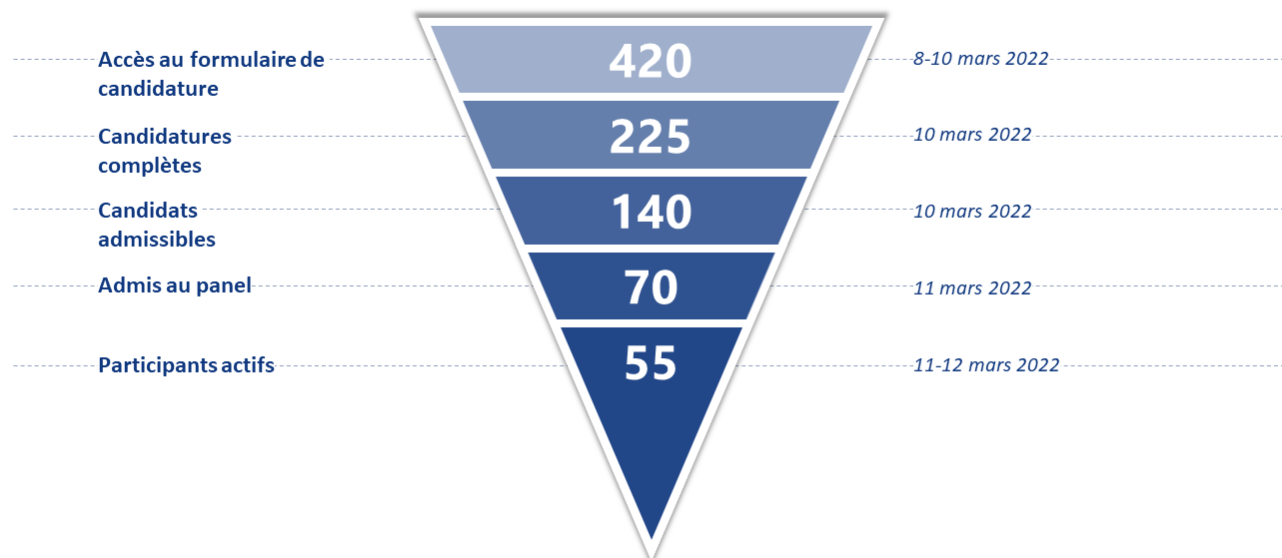


Conférence
sur l'avenir
de l'Europe

3

Voici en bref les résultats des étapes du processus de sélection:

Le processus de candidature



SWG



Conférence
sur l'avenir
de l'Europe

1

Matériel de communication

Afin de garantir un niveau élevé de motivation et de participation dès le départ, les documents suivants ont été mis à la disposition de tous les participants:

- **les fiches de présentation de la conférence sur l'avenir de l'Europe et des panels nationaux;**
- **la charte de la conférence sur l'avenir de l'Europe;**
- **les thèmes qui allaient être discutés au cours des panels;**
- **les informations techniques et organisationnelles nécessaires à la participation.**

3. Organisation du panel

Afin de permettre une participation maximale, y compris des personnes ayant des engagements professionnels, le panel a été organisé sur deux demi-journées consécutives, dont une le week-end, selon le calendrier suivant:

- **vendredi 11 mars de 16 à 20 h**
- **samedi 12 mars de 10 à 12 h**

Ce choix visait, d'une part, à faciliter la participation des travailleurs à l'initiative et, d'autre part, à scinder le temps de présence pour encourager une plus grande attention et une plus grande participation, ainsi qu'une réflexion plus poussée sur les thèmes et sur les propositions présentées.

Les participants au panel se sont connectés aux deux sessions de travail en utilisant la plateforme GoToMeeting et ils ont été répartis dans quatre groupes (deux pour chaque domaine thématique), dirigés par un modérateur de **SWG** et adjoints d'une personne chargée de rédiger le compte rendu des interventions. Les modérateurs ont animé les groupes à l'aide de deux pistes de discussion différentes (une pour chaque domaine thématique), dans le but de faire participer autant que possible toutes les personnes sélectionnées et de garantir une approche fondée sur une inclusion et une neutralité maximales.

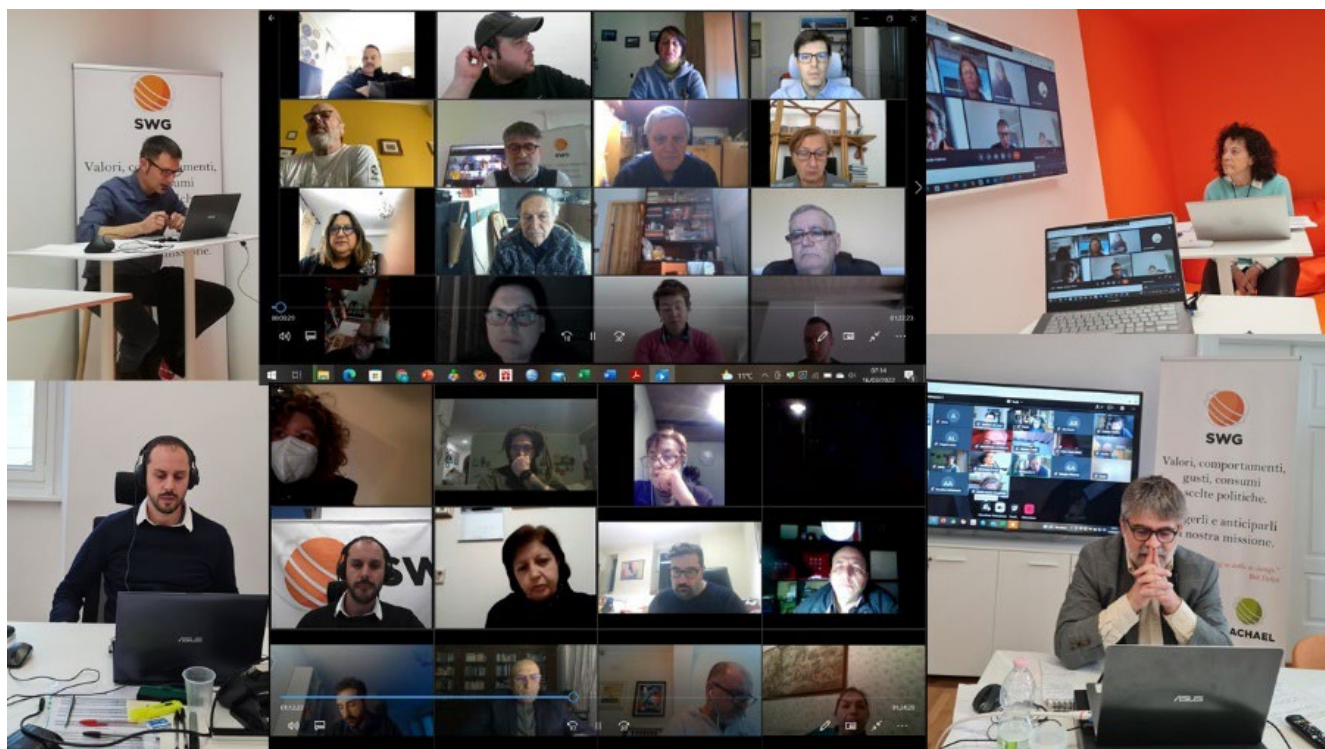
4. Programme de travail

Première session (vendredi 11 mars 2022)

- 15 h 00 – Ouverture de la salle virtuelle et possibilité pour les participants de se connecter à la plateforme pour vérifier le bon fonctionnement de leurs systèmes audio et vidéo.
- 16 h 00 – Introduction par le modérateur: explication des raisons à l'origine de l'initiative et description de la structure des travaux.
- 16 h 15 – Répartition des participants en groupes sur la base des préférences indiquées lors de la phase de candidature.
- 16 h 20 – Début de la discussion de groupe.
- 20 h 00 – Fin de la session.

Deuxième session (samedi 12 mars 2022)

- 10 h 00 – Reprise des travaux par la lecture des résultats des travaux du premier jour.
- 10 h 15 – Poursuite de la discussion, approfondissements et commentaires des participants.
- 12 h 00 – Conclusion des travaux.



5. Recommandations formulées

€ Une économie plus forte, justice sociale et emploi

1. Dépasser le modèle de production du siècle passé

Les participants au panel ont estimé que les derniers événements mondiaux (la pandémie de COVID-19 et le conflit entre la Russie et l'Ukraine) ont ostensiblement montré les limites du modèle de production européen actuel et ont mis en évidence la nécessité de revoir une approche que beaucoup décrivent comme "appartenant au siècle passé".

Les preuves de la dépendance de l'Europe à l'égard des importations d'énergie et de denrées alimentaires de pays externes à l'Union européenne, ainsi que la découverte (pendant la pandémie) que nous ne sommes pas en mesure de produire seuls la quantité de dispositifs médicaux et de vaccins nécessaires pour lutter contre la progression du virus, ont fait naître l'impression que notre système économique souffrait d'une faiblesse structurelle liée à un manque d'autosuffisance.

Dans le même temps, les participants sont clairement d'avis qu'une économie plus forte, capable de créer des emplois dans un contexte de justice sociale, doit être en mesure de se doter d'atouts technologiques importants. Pour ce faire, il est essentiel de soutenir un système éducatif apportant une attention toujours plus grande aux matières liées aux STIM.

L'innovation technologique, l'énergie durable, mais aussi le tourisme et la culture apparaissent comme trois axes fondamentaux pour le développement de l'économie européenne de demain, l'accent étant mis en particulier sur le maintien de la production de base afin d'éviter le risque d'une dépendance excessive à l'égard des pays tiers pour l'approvisionnement en produits et matières premières essentiels.

RECOMMANDATIONS EN BREF

- 1. Prendre des mesures efficaces en matière de changement climatique et d'énergies de substitution.**
- 2. Investir dans l'économie du tourisme et de la culture, en valorisant également les nombreuses petites destinations en Europe.**
- 3. Mettre l'accent sur la technologie et l'innovation en tant que moteurs de la croissance.**
- 4. Réduire les dépendances à l'égard des autres pays en ce qui concerne les matières premières, les sources d'énergie et l'agriculture.**
- 5. Encourager les jeunes à étudier des matières scientifiques.**

2. Règlements génératifs et inclusifs en matière de production

Pour dépasser la logique économique du siècle passé, il faut également revoir les règles et les procédures qui régissent les activités des entreprises. Il y a quatre recommandations en ce sens, qui répondent toutes à une logique commune: d'une part, la simplification des règles et, d'autre part, le maintien d'un niveau élevé de vigilance contre les comportements répréhensibles (notamment en ce qui concerne la contrefaçon et la concurrence déloyale).

Une grande attention est accordée à la nécessité de disposer de règles économiques qui soient avant tout génératives, en réduisant autant que possible les choix qui imposent une normalisation des processus de production (mettant en péril les productions locales spécifiques ayant des racines culturelles profondes), mais aussi la destruction de biens agricoles en raison de la nécessité de maintenir des quantités de production prédéfinies.

RECOMMANDATIONS EN BREF

- 1. Réduire la bureaucratie (autorisations, certifications).**
- 2. Réduire la normalisation des produits et reconnaître les spécificités locales et régionales en matière culturelle et de production (respect des traditions de production).**
- 3. Dépasser la logique des quotas dans la production agricole et la destruction de la production excédentaire qui en découle.**
- 4. Lutter contre la contrefaçon et la concurrence déloyale.**

3. Mesurer la croissance à l'aune du bonheur au sein de la population plutôt que de la quantité de produits

Dépasser le modèle de production du siècle passé ne signifie pas uniquement changer les méthodes de production, mais également développer une nouvelle culture dans laquelle les indicateurs de croissance ne sont pas seulement axés sur la quantité de marchandises produites, mais aussi sur la capacité à garantir aux citoyens un objectif de bonheur. Dans cette nouvelle économie, les marchandises ne peuvent constituer le point central des considérations en termes d'impact et d'investissement, mais cette place doit revenir aux personnes. Cela implique de passer d'un système d'indicateurs fondé sur la quantité de marchandises produites (PIB) à un système capable de mesurer le bien-être produit pour les personnes (BIB – bonheur intérieur brut).

RECOMMANDATION EN BREF

- 1. Développer une économie davantage axée sur la production de bonheur (bonheur intérieur brut) que sur les marchandises (produit intérieur brut).**

4. Une plus grande intégration parmi les États

Ce qui est clair pour tout le monde, même parmi celles et ceux qui sont moins satisfaits de l'organisation actuelle et des résultats obtenus jusqu'à présent par l'Union européenne, c'est qu'une union monétaire n'est pas suffisante et que l'Europe doit pouvoir évoluer avec une force croissante en tant qu'entité politique cohérente, capable de négocier d'une seule voix à l'extérieur et d'agir avec une plus grande solidarité sur le plan interne. Une union plus forte est un aspect essentiel du renforcement de la force politique, commerciale et productive de l'Union européenne: l'homogénéité des lois fondamentales ainsi qu'un système de taxation des entreprises et des citoyens qui soit intégré et cohérent, au sein duquel les salaires et les services aux citoyens sont alignés. Ce n'est que de cette manière que nous aurons une Europe en mesure de réduire les différences sociales et de promouvoir la qualité de vie.

Cela implique de ne pas revenir en arrière sur les réalisations de ces dernières années et de préserver le concept de l'État providence, que les participants au panel ont indiqué comme étant le plus avancé au monde et le plus soucieux de garantir à ses citoyens une égalité des chances et une justice sociale.

RECOMMANDATIONS EN BREF

- 1. Ne pas faire de compromis sur les droits sociaux (santé publique, éducation publique, politiques du travail).**
- 2. Consolider ce qui a été fait en ce qui concerne la monnaie unique et l'interconnexion des systèmes de paiement et des télécommunications.**

Toutefois, aujourd'hui, tout ce qui a été fait par le passé ne semble plus suffisant, et l'Europe de l'avenir doit faire un bond décisif en matière d'intégration entre les États membres, selon une vision interne qui ne repose plus sur la concurrence, mais sur la coopération, faisant en sorte que chaque citoyen européen puisse disposer des mêmes systèmes de garanties et de possibilités dans tous les États membres de l'Union.

RECOMMANDATIONS EN BREF

- 1. Aller outre l'égoïsme des États et la tendance à rechercher des avantages individuels au détriment des autres.**
- 2. Mettre en place un système prévoyant les mêmes lois, systèmes de taxation, droits et devoirs dans tous les pays.**
- 3. Des régimes fiscaux coordonnés entre les différents États, en particulier en ce qui concerne les entreprises (pas de zones franches ou d'imposition faible).**
- 4. Des prix cohérents pour les produits et la garantie d'un pouvoir d'achat égal entre les différents États.**
- 5. Réduire les disparités salariales entre les différents États et les régions géographiques au sein d'un même pays.**
- 6. Faire de la dette publique de plusieurs États membres une responsabilité commune.**

5. Politiques d'inclusion

Une Europe juste et capable d'offrir du bonheur à ses citoyens est une Europe inclusive, qui accorde toujours une grande attention à la lutte contre les inégalités. Les recommandations fixent la voie à suivre pour atteindre des objectifs de longue date (tels que l'égalité de genre) et énoncent de nouvelles exigences liées aux transformations culturelles des sociétés contemporaines (inégalités numériques et droit de vivre dans un environnement sain).

RECOMMANDATIONS EN BREF

- 1. Parvenir à une égalité de genre totale, notamment en renforçant le congé parental paternel et les infrastructures d'accueil des enfants.**
- 2. Lutter contre les inégalités numériques.**
- 3. Veiller à ce que tous les citoyens européens puissent vivre dans un environnement sain et durable.**
- 4. Assurer des possibilités en matière de mobilité sociale et, par conséquent, disposer de toutes les chances d'épanouissement personnel et d'autodétermination.**
- 5. Promouvoir le renouvellement des générations à tous les niveaux.**
- 6. Gérer l'accueil des réfugiés et des migrants de manière équilibrée entre les différents États.**

Une fois de plus, le rôle des écoles et des politiques éducatives semble être central, non seulement pour fournir aux jeunes les compétences dont ils ont besoin pour entrer sur le marché du travail, mais également pour construire une culture européenne. Après avoir construit une Europe des institutions, il est essentiel de construire une Europe des peuples. À cet égard, l'accent est mis sur le caractère central qu'aurait une langue commune, afin de permettre le dialogue entre les citoyens de différents pays et l'égalité d'accès aux services. Le rêve de l'espéranto s'étant effondré, le départ du Royaume-Uni de l'Union européenne a soulevé des doutes quant à la possibilité d'adopter comme langue commune l'anglais, une langue clé des relations internationales ainsi qu'au sein du système scientifique et économique.

RECOMMANDATIONS EN BREF

- 1. Promouvoir l'adoption d'une langue commune.**
- 2. Investir dans les écoles et l'enseignement de l'histoire de l'Europe plutôt que de chaque nation, ainsi que l'enseignement de l'économie politique et de l'éducation civique.**
- 3. Accès à la culture, à l'éducation et aux échanges entre étudiants et citoyens des différents États membres.**

Les politiques d'inclusion jouent un rôle essentiel pour veiller à ce que les citoyens aient accès à des possibilités. À cet égard, les participants au panel ont souligné que souvent l'Italie n'a pas été en mesure d'utiliser les fonds européens mis à disposition à cette fin. L'inclusion et l'accessibilité signifient que les institutions européennes doivent être plus proches de leurs citoyens et ces notions vont de pair avec davantage d'informations et une prise de conscience accrue au sujet des droits dont bénéficient les citoyens européens en tant que tels. De ce point de vue, l'importance d'une relation directe entre les institutions de l'Union et les citoyens est apparue, sans qu'elle ne doive nécessairement faire l'objet d'une médiation des États membres.

RECOMMANDATIONS EN BREF

- 1. Promouvoir l'utilisation des fonds européens pour réduire les inégalités.**
- 2. Accessibilité et proximité des institutions européennes par rapport aux citoyens.**
- 3. Communiquer clairement aux citoyens leurs droits et les possibilités qui s'offrent à eux et favoriser l'accès direct des citoyens à ceux-ci.**

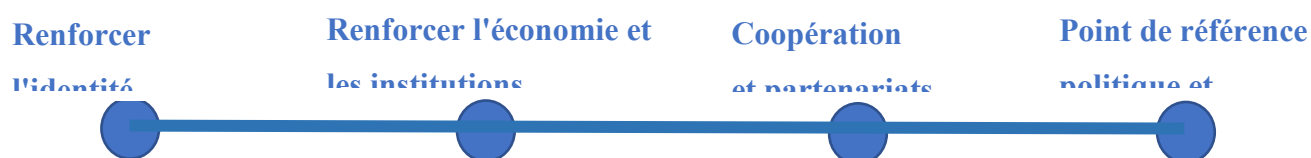
6. Emploi

La question de l'emploi est apparue de manière continue comme un élément transversal et un effet direct de la capacité de l'Union européenne à donner suite à ses recommandations. Au cours du débat **entre** les participants, il était clair que la question de l'emploi est au cœur de la vie des citoyens, mais qu'elle allait de pair avec le renforcement des questions relatives à l'économie et à la justice sociale. Une Union européenne dans laquelle les politiques actives du travail restent centrales et de plus en plus coordonnées est fortement attendue.

RECOMMANDATIONS EN BREF

- 1. Promouvoir les échanges entre les travailleurs en Europe par l'intermédiaire d'un centre européen pour l'emploi.**
- 2. Disposer de politiques de l'emploi intégrées au niveau de l'UE.**
- 3. Fournir des incitations aux entreprises qui proposent des emplois.**

Les récents événements internationaux et, en particulier, la guerre entre la Russie et l'Ukraine, ont eu une grande influence sur la perception du rôle que l'Europe devra jouer au niveau international. Les recommandations recueillies se concentraient essentiellement sur un axe visant à renforcer l'Union (tant en termes d'identité qu'en tant que puissance économique) et à la positionner comme un modèle de référence et de relance dans ses relations avec d'autres pays.



1. Renforcer l'identité européenne

Afin d'être reconnue au-delà de ses frontières, l'Union européenne doit tout d'abord faire preuve de cohésion au niveau interne, non seulement sur les plans économique et financier, mais également en termes d'identité et de valeurs. Une identité qui n'est pas créée par homologation mais par la valorisation des spécificités locales dans un cadre de valeurs essentielles partagées.

La réflexion sur un élargissement éventuel du périmètre de l'Union s'est également faite dans cette optique: selon certains participants au panel, il ne devrait pas avoir lieu de manière non différenciée, mais en se concentrant plutôt sur la reconnaissance mutuelle de la culture et des valeurs plutôt que sur des normes économiques.

RECOMMANDATIONS EN BREF

- 1. Renforcement des valeurs et des caractéristiques culturelles européennes, ainsi que des spécificités régionales.**
- 2. Création d'un institut pour la culture européenne afin de promouvoir une culture du respect et de l'enrichissement mutuel entre citoyens de différents États.**
- 3. Redéfinition des principes d'appartenance pour les nouveaux pays candidats, avec un renforcement de facteurs tels que l'identité culturelle et les valeurs.**

2. Renforcer l'économie et les institutions

L'Europe de demain est appelée à jouer un rôle de premier plan au niveau international, ce rôle ne pouvant être assumé qu'avec une Union forte et indépendante des autres pays. Il est largement admis que les pays de l'Union sont pauvres en matières premières, mais il semble essentiel que l'Union soit en mesure de garantir une indépendance accrue en matière d'approvisionnement énergétique, d'agriculture et de produits technologiques.

Cela nécessite des investissements précis pour rattraper le retard dans des domaines tels que la technologie (où l'Union européenne ne semble pas jouer un rôle de premier plan à l'heure actuelle), mais aussi dans les secteurs de l'alimentation et de l'énergie.

La guerre entre la Russie et l'Ukraine a également remis au centre du débat l'importance d'une politique intégrée de défense européenne, dotée d'une identité spécifique et d'une plus grande autonomie par rapport à l'OTAN, sans remettre en cause l'appartenance à celle-ci.

Enfin, cela implique des choix précis pour l'avenir accompagnés d'un investissement important dans la science et la recherche afin d'accroître les compétences des jeunes Européens.

RECOMMANDATIONS EN BREF

- 1. Renforcer la capacité de production interne: chaîne alimentaire (en particulier le blé) et technologie (microprocesseurs).**
- 2. Valoriser les productions régionales et européennes typiques.**
- 3. Renforcer les pôles industriels européens (par exemple, l'acier).**
- 4. Renforcer la production locale d'énergie dans une optique écologique (gaz, solaire, éolien).**
- 5. Développer les technologies aérospatiales.**
- 6. Créer des laboratoires scientifiques européens (banque européenne des virus).**
- 7. Créer une armée européenne commune agissant dans le cadre de l'OTAN, mais contribuant aussi à aller au-delà.**
- 8. Investir dans la formation des formateurs (échanges européens d'enseignants, Erasmus pour les enseignants).**
- 9. Accroître la mobilité des chercheurs européens en développant de nouvelles institutions scientifiques européennes.**
- 10. Favoriser l'émergence de start-ups innovantes.**

3. Coopération et partenariats

La vision de l'Europe de demain n'est pas celle d'une forteresse défendant sa richesse, mais celle d'un protagoniste sur la scène internationale capable de dialoguer avec tous les pays du monde. Un dialogue qui part d'une puissance commerciale et qui devrait viser un leadership économique, et qui peut être consolidé par la mise en place de partenariats et de projets de grande envergure internationale.

Tout cela dans une optique de coopération et d'attention portée aux régions les plus fragiles du monde, avec des projets ad hoc visant à mettre en valeur les pays les plus pauvres, ainsi que d'échanges culturels et économiques avec les pays orientaux.

Une attention particulière est également accordée au thème de la migration, avec une meilleure coordination entre les pays et le recours à des procédures communes pour la gestion des demandes et des personnes.

RECOMMANDATIONS EN BREF

- 1. Stimuler les exportations.**
- 2. Promouvoir des itinéraires touristiques européens transnationaux.**
- 3. Développer un système commercial de négociations au niveau européen (non pas individuellement en tant qu'États ou entreprises, mais en tant qu'Union) pour disposer d'un pouvoir de négociation plus important, mais avec des contraintes liées au respect des droits de l'homme.**
- 4. Mener des projets internationaux majeurs tels que la station spatiale internationale.**
- 5. Financer des projets en Afrique pour construire des écoles et des hôpitaux, sans adopter une attitude de type colonial, mais en s'attachant à respecter les valeurs et droits européens.**
- 6. Investir dans la formation sur place (en particulier pour les femmes) dans les pays les plus pauvres.**
- 7. Promouvoir les échanges de techniciens et de formateurs.**
- 8. Mettre en place un système de règles communes pour l'accès des migrants, avec des processus différents entre la migration de type humanitaire et la migration de type économique, et avec une répartition équitable entre les différents États, mais avec des règles communes (recensement et contrôle des comportements et de l'emploi).**

4. Référence politique et culturelle

Dans le scénario décrit ci-dessus, l'Europe est appelée à constituer une référence politique et culturelle claire au niveau mondial du point de vue des droits et de l'éthique, en donnant l'exemple par la prise de décisions visant à garantir un environnement sain, le respect des droits des personnes et le dialogue entre l'Est et l'Ouest.

RECOMMANDATIONS EN BREF

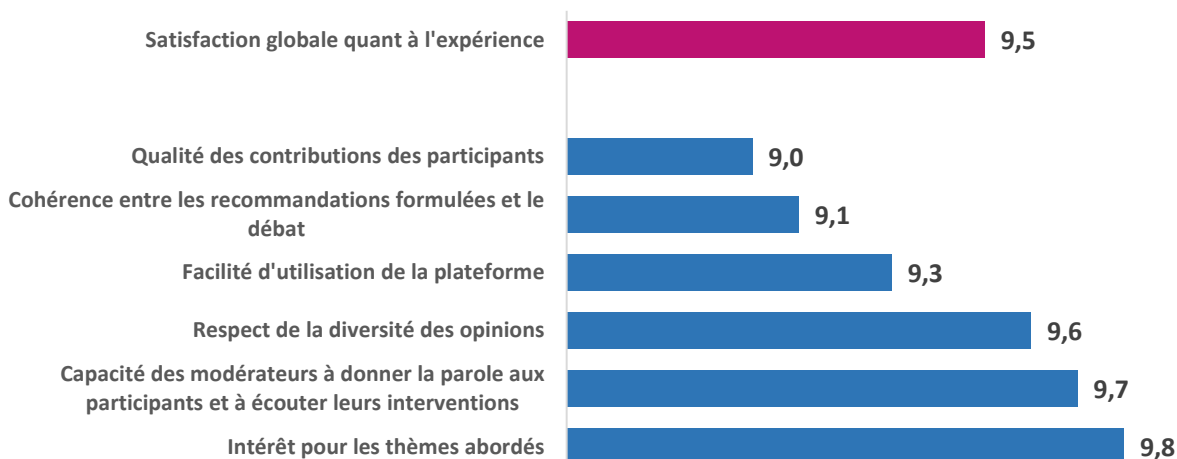
- 1. Montrer la voie en tant que continent vert, parvenir à des émissions nulles avant les autres et accroître la production d'énergie propre (éolienne et solaire).**
- 2. Exporter des technologies pour produire des biens à impact nul.**
- 3. Faire office de confluence (lieu public, agora) entre l'Est et l'Ouest, en promouvant les échanges culturels et les initiatives culturelles conjointes (comme les Journées mondiales de l'art, à organiser à tour de rôle dans les différentes capitales européennes, avec un programme artistique prévoyant des artistes occidentaux et orientaux).**
- 4. Créer un modèle éthique européen de gestion des processus migratoires qui puisse être partagé au niveau international.**

6. Évaluation finale par les participants

À l'issue des deux journées de travail, tous les participants ont été invités à remplir un bref questionnaire pour évaluer leur expérience. Le questionnaire d'évaluation a été envoyé deux jours après la fin du panel afin de donner à tous les participants le temps de prendre un peu de recul par rapport à l'expérience et de pouvoir répondre de manière plus objective.

Les résultats recueillis révèlent un niveau de satisfaction particulièrement élevé, tant en termes d'intérêt que du point de vue de la facilité de participation et du sentiment d'écoute et d'inclusion.

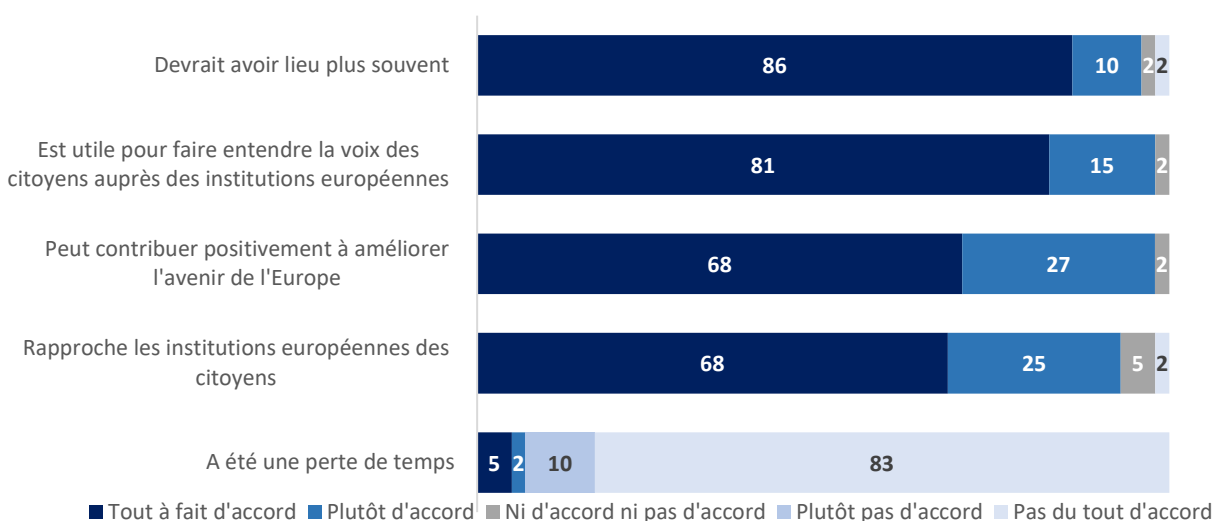
SATISFACTION CONCERNANT LA PARTICIPATION AU PANEL



Bien qu'ayant au départ des expériences, des compétences et des motivations différentes, les participants se sont sentis fortement impliqués: 98 % des répondants au questionnaire d'évaluation ont estimé avoir participé activement et avoir contribué positivement au débat.

D'une manière générale, l'utilité de cette expérience, qui a été perçue avant tout comme une possibilité de participer activement et qui a donné un sentiment de plus grande proximité avec les institutions européennes, a très fortement été ressentie. Cela a conduit la quasi-totalité des répondants à demander que ce type d'initiative soit répété au fil du temps.

ÉVALUATION DE L'INTÉRÊT DU "PANEL ITALIEN POUR LA CONFÉRENCE SUR L'AVENIR DE L'EUROPE"



Tous les participants ont indiqué que si une telle initiative devait être à nouveau organisée, non seulement ils y participeraient volontiers, mais ils recommanderaient aussi à leurs amis d'y participer.

Panel de citoyens lituaniens sur l'avenir de l'Europe

Rapport

Le présent rapport se compose de quatre parties. La première présente brièvement le déroulement de la manifestation. La deuxième indique les recommandations formulées par les participants au panel de citoyens pour les politiques de l'UE et de la Lituanie. La troisième présente une brève analyse des discussions au sein des groupes et des principaux résultats du forum. La quatrième compare les résultats du panel de citoyens avec ceux des enquêtes menées auprès des citoyens lituaniens sur l'état et l'avenir de l'Europe.

1. *Déroulement du panel de citoyens nationaux*

Conformément aux orientations pour l'organisation de panels de citoyens nationaux dans le cadre de la conférence sur l'avenir de l'Europe, l'institut de sondages Kantar TNS LT a élaboré en décembre 2021, à la demande du ministère des affaires étrangères (MAE), une méthodologie de sélection aléatoire stratifiée d'un échantillon représentatif de la population lituanienne, sur la base de laquelle Kantar TNS a sélectionné 25 citoyens lituaniens âgés de 18 à 65 ans représentatifs des différents groupes socio-économiques et de toutes les régions géographiques de Lituanie³.

Le 4 janvier, les citoyens sélectionnés ont été invités à une session introductive virtuelle au cours de laquelle l'idée du panel de citoyens nationaux a été présentée et des échanges ont eu lieu sur les thèmes les plus pertinents pour l'avenir de l'Europe. À l'issue de cet événement, les participants ont reçu un document d'information comportant une description détaillée des thèmes débattus et indiquant des sources d'information.

Le 15 janvier s'est tenu au MAE un panel de citoyens nationaux sur l'avenir de l'Europe, organisé par le centre d'études sur l'Europe de l'Est du MAE (RESC) et l'institut de sondages Kantar TNS LT, auquel ont directement participé 25 citoyens sélectionnés.

Les participants ont débattu de deux questions relatives aux politiques de l'UE: **le rôle et les compétences que l'UE pourrait avoir en matière de politique étrangère**, ainsi que **le rôle économique de l'UE**. Lors de cet événement, chacune de ces questions a fait l'objet d'une session distincte au début de laquelle des experts en matière de politiques de l'UE, Linas Kojala (RESC) et Ramūnas Vilpišauskas (professeur à l'Université de Vilnius), ont brièvement initié les citoyens à l'actualité et aux problématiques du thème de la session. Au cours de la discussion, les citoyens ont pu poser des questions et faire part de leur point de vue. Après les exposés d'expert, les participants ont été répartis en trois groupes représentatifs de plus petite taille chargés de réfléchir chacun à une question différente en rapport avec le thème de la session. Les questions de politique étrangère abordées étaient les suivantes:

- 1.1. Faut-il une politique autonome de l'UE en matière de défense et d'affaires étrangères?
- 1.2. Que doivent être les relations de l'UE avec ses voisins d'Europe de l'Est, avec l'Afrique du Nord et avec la Turquie?
- 1.3. Que doit être la politique migratoire de l'UE?

La session relative au rôle économique de l'UE a donné lieu à une réflexion sur les questions suivantes:

- 2.1. Faut-il une plus grande réaffectation des fonds à partir du budget de l'UE, de la dette commune de l'UE?
- 2.2. Les normes sociales doivent-elles être réglementées au niveau de l'UE?
- 2.3. Comment renforcer l'économie de l'UE?

³ Échantillon de citoyens représentant les villes de Vilnius, Kaunas, Klaipėda, Šiauliai et Panevėžys et les circonscriptions (*apskritis*) de Vilnius, Kaunas, Klaipėda, Šiauliai, Panevėžys, Alytus, Marijampolė, Tauragė, Telšiai et Utena, sur la base de données du département lituanien des statistiques (*Lietuvos statistikos departamentas*).

En fin de session, chaque groupe a dû formuler les principales conclusions de la discussion, faire des déclarations de principe ou des propositions concrètes relatives à des sujets de préoccupation en matière de politiques de l'UE. Lors de la discussion avec l'ensemble du panel, le représentant de chaque groupe a présenté ces conclusions aux autres participants. Ceux qui avaient été dans d'autres groupes ont pu poser des questions et compléter les propositions avec leurs idées. Après les présentations et les débats, les citoyens ont chacun procédé à deux votes, parmi ces conclusions, avec un vote pour la proposition ou déclaration la plus importante pour le rôle de la Lituanie dans le renforcement de l'UE et le succès de l'UE même dans toute l'Europe; et l'autre vote pour la déclaration ou proposition leur semblant la plus importante à titre personnel, dans leur intérêt en tant qu'habitant de l'UE. Après ce vote, un débat a eu lieu au sein du panel, et le point a été fait sur les principales idées qui s'étaient dégagées des discussions.

Dans la semaine qui a suivi l'événement, des experts ont examiné le contenu des discussions et dégagé l'essence des idées proposées par les citoyens. Le 25 janvier a eu lieu une session virtuelle récapitulative et les recommandations tirées du contenu de leurs discussions ont été communiquées aux citoyens. Les citoyens ont eu la possibilité de dire s'ils approuvaient les recommandations, de les compléter sur le fond et de les évaluer. Tous les participants ont disposé de cette possibilité encore une semaine après la session récapitulative, en adressant leurs avis et observations par écrit aux organisateurs du panel.

2. *Résultats du panel de citoyens nationaux*

Cette partie du rapport indique les résultats du panel de citoyens, avec les recommandations formulées par les participants aux groupes de travail et leurs positions sur le rôle de l'UE dans la politique étrangère et dans l'économie.

Première session: rôle et compétences de l'UE en matière de politique étrangère

1. Nous invitons l'UE à élaborer une politique plus efficace vis-à-vis de la Chine. La Lituanie doit être soutenue de façon plus résolue, mais il faudrait aussi qu'elle accorde mieux sa position avec celle des partenaires de l'UE. Afin de pouvoir faire en sorte que les intérêts puissent être mieux équilibrés au sein de l'UE et qu'il n'y ait qu'une seule politique vis-à-vis de la Chine, ainsi que sur d'autres dossiers de politique étrangère, nous recommandons d'envisager la possibilité de mettre en place une fonction de ministre des affaires étrangères de l'UE.
2. Nous préconisons de remettre à l'ordre du jour la question des quotas de migrants au niveau de l'UE.
3. Nous recommandons de mettre en place au niveau de l'UE une commission dédiée pour régler les problèmes migratoires, qui garantirait une réaction plus rapide aux crises migratoires ainsi que le droit des États membres d'expliquer leurs intérêts nationaux et de les défendre, et qui élaborerait et mettrait en œuvre des lignes directrices communes en matière de gestion des migrations.
4. Nous recommandons de renforcer les liens économiques et humanitaires avec les pays d'Afrique du Nord, sans perdre de vue les réalités politiques, notamment en vue de réduire l'influence de la Chine, de la Russie et d'autres États dans cette région.
5. Nous recommandons de renforcer les liens avec l'Europe de l'Est et d'encourager les mesures d'ordre économique au niveau personnel.
6. Nous demandons avec insistance que les sanctions appliquées par l'UE à des acteurs étrangers soient plus sévères, plus ciblées et qu'elles concernent des personnalités importantes de l'État sanctionné (par exemple, des dirigeants politiques).
7. Nous demandons avec insistance que la politique étrangère et de sécurité commune de l'UE repose sur le principe fondamental de solidarité entre les différents États membres de l'UE et les différentes régions et sociétés européennes.
8. Nous recommandons à l'UE de revoir la politique d'ouverture conduite jusqu'à présent en matière de migration, qui est à l'origine de problèmes de sécurité, d'une augmentation de la criminalité, et de la constitution de communautarismes au sein de la société.
9. Nous invitons la Lituanie à s'exprimer de façon plus active sur les questions de politiques migratoires et à lancer des discussions sur les problèmes liés à la migration.
10. Nous préconisons que l'UE mène une politique active et rigoureuse à l'égard des États qui utilisent les flux migratoires comme arme dans des attaques hybrides: d'un côté en appliquant des sanctions plus sévères, et de l'autre en dialoguant avec eux dans une optique de désescalade.

Deuxième session: le rôle économique de l'UE

1. Nous recommandons à l'UE de renforcer par divers moyens la sécurité d'approvisionnement des biens essentiels: en accordant la priorité aux échanges commerciaux internes à l'UE, en favorisant la production de technologies de pointe et en poursuivant la diversification des sources d'importation. Nous recommandons également d'explorer de nouveaux marchés d'exportation.
2. Nous recommandons de revoir les pratiques de négociation des contrats de gaz naturel, en ayant pour objectif tant les contrats à court terme qu'à long terme. Nous recommandons de poursuivre la diversification des sources d'approvisionnement énergétique.
3. Nous recommandons que les mesures du pacte vert et leur mise en œuvre soient évaluées en tenant compte des répercussions négatives potentielles sur le plan socio-économique. Pour mettre en œuvre les objectifs du pacte vert, nous recommandons que l'on fasse appel à l'énergie nucléaire et au gaz naturel en plus du recours aux sources d'énergie renouvelables.
4. Nous soulignons qu'il est particulièrement important que tous les États membres respectent le principe de primauté du droit de l'UE. Nous demandons avec instance que la Lituanie ait une position de principe claire sur cette question.
5. Nous recommandons que la Lituanie ait plus activement recours aux bonnes pratiques des pays de l'UE avec pour objectif des normes sociales plus élevées, l'expansion économique et un développement équilibré et durable.
6. Nous recommandons d'accorder plus d'attention au renforcement de la cybersécurité, ainsi qu'à la protection des données et des infrastructures.
7. Nous recommandons que l'UE et les États membres donnent la priorité au développement des connaissances économiques de base chez les citoyens, à l'éducation et à la diffusion de l'information.
8. Nous recommandons que les nouveaux accords commerciaux de l'UE intègrent des normes ambitieuses en ce qui concerne le social, le travail et la santé. Nous recommandons l'établissement au niveau de l'UE de lignes directrices prévoyant ce que doivent faire et n'ont pas le droit de faire les plateformes de réseaux sociaux gérant des données personnelles de consommateurs et des informations les concernant.
9. Nous recommandons de poursuivre la réflexion sur la possibilité d'un emprunt commun au niveau de l'UE, de manière à obtenir les meilleures conditions d'emprunt possible. Nous recommandons également de développer une politique financièrement solide et responsable permettant de réduire le besoin de s'endetter pour les États membres.
10. Nous recommandons le renforcement du suivi de l'absorption et de l'utilisation des fonds de l'UE, en aidant les collectivités locales à instaurer une véritable pratique d'ajustement de l'utilisation des fonds. Dans la mesure où la situation objective des bénéficiaires de fonds octroyés par l'UE peut évoluer, l'articulation entre les exigences de transparence et de souplesse revêt une importance particulière.
11. Nous recommandons à la Lituanie de continuer activement à encourager le développement économique et les investissements dans les régions du pays.

3. Discussions au sein du panel de citoyens nationaux et analyse des résultats

Les participants au panel de citoyens nationaux se sont penchés sur les problèmes d'actualité les plus importants pour la Lituanie (largement discutés au niveau national sur la scène politique et dans les médias) et sur les moyens de les régler. Le vote général sur les principales conclusions du panel a révélé que près de 45% de l'ensemble des voix exprimées au cours des deux sessions étaient consacrées aux propositions relatives à deux thèmes: les relations avec la Chine et la maîtrise des flux migratoires (cf. tableau ci-après). Le thème de la politique énergétique a également recueilli beaucoup d'attention. Il n'a fait l'objet que d'une seule proposition mais celle-ci a recueilli les voix de près de 10% des participants. Le résultat de ces votes fait penser que la conception des citoyens quant à l'avenir de l'Europe pourrait être déterminante pour les problèmes et actualités politiques d'aujourd'hui (au niveau national).

Recommandation	Vote
Première session: rôle et compétences de l'UE en matière de politique étrangère	
1. Nous invitons l'UE à élaborer une politique plus efficace vis-à-vis de la Chine. Le soutien actuel à la Lituanie n'est pas suffisant, mais la Lituanie n'a pas non plus suffisamment harmonisé sa position avec celle des partenaires de l'UE. Afin de pouvoir faire en sorte que les intérêts puissent être mieux équilibrés au sein de l'UE et qu'il n'y ait qu'une seule politique vis-à-vis de la Chine, ainsi que sur d'autres dossiers de politique étrangère, nous recommandons d'envisager la possibilité de mettre en place une fonction de ministre des affaires étrangères de l'UE.	11 (22,9 %) <i>important pour toute l'Europe: 8; à titre personnel: 3</i>
2. Nous préconisons de remettre à l'ordre du jour la question des quotas de migrants au niveau de l'UE.	9 (18,8 %) <i>important pour toute l'Europe: 9</i>
3. Nous recommandons de mettre en place au niveau de l'UE une commission dédiée pour régler les problèmes migratoires, qui garantirait une réaction plus rapide aux crises migratoires ainsi que le droit des États membres d'expliquer leurs intérêts nationaux et de les défendre, et d'élaborer et mettre en œuvre des lignes directrices communes en matière de gestion des migrations.	7 (14,6 %) <i>important pour toute l'Europe: 3; à titre personnel: 4</i>
4. Nous recommandons de renforcer les liens économiques et humanitaires avec les pays d'Afrique du Nord, sans perdre de vue les réalités politiques, notamment en vue de réduire l'influence de la Chine, de la Russie et d'autres États dans cette région.	6 (12,5 %) <i>important à titre personnel: 6</i>
5. Nous recommandons de renforcer les liens avec l'Europe de l'Est et d'appliquer des mesures d'ordre économique au niveau des personnes.	5 (10,4 %) <i>important personnellement: 5</i>
Deuxième session: le rôle économique de l'UE	
1. Nous recommandons à l'UE de prendre différentes mesures en vue de renforcer la sécurité d'approvisionnement des biens essentiels: en accordant la priorité aux échanges commerciaux internes à l'UE, en favorisant la production de technologies de pointe à l'intérieur de l'UE et en poursuivant la diversification des sources d'importation. Nous recommandons également d'explorer de nouveaux marchés d'exportation.	9 (19,6 %) <i>important pour toute l'Europe: 3; personnellement: 6</i>
2. Nous recommandons de revoir les pratiques de négociation des contrats de gaz naturel, en ayant pour objectif tant les contrats à court terme qu'à long terme. Nous recommandons de poursuivre la diversification des sources d'approvisionnement énergétique.	9 (19,6 %) <i>important pour toute l'Europe: 9</i>
3. Nous recommandons que les mesures du pacte vert et leur mise en œuvre soient évaluées en tenant compte des répercussions négatives potentielles sur le plan socio-économique. Pour mettre en œuvre les objectifs du pacte vert, nous recommandons que l'on fasse appel à l'énergie nucléaire et au gaz naturel en plus du recours aux sources d'énergie renouvelables.	6 (13 %) <i>important à titre personnel: 6</i>
4. Nous soulignons qu'il est important que tous les États membres respectent le principe de primauté du droit de l'UE. Nous demandons avec instance que la Lituanie ait une position de principe claire sur cette question.	4 (8,7 %) <i>important pour toute l'Europe: 2; à titre personnel: 2</i>

En outre, les questions les plus importantes pour les citoyens, à savoir les relations avec la Chine, les migrations ou l'énergie, ne sont pas passagères: leur résolution aura une incidence fondamentale sur l'avenir de l'Europe à long terme. Aussi, la probabilité que les citoyens réfléchissant à l'avenir accordent la priorité à ce qui est important en ce moment n'est pas problématique. Dans la mesure où la construction de l'avenir commence par une multitude de petits pas aujourd'hui, la perception des attentes des citoyens à court terme constitue une condition indispensable pour pouvoir assurer une solide maîtrise des processus sur le long terme et la résolution des problèmes. L'analyse ci-après des principaux résultats du panel de citoyens nationaux repose justement sur ce constat.

La résolution ayant reçu le plus grand nombre de voix (11, soit près de 12%) est celle selon laquelle **l'UE a besoin d'une politique plus efficace à l'égard de la Chine**. Cette conclusion générale recouvrait plusieurs affirmations plus concrètes. Premièrement, les participants ont souligné qu'à ce stade, le soutien de l'UE à la Lituanie face aux pressions économiques qu'elle subissait de la Chine n'avait pas été suffisant. Deuxièmement, les représentants du groupe ayant communiqué la conclusion ont souligné que la Lituanie devait elle-même s'efforcer davantage d'harmoniser sa politique à l'égard de la Chine avec celle des partenaires de l'UE, en particulier parce qu'il importe pour toute l'UE de continuer à avoir des échanges commerciaux avec la Chine. Troisièmement, les citoyens ont évoqué l'idée que la coordination des positions et l'élaboration d'une politique commune au sujet notamment de la Chine pourraient être plus efficaces si l'on mettait en place une fonction de ministre des affaires étrangères de l'UE. Huit participants ont déclaré cette conclusion particulièrement importante pour toute l'Europe, et trois autres l'ont déclarée importante pour eux à titre personnel.

La problématique des relations avec la Chine est étroitement liée à deux autres propositions ayant un reçu un grand nombre de voix de citoyens. Neuf participants ont voté pour la conclusion formulée lors de la deuxième session selon laquelle **l'UE doit renforcer la sécurité d'approvisionnement** (trois participants ont indiqué cela comme particulièrement important pour toute l'Europe, et six autres que cela l'est pour eux à titre personnel). Cette conclusion comportait également plusieurs aspects. Premièrement, les citoyens ont souligné la nécessité d'accorder la priorité aux marchés de l'UE qui se caractérisent par des fournisseurs fiables et des produits répondant à des normes exigeantes. Deuxièmement, les participants ont mis en exergue la nécessité d'encourager les capacités de production de technologies de pointe en Europe même. Troisièmement, les citoyens se sont exprimés en faveur d'une plus grande diversification des sources d'importation. Lors de la formulation de ces recommandations, les participants à la discussion ont constamment évoqué le facteur de la Chine: les menaces pour la sécurité liées aux marchandises chinoises, la dépendance aux matières premières chinoises nécessaires à la fabrication de technologies de pointe, ainsi que les pratiques de copiage et de vol de technologies par la Chine auprès des entreprises occidentales actives sur son marché. La proposition de **développer la coopération économique et humanitaire de l'UE avec les pays d'Afrique du Nord** a également recueilli six voix (important à titre personnel) au motif que dans cette région, il importe de réduire l'influence de la Chine ainsi que de la Russie et d'autres États inamicaux.

Les résultats du vote ont également reflété les préoccupations des citoyens sur les questions migratoires. Deux des trois conclusions ayant recueilli le plus de voix dans le domaine de la politique étrangère étaient consacrées à la migration. Neuf participants ont voté pour la proposition **que l'UE revienne à la création d'un système de quotas obligatoires d'accueil des migrants pour les États membres** (tous ont souligné que cette proposition revêt une importance particulière pour toute l'Europe). Les participants qui ont formulé cette conclusion se sont déclarés favorables à ce que les quotas nationaux soient établis en fonction du nombre d'habitants, et qu'un cofinancement de l'UE soit prévu pour pourvoir aux besoins des migrants répartis suivant ces quotas. Sept participants ont encore voté pour la proposition de **créer au niveau de l'UE une commission technique permanente chargée de régler les problèmes migratoires, et au sein de laquelle seraient détachés des représentants d'États membres** (trois participants estiment cette proposition d'une importance particulière pour toute l'Europe, quatre l'estiment importante pour eux à titre personnel). Les participants ont souligné qu'un tel organisme pourrait permettre à l'UE de réagir plus rapidement aux crises migratoires, tout en assurant un équilibre entre un respect adéquat des principes généraux de l'UE et le droit des États membres à défendre leurs intérêts nationaux et leur sécurité.

Lors du débat sur la politique migratoire, les participants se sont penchés sur deux crises distinctes de gestion des flux migratoires: en 2016, la crise migratoire de la mer Méditerranée, et en 2021 l'attaque hybride de la Biélorussie contre la Lituanie, la Lettonie et la Pologne, au cours de laquelle Minsk a utilisé des migrants issus de flux du Moyen-Orient et d'Afrique. Un certain nombre de participants au panel ont affirmé que la crise en 2016 leur paraissait lointaine et sans intérêt, tant pour la Lituanie dans son ensemble que pour eux à titre personnel, et la proposition alors évoquée de mettre en place un système de quotas de migrants ne leur paraissait pas appropriée. Selon les participants, l'expérience de l'attaque hybride a rendu la question migratoire plus proche en Europe orientale, et elle a forcé à aborder les quotas comme un outil de politique migratoire adapté, efficace et basé sur la solidarité. Quelques participants ont souligné qu'en pleine crise de 2021, il était devenu compliqué de distinguer, parmi les personnes se retrouvant sur le territoire du pays, les réfugiés, les migrants et celles représentant une menace. Tous les participants à la discussion sont convenus que l'actuelle politique "ouverte" de l'UE en matière migratoire ne tient pas suffisamment compte des menaces que les migrations posent, des intérêts nationaux des États membres, de leur capacité à intégrer des migrants etc. Les citoyens ont également critiqué l'UE pour sa lenteur ou son absence de réaction face aux besoins de la Lituanie, ainsi que pour son refus de financer la construction d'un mur aux frontières extérieures.

En résumé, on peut affirmer que deux éléments de l'actualité la plus brûlante de la Lituanie en 2021 – à savoir les relations avec la Chine et la gestion des flux migratoires – incitent les citoyens lituaniens à exiger de l'UE qu'elle intervienne davantage et qu'elle ait une politique commune plus efficace. Les citoyens sont préoccupés par la politique de la Chine et par son influence croissante en Europe et dans le voisinage de l'UE. Il faut reconnaître que l'influence économique de la Chine oblige l'Europe à rechercher des mesures politiques adaptées et équilibrées. De l'avis des citoyens, la principale solution est de renforcer les instruments communs de politique étrangère de l'UE, la politique industrielle et la coopération avec les voisins. De manière analogue, les citoyens ont considéré qu'une action unique au niveau de l'UE, ainsi qu'un éventuel nouveau système de quotas migratoires, constituait probablement le moyen le plus adapté pour échapper aux menaces que posent les migrations pour la sécurité, ainsi que maîtriser les flux migratoires vers l'Europe avec rapidité et efficacité. De l'avis des participants au panel, la meilleure réponse aux pressions croissantes de la Chine et à l'attaque hybride de la Biélorussie serait d'avoir une politique commune de l'UE approfondie et renforcée.

On peut comparer cet avis sur les crises faisant l'objet des débats aux propositions des participants au panel sur les questions énergétiques et climatiques. Fin 2021, de nombreux citoyens lituaniens ont dû directement faire face à la hausse des prix du chauffage, et la crise des prix de l'énergie s'est rapidement avérée faire partie des actualités les plus importantes pour la Lituanie. La préoccupation quant aux prix de l'énergie se reflète d'ailleurs dans le vote des participants: neuf citoyens ont même voté pour la conclusion selon laquelle ce thème est le plus important pour toute l'Europe. La principale recommandation des participants était de **revoir la pratique actuelle des États membres en concluant des contrats de fourniture d'énergie avec différents fournisseurs, et en s'efforçant d'en conclure tant à court terme qu'à long terme**. En d'autres mots, les citoyens ont soutenu la politique de diversification des sources d'approvisionnement énergétique, mais ils n'ont formulé aucune recommandation quant aux politiques générales de l'UE et n'ont pas recommandé de poursuivre l'intégration des politiques énergétiques.

Au sujet de la politique climatique, les citoyens ont recommandé de **faire une évaluation des mesures du pacte vert en tenant compte de l'effet socio-économique qui en est espéré et de leur ambition**. Cette proposition a reçu la voix de six participants, chacun d'entre eux l'estimant importante à titre personnel. Quelques participants se sont inquiétés du rythme trop rapide de la soi-disante "transition verte" et ont affirmé que la Lituanie devrait évaluer plus attentivement si une telle politique porterait atteinte aux intérêts du pays et de ses citoyens. Certains participants ont également remis au goût du jour la nécessité d'avoir recours non seulement aux énergies renouvelables, mais également à l'énergie nucléaire et au gaz naturel. À l'appui de cette position, ils se sont référés à la décision de l'Allemagne de continuer à avoir recours au gaz naturel, ainsi qu'au potentiel des réacteurs nucléaires de nouvelle génération dits "modulaires". Au sujet de la politique climatique, les participants au panel ont donc donné priorité aux politiques d'États membres conformes aux besoins nationaux, et non à une politique commune ambitieuse de l'UE en matière de gouvernance climatique.

Compte tenu du nombre relativement faible de participants au panel et de la disparité des réponses des citoyens (plus d'unité d'action ou plus de souplesse) face aux différentes crises, il serait erroné d'envisager ici des mesures récapitulatives et largement applicables. Cette dynamique d'expression d'avis peut toutefois déboucher sur la proposition de thèmes intéressants pour les futures études d'opinion des citoyens lituaniens quant aux questions d'intégration UE, au cours desquelles il conviendrait de tenir compte de ce que déclarent les citoyens au sujet des politiques autonomes de l'UE, de l'évolution des dispositions institutionnelles ainsi que des différences.

4. Résultats du panel de citoyens dans le contexte plus général de l'opinion publique en Lituanie

Afin de contextualiser les résultats du panel de citoyens nationaux, ceux-ci sont brièvement comparés, dans la dernière partie, avec les résultats de deux enquêtes d'opinion actuelles ainsi qu'avec les résultats intermédiaires d'autres travaux de préparation à la conférence sur l'avenir de l'Europe. La première partie du présent rapport porte sur une [enquête Eurobaromètre](#) réalisée auprès des citoyens en octobre et novembre 2020 au sujet de la conférence sur l'avenir de l'Europe; la deuxième sur le dernier [Eurobaromètre standard](#) effectué au cours de l'été 2021. Dans la mesure où une partie des questions de ces études se concentraient sur d'autres thèmes politiques et attentes des citoyens quant à la conférence même, il est apporté ci-après une comparaison avec les questions qui ont été vraiment abordées dans le cadre du panel. L'examen des résultats des travaux de préparation à la conférence sur l'avenir de l'Europe s'est appuyé sur le rapport préliminaire de ces travaux élaboré par le RESC, dans lequel figurent les déclarations des citoyens ayant participé aux travaux sur différentes questions en matière de politiques de l'UE.

Les résultats des enquêtes Eurobaromètre font penser que les discussions et votes des participants au panel de citoyens reflètent assez bien les opinions qui prédominent dans la société lituanienne. Les recommandations des participants au panel de renforcer la politique étrangère et de migration commune, en prenant une partie des décisions au niveau de l'UE, correspondent aux constatations des enquêtes sur l'opinion publique à plus grande échelle:

- Les citoyens lituaniens soutiennent davantage que la moyenne de l'UE la politique de défense commune de l'UE (90% contre 78%);
- Les citoyens lituaniens soutiennent davantage que la moyenne de l'UE la politique migratoire commune de l'UE (76% contre 71%; cette différence se situe dans la marge d'erreur);
- Les citoyens lituaniens considèrent les migrations comme l'un des deux principaux problèmes de l'UE;
- Les citoyens lituaniens souhaitent davantage que les problèmes soient réglés au niveau de l'UE (49% contre 42%).

Les citoyens lituaniens ayant participé aux manifestations de préparation de la conférence sur l'avenir de l'Europe ont également souligné l'importance de la coopération dans le domaine de la défense, et que la politique migratoire commune de l'UE et la politique étrangère de l'UE sont des domaines dans lesquels la Lituanie aurait intérêt à une plus forte intervention de l'UE.

Les données des études Eurobaromètre pourraient apporter un éclairage sur le point de vue des participants au panel au sujet des relations avec la Chine et des prix de l'énergie: les Lituaniens sont plus préoccupés que la moyenne de l'UE par le délitement des relations entre les pays dans le monde et les tensions géopolitiques croissantes qui en découlent (33% contre 18%). Les conclusions des participants au panel quant à la nécessité d'élaborer une politique plus ambitieuse à l'égard de la Chine recoupent également ces données, ainsi que la position susmentionnée en faveur d'une prise de décisions au niveau de l'UE et d'une politique de défense commune de l'UE. Par ailleurs, la préoccupation des participants au panel au sujet de diverses décisions de réduction des prix de l'énergie peut être liée au fait que les Lituaniens s'inquiètent nettement plus que la moyenne de l'UE face à l'inflation croissante et à la hausse des prix (53% contre 23%). La sensibilité à la hausse de l'inflation tient au fait que le contrôle de la hausse des prix semble plus important que l'élaboration de politiques générales de l'UE ou que d'autres objectifs politiques.

Les données Eurobaromètre laissent également entrevoir une évolution intéressante de la perception par les Lituaniens de la question migratoire sous un angle politique. Dans l'enquête de 2020, les Lituaniens citaient moins souvent que la moyenne de l'UE la migration comme un important défi pour l'avenir de l'UE (16% contre 27%); Dans l'enquête de 2021, 32% des répondants lituaniens considéraient la migration comme figurant parmi les principaux problèmes de l'UE (contre 25% en moyenne dans l'ensemble de l'UE). Ce changement de point de vue peut, certes, tenir à des différences dans la formulation de la question, mais elle recoupe ce que les participants au panel ont dit lors des discussions quant à l'évolution de leur point de vue sur les questions migratoires.

Par ailleurs, la comparaison des résultats du panel de citoyens avec les données de l'enquête Eurobaromètre fait apparaître un écart entre d'un côté, un point de vue relativement prudent des participants au panel à l'égard de la politique de l'UE et de l'autre, une préoccupation des citoyens lituaniens pour les questions de changement climatique. Bien que les participants au panel aient incité à évaluer si le pacte vert n'était pas trop ambitieux et n'allait pas porter atteinte aux intérêts de la Lituanie, les Lituaniens, selon les études Eurobaromètre, désignent constamment le changement climatique parmi les principaux défis pour l'UE. Dans l'enquête de 2020, 47% des répondants lituaniens considéraient le climat comme parmi les défis les plus importants pour l'avenir de l'Europe (contre 45% en moyenne dans l'ensemble de l'UE); Dans l'enquête de 2021, c'était le cas pour 28% des répondants lituaniens (contre 25% en moyenne dans l'ensemble de l'UE). Il est à souligner que les citoyens ayant participé aux autres manifestations de préparation de la conférence sur l'avenir de l'Europe ont également évoqué la politique climatique comme l'un des domaines dans lesquels la Lituanie aurait le plus intérêt à une plus forte intervention de l'UE. Ce décalage peut probablement s'expliquer par la motivation du vote des participants au panel: tous ceux qui ont voté pour la recommandation de réévaluer les mesures du pacte vert ont indiqué ce thème comme important pour eux d'un point de vue personnel. En d'autres mots, une opposition personnelle ne serait pas incompatible avec une constatation que le changement climatique constitue l'un des défis les plus importants pour la politique de l'UE.



Rijksoverheid



Notre vision de l'Europe

Avis, idées et recommandations

Thèmes

- Valeurs et droits, état de droit et sécurité
- Une économie plus forte, justice sociale et emploi
- Démocratie européenne
- Transformation numérique
- Éducation, culture, jeunesse et sport

3 décembre 2021

Le présent document est une traduction du rapport intitulé "Onze kijk op Europa; meningen, ideeën en aanbevelingen" ("Notre vision de l'Europe: avis, idées et recommandations"), qui a été publié en néerlandais le 3 décembre 2021 sur le site www.kijkopeuropa.nl. La présente traduction est une version simplifiée du rapport dans laquelle la présentation originale (illustrations et autres éléments graphiques) a été modifiée aux fins de la traduction.

Notre vision de...

Synthèse du rapport: toutes les recommandations en bref

Grâce au dialogue citoyen organisé sur le thème "Vision de l'Europe", nous avons recueilli les points de vue et les idées des citoyens néerlandais sur l'avenir de l'Europe. Cela a débouché, pour les cinq premiers thèmes, sur les recommandations ci-après à l'intention de l'Union européenne.

Valeurs et droits, état de droit et sécurité

Il est important que l'UE protège l'état de droit. Parallèlement, les Néerlandais estiment qu'il convient de prêter attention à la diversité des traditions et cultures qui existe en Europe. La coopération au sein de l'UE peut présenter de nombreux avantages sous différentes formes, mais il faut qu'elle apporte une valeur ajoutée à toutes les parties prenantes. Cela vaut également pour le partage des informations relatives à la sécurité. Le fait de partager toutes les informations rend vite la coopération inefficace.

1. Veiller à ce que chacun puisse se sentir libre et en sécurité
2. N'élargir l'UE que si cela apporte une valeur ajoutée
3. Coopérer principalement dans le domaine de la lutte contre la criminalité internationale et le terrorisme

Une économie plus forte, justice sociale et emploi

Les Néerlandais estiment qu'il existe de nombreuses possibilités de renforcer l'économie européenne. Mais les pays ne peuvent pas toujours être comparés les uns aux autres. Le système fiscal, en particulier, devrait être plus juste et plus clair. Et, en Europe, nous devrions nous concentrer davantage sur nos points forts, tels que la qualité et la diversité. Les pays de l'UE peuvent en outre coopérer pour assurer l'égalité des chances sur le marché du travail européen.

4. Tenir compte des points communs et des différences
5. Tirer davantage parti des points forts de l'Europe
6. Mettre au point un système fiscal juste et clair
7. Veiller à ce que tout le monde puisse participer

Démocratie européenne

Les Néerlandais n'ont pas besoin de tout savoir sur l'Union européenne, mais veulent plus de transparence et plus d'informations. Le fait, par exemple, de connaître le point de vue d'autres pays de l'UE peut contribuer à une meilleure vue d'ensemble. En outre, les Néerlandais estiment que l'UE devrait nouer plus souvent, et de préférence de manière permanente, un dialogue avec les citoyens. Il est, à cet égard, non seulement important de tenir compte des différents intérêts, mais aussi de prendre des décisions plus rapidement que ce n'est le cas actuellement.

1. Donner une meilleure vue d'ensemble de l'Europe
2. Trouver de nouveaux moyens pour écouter en permanence les citoyens
3. Faire preuve de davantage de transparence et de clarté au sujet des décisions adoptées
4. Faire en sorte de pouvoir trancher plus rapidement les questions épineuses

Transformation numérique

La société est de plus en plus dépendante de l'internet et les grandes entreprises technologiques sont de plus en plus puissantes. Cela inquiète parfois beaucoup les Néerlandais. Il est donc utile que l'UE élabore des règles et des normes européennes (en matière de protection de la vie privée). Toutefois, il est important que tout le monde puisse comprendre ces règles et normes et les appliquer. Les Néerlandais préfèrent recevoir un soutien et des informations de la part des autorités nationales, dans leur propre langue.

1. Garantir un internet rapide, sûr et stable partout
2. Fixer des règles et des normes claires pour les entreprises de l'internet
3. Assortir les règles relatives à la protection de la vie privée d'une mise en œuvre et d'explications pratiques

Éducation, culture, jeunesse et sport

Les jeunes qui font des études à l'étranger devraient pouvoir apprendre davantage du pays hôte que ce n'est la cas aujourd'hui. Et les pays ayant un plus faible niveau de connaissances ne devraient pas perdre tous leurs talents, qui partent à l'étranger. Les Néerlandais estiment que des sujets tels que la culture et les abus dans le sport sont des questions qui devraient plutôt relever des États membres eux-mêmes. Et ils considèrent qu'il est très important d'avoir sa propre langue nationale. D'une manière générale, en Europe, chaque personne doit surtout se sentir libre et pouvoir être elle-même.

1. Encourager les étudiants à étudier à l'étranger intelligemment
2. Laisser les États membres s'occuper en priorité de sujets tels que la culture et le sport
3. Veiller à ce que les Européens apprennent à mieux se connaître et à mieux se respecter

Introduction

Le dialogue citoyen "Vision de l'Europe", qui s'est tenu du 1er septembre à la mi-novembre, a permis à tous les Néerlandais de faire part de leurs avis et de leurs idées concernant l'avenir de l'Europe. Les Pays-Bas présentent à l'Union européenne (UE) les recommandations sur lesquelles le dialogue a débouché, ainsi que les idées et les points de vue qui ont été exprimés. Dans le présent rapport, nous nous concentrons sur les cinq premiers thèmes. Les quatre autres thèmes seront abordés dans un prochain rapport au début de l'année 2022.

Concernant "Vision de l'Europe"

L'Union européenne souhaite que ses citoyens lui fassent part de ce qu'ils pensent de l'Europe. C'est pourquoi l'UE organise la conférence sur l'avenir de l'Europe. Les avis et les idées des citoyens de toute l'Union européenne viendront ensuite alimenter les plans pour l'avenir de l'Europe. Dans le cadre de la conférence, les Pays-Bas ont organisé le dialogue citoyen "Vision de l'Europe" au niveau national.

Le dialogue "Vision de l'Europe" a débuté le 1er septembre par la collecte en ligne d'avis et d'idées au moyen d'une enquête menée auprès d'un panel représentatif. Afin d'approfondir les premiers résultats obtenus de l'enquête auprès d'un panel et de formuler des recommandations concrètes, nous avons organisé des dialogues thématiques en ligne. Toute personne qui le souhaitait pouvait y participer. Nous avons également sillonné le pays pour mener des discussions avec des jeunes et avec d'autres groupes (difficiles à atteindre).

Des écoliers, élèves de l'enseignement secondaire professionnel et étudiants au ministre, en passant par les agriculteurs et les migrants

Au cours des mois d'octobre et de novembre, huit dialogues thématiques en ligne ont eu lieu au total, avec en moyenne 30 participants par réunion. Nous avons également organisé un dialogue thématique en ligne et sept dialogues thématiques sur place avec différents groupes de citoyens néerlandais. Nous avons ainsi dialogué avec la communauté turque à Schiedam et nous avons été invités par les bénévoles de la fondation Piëzo à Zoetermeer. À cette dernière occasion, le ministre des affaires étrangères, Ben Knapen, était également présent à l'issue du dialogue. Le ministre a eu un débat avec les participants au sujet du dialogue et des avis exprimés concernant l'avenir de l'Europe. Enfin, nous avons organisé six rencontres avec différents groupes de jeunes. Nous avons, par exemple, été accueillis dans une école secondaire à Helmond, dans une école secondaire professionnelle à Doetinchem et à l'université de Leyde.

"J'aime toujours exprimer mon avis devant la machine à café. C'est pour ça que je me suis dit que je devais participer."

Participant au dialogue thématique

À propos de ce rapport

Sur la base des idées et des avis que nous avons recueillis ces derniers mois, nous avons élaboré une série de recommandations que les citoyens néerlandais adressent à l'Union européenne. Au cours des discussions entre citoyens néerlandais, des échanges de vue intéressants ont eu lieu et des idées novatrices ont été émises. Des suggestions ont également été formulées par l'intermédiaire du panel et de l'enquête publique. Certaines de ces idées ont été intégrées dans ce rapport. Le contenu du présent rapport constitue donc la voix des Pays-Bas: notre vision de l'Europe.

Tout comme il existe des divergences de vues entre les pays et les citoyens européens, nous ne sommes bien sûr pas non plus toujours d'accord les uns avec les autres au sein des Pays-Bas. Ces divergences de vues, justement, sont précieuses: elles constituent une caractéristique importante d'une démocratie. Les recommandations sont tirées des idées et avis les plus fréquemment exprimés par les participants à l'enquête "Vision de l'Europe". Nous décrivons également des préoccupations, des idées et des sentiments qui sont peut-être moins répandus, mais qui ont retenu notre attention au cours des dialogues et de l'enquête en ligne.

"Il était agréable de pouvoir parler en petits groupes avec des partisans et des opposants. C'est très différent de la manière dont les discussions se déroulent généralement sur les médias sociaux."

Participant au dialogue thématique

Neuf thèmes ont été définis pour la conférence sur l'avenir de l'Europe. Ces thèmes sont également au cœur du dialogue "Vision de l'Europe" qui s'est tenu avec les citoyens néerlandais. En octobre, nous avons publié un rapport intermédiaire donnant un premier aperçu des résultats et des questions complémentaires sur la base de l'enquête menée auprès d'un panel. Dans ce deuxième rapport, nous exposons les avis, les idées et les recommandations portant sur les cinq premiers thèmes, en vue de la réunion plénière de la conférence sur l'avenir de l'Europe qui se tiendra en décembre. Le rapport suivant, qui abordera les quatre thèmes restants, sera publié à la mi-janvier.

Rapport actuel - décembre 2021

- Valeurs et droits, état de droit et sécurité
- Une économie plus forte, justice sociale et emploi
- Démocratie européenne
- Transformation numérique
- Éducation, culture, jeunesse et sport

Prochain rapport - janvier 2022

- Changement climatique et environnement
- Migration
- Santé
- L'UE dans le monde

Prochaines étapes

- La conférence sur l'avenir de l'Europe rassemble les idées, les avis et les recommandations de tous les citoyens de l'UE. Les réunions seront non seulement consacrées aux résultats de l'ensemble des dialogues avec les citoyens au niveau national, mais aussi aux résultats d'autres initiatives lancées dans le cadre de la conférence. Par exemple, il existe aussi des panels de citoyens européens, et tous les citoyens de l'UE (donc également les citoyens néerlandais) peuvent accéder à une plateforme numérique européenne.

"C'est une bonne chose que l'UE prenne cette initiative. J'espère que les résultats seront réellement pris en compte."

- Participant au dialogue thématique
-
- La conférence se terminera au printemps 2022. Les Pays-Bas rédigeront alors un rapport final sur le dialogue avec les citoyens: une compilation du présent rapport et du rapport suivant (comprenant les autres thèmes). À l'issue de la conférence, des recommandations seront émises à l'intention de la présidence de la conférence: les présidents du Parlement européen, du Conseil des ministres et de la Commission européenne. Ceux-ci se sont engagés à étudier les moyens de donner suite aux recommandations. Pour le gouvernement néerlandais, les résultats constituent en outre une contribution précieuse à l'élaboration des politiques européennes des Pays-Bas.
- En résumé, le processus qui se déroulera jusqu'au printemps 2022 sera organisé comme suit:

Chronologie

Vision de l'Europe

1 ^{er} sept.	12 octobre	22/23 octobre	15 nov.	17/18 décembre	21/22 janvier	22/24 avril		
Collecte des idées en ligne								
	Dialogues thématiques							
		Résultats intermédiaires (rapport intermédiaire)		Rapport intermédiaire sur les thèmes "Économie" et "Démocratie"	Rapport intermédiaire sur les thèmes "Climat" et "L'UE dans le monde"	Rapport final "Notre vision de l'Europe"		
		↓		↓	↓	↓		
		Réunion de la conférence		Réunion de la conférence	Réunion de la conférence	Clôture de la conférence	→	Recommandations pour les présidents • Parlement européen • Commission européenne • Conseil des ministres
				↑	↑	↑		
	Plus d'avis et d'idées sur l'avenir de l'Europe:							
Dialogues avec les citoyens				Panels de citoyens européens		Plateforme numérique européenne (également pour les citoyens néerlandais)		

Explications destinées à faciliter la lecture

Dans le présent rapport, nous avons examiné cinq thèmes. Pour chaque thème, nous avons fait figurer successivement:

les recommandations fondées sur tous les volets du dialogue avec les citoyens;

l'aperçu des avis, des idées et des points de vue échangés (en ligne et avec présence physique) au cours des dialogues thématiques et des suggestions issues de l'enquête en ligne, en mots et en images.

Une description de la méthodologie utilisée dans le cadre de l'enquête figure à la fin du présent rapport.

Valeurs et droits, état de droit et sécurité

L'UE surveille l'état de droit dans tous les pays de l'UE et tente de réduire les inégalités au sein de l'Union. L'UE veut également protéger tous les Européens contre le terrorisme et la criminalité. Pour y parvenir, l'UE met en place des mesures et des règles, et les pays de l'UE coopèrent intensément.

Quelle est la vision des Pays-Bas à ce sujet?

Recommandations - Notre vision de la sécurité et de l'état de droit

68 % des Néerlandais estiment que la sécurité et l'état de droit constituent un thème important et que l'UE doit intervenir dans ce domaine.

1. Veiller à ce que chacun puisse se sentir libre et en sécurité

78 % des Néerlandais estiment qu'il est important que l'UE protège l'état de droit ainsi que nos libertés et droits fondamentaux. Et nous attachons aussi de l'importance à la protection des droits des consommateurs: dans leur grande majorité, les citoyens estiment que c'est une bonne chose que l'UE oblige les fabricants à faire figurer les mêmes informations sur les étiquettes dans tous les pays. Un grand nombre de Néerlandais estiment toutefois que l'UE doit prêter attention aux différences qui existent au sein de l'Europe en ce qui concerne les traditions et les cultures (de gouvernance). Et ce, entre autres, parce que, dans le cas contraire, il serait difficile de coopérer efficacement. Nous estimons qu'il est surtout important que tout le monde se sente libre et en sécurité en Europe. Cela comprend notamment le fait d'avoir un toit au-dessus de sa tête, mais aussi l'éducation et les soins. Et cela concerne aussi le fait de savoir que les produits qui se trouvent dans les magasins européens sont toujours sûrs.

2. N'élargir l'UE que si cela apporte une valeur ajoutée

44 % des Néerlandais ne pensent pas que l'UE devrait s'étendre à davantage de pays. 25 %, par contre, sont favorables à un élargissement. Nous constatons qu'il y a déjà beaucoup de débats entre les États membres actuels. De nombreux Néerlandais pensent que nous devons d'abord nous concentrer sur cette question. Et si de nouveaux pays rejoignent l'Union, ils doivent être réellement en mesure de remplir nos conditions. Aujourd'hui et à l'avenir. De nombreux Néerlandais estiment que les États membres actuels doivent également percevoir la valeur ajoutée d'un élargissement. Nous estimons en outre qu'il existe d'autres possibilités de travailler ensemble en tant que pays pour la sécurité et la stabilité. Par exemple, nous sommes parfois préoccupés par l'influence exercée par la Russie sur les pays situés à la frontière orientale de l'UE. Il est important que l'UE y prête attention.

"Un élargissement ne doit pas être centré sur les coûts et les avantages, mais sur une vision de stabilité."

3. Coopérer principalement dans le domaine de la lutte contre la criminalité internationale et le terrorisme

68 % des Néerlandais pensent que les services de sécurité des pays de l'UE devraient partager leurs informations. Nous estimons toutefois qu'il est important que les pays puissent également continuer à décider eux-mêmes en partie des informations qu'ils souhaitent ou non fournir. Le fait de partager toutes les informations rend vite la coopération inefficace. Et l'UE est aujourd'hui tellement grande que nous devons continuer à examiner de manière critique où les informations sensibles arrivent ou sont susceptibles d'arriver. Nous voulons continuer à avoir confiance dans le fait que notre vie privée est protégée. Nous estimons qu'il est logique avant tout de coopérer dans la lutte contre la grande criminalité internationale, par exemple la cybercriminalité, le trafic de drogue et le terrorisme.

"Si vous brûlez une fois un feu rouge aux Pays-Bas, il n'y a vraiment aucune raison que cela se sache en Espagne."

Discussions et idées en ligne et sur site

"Si vous sanctionnez un pays qui ne respecte pas les règles, ce sont les habitants les plus pauvres de ce pays qui en sont les premières victimes. C'est pourquoi je suis d'avis qu'il vaut mieux parler que sanctionner."

"Il faut d'abord assurer la stabilité au sein du club actuel. Et, ensuite seulement, penser à un élargissement."

"Il nous faut aussi examiner de manière critique notre propre état de droit. Il y a certainement là aussi l'un ou l'autre dysfonctionnement."

IDÉE: "Établir des règles strictes en matière d'intégrité pour les responsables politiques dans toute l'Europe afin d'empêcher qu'ils soient trop facilement influencés."

IDÉE: "Renforcer la coopération entre la police et le pouvoir judiciaire dans les pays de l'UE."

Élèves de l'enseignement secondaire professionnel de Doetinchem: "Ceux qui veulent faire partie de l'UE doivent en respecter les règles"

Au Graafschap College de Doetinchem, une vingtaine d'étudiants et étudiantes en soins infirmiers ont débattu de la question de savoir quels étaient, à leurs yeux, les plus grands avantages de l'UE: le marché libre, l'euro comme monnaie commune et le fait qu'en tant qu'Européen on puisse facilement s'installer et travailler dans d'autres pays de l'UE. "Et le fait que les pays de l'UE puissent se soutenir mutuellement. L'union fait la force", a déclaré l'un des élèves présents. Il a également été question de l'importance des règles. Si les pays ne les respectent pas, il est souvent difficile de les sanctionner durement. Selon les élèves, il pourrait être utile que cela devienne un peu plus facile. L'un d'entre eux a également évoqué l'effet dissuasif. "Si on inflige des sanctions sévères, les autres pays voient ce qui peut se passer quand on ne respecte pas les règles."

Hindoustanis du Suriname à Utrecht: "La confiance dans l'état de droit fait parfois défaut"

La fondation Asha est une organisation de bénévoles hindoustanis du Suriname de la municipalité d'Utrecht. Les participants au dialogue thématique ont notamment discuté de l'importance des droits des citoyens: le droit d'avoir un toit au-dessus de la tête, mais aussi, par exemple, le droit à la non-discrimination. Selon les bénévoles présents, il doit exister des règles qui protègent ces droits pour tous les citoyens européens. On ne sait pas toujours ce qui est actuellement réglementé aux Pays-Bas et ce qui l'est au niveau européen. De ce fait, il est parfois difficile d'avoir confiance dans les pouvoirs publics. D'autant plus qu'il y a parfois certains dysfonctionnements au sein des pouvoirs publics. "Vous avez beau dire que les autorités doivent me défendre, mais elles arrivent parfois à semer la pagaïe, comme cela a été le cas avec l'affaire des allocations", a déclaré l'un des participants. "L'UE devrait veiller à ce que les règles soient réellement respectées", a déclaré un autre participant.

Une économie plus forte, justice sociale et emploi

Les petites et moyennes entreprises constituent l'épine dorsale de l'économie européenne. L'UE souhaite donc que les pays de l'UE travaillent ensemble sur des plans de relance afin de sortir économiquement plus forts de la crise de la COVID-19. À long terme, l'objectif de l'UE est de rendre l'économie européenne plus saine, plus verte et plus numérique. Quelle est la vision des Pays-Bas à ce sujet?

Recommandations - Notre vision de l'économie et de l'emploi

61 % des Néerlandais estiment que l'économie et l'emploi constituent un thème important et que l'UE doit intervenir dans ce domaine.

1. Tenir compte des points communs et des différences

71 % des Néerlandais pensent que l'UE devrait veiller à ce que les entreprises collaborent davantage, pour renforcer ainsi l'économie européenne. Toutefois, parmi ces personnes, seule une petite portion pense que l'UE doit verser plus d'argent aux entreprises. En effet, nous estimons avant tout que la coopération peut être plus efficace. Nous constatons aujourd'hui que différentes entreprises investissent dans la même nouvelle technologie, parfois même avec des fonds publics. Si nous avions une vision européenne de l'économie, nous pourrions employer cet argent de manière plus efficace. Il convient toutefois de continuer à accorder une attention particulière aux différences entre les pays.

"Le secteur agricole aux Pays-Bas est tellement moderne. Il n'est pas toujours possible de le comparer avec celui d'autres pays."

2. Tirer davantage parti des points forts de l'Europe

Les Néerlandais estiment qu'il existe de nombreuses possibilités de renforcer l'économie européenne, mais qu'il faut faire des choix. C'est pourquoi nous pensons que l'UE doit surtout se concentrer sur ses atouts. Par exemple, nous considérons que l'Europe est bonne dans des domaines tels que la transition numérique, la durabilité et les infrastructures. Et ce qui est peut-être plus important encore: nous défendons la qualité et la diversité. C'est précisément la diversité de notre continent, avec des opinions et des idées différentes, que nous devons exploiter beaucoup plus comme un avantage économique. C'est cela qui peut permettre à l'Europe de se distinguer, par exemple, de l'économie chinoise.

3. Mettre au point un système fiscal juste et clair

82 % des Néerlandais pensent que les pays de l'UE doivent collectivement veiller à ce que toutes les entreprises de l'UE paient des impôts équitables. Cela comprend les très grandes entreprises. Aujourd'hui, celles-ci s'installent parfois dans d'autres pays pour la simple raison qu'elles y paient moins d'impôts. L'UE devrait lutter contre ce phénomène, par exemple en fixant un taux minimal pour tous les pays. En revanche, nous pensons que la fiscalité est une compétence qui revient aux pays, qui ont leurs propres objectifs et contextes. Nous trouvons que la fiscalité est de manière générale une question complexe. C'est précisément pour cette raison que nous aimerions un meilleur système fiscal, qui soit juste et clair pour tout le monde en Europe.

"Les concombres doivent avoir partout la même forme, mais les règles fiscales sont différentes. C'est fou, non?"

4. Veiller à ce que tout le monde puisse participer

71 % des Néerlandais pensent que l'UE devrait contribuer à stimuler l'emploi. Nous estimons à cet égard qu'il convient d'accorder une attention particulière à certains groupes, tels que les jeunes et les personnes éloignées du marché du travail. Cela peut se faire au moyen de règles ou de subventions pour les entreprises, mais aussi en apportant un soutien spécifique aux employeurs et aux travailleurs. Nous pensons, par exemple, à des actions de sensibilisation ou à des questions très pratiques. Il est possible que, dans certains cas, un tel soutien puisse être organisé de manière plus efficace au niveau de l'UE et que, dans d'autres, il s'agisse d'une tâche relevant plutôt des États membres eux-mêmes. Les pays de l'UE devraient en définitive coopérer pour assurer l'égalité des chances sur le marché du travail européen.

Discussions et idées en ligne et sur site

"Accélérez l'automatisation en Europe pour que les marchandises qui proviennent actuellement de Chine soient de nouveau fabriquées ici."

"Prenez au sérieux la révolution des bitcoins et autres cryptomonnaies. Les personnes qui s'y intéressent sont traitées de fraudeurs fiscaux, alors que ce type de technologies de chaînes de blocs sont l'avenir."

"Les actionnaires ne sont pas les seuls acteurs de l'économie européenne. Rien n'est possible sans les salariés."

"L'Europe doit faire davantage pour les personnes handicapées. Il est aujourd'hui beaucoup trop difficile pour elles de trouver un emploi approprié."

"De nombreuses règles européennes sont complexes et changent régulièrement. Il est donc difficile pour les entreprises d'innover."

"Dans le cas de travaux de transformation au sein de mon entreprise, mon entrepreneur local aurait pu commencer depuis longtemps. Mais j'ai d'abord dû lancer un appel d'offres européen. C'est une honte."

Participants au dialogue en ligne: "Réfléchir ensemble à la question des grandes entreprises"

Durant un des dialogues thématiques en ligne, un débat est né sur le pouvoir croissant qu'exercent les grandes entreprises. Certains participants souhaiteraient que l'UE prennent des mesures plus fermes à cet égard. En effet, certaines entreprises réalisent parfois des bénéfices importants sur lesquels elles ne paient que peu d'impôts grâce à des montages sophistiqués. D'autres participants ont appelé à regarder les choses dans leur ensemble: ces entreprises génèrent un niveau élevé d'emploi et profitent à l'économie nationale. "Il ne faut pas les chasser", a déclaré quelqu'un. Un autre participant trouvait qu'il était en tous les cas important que les pays de l'UE réfléchissent ensemble à cette question. "Les grandes entreprises peuvent actuellement faire jouer la concurrence entre les pays. C'est pour cela que nous devons présenter un front plus uni en tant qu'UE."

Agriculteurs qui tiennent compte de la nature: "Fixer des objectifs plutôt que des quotas"

BoerenNatuur est une association de groupements agricoles. Un petit groupe de membres a débattu, entre autres, de la réglementation européenne applicable aux agriculteurs. D'une part, ils estiment que l'UE apporte beaucoup de choses positives, comme la facilité d'exportation vers d'autres pays. D'autre part, ils pensent que les politiques pourraient souvent être encore plus explicites. "Mais tout le monde travaille déjà de plus en plus dans le même sens", a déclaré quelqu'un à ce sujet. Des améliorations sont en particulier possibles au niveau des procédures: elles sont souvent encore très administratives et chronophages. De l'avis d'un des participants, la réglementation ne devrait surtout pas être trop détaillée. "Préférez des objectifs clairs, par exemple de l'eau propre. Nous pouvons ensuite décider nous-mêmes en conséquence de la largeur d'un fossé."

Démocratie européenne

L'UE encourage les Européens à voter et souhaite aussi les associer à la prise de décision et aux politiques européennes en dehors de la période électorale. L'UE prend également des initiatives pour renforcer la démocratie, en élaborant, par exemple, un plan d'action axé sur des élections libres et régulières et sur la liberté de la presse. Quelle est la vision des Pays-Bas à ce sujet?

Recommandations - Notre vision de la démocratie européenne

60 % des Néerlandais estiment que la démocratie européenne constitue un thème important et que l'UE doit intervenir dans ce domaine.

1. Donner une meilleure vue d'ensemble de l'Europe

Les Néerlandais font observer que c'est souvent en cas de crise que l'Europe apparaît dans les médias. Nous n'avons par contre que peu d'informations sur les décisions quotidiennes. En tant que citoyens, nous n'avons pas besoin de tout savoir, mais pour pouvoir se forger une bonne opinion, il serait bon d'avoir une meilleure vue d'ensemble. Par exemple, il serait intéressant d'entendre plus souvent le point de vue d'autres pays sur l'UE. Les médias et l'enseignement peuvent jouer un rôle important à cet égard. Mais les médias doivent rester en mesure de faire leurs propres choix. Parce que les Néerlandais considèrent que la liberté de la presse est très importante dans notre démocratie.

*"La plupart du temps, nous n'entendons parler de l'UE qu'en cas de crise.
C'est pour cette raison que le sentiment à l'égard de l'Europe reste
négatif."*

2. Trouver de nouveaux moyens pour écouter en permanence les citoyens

51 % des Néerlandais pensent que l'UE n'a pas suffisamment conscience de ce qui se passe dans la société. Pour améliorer cet état de choses, l'UE devrait nouer plus souvent, et de préférence de manière permanente, un dialogue avec les citoyens. Bon nombre de Néerlandais estiment par conséquent que la conférence sur l'avenir de l'Europe est une bonne initiative. Les référendums peuvent également être un outil précieux, mais les Néerlandais ont des avis divergents à ce sujet. Pour certains thèmes, il faut aussi parfois avoir des connaissances spécialisées. En tout état de cause, parler avec les citoyens ne devrait pas être une simple formalité. Nous pensons qu'il est important que nous soyons pris au sérieux.

3. Faire preuve de davantage de transparence et de clarté au sujet des décisions adoptées

Les Néerlandais trouvent parfois l'Europe assez compliquée. Tout le monde n'a pas le même niveau de connaissances de base. L'UE doit en tenir davantage compte. Nous voulons que l'UE devienne plus transparente et qu'il soit plus facile de se tenir au courant. Les autorités néerlandaises ont également un rôle à jouer à cet égard. De nombreux Néerlandais s'intéressent aux décisions européennes, mais estiment que les canaux officiels sont trop difficiles à trouver ou trop complexes. En outre, chacun a des intérêts et des besoins différents. Il faudrait donc pouvoir choisir les thèmes à propos desquels on souhaite en apprendre davantage. Les jeunes sont souvent intéressés par l'Europe, mais ils ne voient que peu d'informations à ce sujet sur leurs réseaux sociaux, par exemple.

*"Alors que j'étais en vacances en Hongrie, j'ai vu un grand panneau près
d'une nouvelle plantation forestière indiquant: 'Cette plantation a pu être
réalisée grâce à l'UE.' Même si je suis sceptique à l'égard de l'Europe, je me
suis alors quand même senti fier."*

4. Faire en sorte de pouvoir trancher plus rapidement les questions épineuses

Les Néerlandais ont du mal à comprendre le fonctionnement de la démocratie européenne, mais il leur semble que la prise de décision dans l'UE est souvent très lente. Lors des élections européennes, nous voyons surtout des alliances entre des partis nationaux. Il y a peut-être aussi d'autres façons d'aborder les intérêts européens. Environ un tiers des Néerlandais estiment que, lors des élections au Parlement européen, il devrait être possible de voter pour des candidats étrangers. Un nombre à peu près égal de citoyens estiment que ce ne devrait pas être possible. Ce qui importe le plus, c'est qu'il soit suffisamment tenu compte des différents intérêts en jeu. Et, en même temps, qu'il soit possible de trancher plus rapidement les questions épineuses que ce n'est le cas aujourd'hui.

"Lors des élections, je souhaiterais pouvoir m'identifier à quelqu'un et savoir ce qu'il ou elle défend. Cela ne doit pas nécessairement être un ou une compatriote."

Discussions et idées en ligne et sur site

"Supprimer le droit de veto des pays. La majorité doit décider."

"Pour les décisions importantes, constituer des groupes de discussion composé de citoyens, peut-être même sur une base (semi-) obligatoire, comme cela se fait pour les jurys aux États-Unis."

"Veiller à ce que les responsables politiques et les fonctionnaires de l'UE se rendent régulièrement dans l'arrière-pays et ne restent totalement cloîtrés dans leur bulle bruxelloise."

IDÉE: "En fait, le journal télévisé devrait consacrer quelques minutes à l'Europe dans chacune de ses éditions. Ou on pourrait lancer un journal quotidien ou hebdomadaire consacré à l'Europe."

IDÉE: "Les responsables politiques européens devraient peut-être participer plus souvent à des émissions de télévision."

"En tant que jeune, je ne lis presque jamais rien au sujet de l'Europe. Je suis cependant curieux d'en savoir plus, mais sans devoir faire trop d'efforts pour avoir des informations."

Jeunes membres de Coalitie-Y à Utrecht: discussion sur le recours aux référendums

Les membres de Coalitie-Y - une coopération entre différentes organisations de jeunesse - ont tenu un vif débat sur le recours aux référendums. Les opposants ont évoqué le risque d'avoir des débats où tout est noir ou blanc, alors que les sujets sont souvent beaucoup plus complexes. L'un des participants a en outre déclaré: "Nous pouvons voter pour l'UE et nous présenter comme candidats. Les référendums portent en fait atteinte à ce principe." Les partisans des référendums ont déclaré qu'ils estimaient utile que les décideurs politiques sachent ce que les citoyens pensent d'un sujet déterminé: cela pourrait aider à donner des orientations. Les référendums pourraient également contribuer à sensibiliser globalement l'opinion publique à l'UE: quels sont les thèmes à l'ordre du jour et quels sont les choix à faire.

Volontaires sociaux: "Il faut une meilleure compréhension mutuelle entre les pays."

La fondation Piëzo à Zoetermeer est composée de bénévoles qui sont actifs de diverses manières dans le domaine de la participation sociale. Les participants au dialogue thématique se sont déclarés préoccupés par le fossé grandissant qu'ils constatent en Europe. Il s'agit, par exemple, des points de vue que les pays ont en ce qui concerne la communauté LGBTIQ. Si les pays ne comprennent pas leurs points de vue respectifs, il est difficile de coopérer. "C'est pour cette raison qu'il est indispensable d'apprendre à mieux se connaître", estime un participant. "Aujourd'hui, nous ne savons tout simplement pas ce que les gens pensent dans d'autres pays. Nous ne comprenons pas suffisamment la culture et le contexte de nos pays respectifs. Or, c'est indispensable si nous voulons prendre de bonnes décisions ensemble."

Transformation numérique

Dans le monde virtuel, les exigences en matière de connectivité internet, de sécurité et de protection de la vie privée sont de plus en plus élevées. L'UE se sent responsable à cet égard et s'engage à veiller à ce que personne ne soit laissé pour compte dans la société numérique. En outre, l'UE investit dans des solutions numériques aux défis de société. Quelle est la vision des Pays-Bas à ce sujet?

Recommandations - Notre vision du monde virtuel

45 % des Néerlandais estiment que le monde virtuel constitue un thème important et que l'UE doit intervenir dans ce domaine.

1. Garantir un internet rapide, sûr et stable partout

61 % des Néerlandais pensent que l'UE devrait veiller à ce que chaque personne en Europe ait accès à un internet rapide et stable. Nous constatons tous que l'internet joue un rôle de plus en plus important dans nos vies. Nos enfants grandissent avec l'enseignement numérique. Et la communication passe de plus en plus par l'internet, tant au niveau national qu'international. Nous sommes parfois préoccupés par la forte dépendance à l'égard de l'internet. De nombreux Néerlandais estiment donc que l'UE est la mieux placée pour y consacrer des fonds, à la condition que ceux-ci soient utilisés de manière efficace. La protection contre la criminalité en ligne est, selon nous, la question la plus importante à traiter au niveau européen. Toutefois, il convient également de rester attentif à la lutte contre la criminalité sur l'internet au niveau national.

*"L'idée d'une cyberattaque contre notre système de protection contre les
eaux me fait me sentir vulnérable."*

2. Fixer des règles et des normes claires pour les entreprises de l'internet

75 % des Néerlandais pensent que l'UE devrait veiller à ce que les achats en ligne puissent être effectués avec le même niveau de sécurité dans tous les pays de l'UE. Nous achetons tous de plus en plus à l'étranger et partageons de la sorte des données sensibles à caractère personnel. Cela paraît parfois dangereux. Il est difficile de déterminer quels sites web sont dignes de confiance. C'est une bonne chose que l'UE élabore des règles et des normes européennes en matière de protection de la vie privée que tout le monde puisse comprendre. Le pouvoir des grandes entreprises de l'internet est également pour nous une source régulière de préoccupation. Nous pensons qu'il est de notre responsabilité de faire preuve de prudence dans l'utilisation de nos données. Mais nous pensons également que l'UE peut jouer un rôle à cet égard. Les pays de l'UE doivent collaborer pour faire en sorte que des entreprises telles que Google et Facebook n'aient pas trop de pouvoir.

*"Face à un acteur mondial comme Facebook, nous sommes relativement
démunis en tant que petit pays."*

3. Assortir les règles relatives à la protection de la vie privée d'une mise en œuvre et d'explications pratiques

Avec l'introduction du règlement général sur la protection des données (RGPD), les Néerlandais savent que tous les pays doivent respecter les mêmes lois et réglementations en matière de protection de la vie privée. Nous trouvons que c'est bien de pouvoir compter là-dessus, car la protection de la vie privée est une question importante. Certains Néerlandais estiment toutefois que les règles relatives à la protection de la vie privée sont parfois exagérées ou illogiques. En outre, cette législation peut générer beaucoup de travail pour les entrepreneurs. Nous pensons donc qu'il convient d'accorder une plus grande attention à la mise en œuvre pratique de la législation sur la protection de la vie privée: soutien et informations à la fois pour les citoyens et pour les entreprises. Nous estimons en particulier que les États membres ont un rôle à jouer. Les problèmes ou questions liés à la protection de la vie privée sont le mieux à même d'être gérés par nos autorités nationales, dans notre propre langue.

Discussions et idées en ligne et sur site

IDÉE: "Fixer des critères plus stricts aux programmeurs et aux entreprises en interdisant les langages de programmation dangereux."

"Proposer un logiciel antivirus européen gratuit afin de créer un pare-feu européen."

"Lorsque je traverse la frontière vers l'Allemagne, d'un coup je n'ai plus de réseau sur mon téléphone portable. Ça ne devrait pourtant plus arriver, si?"

"Avec nos iPhones, on peut suivre tous nos déplacements. Nous avons nous-mêmes aussi notre part de responsabilité."

"Ce n'est pas pratique de devoir remplir un type différent de formulaire de protection de la vie privée dans chaque pays."

IDÉE: "Il faudrait établir une cyberpolice européenne. C'est clairement quelque chose pour l'UE."

Participants au dialogue en ligne: "Le fait de disposer partout d'un accès à internet de qualité est également dans notre propre intérêt"

Durant un des dialogues thématiques en ligne, un débat intéressant est né sur le rôle de l'UE dans le monde virtuel. Tous les participants ont convenu qu'il était bon et important de pouvoir compter sur une bonne connexion internet dans toute l'Europe. Mais est-ce à l'UE de s'en occuper? Plusieurs participants ont indiqué qu'il s'agissait d'une tâche qui revenait principalement aux différents États membres. Un autre participant a souligné qu'un internet stable et de qualité à l'étranger était également un atout pour les Pays-Bas: "Nous gagnons plusieurs milliards grâce aux échanges commerciaux avec d'autres pays de l'UE. Il est donc dans notre intérêt que ces pays fonctionnent bien."

Élèves à Helmond: "Des règles et des sanctions identiques pour les cybercriminels"

Au collège Dr. Knippenberg de Helmond, des élèves de 15 et 16 ans ont discuté du problème de la criminalité sur l'internet. Ils en entendent régulièrement parler aux informations. Par exemple, lorsqu'il y a eu une fuite de données dans une entreprise. Ou lorsqu'un pays comme la Russie ou la Chine tente de voler des données. Étant donné que les cybercriminels travaillent souvent par-delà les frontières, ils trouvent logique que les pays d'Europe coopèrent. Ils songent dans ce cadre à l'élaboration de règles, mais aussi à la définition de sanctions. "Si des cyberpirates russes tentent de s'introduire chez nous, l'UE doit prendre des mesures énergiques pour les en empêcher."

Éducation, culture, jeunesse et sport

Les pays de l'UE sont directement responsables dans les matières touchant à l'éducation, à la culture, à la jeunesse et au sport. L'UE peut et souhaite leur apporter son aide à cet égard, par exemple en promouvant un enseignement de qualité, le multilinguisme, la protection du patrimoine culturel et le soutien aux secteurs culturels et sportifs. Quelle est la vision des Pays-Bas à ce sujet?

Recommandations - Notre vision de l'éducation, de la culture, de la jeunesse et du sport

45 % des Néerlandais estiment que l'éducation constitue un thème important et que l'UE doit intervenir dans ce domaine. Pour la jeunesse, la culture et le sport, ce chiffre s'élève respectivement à 39 %, 23 % et 19 %.

1. Encourager les étudiants à étudier à l'étranger intelligemment

De nombreux Néerlandais estiment que les études à l'étranger ont une incidence positive sur les jeunes. Cela contribue à l'épanouissement personnel. En outre, étudier à l'étranger peut aider les Européens à mieux se comprendre. Cela peut également contribuer à une meilleure intégration. De nombreux Néerlandais trouvent donc positif qu'il existe un programme Erasmus qui encourage les études à l'étranger. Mais nous pensons qu'il convient également que l'UE continue d'examiner de manière critique cette question. Dans la pratique, par exemple, il semble que les étudiants internationaux restent principalement entre eux et n'apprennent pas toujours grand-chose sur le pays où ils se trouvent. L'UE doit également empêcher que les pays ayant un plus faible niveau de connaissances "se vident" parce que tous les talents vont étudier à l'étranger.

"Développer également des programmes d'échange au niveau de l'enseignement secondaire professionnel."

2. Laisser les États membres s'occuper en priorité de sujets tels que la culture et le sport

58 % des Néerlandais estiment que l'UE devrait mieux protéger le patrimoine culturel en Europe. Nous pensons par exemple aux temples en Grèce. D'autre part, nous trouvons que la culture locale relève avant tout de la responsabilité des pays eux-mêmes. Il en va de même, par exemple, pour les abus dans le sport. Nous considérons qu'il s'agit là d'une question importante, mais pas d'une mission principale de l'UE. L'Europe doit nécessairement fixer des priorités et des moyens financiers importants sont nécessaires pour d'autres questions. Nous pouvons peut-être parfois apporter une contribution financière, mais parfois aussi collaborer ensemble d'autres manières, par exemple en échangeant des connaissances et des idées.

"La protection de la culture relève des pays eux-mêmes. Mais si le patrimoine mondial est négligé, je pense qu'alors, l'UE doit intervenir."

3. Veiller à ce que les Européens apprennent à mieux se connaître et à mieux se respecter

Les Néerlandais apprécient lorsque d'autres Européens parlent bien anglais. Ça simplifie les choses lorsque nous sommes à l'étranger. Ainsi que lorsque, par exemple, nous voulons communiquer avec des travailleurs migrants aux Pays-Bas. Dans le même temps, de nombreux Néerlandais estiment qu'il est très important que nous continuions à parler et à valoriser notre propre langue. Nous souhaitons donc également que d'autres différences au sein de l'Europe soient respectées. Qu'il s'agisse de culture, d'éducation ou de sport, chaque personne doit se sentir libre et pouvoir être elle-même. Les différences peuvent parfois provoquer des tensions, mais elles font aussi la richesse du continent européen. De nombreux Néerlandais pensent donc qu'il convient de donner aux pays le temps de se familiariser avec leurs habitudes et leurs idées respectives.

"Pour moi, l'UE est comme un groupe d'amis. Nous respectons nos différences et je peux demander de l'aide si j'en ai besoin."

Discussions et idées en ligne et sur site

IDÉE: "Outre le programme local, il faudrait introduire un programme commun européen à tous les niveaux d'enseignement."

IDÉE: "En plus d'une capitale de la culture, vous devriez également choisir chaque année une capitale (ou un pays) dans le domaine de l'éducation, de la jeunesse et des sports."

"Ce qui nous unit au sein de l'UE, c'est précisément le fait de tous avoir notre propre culture nationale. Et donc de ne pas pouvoir être rassemblés sous la bannière d'une seule culture."

"Au lieu de mettre en évidence les choses négatives, il vaut mieux essayer de promouvoir le sport."

"Je suis intégré ici, je paie des impôts, mais je suis et je reste latino-américain. J'aime ma langue, ma musique et ma nourriture. Ça ne concerne pas l'Europe."

"On parle trop d'économie en Europe. Et trop peu de bien-être."

Étudiants de l'université de Leyde: "La langue est importante, mais elle doit rester un choix libre"

À l'université de Leyde, des étudiants en histoire se sont entretenus les uns avec les autres. Ils estiment qu'il est important que les gens parlent plusieurs langues. Le fait de maîtriser plusieurs langues est selon eux formidable pour son développement personnel et bon pour les relations commerciales et politiques au sein de l'UE. Ils estiment toutefois que les langues devraient être proposées à l'école et non pas être rendues obligatoires. De même, ils pensent qu'une deuxième langue ne doit pas nécessairement être une langue européenne. "Si vous vivez en Europe de l'Est et choisissez d'apprendre le russe, c'est votre droit", a déclaré l'un des participants.

Communauté turque de Schiedam: "Garantir des perspectives d'emploi équitables pour tous les jeunes"

À la fondation Hakder à Schiedam, la communauté turque locale a notamment débattu de l'importance de perspectives d'emploi équitables pour tous. Tous les participants ont convenu que l'UE devrait obliger les entreprises à proposer des stages ou des emplois aux jeunes ayant des perspectives limitées. Ils ont indiqué que les jeunes migrants, en particulier, éprouvent des difficultés à trouver un stage ou un emploi. "Ils n'osent parfois même pas aller chez le médecin généraliste parce qu'ils craignent de devoir payer la visite eux-mêmes. Sans parler d'oser postuler pour un stage ou un emploi", a déclaré l'un des participants. "Les entreprises doivent y être plus attentives et l'UE peut les y encourager."

Description de la méthodologie utilisée dans le cadre de l'enquête

L'enquête "Vision de l'Europe" se compose de différentes formes de dialogue liées permettant de recueillir les points de vue et les idées des citoyens néerlandais sur l'avenir de l'Europe et de l'UE. Le présent chapitre décrit la méthodologie utilisée afin de veiller à ce que les formes de dialogue liées soient conformes aux lignes directrices applicables pour les panels de citoyens nationaux dans le cadre de la conférence sur l'avenir de l'Europe.

Conception des formes de dialogue liées

Les formes de dialogue suivantes sont utilisées:

4. Enquête auprès d'un panel

Enquête auprès d'un échantillon représentatif de la population néerlandaise.

5. Dialogues thématiques en ligne d'approfondissement

Dialogues organisés à chaque fois avec un groupe de Néerlandais dans le but d'approfondir les conclusions du premier rapport intermédiaire "Notre vision de l'Europe" (8 octobre 2021) donnant un premier aperçu des résultats et des questions complémentaires.

6. Dialogues avec des groupes spécifiques

Rencontres avec des Néerlandais qui ne sont pas habitués à participer à des enquêtes et à des panels (en ligne).

7. Dialogues avec des jeunes

Rencontres axées sur les thèmes européens les plus pertinents pour les jeunes.

8. Enquête publique en ligne: Questionnaire et "Swipen naar de toekomst" (Swiper vers l'avenir)

Le questionnaire de l'enquête auprès du panel a pu également être rempli par tous les Néerlandais, y compris ceux résidant à l'étranger. Ce questionnaire était accessible du 1er septembre 2021 au 14 novembre 2021. En outre, au cours de la même période, chaque Néerlandais a pu participer à l'action "Swipen naar de toekomst" (Swiper vers l'avenir), un outil en ligne présentant 20 affirmations.

1. Enquête auprès d'un panel

Le dialogue citoyen néerlandais "Vision de l'Europe" a débuté le 1er septembre par une enquête menée auprès d'un panel. Dans la présente description de la méthodologie utilisée dans le cadre de l'enquête, nous expliquons brièvement la conception et la mise en œuvre de cette enquête auprès d'un panel.

Objectif et population cible

L'enquête "Vision de l'Europe" a débuté par un questionnaire en ligne portant sur la manière dont les Néerlandais voient l'avenir de l'Europe. Ce questionnaire a été soumis à un panel représentatif et est également ouvert à tous les Néerlandais (y compris ceux résidant à l'étranger). En outre, chaque personne a pu participer à l'action "Swipen naar de toekomst" (Swiper vers l'avenir), un outil en ligne présentant 20 affirmations. Les résultats de l'enquête menée auprès du panel ont alimenté plusieurs dialogues thématiques organisés dans la suite du processus du dialogue citoyen "Vision de l'Europe".

La population cible de l'enquête de panel comprend tous les Néerlandais âgés de 18 ans ou plus qui étaient inscrits comme résidents dans le registre de la population au moment où le travail de terrain a commencé. Selon l'office national de statistique néerlandais (Centraal Bureau voor de Statistiek - CBS), ce groupe cible comptait 14 190 874 personnes au 1er janvier 2021. La limite inférieure de 18 ans correspond à la majorité électorale. Nous l'appelons la population de l'enquête de panel.

Travail de terrain

Un panel composé de plus de 100 000 participants issus des quatre coins du pays (certifié ISO, Research Keurmerk groep, Nederlandse Marktonderzoek Associatie) a été utilisé pour obtenir une image numérique du "Néerlandais moyen". Ces participants se sont inscrits au panel d'enquête afin de donner régulièrement leur point de vue sur un large éventail de sujets. Outre leur motivation intrinsèque d'apporter leur contribution, ils sont rémunérés pour répondre aux questionnaires. Plusieurs études scientifiques montrent que les répondants qui reçoivent une indemnisation pour remplir un questionnaire ne donnent pas de réponses sensiblement différentes (source: Does use of survey incentives degrade data quality?, Cole, J. S., Sarraf, S. A., Wang, X., 2015).

Le travail de terrain a débuté le 11 août 2021 et a pris fin le 19 septembre 2021. Pour la mise en œuvre, une seule méthode de collecte des données a été utilisée, à savoir l'enquête sur l'internet. Les membres du panel d'enquête ont reçu un courriel contenant un lien personnel vers le questionnaire en ligne. Après deux semaines, les participants au panel ont reçu un rappel. Les invitations à participer ont été envoyées par lots et de façon stratifiée (en veillant à une répartition égale des sous-groupes) jusqu'à ce que le nombre de répondants nécessaires ait été atteint.

Échantillonnage et répartition

La conception de l'enquête repose sur le principe selon lequel un minimum de 3 600 répondants doivent participer à l'enquête afin de garantir une bonne fiabilité statistique. En outre, ce nombre permet une bonne répartition entre les différentes caractéristiques générales de la population. Il n'y a pas qu'un type de Néerlandais. Nous avons donc veillé à l'avance à ce que l'échantillon soit bien réparti sur un certain nombre de caractéristiques. Les Pays-Bas sont un pays relativement petit, mais les opinions peuvent différer selon les régions. Le positionnement par rapport aux thèmes et l'importance qu'on leur accorde peuvent être (en partie) déterminés par la région où l'on habite. Par exemple, les habitants des zones rurales peuvent appréhender un sujet comme la sécurité différemment de ceux des zones urbaines. Les recherches menées par le Bureau néerlandais du plan social et culturel montrent également que les personnes avec un niveau d'étude plus élevé sont plus souvent partisans de l'UE que les personnes avec un niveau d'étude moins élevé et que les jeunes sont plus souvent favorables à l'UE que les personnes plus âgées (source: Wat willen Nederlanders van de Europese Unie?, Bureau néerlandais du plan social et culturel, La Haye, 2019).

C'est pourquoi nous avons préalablement réparti proportionnellement les trois caractéristiques suivantes afin de garantir la représentativité de l'échantillon: (1) résidence au moyen des régions COROP, (2) âge et (3) niveau d'instruction. La répartition de l'échantillon a également été présentée selon les caractéristiques générales suivantes: genre, origine, occupation principale, orientation politique.

Les régions COROP ont été développées sur la base du principe nodal (un "cœur" avec une zone d'attraction ou une fonction régionale), en se fondant sur les flux de personnes qui font la navette. Quelques entorses au principe nodal ont été concédées de sorte que les régions suivent les frontières provinciales. Après la réorganisation des communes au-delà des limites COROP, la répartition a été ajustée (source: office national de statistique néerlandais). Au sein des régions COROP, nous avons veillé à une bonne répartition entre les tranches d'âge, avec la ventilation suivante: de 18 à 34 ans, de 35 à 54 ans, de 55 à 75 ans et plus de 75 ans.

Enfin, nous avons veillé à une répartition représentative des niveaux d'instruction. Dans l'échantillon, la répartition des répondants correspond à la répartition au niveau national du niveau d'éducation le plus élevé, qui est la suivante:

Niveau d'éducation le plus élevé

Faible: enseignement primaire, enseignement professionnel préparatoire, 1re à 3e année de l'enseignement secondaire général supérieur/enseignement préuniversitaire, enseignement professionnel secondaire niveau 1	32,1 %
Intermédiaire: cycle supérieur de l'enseignement secondaire général supérieur/enseignement préuniversitaire, enseignement professionnel secondaire niveau 2 à 4	44,6 %
Élevé: enseignement professionnel supérieur ou enseignement universitaire	22,9 %
Inconnu	0,4 %

Taux de réponse

Au total, 4 086 personnes ont participé à l'enquête par panel. L'objectif de 3 600 questionnaires entièrement remplis est donc atteint.

Réponses selon les régions COROP et l'âge

	18 à 34 ans	35 à 54 ans	55 à 75 ans	+ de 75 ans
Nord de la Drenthe	11	14	17	5
Sud-Est de la Drenthe	10	12	14	4
Sud-Ouest de la Drenthe	7	10	11	3
Flevoland	29	33	28	6
Nord de la Frise	20	22	25	8
Sud-Est de la Frise	12	13	14	3
Sud-Ouest de la Frise	8	11	11	4
Achterhoek	22	27	34	11
Arnhem/Nimègue	52	53	55	15
Veluwe	44	48	51	17
Sud-Ouest de la Gueldre	16	18	20	5
Grand Delfzijl	2	4	5	1
Groningue orientale	7	10	12	3
Reste de la Groningue	36	26	28	8
Limbourg central	13	17	21	7
Limbourg septentrional	17	20	23	7
Limbourg méridional	38	40	52	17
Centre du Brabant septentrional	34	35	35	11

Réponses selon les régions COROP et l'âge **18 à 34 ans** **35 à 54 ans** **55 à 75 ans** **+ de 75 ans**

Nord-Est du Brabant septentrional	41	43	51	14
Ouest du Brabant septentrional	40	47	49	15
Sud-Est du Brabant septentrional	55	56	58	18
Agglomération de Haarlem	13	18	18	7
Alkmaar et ses environs	14	19	19	6
Grand Amsterdam	116	104	88	23
Le Gooi et Vechtstreek	13	21	19	7
IJmond	12	14	15	4
Pointe de la Hollande septentrionale	22	27	30	9
Région du Zaan	11	13	12	3
Nord de l'Overijssel	25	28	25	8
Twente	41	44	46	14
Sud-Ouest de l'Overijssel	10	11	12	3
Utrecht	96	100	89	27
Reste de la Zélande	16	21	23	8
Flandre zélandaise	6	8	9	3
Agglomération de Leyde et région des bulbes	30	31	31	10
Agglomération de La Haye	63	70	57	18
Delft et Westland	19	15	15	4
Grand Rijnmond	103	107	99	31
Est de la Hollande méridionale	22	24	25	8
Sud-Est de la Hollande méridionale	24	26	26	9

Réponses selon le niveau d'instruction

Faible	1382	34 %
Intermédiaire	1747	43 %
Élevé	915	22 %
Inconnu	42	1 %

Fiabilité et représentativité

Le nombre de répondants de 4 086 permet de formuler des observations pour l'ensemble de la population avec un niveau de confiance de 95 % et une marge d'erreur de 1,53 %. Le niveau de confiance et la marge d'erreur des résultats sont déterminés par la taille de l'échantillon. Plus l'échantillon est large, plus les résultats peuvent être extrapolés à la totalité de la population de manière fiable et précise.

Le niveau de confiance est défini comme 1 (100 %) moins le niveau de signification. Il est courant de se baser sur un niveau de signification de 5 %. On parle alors d'un niveau de confiance de 95 %. En d'autres termes, si l'enquête était répétée de la même manière et dans les mêmes conditions, les résultats seraient identiques dans 95 % des cas.

La précision (exprimée par la marge d'erreur) indique la fourchette de valeurs à l'intérieur de laquelle se situe la valeur réelle dans la population. En d'autres termes: quel serait l'écart maximal entre les résultats de l'échantillon et les résultats qui seraient obtenus auprès de l'ensemble de la population? Une marge d'erreur de 1,53 % signifie que la valeur réelle au sein de la population totale peut être supérieure ou inférieure de 1,53 % maximum par rapport à la valeur de l'échantillon. Par exemple, si une enquête menée auprès d'un échantillon de personnes indique que 50 % des répondants considèrent qu'un thème particulier est important, le pourcentage réel est supérieur ou inférieur de 1,53 % maximum à ce pourcentage de 50 %, c'est-à-dire qu'il se situe entre 48,47 et 51,53 %. Une marge d'erreur de maximum 5 % est courante et généralement acceptée dans les études quantitatives (statistiques).

Outre la fiabilité, la représentativité de l'échantillon est importante. Les invitations à participer ayant été envoyées par lots et de façon stratifiée, les résultats sont représentatifs en ce qui concerne les caractéristiques de la région COROP et des tranches d'âge par région COROP. Les réponses sont également représentatives du point de vue du niveau d'instruction par rapport au niveau d'études le plus élevé atteint à l'échelle nationale.

Autres caractéristiques générales

Un certain nombre de questions contextuelles supplémentaires ont été posées aux participants à l'enquête par panel. Celles-ci concernent notamment le genre, le positionnement à l'égard de l'UE, l'origine, l'occupation principale et le parti politique pour lequel la personne voterait en cas d'élections.

49 % des répondants sont des hommes, 50 % sont des femmes et 1 % préfèrent ne pas répondre à cette question.

51 % des répondants estiment qu'il s'agit d'une bonne chose que les Pays-Bas soient membre de l'UE, 13 % pensent qu'il s'agit d'une mauvaise chose et 36 % sont neutres ou n'ont pas d'opinion.

95 % des répondants sont nés aux Pays-Bas. 89 % des répondants indiquent que leurs deux parents sont nés aux Pays-Bas. 5 % sont nés de deux parents eux-mêmes nés à l'étranger.

Orientation politique actuelle des répondants

Parti	%
VVD (Parti populaire pour la liberté et la démocratie)	14 %
PVV (Parti pour la liberté)	13 %
SP (Parti socialiste)	8 %
D66 (Démocrates 66)	6 %
CDA (Appel chrétien-démocrate)	6 %
PvdA (Parti travailliste)	6 %
Partij voor de Dieren (Parti pour les animaux)	4 %
GroenLinks (Gauche verte)	4 %
ChristenUnie (Union chrétienne)	3 %
JA21	3 %
BoerBurgerBeweging (Mouvement agriculteur-citoyen)	2 %
Forum voor Democratie (Forum pour la démocratie)	2 %
SGP (Parti politique réformé)	2 %
Volt	2 %
DENK	1 %
Groep Van Haga	1 %
BIJ1	1 %
Fractie Den Haan	0 %
Autre	2 %
Vote blanc	3 %
Je préfère ne pas répondre	13 %
Je ne vote pas	5 %

Quelle est actuellement votre occupation principale?

Occupation	%
Élève/étudiant	6 %
Employé à temps partiel	16 %
Employé à temps plein	31 %
Entrepreneur indépendant	3 %
Personne au foyer	5 %
Demandeur d'emploi	2 %
Volontaire	2 %
En incapacité de travail	6 %
Retraité	27 %
Autre	1 %
Je préfère ne pas répondre	1 %

Questionnaire

Le questionnaire et le présent rapport ont été élaborés par une organisation externe indépendante, à la demande du ministère des affaires étrangères. Le questionnaire présente une structure modulaire et comprend les blocs de questions suivants, conformément aux thèmes identifiés pour la conférence sur l'avenir de l'Europe:

Thèmes importants et rôle de l'Europe

Changement climatique et environnement

Santé

Économie et emploi

Rôle de l'Union européenne dans le monde

Sécurité et état de droit

Le monde virtuel

Démocratie européenne

Migration et réfugiés

Éducation / culture / jeunesse / sport

Au cours de l'élaboration du questionnaire, une grande attention a été accordée à la qualité, à la fiabilité et à la validité des questions. C'est pourquoi une formulation neutre et non directive des questions, des affirmations et des options de réponses a été recherchée, et il a été vérifié que les questions étaient formulées dans un langage compréhensible (niveau B1).

Le questionnaire a été soumis à des essais de qualité au moyen d'entretiens menés en face à face avec des participants tests appartenant au groupe cible. Cela a permis d'étudier la manière dont les questions sont comprises par différents types de répondants. Si une question semblait représenter une charge cognitive trop importante (trop complexe), celle-ci était adaptée.

Méthodes d'analyse

Deux méthodes d'analyse ont été utilisées dans cette enquête:

Analyses univariées

Des statistiques descriptives sont utilisées pour décrire les variables d'une enquête. Des fréquences et des moyennes sont utilisées dans le cadre de cette enquête.

Analyses bivariées

Les analyses bivariées permettent d'examiner la relation entre deux variables, en l'occurrence la relation entre l'importance des différents thèmes et la question de savoir si l'UE doit intervenir dans ce domaine et la caractéristique générale de l'âge. Un examen a été effectué pour déterminer si les différentes tranches d'âge attachent une importance différente à un sujet et si les avis divergent quant à la mesure dans laquelle il s'agit de thèmes dans lesquels l'UE doit intervenir.

Publication d'informations et exhaustivité

Le présent rapport comprend une représentation (visuelle) des résultats de toutes les questions posées aux répondants du panel d'enquête. Pour certaines questions, le répondant a eu la possibilité de fournir des réponses "ouvertes" (c'est-à-dire non prédéterminées). Les réponses ouvertes ont ensuite été catégorisées et incluses dans la publication. Les idées partagées par les répondants dans les commentaires libres sont utilisées pour alimenter les différents dialogues thématiques organisés dans la suite du processus du dialogue citoyen "Vision de l'Europe".

2. Dialogues thématiques en ligne d'approfondissement

Les thèmes au cœur de la conférence sur l'avenir de l'Europe ont été approfondis dans le cadre de huit dialogues thématiques en ligne. Ces dialogues avaient pour but de découvrir les raisons des avis exprimés, ainsi que les motivations et les sentiments les sous-tendant. Quelles sont les préoccupations et les opportunités perçues? Les séances de discussion ont également permis aux participants de formuler des suggestions et des idées sur ces thèmes, ainsi que de soulever des questions qui ne font pas partie de la conférence mais qui n'en restent pas moins importantes pour eux.

Les dialogues thématiques ont eu lieu les 12 et 14 octobre et les 9 et 11 novembre. Quatre dialogues thématiques en ligne ont été organisés en octobre sur les thèmes "Économie" et "Démocratie". Quatre dialogues thématiques en ligne ont été organisés en novembre sur les thèmes "Climat" et "L'UE dans le monde". En moyenne, 29 personnes ont participé à chaque séance de discussion (231 au total). Les participants ont été recrutés parmi les membres du panel (voir point 1) et via les médias sociaux.

3. Dialogues avec des groupes spécifiques

On sait de certains groupes de Néerlandais qu'ils ont moins l'habitude de participer à des enquêtes et à des panels (en ligne). Afin d'obtenir une image représentative de "la voix des Pays-Bas", il importait que ces citoyens puissent également exprimer leurs idées et leurs opinions. C'est pourquoi nous avons également organisé un certain nombre de dialogues sur place pour l'enquête "Vision de l'Europe". Les opinions et idées que nous avons ainsi pu recueillir ont été utilisées comme base (parmi d'autres) pour formuler les recommandations.

Groupes cibles

Les groupes cibles difficiles à atteindre ne peuvent pas être définis de manière univoque. Des études et l'expérience nous permettent de savoir que les Néerlandais ayant des **origines non occidentales** participent nettement moins d'eux-mêmes à des enquêtes et à des discussions. Étant donné que cela représente un groupe important (14 % des Néerlandais¹), ils ont été sélectionnés pour participer au dialogue "Vision de l'Europe". Le même raisonnement a été suivi en ce qui concerne les **personnes peu instruites**. Il s'agit également d'un groupe important (2,5 millions de Néerlandais²), qui chevauche en partie le groupe des migrants (39 %). Enfin, un dialogue a été mené avec un groupe de personnes que l'on retrouve peu dans les enquêtes et les discussions, **qui sont critiques à l'égard de l'Europe, mais pour qui celle-ci joue un rôle important sur le plan professionnel**. Les entrepreneurs du secteur agricole ont été choisis.

Les groupes susmentionnés ont été approchés par l'intermédiaire d'organisations dont ils sont membres, telles que des organisations de migrants, des associations de défense d'intérêts et des organisations professionnelles. Étant donné que nous avons limité le nombre de dialogues à huit, nous ne pouvions pas être complètement "exhaustifs". Cela rend le choix des participants quelque peu arbitraire. Pour effectuer ce choix, nous avons surtout aussi pris en compte l'enthousiasme de participer et d'aider à mobiliser leur base, ainsi que des questions pratiques telles que la disponibilité en fonction des dates et de la localisation.

Des dialogues ont eu lieu sur place avec les membres des organisations suivantes:

- Fondation Hakder, communauté alévie, Schiedam
- Fondation Asha, communauté hindoue, Utrecht (deux séances de discussion)
- Piëzo, organisation de la société civile, Zoetermeer
- Taal doet Meer, organisation qui s'adresse aux personnes peu instruites, Utrecht
- BoerenNatuur, association de groupements agricoles
- Marokkanen Dialoog Overvecht, communauté marocaine, Utrecht
- Femmes for Freedom, organisation de défense d'intérêts pour les femmes issues de l'immigration, La Haye

Au total, 110 personnes ont participé à ces rencontres de discussion.

4. Dialogues avec des jeunes

Les jeunes représentent un groupe cible prioritaire de la conférence sur l'avenir de l'Europe. Afin d'encourager activement leur participation au dialogue citoyen "Vision de l'Europe" et de bien faire entendre les opinions et les idées de ce groupe, cinq rencontres physiques de discussion ont été organisées spécialement pour les jeunes. Une sixième rencontre prévue avec des jeunes n'a pas pu avoir lieu en raison des mesures restrictives liées au coronavirus.

Les rencontres ont eu lieu dans les institutions suivantes:

Association des étudiants en histoire, université de Leyde

Collège Dr. Knippenberg, enseignement secondaire, Helmond

Coalitie-Y, plateforme de la jeunesse du Conseil économique et social

Graafschap College, enseignement secondaire professionnel, Doetinchem

CSG Jan Arentsz, enseignement secondaire privilégiant les matières technologiques, Alkmaar

Au total, 95 jeunes ont participé aux rencontres de discussion.

Techniques d'entretien utilisées

Les dialogues thématiques en ligne, les dialogues avec des groupes spécifiques et les dialogues avec des jeunes ont été menés à l'aide de la méthode d'entretien dite "socratique". Cette méthode est utilisée depuis de nombreuses années lors de la Journée du dialogue, au cours de laquelle, aux quatre coins des Pays-Bas, des personnes interagissent sur des questions qui les concernent. Dans le cadre de la méthode d'entretien socratique, le modérateur tient compte des principes suivants:

- Laisser l'autre raconter son histoire
- Ne pas y répondre immédiatement par une autre histoire
- Se traiter avec respect
- Parler de son propre point de vue ("je trouve" plutôt que "on dit")
- Demander plus d'explications si les points de vue exprimés se limitent à des généralités
- Éviter les jugements et les analyser
- Accorder des moments de silence si les gens ont besoin de réfléchir un instant

Au cours des dialogues, le rythme suivant est utilisé: divergence – convergence – divergence. Le principe est que vous devez d'abord diverger (exprimer directement des sentiments et des avis individuels), avant de pouvoir converger (parler des pistes possibles) puis enfin diverger de nouveau (par exemple, recueillir des recommandations individuelles). L'expérience et la théorie montrent que ce rythme garantit un déroulement optimal du dialogue.

Tous les dialogues ont été menés par des facilitateurs professionnels.

5. Enquête publique en ligne: Questionnaire et "Swipen naar de toekomst" (Swiper vers l'avenir)

Le questionnaire de l'enquête auprès du panel a aussi été ouvert à tous les Néerlandais, y compris ceux résidant à l'étranger. Ce questionnaire était accessible du 1er septembre 2021 au 14 novembre 2021. En outre, au cours de la même période, chaque Néerlandais a pu participer à l'action "Swipen naar de toekomst" (Swiper vers l'avenir), un outil en ligne présentant 20 affirmations.

Réponses et utilisation

Au total, 1 967 participants ont rempli le questionnaire et 6 968 ont été jusqu'au bout de l'outil de balayage d'écran. Tant le questionnaire que l'outil de balayage d'écran étaient ouverts à tous: il n'y avait pas de conditions préalables ni de critères de sélection pour participer. Dans le questionnaire, il était possible de passer des questions (il n'y avait aucune question obligatoire) afin de maximiser le taux de réponse. Les participants ont beaucoup plus souvent choisi "Je préfère ne pas répondre" que dans le cadre de l'enquête de panel représentative.

Les caractéristiques générales des participants au questionnaire ouvert et à l'outil de balayage d'écran diffèrent en plusieurs points de celles des participants au panel représentatif. Contrairement à l'enquête de panel, les résultats du questionnaire ouvert et de l'outil de balayage d'écran ne sont pas représentatifs. Les résultats de l'enquête ouverte en ligne ont été utilisés pour compléter l'enquête de panel. Ils donnent un aperçu des sentiments et des idées qui circulent aux Pays-Bas. Les suggestions d'amélioration mentionnées dans les champs de saisie ont été utilisées dans la section "Discussions et idées en ligne et sur site". L'outil de balayage d'écran a été utilisé afin de mieux comprendre certains sentiments qui circulent aux Pays-Bas. Ces résultats ont été pris en compte lors de l'élaboration des recommandations. En raison de l'exigence de représentativité, les résultats de l'enquête ouverte en ligne ont été pris en compte de manière limitée dans le présent rapport.

Le présent rapport est publié par le ministère des affaires étrangères.

www.kijkopeuropa.nl



Rijksoverheid



Gouvernement national des Pays-Bas

Notre vision de l'Europe

Avis, idées et recommandations

Thèmes

- Changement climatique et environnement
- Migration
- Santé
- L'UE dans le monde
-
- 14 janvier 2022
-
- Le présent document est une traduction du rapport intitulé "Onze kijk op Europa; meningen, ideeën en aanbevelingen" ("Notre vision de l'Europe: avis, idées et recommandations"), qui a été publié en néerlandais le 14 janvier 2022 sur le site www.kijkopeuropa.nl. La présente traduction est une version simplifiée du rapport dans laquelle la présentation originale (illustrations et autres éléments graphiques) a été modifiée aux fins de la traduction.

Notre vision de...

Synthèse du rapport: toutes les recommandations en bref

Grâce au dialogue citoyen organisé sur le thème "Vision de l'Europe", nous avons recueilli les points de vue et les idées des citoyens néerlandais sur l'avenir de l'Europe. Cela a débouché, pour les quatre derniers thèmes (sur les neuf thèmes définis au total), sur les recommandations ci-après à l'intention de l'Union européenne.

Changement climatique et environnement

- 1. Choisir une orientation claire pour l'approche européenne en matière de changement climatique**
- 2. Veiller à ce que les pays et les entreprises coopèrent plus étroitement afin de trouver des solutions ciblées**
- 3. Créer un système en matière de CO2 qui soit équitable et réalisable en pratique**
- 4. Communiquer de façon plus claire et plus positive en ce qui concerne l'approche en matière de climat**

Les Néerlandais estiment que l'UE doit jouer un rôle de premier plan dans la lutte contre le changement climatique. Les États membres doivent pouvoir faire leurs propres choix, mais doivent néanmoins coopérer pour atteindre les mêmes objectifs. Plutôt que de se pointer mutuellement du doigt, les pays de l'UE devraient consacrer plus d'énergie à l'échange de connaissances et à la recherche de solutions communes. Un système visant à taxer les émissions de CO2 peut être efficace, mais il doit aussi être équitable, pratique et clair. En règle générale, les Néerlandais estiment que l'UE devrait communiquer de manière plus efficace et plus positive sur le thème du climat.

Migration

- 1. Éviter que les débats sur la question des réfugiés deviennent peu nuancés**
- 2. Définir ce qu'est une répartition juste et pratique des réfugiés**
- 3. Mettre à profit les connaissances et l'expérience acquises pour aider les régions d'où proviennent les réfugiés**

Les Néerlandais estiment qu'il est important de faire une distinction entre les gens qui fuient des zones dangereuses et les réfugiés économiques. Les débats concernant la migration et l'intégration manquent souvent de nuance. Si l'on veut parvenir à une juste répartition des réfugiés en Europe, il faut s'accorder, au sein de l'UE, sur des critères clairs, qui tiennent compte tant des États membres que des personnes qui ont fui. Enfin, les Néerlandais proposent que l'UE soutienne les régions d'où proviennent les réfugiés non seulement financièrement, mais aussi au moyen de connaissances.

Santé

- 1. Avoir un meilleur contrôle de la gestion d'une pandémie**
- 2. Veiller à la disponibilité de médicaments abordables et fiables pour tous**
- 3. Les pays doivent avant tout veiller aux-mêmes à améliorer leur système de santé et à le rendre plus équitable**

Les Néerlandais estiment que les pays de l'UE doivent coopérer davantage pour lutter contre une pandémie. La façon dont la crise du coronavirus est gérée crée parfois la confusion. Les règles devraient être plus cohérentes entre elles, sans pour autant devoir être les mêmes partout. En ce qui concerne les vaccins ou les médicaments, les Néerlandais souhaitent que les prix restent aussi bas que possible, mais veulent pouvoir compter sur la qualité et une production responsable. En outre, nous estimons qu'il est important que les grandes entreprises n'abusent pas de leur pouvoir et nous sommes d'avis que les soins de santé doivent continuer à relever avant tout de l'échelon national.

Le rôle de l'UE dans le monde

1. Tirer parti de la force de l'UE dans le cadre des grands thèmes internationaux principalement
2. Au sein de l'Europe comme en dehors de l'Europe, choisir la coopération plutôt que la lutte
3. Offrir, d'une façon réfléchie, de l'aide en cas de conflit

Les Néerlandais estiment que la coopération européenne doit principalement être axée sur les grands intérêts communs. La coopération de l'UE avec des pays tiers doit également s'inscrire dans cette optique. Outre le changement climatique et la pandémie de coronavirus, il s'agit par exemple de la sécurité internationale et de la protection de l'économie européenne contre les pratiques commerciales déloyales. Au sein de l'Europe comme en dehors de l'Europe, les Néerlandais préfèrent la coopération à la lutte. En ce qui concerne l'approche à l'égard des conflits également, il est toujours préférable de les résoudre sans recourir à la violence.

Introduction

Le dialogue citoyen "Vision de l'Europe", qui s'est tenu du 1er septembre à la mi-novembre, a permis à tous les Néerlandais de faire part de leurs avis et de leurs idées concernant l'avenir de l'Europe. Les Pays-Bas présentent à l'Union européenne (UE) les recommandations sur lesquelles le dialogue a débouché, ainsi que les idées et les points de vue qui ont été exprimés. Dans le présent rapport, nous traitons des quatre derniers thèmes (sur les neuf thèmes définis au total). Les cinq premiers thèmes ont déjà été abordés lors du rapport qui a été publié le 3 décembre 2021.

Concernant "Vision de l'Europe"

L'Union européenne souhaite que ses citoyens lui fassent part de ce qu'ils pensent de l'Europe. C'est pourquoi l'UE organise la conférence sur l'avenir de l'Europe. Les avis et les idées des citoyens de toute l'Union européenne viendront ensuite alimenter les plans pour l'avenir de l'Europe. Dans le cadre de la conférence, les Pays-Bas ont organisé le dialogue citoyen "Vision de l'Europe" au niveau national.

Le dialogue "Vision de l'Europe" a débuté le 1er septembre par la collecte en ligne d'avis et d'idées au moyen d'une enquête menée auprès d'un panel représentatif. Afin d'approfondir les premiers résultats obtenus de l'enquête par panels et de formuler des recommandations concrètes, nous avons organisé des dialogues thématiques en ligne. Toute personne qui le souhaitait pouvait y participer. Nous avons également sillonné le pays pour mener des discussions avec des jeunes et avec d'autres groupes (difficiles à atteindre).

Des écoliers, élèves de l'enseignement secondaire professionnel et étudiants au ministre, en passant par les agriculteurs et les migrants

Au cours des mois d'octobre et de novembre, huit dialogues thématiques en ligne ont eu lieu au total, avec en moyenne 30 participants par réunion. Nous avons également organisé un dialogue thématique en ligne et sept dialogues thématiques sur place avec différents groupes de citoyens néerlandais. Nous avons ainsi dialogué avec la communauté turque à Schiedam et nous avons été invités par les bénévoles de la fondation Piëzo à Zoetermeer. À cette dernière occasion, le ministre des affaires étrangères, Ben Knapen, était également présent à l'issue du dialogue. Le ministre a eu un débat avec les participants au sujet du dialogue et des avis exprimés concernant l'avenir de l'Europe. Enfin, nous avons organisé six rencontres avec différents groupes de jeunes. Nous avons, par exemple, été accueillis dans une école secondaire à Helmond, dans une école secondaire professionnelle à Doetinchem et à l'université de Leyde.

"Il s'agit de l'avenir de nos enfants. C'est pour cela que je trouve qu'il est important de participer."

Participant au dialogue thématique

À propos de ce rapport

Sur la base des idées et des avis que nous avons recueillis ces derniers mois, nous avons élaboré une série de recommandations que les citoyens néerlandais adressent à l'Union européenne. Au cours des discussions entre citoyens néerlandais, des échanges de vue intéressants ont eu lieu et des idées novatrices et des suggestions ont été émises. Certaines de ces idées et suggestions ont été intégrées dans ce rapport. Le contenu du présent rapport constitue donc la voix des Pays-Bas: notre vision de l'Europe.

Tout comme il existe des divergences de vues entre les pays et les citoyens européens, nous ne sommes bien sûr pas non plus toujours d'accord les uns avec les autres au sein des Pays-Bas. Ces divergences de vues, justement, sont précieuses: elles constituent une caractéristique importante d'une démocratie. Les recommandations sont tirées des idées et avis les plus fréquemment exprimés par les participants à l'enquête "Vision de l'Europe". Nous décrivons également des préoccupations, des idées et des sentiments qui sont peut-être moins répandus, mais qui ont retenu notre attention au cours des dialogues et de l'enquête en ligne.

"J'ai apprécié de pouvoir donner mon avis sur des thèmes qui me semblent importants. Et d'avoir eu le sentiment d'être écouté."

Participant au dialogue thématique

Neuf thèmes ont été définis pour la conférence sur l'avenir de l'Europe. Ces thèmes sont également au cœur du dialogue "Vision de l'Europe" qui s'est tenu avec les citoyens néerlandais. En octobre, nous avons publié un rapport intermédiaire donnant un premier aperçu des résultats et des questions complémentaires sur la base de l'enquête menée auprès des panels. Au début du mois de décembre, un nouveau rapport a été publié, dans lequel étaient exposés les avis, les idées et les recommandations portant sur les cinq premiers thèmes. Le présent rapport aborde les quatre thèmes restants.

Rapport précédent - décembre 2021

Valeurs et droits, état de droit et sécurité
Une économie plus forte, justice sociale et emploi
Démocratie européenne
Transformation numérique
Éducation, culture, jeunesse et sport

Rapport actuel - janvier 2022

Changement climatique et environnement
Migration
Santé
L'UE dans le monde

Prochaines étapes

La conférence sur l'avenir de l'Europe rassemble les idées, les avis et les recommandations de tous les citoyens de l'UE. Les réunions seront non seulement consacrées aux résultats de l'ensemble des dialogues avec les citoyens au niveau national, mais aussi aux résultats d'autres initiatives lancées dans le cadre de la conférence. Par exemple, il existe aussi des panels de citoyens européens, et tous les citoyens de l'UE (donc également les citoyens néerlandais) peuvent accéder à une plateforme numérique européenne.

"J'espère que les dirigeants de l'UE tiendront compte de mon avis. Et que cela les aidera à faire les bons choix."

Participant au dialogue thématique

La conférence se terminera au printemps 2022. Les Pays-Bas rédigeront alors un rapport final sur le dialogue avec les citoyens: une compilation du présent rapport et du rapport précédent, comprenant les recommandations relatives à l'ensemble des neuf thèmes. À l'issue de la conférence, des recommandations seront émises à l'intention de la présidence de la conférence: les présidents du Parlement européen, du Conseil des ministres et de la Commission européenne. Ceux-ci se sont engagés à étudier les moyens de donner suite aux recommandations. Pour le gouvernement néerlandais, les résultats constituent en outre une contribution précieuse à l'élaboration des politiques européennes des Pays-Bas.

En résumé, le processus qui se déroulera jusqu'au printemps 2022 sera organisé comme suit:

Chronologie

Vision de l'Europe

1er septembre	12 octobre	22/23 octobre	15 novembre	3 décembre	14 janvier	21/22 janvier	février	18/19 février	11-12 mars	22/24 avril		
Collecte des idées en ligne												
	Dialogues thématiques											
		Résultats intermédiaires (rapport intermédiaire)		Rapport intermédiaire sur les thèmes "Économie" et "Démocratie"	Rapport intermédiaire sur les thèmes "Climat" et "L'UE dans le monde"		Rapport final "Notre vision de l'Europe"					
		↓				↓		↓	↓	↓		
		Réunion de la conférence				Réunion de la conférence		Réunion de la conférence	(éventuelle ment) réunion de la conférence	Événement de clôture de la conférence	→	Recommandations pour les présidents • Parlement européen • Commission européenne • Conseil des ministres
						↑		↑		↑		
				Plus d'avis et d'idées sur l'avenir de l'Europe:								
Dialogues avec les citoyens					Panels de citoyens européens				Plateforme numérique européenne (également pour les citoyens néerlandais)			

Explications destinées à faciliter la lecture

Dans le présent rapport, nous avons examiné quatre thèmes. Pour chaque thème, nous avons fait figurer successivement:

les recommandations fondées sur tous les volets du dialogue avec les citoyens;

les discussions et idées en ligne et sur site: l'aperçu des avis, des idées et des points de vue échangés (en ligne et avec présence physique) au cours des dialogues thématiques.

Une description de la méthodologie utilisée dans le cadre de l'enquête figure à la fin du présent rapport.

Changement climatique et environnement

Recommandations - Notre vision du changement climatique et de l'environnement

71 % des Néerlandais estiment que le changement climatique et l'environnement constituent un thème important et que l'UE doit intervenir dans ce domaine.

1. Choisir une orientation claire pour l'approche européenne en matière de changement climatique

68% des Néerlandais estiment que l'UE doit jouer un rôle de premier plan dans la lutte contre le changement climatique. Le réchauffement climatique constitue un problème et aucun pays ne peut le résoudre à lui seul. Même si les Néerlandais ne sont pas tous du même avis en ce qui concerne le changement climatique, nous estimons que l'UE doit de toute façon avoir une vision plus claire de l'avenir. En dépit du pacte vert, nous constatons, à l'heure actuelle, que les États membres ne sont souvent pas alignés. Les pays doivent certes pouvoir continuer à faire leurs propres choix, mais ils doivent néanmoins coopérer pour atteindre les mêmes objectifs. Nous estimons en outre qu'en tant que citoyens, nous avons également notre propre part de responsabilité, par exemple pour ce qui est d'adapter nos habitudes de consommation.

"Les Pays-Bas veulent abandonner le gaz naturel, alors qu'en Allemagne, on encourage précisément son utilisation. C'est parfois à ne plus rien y comprendre."

2. Veiller à ce que les pays et les entreprises coopèrent plus étroitement afin de trouver des solutions ciblées

Lorsqu'il s'agit de changement climatique et d'environnement, les Néerlandais constatent que les pays se pointent souvent du doigt. L'accent est souvent mis sur les différences, par exemple entre les pays pauvres et les pays riches au sein de l'UE. Ou entre les pays très industrialisés ou faiblement industrialisés. Nous préférierions que l'on cherche à parvenir à des accords. Des entreprises semblables situées dans différents pays pourraient par exemple échanger des connaissances et réfléchir ensemble à des solutions. Si on procédait de cette manière, les pays plus pauvres pourraient participer davantage à l'approche en matière de changement climatique. Ils pourraient participer à la réflexion et pourraient en outre tirer parti des solutions communes.

"L'approche en matière de changement climatique ne doit pas être une course, mais une coopération."

3. Créer un système en matière de CO2 qui soit équitable et réalisable en pratique

L'approche adoptée au sein de l'UE en ce qui concerne le changement climatique accorde beaucoup d'attention à la réduction des émissions de CO2. Les Néerlandais estiment qu'il y a lieu de prévoir un meilleur système à cet effet, qui permettrait de taxer équitablement aussi bien les producteurs que les consommateurs. Les Néerlandais sont partagés en ce qui concerne la question de savoir si les pays qui comptent le plus d'habitants ont le droit d'émettre plus de CO2. Certains pays, par exemple, ont une industrie très polluante. Par contre, d'autres pays ont justement de nombreuses possibilités de produire de l'énergie verte. Il convient de tenir compte de ces différences. Sans que cela devienne trop complexe, car le système doit être compréhensible pour tout le monde.

"Les pays industrialisés exportent beaucoup. Doivent-ils donc supporter à eux seuls la taxe CO2? À mon avis, le consommateur devrait payer lui aussi."

4. Communiquer de façon plus claire et plus positive en ce qui concerne l'approche en matière de climat

Les Néerlandais entendent beaucoup parler de changement climatique et lisent beaucoup à ce sujet. Cela reste néanmoins un sujet abstrait et complexe pour beaucoup de gens. Il est souvent perçu comme quelque chose qui coûte beaucoup d'argent, alors que l'approche en matière de changement climatique crée aussi des opportunités. Nous pensons ainsi par exemple à la stimulation de la production alimentaire locale et au développement de technologies nouvelles et durables. L'UE pourrait exposer plus souvent et plus efficacement cet aspect. Nous estimons également que les chefs de gouvernement des États membres pourraient eux-mêmes donner un meilleur exemple. Voyager moins - par exemple entre Bruxelles et Strasbourg - et se réunir plus souvent en ligne pourrait par exemple contribuer au soutien à l'égard de la durabilité.

"La durabilité est encore trop souvent perçue comme un coût. Elle devrait être considérée comme une opportunité et non comme une menace."

Discussions et idées en ligne et sur site

"Nous ne devons pas considérer que les émissions de CO₂ comme un droit, mais comme un corollaire gênant."

"J'ai l'impression qu'en Europe, on passe plus de temps à parler du changement climatique qu'à prendre de véritables mesures pour y remédier."

"Des règles plus strictes en matière de climat pourraient à terme aussi s'avérer avantageuses pour nous. En tant que continent engagé dans le commerce, nous devons essayer d'y voir des opportunités."

"Nous ne pouvons pas attendre les autres continents. Nous n'avons pas le temps d'attendre."

IDÉE: *"Récompenser les pays financièrement s'ils démontrent que leur nature et leur biodiversité s'accroît."*

IDÉE: *"Stimuler le tourisme respectueux de la nature dans les régions pauvres de l'UE."*

Élèves de l'enseignement secondaire professionnel de Doetinchem: "Les voyages lointains doivent rester accessibles à tous."

La thèse selon laquelle les vols au sein de l'UE devraient devenir plus chers a été soumise aux étudiants du Graafschap College de Doetinchem. Certains étudiants étaient d'accord, estimant que des billets plus chers inciteraient les gens à rechercher des alternatives moins chères. En outre, il a été mis en exergue que l'UE devrait alors veiller à proposer des options plus respectueuses de l'environnement, par exemple de meilleures liaisons ferroviaires. D'autres participants ont indiqué qu'ils n'étaient pas favorables à une hausse des prix des billets d'avion. "Les gens riches sont ceux qui voyagent le plus aujourd'hui et ils pourront payer cela facilement", a dit un participant. "Des prix élevés ne les empêcheront pas de voyager. Alors que les vacances lointaines deviendront alors impossibles pour les citoyens "ordinaires."

Agriculteurs respectueux de la nature: "L'UE pourrait contribuer à diffuser les connaissances en matière de solutions durables."

BoerenNatuur est une association de groupements d'agriculteurs. Au cours du dialogue thématique, la conversation a porté notamment sur le thème du changement climatique et de l'environnement. Ce qui est susceptible d'être amélioré selon les participants, c'est l'application de la législation et des réglementations de l'UE par les différents pays. Le dossier relatif à l'azote a été cité à titre d'exemple. "La législation de l'UE indique seulement qu'une zone naturelle "ne peut pas se détériorer". Mais en Europe méridionale, cette notion est interprétée tout autrement qu'aux Pays-Bas." La plupart des personnes présentes sont d'accord sur le fait que l'Europe doit jouer un rôle de premier plan dans la lutte contre le changement climatique. Et il ne faut pas se contenter de discours, il faut obtenir des résultats. Surtout grâce à l'échange de connaissances, estiment les agriculteurs. "Dans le secteur agricole, nous travaillons à des solutions pour parvenir à une agriculture plus propre. L'UE doit aider à diffuser rapidement les connaissances dans ce domaine."

Migration

(Migration et réfugiés)

Les frontières entre les États membres de l'UE sont ouvertes. Une coopération est donc menée au sein de l'UE aux fins, par exemple, de la gestion des frontières extérieures et de la lutte contre le trafic de migrants. Une répartition équitable des réfugiés entre les différents États membres de l'UE est également en discussion. Quel est le point de vue des Pays-Bas à ce sujet?

Recommandations - Notre vision de la migration et des réfugiés

65 % des Néerlandais estiment que la migration et les réfugiés constituent un thème important et que l'UE doit intervenir dans ce domaine.

1. Éviter que les débats sur la question des réfugiés soient trop peu nuancés

70 % des Néerlandais considèrent que les frontières extérieures de l'Europe doivent être mieux protégées. Et parmi ceux-ci, 72 % pensent en outre que cela implique de renvoyer davantage de réfugiés dans des pays peu sûrs. Les Néerlandais estiment qu'il convient d'accorder une plus grande attention aux raisons qui conduisent les personnes à fuir un pays peu sûr. Ces raisons sont liées parfois au changement climatique, parfois à des guerres. Ces contextes ne sont souvent évoqués que de façon limitée dans les débats sur la question des réfugiés. La valeur ajoutée que ces réfugiés apportent à un pays est par ailleurs rarement abordée. Enfin, nous pensons que l'UE doit établir une distinction plus claire entre les personnes provenant de régions peu sûres qui se présentent aux frontières et les réfugiés économiques. En résumé, nous constatons que les débats sur la migration et les réfugiés manquent généralement de contexte et de nuances. Les responsables politiques européens pourraient remédier à cette situation en donnant l'exemple.

"Nous devons continuer de considérer les réfugiés avant tout comme nos semblables. Car nul ou presque n'abandonnera une personne en détresse."

2. Définir ce qu'est une répartition équitable et pratique des réfugiés

Un service d'immigration européen devrait veiller à ce que les réfugiés soient répartis équitablement entre les États membres de l'UE. Les Néerlandais estiment en outre qu'il convient de fixer des critères clairs pour définir ce qu'est une répartition équitable. Un bon système social peut, par exemple, rendre un pays attrayant pour les réfugiés, mais d'autres facteurs revêtent également de l'importance aussi bien pour les réfugiés que pour le pays concerné. Aux Pays-Bas, nous sommes ainsi confrontés à une pénurie de logements, alors que certains pays ou secteurs ont tout simplement besoin de davantage de travailleurs migrants. Nous jugeons important que l'UE tienne compte de cela lors de la répartition des réfugiés. Des mécanismes clairs sont gages non seulement de transparence, mais aussi d'une moindre contestation, ce qui est, en fin de compte, dans l'intérêt de chacun.

"Les réfugiés doivent également pouvoir exprimer leurs talents dans un pays de destination."

3. Mettre à profit les connaissances et l'expérience acquises pour aider les régions de provenance des réfugiés

67 % des Néerlandais pensent que l'UE doit aider davantage les régions peu sûres pour endiguer les flux de réfugiés. Nous réalisons que les réfugiés ne quittent pas leur pays par simple choix. Nous devons donc nous pencher sur les causes, telles que le changement climatique ou les conflits, qui rendent les régions peu sûres ou invivables. L'UE peut aider les régions de provenance des réfugiés non seulement par un soutien financier, mais également au moyen de connaissances. Aux Pays-Bas, nous disposons par exemple de solides compétences en matière d'agriculture. Grâce à des techniques agricoles modernes, nous pouvons aider d'autres pays à mieux faire face aux sécheresses et à la salinisation. Et les personnes qui ont trouvé refuge en Europe peuvent suivre une formation dans un pays européen et aider ensuite eux-mêmes leur pays d'origine.

Discussions et idées en ligne et sur site

"L'UE doit mettre en place des procédures d'asile plus rapides. Il y aura ainsi davantage de place pour les personnes qui en ont réellement besoin."

"Je connais de nombreux jeunes dans mon entourage qui veulent acheter une maison, mais qui ne trouvent rien d'abordable, alors que les réfugiés se voient, eux, offrir un logement. Je trouve cela difficile à accepter."

"Le changement climatique continuera de toute façon à entraîner des déplacements de populations. On ne peut pas arrêter ces flux, mais on peut sans doute mieux les réguler."

"J'habite en Betuwe. Pendant la saison des poires et des pommes, nous avons tout simplement besoin de beaucoup de travailleurs migrants."

"Les régions peu sûres ne sont pas peu sûres pour rien, les pouvoirs publics y sont souvent peu fiables. Comment pouvons-nous savoir où vont notre aide et notre argent?"

IDÉE: *"Réfléchir également à des stratégies locales, telles que la participation des citoyens à l'accueil local des réfugiés et le financement d'initiatives d'intégration locales."*

IDÉE: *"Installer dans les villes des mini-maisons où les réfugiés pourraient habiter à leur arrivée. On allégerait ainsi la pression sur le marché du logement et augmenterait le soutien de l'opinion publique en faveur de l'accueil de ces personnes."*

Des bénévoles ayant eux-mêmes été des réfugiés: "En Europe, les gens restent souvent éloignés les uns des autres."

Taal Doet Meer ("la langue facilite les choses") est une organisation bénévole qui veille à ce que les nouveaux habitants allophones d'Utrecht puissent participer à la société. Le dialogue thématique mené avec cette organisation a porté non seulement sur la migration, mais aussi et surtout sur l'intégration. Plusieurs participants sont eux-mêmes arrivés aux Pays-Bas en tant que réfugiés, dont un en provenance de Syrie. "Après sept ans, je ne me sens toujours pas néerlandais. Je n'ai pas non plus trouvé d'emploi, alors que j'ai obtenu un master. Je constate que les pays européens se préoccupent avant tout d'eux-mêmes et ne sont pas très ouverts à d'autres pays et cultures." Un autre participant a fait observer que les Européens restent souvent éloignés les uns des autres. "La plupart des gens sont seuls; chacun reste dans son coin. Je trouve, quant à moi, que l'on doit parler les uns avec les autres et que l'on peut apprendre les uns des autres."

Des jeunes du Conseil national de la jeunesse: "Il ne faut laisser entrer les gens que si l'on peut bien s'en occuper."

À Utrecht, des membres de différents groupes de travail du Conseil national de la jeunesse (CNJ) ont mené un débat. Les participants (âgés de 16 à 23 ans) estiment que lors de la répartition des réfugiés en Europe, il faut tenir compte de plusieurs aspects, comme le nombre d'habitants, la superficie du pays, la prospérité et le nombre de centres de demandeurs d'asile. "Il ne faut laisser entrer des réfugiés dans le pays que si l'on peut ensuite bien s'en occuper", a déclaré l'un d'eux. Les jeunes considèrent en outre qu'il doit y avoir des conséquences lorsque des pays ne respectent pas leurs engagements en matière d'accueil de réfugiés. Ils doivent, par exemple, se voir infliger des amendes. "Et les réfugiés doivent avoir aussi eux-mêmes leur mot à dire quant à l'endroit où ils vont aller", a affirmé quelqu'un. "S'ils ont par exemple déjà de la famille quelque part, on ne peut pas les envoyer ailleurs."

Santé

(Soins de santé)

Bien que les soins de santé relèvent avant tout de la responsabilité des différents pays, ils peuvent être soutenus et renforcés par des politiques européennes, par exemple dans le cadre de la réaction à la pandémie de COVID-19 ou d'autres crises sanitaires (futures), ou de recherches en partenariat sur des maladies graves. Quel est le point de vue des Pays-Bas à ce sujet?

Recommandations - Notre vision des soins de santé

64 % des Néerlandais estiment que les soins de santé constituent un thème important et que l'UE doit intervenir dans ce domaine.

1. Avoir un meilleur contrôle de la gestion d'une pandémie

83 % des Néerlandais estiment que les pays de l'UE doivent collaborer davantage pour éviter qu'une maladie contagieuse ne se répande dans le monde entier. Car un virus ne connaît pas de frontières. Nous pouvons le constater au cours de la pandémie actuelle. Les politiques menées au sein de l'UE sont parfois confuses. Ce n'est pas bon pour le respect des règles. Nous considérons que les règles visant à lutter contre la propagation d'un virus en Europe doivent être mieux coordonnées, sans être nécessairement partout les mêmes. Il doit rester de la place pour les choix locaux. Non seulement parce que les chiffres des contaminations peuvent différer, mais aussi parce qu'il existe en Europe différentes cultures. Certaines mesures fonctionnent mieux dans certains pays que dans d'autres.

"J'habite aux Pays-Bas, à la frontière avec l'Allemagne. Les différentes mesures adoptées par les deux pays pour lutter contre le coronavirus me rendent dingue."

2. Veiller à la disponibilité de médicaments abordables et fiables pour tous

71 % des Néerlandais estiment que l'UE doit faire en sorte que nous ayons moins besoin des pays tiers pour le développement, la production et la livraison de médicaments. Mais si cela signifie qu'il faut attendre plus longtemps pour disposer de médicaments, les avis sont partagés. Les Néerlandais pensent que la production et la diffusion de médicaments constituent ainsi une question complexe. D'une part, les coûts des soins de santé connaissent une forte hausse aux Pays-Bas, aussi jugeons-nous important de les maintenir au plus bas niveau possible. D'autre part, nous voulons pouvoir avoir confiance dans les médicaments, même lorsqu'ils viennent de loin. Ils doivent non seulement être de qualité, mais aussi être produits de façon durable et éthiquement responsable. De manière générale, nous pensons que les médicaments importants doivent être accessibles à chacun, y compris dans les pays plus pauvres.

"Les coûts des soins de santé sont déjà actuellement inabordables. Nous devons donc également essayer d'acheter les nouveaux médicaments au prix le plus bas possible."

3. Les pays doivent avant tout veiller eux-mêmes à améliorer leur système de santé et à le rendre plus équitable

Les Néerlandais se soucient beaucoup des soins de santé, et ce souci va au-delà de l'impact de la pandémie de COVID-19. Nous connaissons, par exemple, des problèmes structurels de capacité dans les hôpitaux. Une partie des Néerlandais n'ont pas confiance dans les effets des forces du marché dans le secteur des soins de santé. Nous comprenons que les entreprises pharmaceutiques doivent récupérer leurs investissements et que les caisses d'assurance maladie veulent des soins de santé bon marché, mais les grandes entreprises ne doivent pas abuser de leur pouvoir. L'UE devrait adopter des règles à cet égard. Nous considérons par ailleurs que les soins de santé constituent avant tout une question nationale. Les pays savent en effet mieux quels sont les problèmes et les priorités au niveau local. Nous trouvons toutefois important que les pays européens puissent tirer des enseignements les uns des autres aux fins de l'amélioration des soins de santé.

Discussions et idées en ligne et sur site

"En ce qui concerne la disponibilité des médicaments en Europe, nous pourrions également nous montrer un peu plus économes. On en jette beaucoup trop aujourd'hui."

"C'est très bien que l'Allemagne ait accueilli des patients des Pays-Bas atteints de la COVID-19. J'aimerais voir davantage de solidarité de ce type en Europe."

"Où que l'on vive dans l'UE et que l'on soit riche ou pauvre, chacun a droit à des soins de qualité."

"Lors de l'achat de médicaments, il faut tenir compte non seulement des coûts, mais aussi de l'éthique. Cela signifie, par exemple, qu'il ne doit pas être recouru au travail des enfants."

IDÉE: "Améliorer la santé des Européens en veillant à ce qu'ils subissent moins de stress. Réduire par exemple la durée de la semaine de travail."

IDÉE: "Permettre aux jeunes de faire des choix plus sains au moyen de jeux sérieux de réalité augmentée."

Des habitants d'Utrecht d'origine marocaine: "La santé peut avoir un certain prix."

La fondation "Marokkaans Dialoog Overvecht" (MDO) (dialogue marocain à Overvecht) se consacre à la participation de la communauté marocaine dans le quartier Overvecht à Utrecht. Elle encourage à cette fin le dialogue dans le quartier et lutte ainsi contre les inégalités. Les participants au dialogue thématique mené dans le cadre de "Vision de l'Europe" estiment que la coopération européenne est très utile. Un certain nombre d'entre eux considèrent toutefois que les Pays-Bas sont parfois trop dépendants d'autres pays. La gestion de la crise de la COVID-19 a été citée comme exemple à cet égard. Les nombreuses concertations au sein de l'Europe ont eu pour effet, selon les participants, que les Pays-Bas ont entamé trop tard la vaccination contre la COVID-19. "Peut-être cela coûtera-t-il plus cher si les Pays-Bas veulent décider davantage par eux-mêmes", a dit quelqu'un. "Mais il s'agit de la santé, cela peut bien coûter un peu plus."

Des étudiants de Helmond: "Mieux vaut apprendre intelligemment les uns des autres que d'adopter tous la même approche."

Au collège Dr. Knippenberg de Helmond, des élèves âgés d'environ 16 ans ont débattu de la gestion européenne de la pandémie de COVID-19. Certains pensent que les États membres de l'UE auraient dû définir ensemble le programme de vaccination. La plupart des participants estiment que les pays eux-mêmes ont une meilleure idée de ce qui est nécessaire et de ce qui fonctionne. Ils sont donc mieux à même, selon eux, de décider ce qui convient à la population. Ils savent mieux, par exemple, quels sont les secteurs qui ont besoin en premier d'une vaccination et quels sont ceux qui peuvent attendre. "Il est naturellement très bien que les pays se concertent", a déclaré un des élèves. "Si plusieurs pays ont leur propre approche, ils peuvent observer ce que font les autres et apprendre les uns des autres."

Le rôle de l'UE dans le monde

Le monde est confronté à de grands défis. L'UE est convaincue que des problèmes tels que le changement climatique et les pandémies ne peuvent être traités que par une coopération à l'échelle mondiale. L'UE veut faire entendre clairement sa voix sur la scène mondiale à cet égard, aux côtés par exemple, des États-Unis et de la Chine. Quel est le point de vue des Pays-Bas à ce sujet?

Recommandations - Notre vision du rôle de l'UE dans le monde

56 % des Néerlandais estiment que le rôle de l'UE dans le monde constitue un thème important et que l'UE doit intervenir dans ce domaine.

1. Tirer parti de la puissance de l'UE principalement dans le cadre des grands thèmes internationaux

Le fait que sa création ait contribué à ce que les Européens vivent en paix depuis plus de 75 ans est considéré par de nombreux Néerlandais comme la principale valeur ajoutée de l'UE. Les Néerlandais estiment en outre que la puissance de l'UE réside dans la gestion commune des grands défis internationaux. Nous pensons par exemple, à cet égard, au changement climatique, à la pandémie de COVID-19 et à la crise des réfugiés. Les États membres de l'UE peuvent également avoir un plus grand impact auprès des pays tiers, en concluant collectivement des accords internationaux de l'UE. Nous estimons que notre pays est trop petit pour pouvoir faire seul la différence dans ces domaines. Cela dit, les Néerlandais veulent que les Pays-Bas puissent continuer à faire leurs propres choix, en fonction de leur culture et de leurs propres intérêts. La coopération en Europe doit donc également garantir avant tout l'efficacité et le pouvoir d'action.

"Il est plus facile de conclure des accords de coopération dans le cadre de l'UE qu'en tant que pays isolé."

2. Au sein de l'Europe comme en dehors de celle-ci, choisir la coopération plutôt que la lutte

66 % des Néerlandais considèrent que l'UE doit former un bloc plus solide face aux autres blocs internationaux. Nous assistons à un affaiblissement de l'équilibre dans le monde. Des pays comme la Chine et la Russie étendent constamment leur pouvoir dans différents domaines. Cela nous inquiète beaucoup. L'UE doit donc accorder plus d'attention, par exemple, à la sécurité internationale et à la protection de l'économie européenne contre les pratiques commerciales déloyales. Nous jugeons important, à cet égard, que les États membres se coordonnent mieux et plus rapidement. Nous pourrions ainsi faire entendre plus clairement notre voix. Le fait que nous soyons plus forts ensemble en tant que pays européens ne signifie pas que nous souhaitons aller au conflit. Nous voulons également, dans toute la mesure du possible, mener une bonne coopération avec les pays tiers.

"La réduction des différends et des conflits internes augmentera le prestige et le pouvoir d'influence de l'UE sur la scène mondiale."

3. Offrir, d'une façon réfléchie, de l'aide en cas de conflit

Dans le cadre du renforcement du rôle de l'UE sur la scène internationale, 50 % des Néerlandais estiment que l'approche à l'égard des conflits dans le monde constitue un thème important. La meilleure manière de réagir aux conflits est, selon eux, difficile à déterminer. Le passé a montré que l'intervention militaire dans un pays n'est pas toujours bénéfique. Elle peut, par exemple, entraîner des coûts élevés imprévus et créer des flux de réfugiés supplémentaires. Les pays devraient, compte tenu de cet impact local, décider eux-mêmes s'ils vont prendre part à une guerre. Nous sommes, de manière générale, intéressés par une coopération accrue entre les armées européennes: nous jugeons important que l'Europe puisse bien se défendre. Mais nous préférons toujours résoudre les conflits sans recourir à la violence.

"Lors de l'évacuation de l'Afghanistan, chaque pays a agi dans son coin. On aurait tout de même pu mieux faire, non?"

Discussions et idées en ligne et sur site

"L'UE doit d'abord mettre de l'ordre dans ses propres affaires avant d'affronter les autres."

"En achetant massivement, en tant qu'Européens, des produits chinois, nous soutenons la Chine elle-même."

"Les États-Unis continuent de jouer un rôle très important pour la défense de l'Europe."

"Être membre de l'UE signifie aussi s'asseoir à la table des négociations. Cela permet ainsi de discuter des décisions importantes."

"L'UE doit cesser de se considérer comme une entité isolée, car elle ne l'est pas. Elle est une association d'États membres européens et devrait se comporter comme telle."

IDÉE: *"À l'instar de la conférence mondiale sur le climat qui est organisée régulièrement, il faudrait également tenir une conférence sur les droits de l'homme."*

IDÉE: *"Rendre les armées européennes plus efficaces, par exemple en recourant davantage à l'achat collectif d'équipements."*

Des femmes néerlandais-marocaines: "Promouvoir les droits de l'homme."

"Femmes for Freedom" est une fondation néerlandaise qui lutte contre les mariages forcés, l'oppression sexuelle et la maltraitance financière des filles et des femmes aux origines biculturelles. En collaboration avec cette fondation, une rencontre avec un groupe de femmes néerlandais-marocaines a été organisée. Les participantes estiment que l'UE est actuellement trop dépendante de la Russie et de la Chine. "On constate que l'UE n'ose généralement rien proposer, par crainte de sanctions", a déclaré l'une d'elles. La production de médicaments, qui peut être souvent beaucoup moins coûteuse, a été citée comme exemple. "En cas de conflit, la Chine peut ainsi fermer le robinet, et nous n'aurons plus rien", affirme une participante. La question des droits de l'homme a également été évoquée. "Nous faisons tous comme si nous trouvions cela très important, mais nous fermons les yeux sur ce que la Chine fait aux Ouïgours", s'exclame quelqu'un.

Des élèves du technasium d'Alkmaar: "Pas d'armée commune."

Des élèves du technasium Jan Arentz, à Alkmaar, ont débattu, lors de leur dialogue thématique, des avantages et des inconvénients d'une armée européenne commune. Les participants ont indiqué qu'ils n'en étaient pas partisans. "Lorsqu'un pays de l'UE se querelle avec un pays tiers, nous devrions pouvoir prendre part automatiquement à une guerre. Je trouve que les pays doivent pouvoir décider de cela par eux-mêmes", a déclaré quelqu'un. La possibilité d'une troisième guerre mondiale a également été abordée. Cette possibilité n'est pas jugée très grande par les élèves, mais ils pensent que si on en arrivait là, une solution pourrait néanmoins être trouvée rapidement. "Les armées peuvent également bien collaborer. Il n'est pas nécessaire, selon moi, qu'il y ait une armée européenne."

Méthodologie utilisée dans le cadre de l'enquête

Vision de l'Europe se compose de différentes formes de dialogues étroitement liés qui permettent de recueillir les points de vue et les idées de citoyens néerlandais sur l'avenir de l'Europe et de l'UE. Le présent chapitre décrit la manière dont ces dialogues étroitement liés sont menés conformément aux orientations applicables aux panels de citoyens nationaux dans le cadre de la Conférence sur l'avenir de l'Europe.

Structure des dialogues étroitement liés

Les formes de dialogue suivantes sont organisées:

6. Enquête auprès d'un panel

Enquête en ligne auprès d'une partie représentative de la population néerlandaise.

7. Dialogues thématiques en ligne d'approfondissement

Dialogues au cours desquels les résultats du premier rapport intermédiaire "Notre vision de l'Europe: avis, idées et recommandations" (8 octobre 2021) sont examinés en profondeur avec un groupe de Néerlandais.

8. Dialogues avec des groupes spécifiques

Rencontres avec des Néerlandais qui n'ont pas l'habitude de participer à des enquêtes ou à des panels (en ligne).

9. Dialogues avec des jeunes

Rencontres lors desquelles sont examinés les thèmes européens qui intéressent le plus ces jeunes.

10. Enquête publique en ligne: Questionnaire et "Swipen naar de toekomst" (Swiper vers l'avenir)

Le questionnaire de l'enquête par panels pouvait aussi être rempli par tous les Néerlandais, y compris ceux qui résident à l'étranger. Ce questionnaire était accessible du 1er septembre 2021 au 14 novembre 2021. En outre, au cours de la même période, chaque Néerlandais a pu participer à l'action "Swipen naar de toekomst" (Swiper vers l'avenir), un outil en ligne présentant 20 affirmations.

1. Enquête auprès d'un panel

Le dialogue citoyen néerlandais "Vision de l'Europe" a débuté le 1er septembre par une enquête menée auprès d'un panel. Dans la présente description de la méthodologie utilisée dans le cadre de l'enquête, nous expliquons brièvement la conception et la mise en œuvre de cette enquête auprès d'un panel.

Objectif et population cible

L'enquête "Vision de l'Europe" a débuté par un questionnaire en ligne portant sur la manière dont les Néerlandais voient l'avenir de l'Europe. Ce questionnaire a été soumis à un panel représentatif et est également ouvert à tous les Néerlandais (y compris ceux résidant à l'étranger). En outre, chaque personne a pu participer à l'action "Swipen naar de toekomst" (Swiper vers l'avenir), un outil en ligne présentant 20 affirmations. Les résultats de l'enquête menée auprès du panel ont alimenté plusieurs dialogues thématiques organisés dans la suite du processus du dialogue citoyen "Vision de l'Europe".

La population cible de l'enquête de panel comprend tous les Néerlandais âgés de 18 ans ou plus qui étaient inscrits comme résidents dans le registre de la population au moment où le travail de terrain a commencé. Selon l'office national de statistique néerlandais (Centraal Bureau voor de Statistiek - CBS), ce groupe cible comptait 14 190 874 personnes au 1er janvier 2021. La limite inférieure de 18 ans correspond à la majorité électorale. Nous l'appelons la population de l'enquête de panel.

Travail de terrain

Un panel composé de plus de 100 000 participants issus des quatre coins du pays (certifié ISO, Research Keurmerk groep, Nederlandse Marktonderzoek Associatie) a été utilisé pour obtenir une image numérique du "Néerlandais moyen". Ces participants se sont inscrits au panel d'enquête afin de donner régulièrement leur point de vue sur un large éventail de sujets. Outre leur motivation intrinsèque d'apporter leur contribution, ils sont rémunérés pour répondre aux questionnaires. Plusieurs études scientifiques montrent que les répondants qui reçoivent une indemnisation pour remplir un questionnaire ne donnent pas de réponses sensiblement différentes (source: *Does use of survey incentives degrade data quality?*, Cole, J. S., Sarraf, S. A., Wang, X., 2015).

Le travail de terrain a débuté le 11 août 2021 et a pris fin le 19 septembre 2021. Pour la mise en œuvre, une seule méthode de collecte des données a été utilisée, à savoir l'enquête sur l'internet. Les membres du panel d'enquête ont reçu un courriel contenant un lien personnel vers le questionnaire en ligne. Après deux semaines, les participants au panel ont reçu un rappel. Les invitations à participer ont été envoyées par lots et de façon stratifiée (en veillant à une répartition égale des sous-groupes) jusqu'à ce que le nombre de répondants nécessaires ait été atteint.

Échantillonnage et répartition

La conception de l'enquête repose sur le principe selon lequel un minimum de 3 600 répondants doivent participer à l'enquête afin de garantir une bonne fiabilité statistique. En outre, ce nombre permet une bonne répartition entre les différentes caractéristiques générales de la population. Il n'y a pas qu'un type de Néerlandais. Nous avons donc veillé à l'avance à ce que l'échantillon soit bien réparti sur un certain nombre de caractéristiques. Les Pays-Bas sont un pays relativement petit, mais les opinions peuvent différer selon les régions. Le positionnement par rapport aux thèmes et l'importance qu'on leur accorde peuvent être (en partie) déterminés par la région où l'on habite. Par exemple, les habitants des zones rurales peuvent appréhender un sujet comme la sécurité différemment de ceux des zones urbaines. Les recherches menées par le Bureau néerlandais du plan social et culturel montrent également que les personnes avec un niveau d'étude plus élevé sont plus souvent partisans de l'UE que les personnes avec un niveau d'étude moins élevé et que les jeunes sont plus souvent favorables à l'UE que les personnes plus âgées (source: *Wat willen Nederlanders van de Europese Unie?*, Bureau néerlandais du plan social et culturel, La Haye, 2019).

C'est pourquoi nous avons préalablement réparti proportionnellement les trois caractéristiques suivantes afin de garantir la représentativité de l'échantillon: (1) résidence au moyen des régions COROP, (2) âge et (3) niveau d'instruction. La répartition de l'échantillon a également été présentée selon les caractéristiques générales suivantes: genre, origine, occupation principale, orientation politique.

Les régions COROP ont été développées sur la base du principe nodal (un "cœur" avec une zone d'attraction ou une fonction régionale), en se fondant sur les flux de personnes qui font la navette. Quelques entorses au principe nodal ont été concédées de sorte que les régions suivent les frontières provinciales. Après la réorganisation des communes au-delà des limites COROP, la répartition a été ajustée (source: office national de statistique néerlandais). Au sein des régions COROP, nous avons veillé à une bonne répartition entre les tranches d'âge, avec la ventilation suivante: de 18 à 34 ans, de 35 à 54 ans, de 55 à 75 ans et plus de 75 ans.

Enfin, nous avons veillé à une répartition représentative des niveaux d'instruction. Dans l'échantillon, la répartition des répondants correspond à la répartition au niveau national du niveau d'éducation le plus élevé, qui est la suivante:

Niveau d'éducation le plus élevé

Faible: enseignement primaire, enseignement professionnel préparatoire, 1re à 3e année de l'enseignement secondaire général supérieur/enseignement préuniversitaire, enseignement professionnel secondaire niveau 1	32,1 %
Intermédiaire: cycle supérieur de l'enseignement secondaire général supérieur/enseignement préuniversitaire, enseignement professionnel secondaire niveau 2 à 4	44,6 %
Élevé: enseignement professionnel supérieur ou enseignement universitaire	22,9 %
Inconnu	0,4 %

Taux de réponse

Au total, 4 086 personnes ont participé à l'enquête par panel. L'objectif de 3 600 questionnaires entièrement remplis est donc atteint.

Réponses selon les régions COROP et l'âge

	18 à 34 ans	35 à 54 ans	55 à 75 ans	+ de 75 ans
Nord de la Drenthe	11	14	17	5
Sud-Est de la Drenthe	10	12	14	4
Sud-Ouest de la Drenthe	7	10	11	3
Flevoland	29	33	28	6
Nord de la Frise	20	22	25	8
Sud-Est de la Frise	12	13	14	3
Sud-Ouest de la Frise	8	11	11	4
Achterhoek	22	27	34	11
Arnhem/Nimègue	52	53	55	15
Veluwe	44	48	51	17
Sud-Ouest de la Gueldre	16	18	20	5
Grand Delfzijl	2	4	5	1
Groningue orientale	7	10	12	3
Reste de la Groningue	36	26	28	8

Limbourg central**13****17****21****7**

Limbourg septentrional	17	20	23	7
Limbourg méridional	38	40	52	17
Centre du Brabant septentrional	34	35	35	11
Nord-Est du Brabant septentrional	41	43	51	14
Ouest du Brabant septentrional	40	47	49	15
Sud-Est du Brabant septentrional	55	56	58	18
Agglomération de Haarlem	13	18	18	7
Alkmaar et ses environs	14	19	19	6
Grand Amsterdam	116	104	88	23
Le Gooi et Vechtstreek	13	21	19	7
IJmond	12	14	15	4
Pointe de la Hollande septentrionale	22	27	30	9
Région du Zaan	11	13	12	3
Nord de l'Overijssel	25	28	25	8
Twente	41	44	46	14
Sud-Ouest de l'Overijssel	10	11	12	3
Utrecht	96	100	89	27
Reste de la Zélande	16	21	23	8
Flandre zélandaise	6	8	9	3
Agglomération de Leyde et région des bulbes	30	31	31	10
Agglomération de La Haye	63	70	57	18
Delft et Westland	19	15	15	4
Grand Rijnmond	103	107	99	31
Est de la Hollande méridionale	22	24	25	8
Sud-Est de la Hollande méridionale	24	26	26	9

Réponses selon le niveau d'instruction

Faible	1382	34 %
Intermédiaire	1747	43 %
Élevé	915	22 %
Inconnu	42	1 %

Fiabilité et représentativité

Le nombre de répondants de 4 086 permet de formuler des observations pour l'ensemble de la population avec un niveau de confiance de 95 % et une marge d'erreur de 1,53 %. Le niveau de confiance et la marge d'erreur des résultats sont déterminés par la taille de l'échantillon. Plus l'échantillon est large, plus les résultats peuvent être extrapolés à la totalité de la population de manière fiable et précise.

Le niveau de confiance est défini comme 1 (100 %) moins le niveau de signification. Il est courant de se baser sur un niveau de signification de 5 %. On parle alors d'un niveau de confiance de 95 %. En d'autres termes, si l'enquête était répétée de la même manière et dans les mêmes conditions, les résultats seraient identiques dans 95 % des cas.

La précision (exprimée par la marge d'erreur) indique la fourchette de valeurs à l'intérieur de laquelle se situe la valeur réelle dans la population. En d'autres termes: quel serait l'écart maximal entre les résultats de l'échantillon et les résultats qui seraient obtenus auprès de l'ensemble de la population? Une marge d'erreur de 1,53 % signifie que la valeur réelle au sein de la population totale peut être supérieure ou inférieure de 1,53 % maximum par rapport à la valeur de l'échantillon. Par exemple, si une enquête menée auprès d'un échantillon de personnes indique que 50 % des répondants considèrent qu'un thème particulier est important, le pourcentage réel est supérieur ou inférieur de 1,53 % maximum à ce pourcentage de 50 %, c'est-à-dire qu'il se situe entre 48,47 et 51,53 %. Une marge d'erreur de maximum 5 % est courante et généralement acceptée dans les études quantitatives (statistiques).

Outre la fiabilité, la représentativité de l'échantillon est importante. Les invitations à participer ayant été envoyées par lots et de façon stratifiée, les résultats sont représentatifs en ce qui concerne les caractéristiques de la région COROP et des tranches d'âge par région COROP. Les réponses sont également représentatives du point de vue du niveau d'instruction par rapport au niveau d'études le plus élevé atteint à l'échelle nationale.

Autres caractéristiques générales

Un certain nombre de questions contextuelles supplémentaires ont été posées aux participants à l'enquête par panel. Celles-ci concernent notamment le genre, le positionnement à l'égard de l'UE, l'origine, l'occupation principale et le parti politique pour lequel la personne voterait en cas d'élections.

49 % des répondants sont des hommes, 50 % sont des femmes et 1 % préfèrent ne pas répondre à cette question.

51 % des répondants estiment qu'il s'agit d'une bonne chose que les Pays-Bas soient membre de l'UE, 13 % pensent qu'il s'agit d'une mauvaise chose et 36 % sont neutres ou n'ont pas d'opinion.

95 % des répondants sont nés aux Pays-Bas. 89 % des répondants indiquent que leurs deux parents sont nés aux Pays-Bas. 5 % sont nés de deux parents eux-mêmes nés à l'étranger.

Orientation politique actuelle des répondants

Parti	%
VVD (Parti populaire pour la liberté et la démocratie)	14 %
PVV (Parti pour la liberté)	13 %
SP (Parti socialiste)	8 %
D66 (Démocrates 66)	6 %
CDA (Appel chrétien-démocrate)	6 %
PvdA (Parti travailliste)	6 %
Partij voor de Dieren (Parti pour les animaux)	4 %
GroenLinks (Gauche verte)	4 %
ChristenUnie (Union chrétienne)	3 %
JA21	3 %
BoerBurgerBeweging (Mouvement agriculteur-citoyen)	2 %
Forum voor Democratie (Forum pour la démocratie)	2 %
SGP (Parti politique réformé)	2 %
Volt	2 %
DENK	1 %
Groep Van Haga	1 %
BIJ1	1 %
Fractie Den Haan	0 %
Autre	2 %
Vote blanc	3 %
Je préfère ne pas répondre	13 %
Je ne vote pas	5 %

Quelle est actuellement votre occupation principale?

Occupation	%
Élève/étudiant	6 %
Employé à temps partiel	16 %
Employé à temps plein	31 %
Entrepreneur indépendant	3 %
Personne au foyer	5 %
Demandeur d'emploi	2 %
Volontaire	2 %
En incapacité de travail	6 %
Retraité	27 %
Autre	1 %
Je préfère ne pas répondre	1 %

Questionnaire

Le questionnaire et le présent rapport ont été élaborés par une organisation externe indépendante, à la demande du ministère des affaires étrangères. Le questionnaire présente une structure modulaire et comprend les blocs de questions suivants, conformément aux thèmes identifiés pour la conférence sur l'avenir de l'Europe:

- Thèmes importants et rôle de l'Europe
- Changement climatique et environnement
- Santé
- Économie et emploi
- Rôle de l'Union européenne dans le monde
- Sécurité et état de droit
- Le monde virtuel
- Démocratie européenne
- Migration et réfugiés
- Éducation / culture / jeunesse / sport

Au cours de l'élaboration du questionnaire, une grande attention a été accordée à la qualité, à la fiabilité et à la validité des questions. C'est pourquoi une formulation neutre et non directive des questions, des affirmations et des options de réponses a été recherchée, et il a été vérifié que les questions étaient formulées dans un langage compréhensible (niveau B1).

Le questionnaire a été soumis à des essais de qualité au moyen d'entretiens menés en face à face avec des participants tests appartenant au groupe cible. Cela a permis d'étudier la manière dont les questions sont comprises par différents types de répondants. Si une question semblait représenter une charge cognitive trop importante (trop complexe), celle-ci était adaptée.

Méthodes d'analyse

Deux méthodes d'analyse ont été utilisées dans cette enquête:

Analyses univariées

Des statistiques descriptives sont utilisées pour décrire les variables d'une enquête. Des fréquences et des moyennes sont utilisées dans le cadre de cette enquête.

Analyses bivariées

Les analyses bivariées permettent d'examiner la relation entre deux variables, en l'occurrence la relation entre l'importance des différents thèmes et la question de savoir si l'UE doit intervenir dans ce domaine et la caractéristique générale de l'âge. Un examen a été effectué pour déterminer si les différentes tranches d'âge attachent une importance différente à un sujet et si les avis divergent quant à la mesure dans laquelle il s'agit de thèmes dans lesquels l'UE doit intervenir.

Publication d'informations et exhaustivité

Dans le présent rapport, sont intégrés les résultats de toutes les questions posées aux répondants du panel d'enquête. Pour certaines questions, le répondant a eu la possibilité de fournir des réponses "ouvertes" (c'est-à-dire non prédéterminées). Les réponses ouvertes ont ensuite été catégorisées et incluses dans la publication. Les idées partagées par les répondants dans les commentaires libres sont utilisées pour alimenter les différents dialogues thématiques organisés dans la suite du processus du dialogue citoyen "Vision de l'Europe".

2. Dialogues thématiques en ligne d'approfondissement

Les thèmes au cœur de la conférence sur l'avenir de l'Europe ont été approfondis dans le cadre de huit dialogues thématiques en ligne. Ces dialogues avaient pour but de découvrir les *raisons* des avis exprimés, ainsi que les motivations et les sentiments les sous-tendant. Quelles sont les préoccupations et les opportunités perçues? Les séances de discussion ont également permis aux participants de formuler des suggestions et des idées sur ces thèmes, ainsi que de soulever des questions qui ne font pas partie de la conférence mais qui n'en restent pas moins importantes pour eux.

Les dialogues thématiques ont eu lieu les 12 et 14 octobre et les 9 et 11 novembre. Quatre dialogues thématiques en ligne ont été organisés en octobre sur les thèmes "Économie" et "Démocratie".

Quatre dialogues thématiques en ligne ont été organisés en novembre sur les thèmes "Climat" et "L'UE dans le monde". En moyenne, 29 personnes ont participé à chaque séance de discussion (231 au total). Les participants ont été recrutés parmi les membres du panel (voir point 1) et via les médias sociaux.

3. Dialogues avec des groupes spécifiques

On sait de certains groupes de Néerlandais qu'ils ont moins l'habitude de participer à des enquêtes et à des panels (en ligne). Afin d'obtenir une image représentative de "la voix des Pays-Bas", il importait que ces citoyens puissent également exprimer leurs idées et leurs opinions. C'est pourquoi nous avons également organisé un certain nombre de dialogues sur place pour l'enquête "Vision de l'Europe". Les opinions et idées que nous avons ainsi pu recueillir ont été utilisées comme base (parmi d'autres) pour formuler les recommandations.

Groupes cibles

Les groupes cibles difficiles à atteindre ne peuvent pas être définis de manière univoque. Des études et l'expérience nous permettent de savoir que les Néerlandais ayant des **origines non occidentales** participent nettement moins d'eux-mêmes à des enquêtes et à des discussions. Étant donné que cela représente un groupe important (14 % des Néerlandais¹), ils ont été sélectionnés pour participer au dialogue "Vision de l'Europe". Le même raisonnement a été suivi en ce qui concerne les **personnes peu instruites**. Il s'agit également d'un groupe important (2,5 millions de Néerlandais²), qui chevauche en partie le groupe des migrants (39 %). Enfin, un dialogue a été mené avec un groupe de personnes que l'on retrouve peu dans les enquêtes et les discussions, **qui sont critiques à l'égard de l'Europe, mais pour qui celle-ci joue un rôle important sur le plan professionnel**. Les entrepreneurs du secteur agricole ont été choisis.

Les groupes susmentionnés ont été approchés par l'intermédiaire d'organisations dont ils sont membres, telles que des organisations de migrants, des associations de défense d'intérêts et des organisations professionnelles. Étant donné que nous avons limité le nombre de dialogues à huit, nous ne pouvions pas être complètement "exhaustifs". Cela rend le choix des participants quelque peu arbitraire. Pour effectuer ce choix, nous avons surtout aussi pris en compte l'enthousiasme de participer et d'aider à mobiliser leur base, ainsi que des questions pratiques telles que la disponibilité en fonction des dates et de la localisation.

Des dialogues ont eu lieu sur place avec les membres des organisations suivantes:

- Fondation Hakder, communauté alévie, Schiedam
- Fondation Asha, communauté hindoue, Utrecht (deux séances de discussion)
- Piëzo, organisation de la société civile, Zoetermeer
- Taal doet Meer, organisation qui s'adresse aux personnes peu instruites, Utrecht
- BoerenNatuur, association de groupements agricoles
- Marokkanen Dialoog Overvecht, communauté marocaine, Utrecht
- Femmes for Freedom, organisation de défense d'intérêts pour les femmes issues de l'immigration, La Haye

Au total, 110 personnes ont participé à ces rencontres de discussion.

4. Dialogues avec des jeunes

Les jeunes représentent un groupe cible prioritaire de la conférence sur l'avenir de l'Europe. Afin d'encourager activement leur participation au dialogue citoyen "Vision de l'Europe" et de bien faire entendre les opinions et les idées de ce groupe, six rencontres physiques de discussion ont été organisées spécialement pour les jeunes.

Les rencontres ont eu lieu dans les institutions suivantes:

- Association des étudiants en histoire, université de Leyde
- Collège Dr. Knippenberg, enseignement secondaire, Helmond
- Coalitie-Y, plateforme de la jeunesse du Conseil économique et social
- Graafschap College, enseignement secondaire professionnel, Doetinchem
- CSG Jan Arentsz, enseignement secondaire privilégiant les matières technologiques, Alkmaar
- Conseil national de la jeunesse (la rencontre a eu lieu hors site)

Au total, 110 jeunes ont participé aux rencontres de discussion.

Techniques d'entretien utilisées

Les dialogues thématiques en ligne, les dialogues avec des groupes spécifiques et les dialogues avec des jeunes ont été menés à l'aide de la méthode d'entretien dite "socratique". Cette méthode est utilisée depuis de nombreuses années lors de la Journée du dialogue, au cours de laquelle, aux quatre coins des Pays-Bas, des personnes interagissent sur des questions qui les concernent. Dans le cadre de la méthode d'entretien socratique, le modérateur tient compte des principes suivants:

- Laisser l'autre raconter son histoire
- Ne pas y répondre immédiatement par une autre histoire
- Se traiter avec respect
- Parler de son propre point de vue ("je trouve" plutôt que "on dit")
- Demander plus d'explications si les points de vue exprimés se limitent à des généralités
- Éviter les jugements et les analyser
- Accorder des moments de silence si les gens ont besoin de réfléchir un instant

Au cours des dialogues, le rythme suivant est utilisé: divergence – convergence – divergence. Le principe est que vous devez d'abord diverger (exprimer directement des sentiments et des avis individuels), avant de pouvoir converger (parler des pistes possibles) puis enfin diverger de nouveau (par exemple, recueillir des recommandations individuelles). L'expérience et la théorie montrent que ce rythme garantit un déroulement optimal du dialogue.

Tous les dialogues ont été menés par des facilitateurs professionnels.

5. Enquête publique en ligne: Questionnaire et "Swipen naar de toekomst" (Swiper vers l'avenir)

Le questionnaire de l'enquête auprès du panel a aussi été ouvert à tous les Néerlandais, y compris ceux résidant à l'étranger. Ce questionnaire était accessible du 1^{er} septembre 2021 au 14 novembre 2021. En outre, au cours de la même période, chaque Néerlandais a pu participer à l'action "Swipen naar de toekomst" (Swiper vers l'avenir), un outil en ligne présentant 20 affirmations.

Réponses et utilisation

Au total, 1 967 participants ont rempli le questionnaire et 6 968 ont été jusqu'au bout de l'outil de balayage d'écran. Tant le questionnaire que l'outil de balayage d'écran étaient ouverts à tous: il n'y avait pas de conditions préalables ni de critères de sélection pour participer. Dans le questionnaire, il était possible de passer des questions (il n'y avait aucune question obligatoire) afin de maximiser le taux de réponse. Les participants ont beaucoup plus souvent choisi "Je préfère ne pas répondre" que dans le cadre de l'enquête de panel représentative.

Les caractéristiques générales des participants au questionnaire ouvert et à l'outil de balayage d'écran diffèrent en plusieurs points de celles des participants au panel représentatif. Contrairement à l'enquête de panel, les résultats du questionnaire ouvert et de l'outil de balayage d'écran ne sont pas représentatifs. Les résultats de l'enquête ouverte en ligne ont été utilisés pour compléter l'enquête de panel. Ils donnent un aperçu des sentiments et des idées qui circulent aux Pays-Bas. Les suggestions d'amélioration mentionnées dans les champs de saisie ont été utilisées dans la section "Discussions et idées en ligne et sur site". L'outil de balayage d'écran a été utilisé afin de mieux comprendre certains sentiments qui circulent aux Pays-Bas. Ces résultats ont été pris en compte lors de l'élaboration des recommandations. En raison de l'exigence de représentativité, les résultats de l'enquête ouverte en ligne ont été pris en compte de manière limitée dans le présent rapport.

Le présent rapport est publié par le ministère des affaires étrangères.

www.kijkopeuropa.nl

III – Renvois aux résultats des événements nationaux

- [Belgique](#)
- [Bulgarie](#)
- [République tchèque](#)
- [Danemark](#)
- [Allemagne](#)
- [Estonie](#)
- [Irlande](#)
- [Grèce](#)
- [Espagne](#)
- [France](#)
- [Croatie](#)
- [Italie](#)
- [Chypre](#)
- [Lettonie](#)
- [Lituanie](#)
- [Luxembourg](#)
- [Hongrie](#)
- [Malte](#)
- [Pays-Bas](#)
- [Autriche](#)
- [Pologne](#)
- [Portugal](#)
- [Roumanie](#)
- [Slovénie](#)
- [Slovaquie](#)
- [Finlande](#)
- [Suède](#)

IV – Renvoi au rapport de la plateforme numérique multilingue

[Plateforme numérique multilingue de la conférence sur l'avenir de l'Europe – rapport de février 2022](#)



PDF ISBN 978-92-824-8655-9
 Print ISBN 978-92-824-8729-7

doi:10.2860/25889
 doi:10.2860/533066

QC-05-22-131-FR-N
 QC-05-22-131-FR-C

© Union européenne, 2022

Réutilisation autorisée, moyennant mention de la source.

Obtenu pour vous par
 Got for you by

